



Charles Pasqua convoqué par les juges dans l'enquête sur l'argent du RPF

CHARLES PASQUA et Jean-Charles Marchiani ont reçu une convocation des juges de l'affaire Falcone, pour être interrogés en qualité de « témoins assistés » sur d'éventuelles infractions liées au financement du RPF. Ni l'ancien ministre de l'intérieur ni l'ex-préfet du Var n'ont réagi, jeudi 10 mai, à l'annonce de ces convocations - initialement fixées aux 14 et 15 mai. Les deux hommes auraient invoqué leur présence à la session plénière du Parlement européen, du 14 au 17 mai inclus, pour obtenir le report de leurs auditions, qui devraient avoir lieu la semaine suivante. Alors que la justice se rapproche depuis deux ans des réseaux de l'ancien ministre, c'est la première fois que M. Pasqua apparaît directement mis en cause.

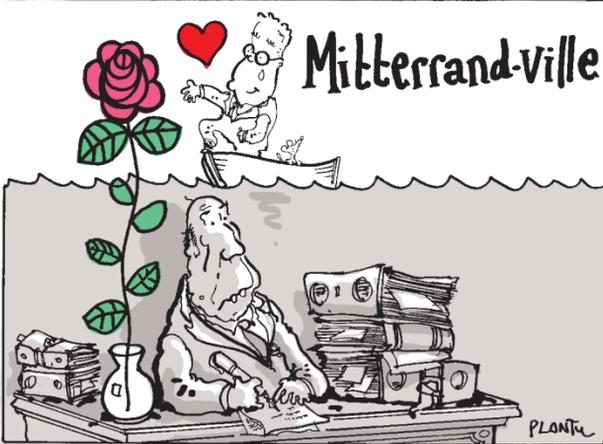
Lire page 9

www.lemonde.fr/angolagate

Ce que Jospin garde de Mitterrand

- Le premier ministre a célébré le 10 mai 1981 devant l'Institut François-Mitterrand ● Du parcours de l'ancien président, il préfère retenir la décennie 1971-1981, années d'opposition et de conquête
- Il se démarque ainsi de l'avant (Vichy et l'Algérie) et de l'après (l'exercice du pouvoir)

QUE RETENIR de François Mitterrand ? Lionel Jospin a fait son choix et l'a exprimé, le 10 mai, lors du colloque organisé à Paris par l'Institut François-Mitterrand, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'élection de l'ancien président. Le premier ministre, qui avait déjà revendiqué un « droit d'inventaire » sur les deux septennats (1981-1995), retient aujourd'hui la période 1971-1981. Celle de la construction par François Mitterrand du nouveau Parti socialiste (1971), du programme commun de gouvernement avec le Parti communiste (1972), du rassemblement des forces de gauche, de l'inversion du rapport de forces entre socialistes et communistes, le tout destiné à assurer la conquête d'un pouvoir que la gauche n'avait exercé qu'à de rares occasions et pour peu de temps. En retenant cette période d'opposition et de conquête, dont il disait dans son livre *L'invention du possible* qu'elle est « presque entièrement positive », M. Jospin évite



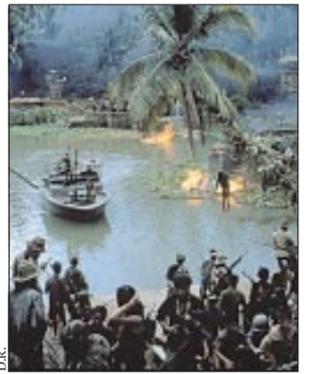
deux écueils. D'abord, le Mitterrand de Vichy et celui, sous la IV^e République, de la guerre d'Algérie. Ensuite, celui de l'exercice d'un pouvoir miné par les affaires et impuissant, selon l'aveu même de l'ancien président, à réduire le chômage.

Ce choix de M. Jospin intervient au moment où, à un an de l'élection présidentielle, il doit affronter de fortes turbulences dans sa majorité. Ainsi Robert Hue a-t-il dénoncé à nouveau, mercredi 9 mai, la « dérive droitière » du gouvernement. Ainsi les communistes, les Verts et les chevronnés refusent-ils, à l'Assemblée nationale, d'inscrire dans le code du travail le plan d'aide au retour à l'emploi.

Le Monde raconte la journée d'investiture de François Mitterrand, le 21 mai 1981, de l'Elysée à la montée vers le Panthéon.

Lire pages 6 et 7, et notre enquête pages 12 et 13

www.lemonde.fr/10mai1981



FESTIVAL DE CANNES Apocalypse Now, en long

Apocalypse Now, de Francis Coppola, avait reçu la Palme d'or en 1979. Une nouvelle version remixée, rallongée, sort en salles, le 11 mai. Elle restitue à ce film sa dimension historique et sera projetée hors compétition. La 54^e édition du Festival a ouvert avec *Moulin Rouge*, un film musical qui associe Satie, Toulouse-Lautrec, une courtisane et un poète sur fond de chansons à l'Elton John. p.26-27 et la chronique de Pierre Georges p.32

www.lemonde.fr/cannes

Fonds de pension à l'allemande

C'EST une véritable révolution qui se prépare dans le monde des affaires allemand : alors que le Parlement devrait entériner, vendredi 11 mai, l'ambitieuse réforme des retraites lancée par le gouvernement Schröder, le puissant syndicat IG Metall et la fédération patronale de la métallurgie Gesamtmetall envisagent de profiter immédiatement de cette nouvelle législation pour créer ensemble un fonds de pension à l'anglo-saxonne. Opposés traditionnellement au développement des retraites par capitalisation, les syndicats allemands entendent désormais occuper le terrain, « sans laisser les salariés seuls aux mains des banques et des assurances ».

Lire page 16

A Moscou, les communistes fêtent la fin du nazisme et veulent « écraser le cancer juif »

MOSCOU de notre correspondant

Sur les marches de la poste centrale, Lioudmila, la quarantaine, et sa mère regardent passer le défilé. Chaque année, le 9 mai, jour où toute la Russie commémore la « grande guerre patriotique » et la victoire sur l'Allemagne nazie, les deux femmes viennent flâner dans le centre de Moscou, entre la place Rouge, où se tient la parade militaire, et la Tverskaïa, la plus belle des avenues moscovites. Lioudmila dit « ne plus vraiment croire en la politique », trouve « Poutine à peine sympathique », tandis que sa mère n'est sûre que d'une chose : surtout ne plus revoir les communistes et ce qui, de près ou de loin, ressemblerait à l'Union soviétique.

Voilà justement les communistes. En nombre inhabituel pour un 9 mai - 15 000, 20 000 personnes, selon la police -, ils envahissent l'avenue, passent devant l'Hôtel Intourist pour se masser devant la Douma (Parlement). Chants soviétiques, musique militaire. Guennadi Ziouganov, chef du Parti communiste, précède une forêt de drapeaux rouges un bouquet d'œillet à la main. « On le dit l'idole de tous les petits vieux.

Eh bien, moi, je suis retraitée et c'est plutôt mon cauchemar ! », commente la mère de Lioudmila. « Maman, ne t'énerve pas, c'est la fin d'une histoire », tempère sa fille.

Dopés par leur nombre, les manifestants ne l'entendent pas ainsi. Guennadi Ziouganov, qui avait jusqu'alors pris soin d'épargner le président Poutine, met désormais en avant son opposition irréductible. Le gouvernement est « une équipe irresponsable et antinationale ». Notant que M. Poutine est aux affaires depuis bientôt deux ans - il fut nommé premier ministre en août 1999 -, le chef du PC s'emporte : « En deux ans, nos parents et grands-parents, conduits par Staline, avaient repoussé l'ennemi. »

Comme dans tous les défilés communistes, Staline demeure à l'honneur. Affiches, portraits, slogans parsèment le cortège. L'Union des officiers soviétiques et le Mouvement de soutien à l'armée alignent leurs gradés en uniforme. Ils sont applaudis par tout un peuple de retraités, de familles misérables, de gens laissés de côté par la nouvelle Russie. Et comme dans tous les défilés communistes, les banderoles antisémites sont en bonne place : « Ecraser le cancer juif »

ou « les bandits de l'internationale juive et capitaliste », « Non au fascisme sioniste ». N'ayant aucune difficulté à défilé avec M. Ziouganov, l'ataman cosaque Mikhaïl Filin pourra ensuite, depuis la tribune centrale, appeler « à s'unir pour combattre l'internationale sioniste et nos bourgeois ».

« Des idiots, de pauvres débilés, mais pourquoi les laisse-t-on occuper le centre de Moscou ? », peste la mère de Lioudmila. « Ils ne servent plus à rien mais ont encore le premier groupe à la Douma, et Ziouganov est tout le temps à la télé », note sa fille. Le cortège s'étire. Deux heures plus tôt, sur la place Rouge, Vladimir Poutine avait conclu la cérémonie militaire en justifiant une nouvelle fois la guerre de Tchétchénie au nom de la lutte contre « les violences et les extrémismes ». Sergueï Ivanov, ancien général du FSB (ex-KGB) et nouveau ministre de la défense, avait salué les cinq mille soldats rassemblés. Puis la musique de l'hymne soviétique, rétabli comme hymne national, avait retenti. Une musique que Lioudmila et sa mère aimeraient « ne plus jamais entendre ».

François Bonnet



MODES DE VIE Nos résidences secondaires

Le marché des résidences secondaires se porte bien. Le dernier recensement de l'Insee montre que ce type de logements se concentre de plus en plus sur le littoral et en montagne. Le développement du réseau autoroutier et du TGV facilite les déplacements en même temps que le télétravail, et les 35 heures transforment ces lieux de villégiature en espaces de travail temporaire. p.11

La peine de mort aux Etats-Unis



TIMOTHY MCVEIGH

IL A 168 morts sur la conscience : les victimes de l'attentat d'Oklahoma City, en avril 1995. Timothy McVeigh, trente-trois ans, sera exécuté le 16 mai. Les Américains approuvent cette exécution, alors même qu'ils s'interrogent de plus en plus sur la peine de mort.

Lire page 2 et notre éditorial page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 511 - 7,50 F



MARTIN AMIS
POUPÉES CREVÉES
roman
traduit de l'anglais par Jean-François Ménard
RÉUSSIR
roman
traduit de l'anglais par Frédéric Maurin
DU MONDE ENTIER
GALLIMARD

POINT DE VUE

Peut-on tout montrer à la télévision ?

par Patrick Le Lay

J'AI toujours refusé, en tant que président de TF 1, de porter un jugement sur les programmes de nos concurrents. Cependant, le vacarme provoqué par la diffusion de « Loft Story » par M 6 m'oblige, pour des raisons déontologiques, morales et politiques à faire entendre sereinement la voix de TF 1 dans la cacophonie ambiante.

TF 1, première chaîne française, a refusé à plusieurs reprises les propositions du groupe de production Endemol de diffuser sur son antenne « Loft Story », version française du programme néerlandais « Big Brother ». Ce choix éthique était d'ailleurs partagé par les dirigeants de M 6, au point que Jean Drucker, président du conseil de surveillance, et Nicolas de Tavernost, président du directoire, avaient souhaité me rencontrer en présence d'Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, en mon bureau au siège de TF 1, au début de cette année, pour évoquer les problèmes posés par ce type de programme. Au cours de cette réunion, engagement avait

été pris entre M 6 et TF 1 de ne pas diffuser sur nos antennes respectives une émission du type « Big Brother », c'est-à-dire un programme fondé sur l'enfermement pendant une longue période d'hommes et de femmes vivant vingt-quatre heures sur vingt-quatre sous l'œil de caméras faisant fi de toute intimité. Nous voulions, grâce à cet accord entre les deux grands réseaux de télévision privée, faire obstacle à l'intrusion en France de la télé-poubelle. Les dirigeants de M 6 ont manqué à cet engagement sur l'honneur, pris d'un commun accord.

La question centrale n'est pas de savoir si, pendant les dix semaines de diffusion de « Loft Story », M 6 va pouvoir « jouer dans la cour des grands ».

Lire la suite page 14 et nos informations page 18

Patrick Le Lay est président-directeur général de TF 1.

www.lemonde.fr/loftstory



ESPÈCES MENACÉES

Au zoo, l'arche de Noé

Les parcs zoologiques changent. Au-delà de la simple présentation d'espèces sauvages, ils ont désormais pour mission de participer, avec des programmes d'élevage, à leur reproduction en captivité et dans leur milieu naturel. Illustration avec le zoo de Doué-la-Fontaine, qui fête ses quarante ans d'existence. p.22

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Météorologie-Jeux	25
Société	9	Culture	26
Régions	11	Guide culturel	28
Horizons	12	Carnet	29
Entreprises	16	Kiosque	30
Communication	18	Abonnements	30
Tableau de bord	19	Radio-Télévision	31

ÉTATS-UNIS Une semaine avant l'exécution de Timothy McVeigh, l'auteur de l'attentat d'Oklahoma City qui a fait 168 morts en 1995, la peine de mort et la manière dont elle

est appliquée font l'objet d'un débat aux Etats-Unis. ● LES AMÉRICAINS approuvent l'exécution du jeune terroriste dans des proportions allant, selon les sondages, de 75 % à 81 %.

● TIMOTHY McVEIGH sera le premier condamné à mort fédéral à être exécuté depuis 1963. Les mises à mort – quelque 90 par an – concernaient jusqu'à présent des détenus

condamnés pour des crimes relevant de la justice des Etats. ● COMPTE TENU du nombre de victimes, l'exécution du 16 mai sera retransmise en circuit fermé à l'intention des

familles. La médiatisation de l'affaire et la publicité donnée aux procédures d'exécution ont relancé le débat sur la peine capitale aux Etats-Unis (lire aussi notre éditorial page 15).

Le compte à rebours a commencé pour l'exécution de Timothy McVeigh

L'auteur de l'attentat d'Oklahoma City, âgé de trente-trois ans, a refusé les appels contre sa condamnation et les recours en grâce. Il revendique la mise en scène de sa propre mort, prévue mercredi 16 mai. L'Amérique est au spectacle, tout en s'interrogeant sur son système pénal

NEW YORK

de notre correspondante

Si, d'aventure, les partisans de la peine de mort avaient besoin d'un modèle irréprochable pour justifier leur cause, Timothy McVeigh serait celui-là. Par l'énormité de son crime, d'abord : l'auteur de l'attentat d'Oklahoma City, qui sera exécuté, mercredi 16 mai, dans la prison fédérale de Terre Haute, en Indiana, a 168 morts sur la conscience. Par les certitudes qui pèsent sur sa culpabilité, ensuite : Tim McVeigh revendique son acte, l'explique, tente de le contrebalancer par ses griefs contre l'Etat fédéral, et a renoncé aux procédures d'appel de sa condamnation à mort. Par son absence de remords, encore : les dix-neuf enfants morts dans les décombres de la crèche qu'abritait le bâtiment fédéral détruit sont, dit-il froidement, les « dégâts collatéraux » d'un attentat à la bombe qui ne lui a pas inspiré un soupçon de repentir. Par son cynisme, enfin : jusqu'à la fin, il aura tenté de défier cet Etat fédéral qui le met à mort en proposant que son exécution soit diffusée à la télévision ou en invitant un écrivain célèbre à y assister (lire ci-contre). Timothy McVeigh va mourir à trente-trois ans sans que cela n'émeuve personne ; ses compatriotes approuvent son exécution dans des proportions qui varient, selon les sondages, de 75 % à 81 %.

Comment se fait-il, alors, que cette exécution mobilise tant de monde et d'attention ? Pourquoi, dans un pays où l'on exécute les condamnés à mort au rythme de 90 par an dans une vaste indifférence, celui-ci fait couler autant d'encre ? Par quel paradoxe le consensus de la société



américaine sur la nécessaire élimination d'un homme considéré comme un monstre débouche-t-il sur un débat sur la peine capitale ?

DOUTE CROISSANT

Il y a, bien sûr, les explications rationnelles et évidentes : le traumatisme de ce coup porté au cœur de l'Amérique profonde, le 19 avril 1995, par un jeune homme blanc, de famille respectable, ancien combattant de la guerre du Golfe ; le fait que son exécution soit la première menée au nom de l'Etat fédéral depuis trente-huit ans : si certains Etats du Sud, le Texas, la Floride, la Virginie, ont adopté une cadence d'exécutions très soutenue depuis que la Cour suprême des

Etats-Unis a rétabli la peine capitale en 1976, le pouvoir fédéral, lui, avait été plus lent à y revenir. L'exécution de Timothy McVeigh, qui sera suivie le 19 juin de celle d'un trafiquant de drogue coupable de meurtres, marque le retour de l'Etat fédéral américain dans le giron des exécuteurs.

Le hasard veut que ce retour s'opère à un moment de doute croissant, parmi les Américains, sur la manière dont est appliquée la peine de mort dans leur pays. L'irruption de la technologie des empreintes génétiques a permis de révéler un nombre terrifiant d'erreurs judiciaires ; la multiplication de témoignages d'innocents libérés des « couloirs de la mort » après dix,

quinze, vingt ans, ont ébranlé la foi dans le système et entraîné un examen de multiples aspects de la peine de mort jugés intolérables ailleurs : la condamnation à mort de retardés mentaux, de mineurs, l'inégalité raciale flagrante, l'absence d'aide judiciaire aux indigents.

« UNE RELIQUE DU XX^e SIÈCLE »

« Les critères de la décence ont évolué », observe Richard Dieter, directeur du Death Penalty Information Center, un homme qu'on ne saurait taxer d'optimisme excessif. La période actuelle est la plus propice au changement depuis vingt-cinq ans. Nous avons enfin une chance de faire de la peine de mort une relique du XX^e siècle. » Un tout récent sondage Washington Post-ABC News confirme un déclin de la popularité de la peine de mort : 63 % des Américains s'y disent favorables dans l'absolu, un chiffre qui tombe à 46 % si l'alternative est la prison à perpétuité sans libération conditionnelle.

Un coup fatal a été porté aux certitudes américaines sur la peine capitale par la décision, l'an dernier, du gouverneur de l'Illinois, George Ryan, un républicain favorable à la peine de mort, d'imposer un moratoire sur les exécutions dans son Etat tant qu'une commission ne garantirait pas l'impossibilité d'erreurs judiciaires. L'Illinois n'exécute plus et ni son gouverneur ni sa population ne semblent en souffrir. Depuis, des projets de loi proposant un moratoire similaire ont été déposés dans seize Etats... y compris au Texas. L'Arizona et la Floride ont rejoint les treize Etats qui interdisent l'exécution de retardés mentaux. Soucieuse de ne pas être

absente de ce débat, la Cour suprême américaine a accepté de se saisir de la question de l'exécution de retardés mentaux. Plusieurs Etats introduisent dans leur législation l'accès systématique aux tests ADN. Une manière, sans doute, de rendre la peine capitale plus sûre. Mais en Californie, si l'on continue de condamner à mort, on n'exécute

retransmission télévisée en direct, dans une salle où les familles seront rassemblées à Oklahoma City. Même en circuit fermé théoriquement sûr, cette formule a ouvert un débat sur les exécutions publiques qui a dérapé, ouvrant une brèche dans laquelle les abolitionnistes se sont engouffrés. Les colonnes de courrier des lecteurs, les chatrooms

L'écrivain Gore Vidal choisi comme témoin

Provocateur jusqu'au bout, Timothy McVeigh a choisi, parmi les six témoins que le règlement l'autorise à inviter à assister à son exécution, l'écrivain-historien populaire et volontiers contestataire Gore Vidal, un opposant à la peine de mort avec lequel il a échangé quelques lettres depuis sa cellule de la prison de Terre Haute. Gore Vidal, soixante-quinze ans, a l'intention de décrire cette expérience dans un article qu'il écrira pour le mensuel américain *Vanity Fair*.

La décision du Bureau fédéral des prisons d'accepter le choix de Gore Vidal par Timothy McVeigh, dont les témoins doivent être théoriquement des « parents et amis », a été très critiquée à Oklahoma City, où l'on craint l'atmosphère de cirque qui risque d'entourer cette exécution. « Cette affaire dérape complètement », a commenté le père d'une victime de l'attentat. Gore Vidal a indiqué qu'il partageait avec Timothy McVeigh le sentiment que l'Etat fédéral piétine les droits individuels des citoyens. – (Corresp.)

quasiment plus : « C'est un moratoire de facto », observe Richard Dieter : la Californie n'a pas la volonté politique d'exécuter quarante personnes par an, comme le Texas. »

Au lieu de raffermir les convictions, la perspective de l'exécution de Timothy McVeigh a, de manière inattendue, enfoncé le coin à cause du débat sur le degré de publicité qu'elle méritait. Quelque 250 proches des victimes ayant demandé à assister à l'exécution, comme la loi les y autorise, il a fallu trouver un système qui ne pouvait être que la

d'Internet, les émissions de radio se sont fait l'écho de ces interrogations : à l'heure où la télévision se vautre dans la « réalité », pourquoi la retransmission de l'exécution d'un criminel de l'envergure de Tim McVeigh serait-elle intolérable ? Ou, comme le demande Andrew Sullivan dans *The New Republic* : « Si nous ne sommes pas capables d'affronter ce que nous faisons, quelle justification morale pouvons-nous trouver pour continuer à le faire ? »

Sylvie Kauffmann

« Sept jours avant, le gardien-chef contactera le condamné pour les arrangements concernant son dernier repas... »

L'EXÉCUTION de Timothy McVeigh sera la première exécution fédérale depuis 1963. Dans cette perspective, le Bureau des prisons du département de la justice a mis au point un manuel d'instructions à destination des gardiens chargés des préparatifs au pénitencier de Terre Haute. Il compte 56 pages et vise à assurer une mise en œuvre « humaine et efficace » de la peine capitale. Voici des extraits de ce « protocole d'exécution » qui n'a été que partiellement rendu public, l'administration ayant couvert à l'encre noire des paragraphes entiers de l'exemplaire qu'elle nous a remis.

● Chapitre 1. Check-list préalable à l'exécution.

(...) III. – Période allant de la fixation de la date d'exécution à 30 jours avant l'exécution.

Dès que possible après fixation de la date d'exécution, le gardien-

chef ou un représentant viendra personnellement informer le condamné des aspects du processus d'exécution le concernant. Une note d'information lui sera remise sur ces différents aspects.

Le condamné sera informé qu'il est en droit de désigner, au plus, pour assister à l'exécution : un conseiller spirituel, deux avocats, et trois adultes, parents ou amis (âgés de plus de 18 ans). Il devra soumettre la liste de ses témoins dans les 30 jours suivant la notification de la date d'exécution.

Outre l'officier de police (United States Marshal) et le gardien-chef, le personnel nécessaire à la mise en œuvre et les avocats du département de la justice, huit représentants des victimes ou de leurs familles et 10 représentants de la presse assisteront à l'exécution.

Le condamné sera prié de fournir des instructions au plus tard quator-

ze jours avant son exécution sur ce qu'il souhaite qu'il soit fait de son corps. Le corps du condamné ne sera pas utilisé pour des dons d'organes.

IV. – Période de 29 à 14 jours avant l'exécution.

Dans les 14 jours précédant l'exécution, le condamné devra donner des instructions concernant ses biens personnels ou les fonds qui lui appartiennent sur les comptes administrés par le Bureau des prisons. Le gardien-chef devra finaliser la sélection du (ou des) bourreau (x) et de ses (leurs) remplaçants. Il devra s'assurer que les personnes participant aux différents stades de l'exécution auront reçu la formation adéquate. Il n'est pas nécessaire que toutes les personnes concernées s'entraînent ensemble. (...)

V. – Période de 13 à 7 jours avant l'exécution.

Toutes les formalités concernant

les biens personnels doivent être terminées.

Sept jours au moins avant l'exécution, le gardien-chef contactera le condamné pour les arrangements concernant son dernier repas.

Il s'assurera de l'acquisition des substances létales qui seront utilisées pendant l'exécution. Celles-ci seront placées en sécurité.

A partir du septième jour précédent l'exécution, le condamné n'aura plus accès qu'à son (ou ses) conseillers spirituels (qui ne peuvent être plus de deux), ses avocats, les membres de sa famille, et les officiers et employés de l'institution.

VI. – Période de 6 à 3 jours avant l'exécution

Un employé désigné par le gardien devra vérifier avec le (les) bourreau(x) et ses (leurs) remplaçants les arrangements concernant leur transport jusqu'aux installations prévues pour l'exécution et leur escorte, ainsi que les dispositions prises pour assurer leur sécurité et la protection de leur anonymat.

Tout l'équipement nécessaire à la conduite de l'exécution sera répertorié et vérifié au moins 72 heures avant l'exécution.

VII. – Période entre deux et un jour avant l'exécution.

(...) Les derniers exercices d'entraînement seront menés par le gardien-chef. Le personnel technique devra vérifier et procéder à des essais des installations électriques, de chauffage, de climatisation, et de communications :

- 1) dans l'unité d'exécution ;
- 2) dans le centre de commandement.

Pour s'assurer que les efforts de coordination sont en place, les instances suivantes seront contactées par le gardien : centre de commandement du département de la justice (pour assurer les communications si nécessaire avec l'Attorney general, la Cour suprême, le président des Etats-Unis), le directeur du Bureau des prisons.

● Chapitre 2. Check-list de l'exécution.

II. – Entre 24 et 12 heures avant l'exécution.

Vingt-quatre heures avant l'exé-

cutation, les droits aux communications téléphoniques du condamné seront suspendus, à l'exception des appels à ses avocats ou d'appels spécifiquement approuvés par le gardien.

Le gardien contactera le condamné pour finaliser les dispositions concernant son dernier repas et s'assurer que celui-ci est correctement préparé et servi par le personnel.

Des bourreaux volontaires, exclusivement...

Selon le règlement, la participation du personnel de l'administration pénitentiaire à la mise en œuvre de la peine capitale ne peut s'effectuer que « sur la base du volontariat ». C'est le gardien chef, avec l'assistance du directeur, qui est chargé « d'identifier et de sélectionner » les personnes qui administreront l'injection létale. « Aucun personnel ne pourra être contraint à participer à l'exécution si ses convictions morales ou religieuses s'y opposent », reconnaît le protocole du ministère de la justice. Le personnel devra être formé « à la prévention des maladies infectieuses » et utiliser « les précautions appropriées pour nettoyer la chambre d'exécution », prévoit encore le texte.

Huit heures avant l'exécution, une équipe de maintenance sera mise en alerte pour assurer toute réparation nécessaire dans la salle d'exécution ou d'autres zones de l'établissement.

III. – Entre 12 et 3 heures avant l'exécution.

Un dernier repas sera servi au condamné à une heure définie par le gardien-chef. Les visites de la famille, des avocats ou des représentants religieux seront à la discrétion du gardien-chef. L'accès à la prison sera limité à certains personnels les douze dernières heures.

IV. – Entre 3 heures et 30 minutes avant l'exécution.

Le gardien désignera un greffier pour commencer à consigner le déroulement des opérations dans le registre officiel des exécutions.

V. – Les trente dernières minutes.

Au moment fixé par le gardien, le condamné sera extrait de sa cellule, fouillé au corps et habillé en pantalon de toile, chemise, et sandales. Il sera immobilisé par des liens, si le gardien le juge nécessaire et escorté jusqu'à la salle d'exécution.

Dans la salle, le condamné sera attaché à la table d'exécution.

Les témoins seront admis dans les différentes salles qui leur sont réservées, après avoir été fouillés.

VI. – Déroulement final : exécution.

Une fois que le condamné aura été attaché à la table, le personnel ouvrira les rideaux cachant les vitres des salles des témoins.

Le gardien-chef demandera au condamné s'il souhaite faire une dernière déclaration. Le condamné aura été averti par avance que cette déclaration devra être raisonnablement brève.

Le gardien-chef informera alors le US Marshal : « Nous sommes prêts ». Un signal pré-arrangé sera alors donné par le Marshal au gardien-chef, qui ordonnera au bourreau d'administrer l'injection létale.

Si l'exécution est reportée, le US Marshal ordonnera au bourreau de s'éloigner de l'équipement d'exécution.

Détermination de la mort.

Après l'injection létale, l'électroencéphalogramme sera en activité jusqu'à ce que les signes apparents de vie aient cessé.

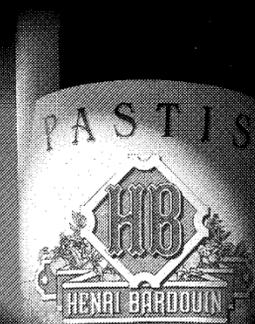
Le gardien-chef annoncera l'heure de la mort avant la fermeture des rideaux devant les vitres des témoins.

● Chapitre 3. Check-list après l'exécution.

Après le départ des témoins, les liens maintenant le corps du condamné seront défaits. Le coroner du Comté de Vigo ou son représentant sera escorté dans la salle. Le corps sera emporté par le coroner qui le placera dans un véhicule de son service.

Les locaux seront nettoyés et sécurisés.

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.



PASTIS HENRI BARDOUIN
Le Grand Cru du Pastis

La « drôle de guerre » qui oppose les rebelles albanais à l'armée se poursuit en Macédoine

Près de Kumanovo, l'armée tient la plaine et bombarde les hauteurs où campe l'UCK

Les affrontements entre les rebelles de l'Armée de libération des Albanais de Macédoine (UCK) et l'armée et la police macédoniennes se poursuivent

dans le nord-est du pays. L'armée bombarde les positions tenues par l'UCK, suscitant l'inquiétude de la population civile. Pour certains

observateurs, ces affrontements, même s'ils font peu de victimes, risquent de renforcer les divisions entre les communautés macédoniennes.

LIPKOVO (Macédoine)
de notre envoyé spécial

« Bienvenue en zone libérée. Ici, vous n'avez rien à craindre », annonce crânement un rebelle de

REPORTAGE

« Nous devons peut-être faire appel à l'hospitalité du Kosovo », s'exclame un professeur

L'UCK, l'Armée de libération nationale des Albanais de Macédoine. La prétendue zone libérée – sous-entendue libérée des Macédoniens – commence après un checkpoint improvisé et gardé par une poignée d'hommes en armes abrités derrière des sacs de sable entassés jusqu'au milieu de la route. « UCK Stop », a-t-on écrit au feutre d'une main maladroite sur un des sacs.

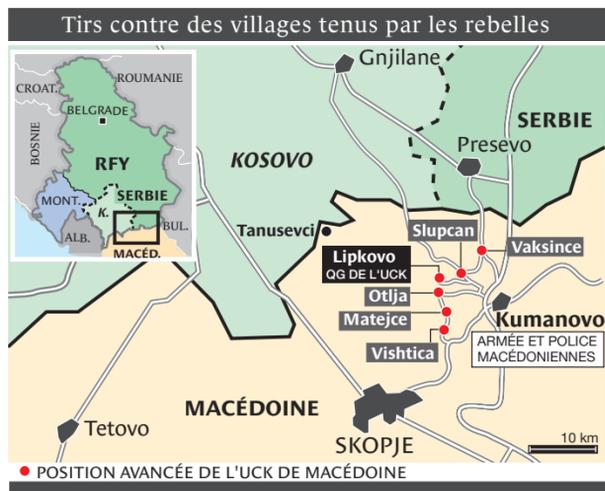
La petite route qui vient de Skopje conduit à un chapelet de villages : Vishtica, Matejce, Otlja, Lipkovo, Slupcan, Vaksince... Des villages d'agriculteurs relativement riches à l'échelle du pays dont les fermes s'étalent sur les flancs de collines douces et verdoyantes qui marquent la limite occidentale d'une vaste plaine se prolongeant au nord jusqu'en Serbie.

PATROUILLES EN PETITS GROUPES

Depuis une semaine, ces villages constituent la ligne de front d'une drôle de guerre. La plaine de Kumanovo appartient à l'armée et à la police qui y ont déployé leurs vieux blindés de fabrication soviétique. Sur les pentes des collines, puis dans les montagnes qui les prolongent jusqu'à la frontière du Kosovo, quelques centaines de rebelles de l'UCK font la loi.

On les voit patrouiller par petits groupes dans les rues de Lipkovo. Lorsque l'UCK a commencé à faire parler d'elle au début de l'année, la police macédonienne cadenasait la route de montagne qui s'enfonçait bien au-delà de Lipkovo. Aujourd'hui, le village abrite le quartier général de l'UCK pour la région, démentant les cris de victoire de l'armée macédonienne.

« Regardez-nous. Avons-nous l'air d'une armée en déroute ? Les Macédoniens n'oseront pas avan-



cer. Ils ont peur de nous », rigole le commandant Hoxha. Son discours est rodé : « Nous nous sentons forts parce que nous défendons une juste cause, le droit des Albanais de vivre d'égal à égal avec les Macédoniens dans ce pays. » Confiné jusqu'à récemment au village de Tanusevci et à quelques arpents de terre escarpés à la frontière avec le Kosovo, ce jeune officier de l'UCK a abandonné sa base trop exposée aux patrouilles américaines de la KFOR (Kosovo Force) pour s'enfoncer en territoire macédonien et élargir sa zone d'influence. Le bruit des premières détonations ne le fait pas ciller. Le tir de l'artillerie macédonienne s'est écrasé sur un village voisin, sur une position avancée de l'UCK et cible pré-

férée des attaques de l'armée depuis maintenant six jours.

Au quartier général de l'UCK, personne ne fait mine d'entendre ce bruit sourd devenu familier. Ils sont une dizaine d'hommes en uniforme noir ou camouflés dans une maison de trois étages protégée par de hauts murs. C'est leur quartier général. Le groupe est hétéroclite, mélange d'idéalistes pan-albanais et de laissés-pour-compte de la misère balkanique, de montagnards chassés de leurs fermes et de soldats dans l'âme. Les poignards et pistolets pendent ostensiblement à la ceinture. Les blousons « multipoches » et les pantalons de treillis recèlent autant de grenades que de gadgets bon marché.

Surenchères verbales et fanfaronnades

Faute de vraies batailles, la guerre se fait à coups de bilans abracadabrants. « Hier, nous avons pris une position macédonienne par surprise. Environ trente soldats, que nous avons attaqués de très près », se vante un officier de l'UCK macédonienne. « Y a-t-il eu des victimes ? C'est inévitable à cette distance. Une dizaine sans doute », lâche ce commandant qui ajoutera même que la guérilla a « descendu quatre hélicoptères et détruit des tanks ». Les Macédoniens n'échappent pas non plus à cette surenchère verbale. Début avril, ils fanfaronnaient en annonçant avoir mis la guérilla au tapis et « éradiqué le terrorisme » après une miraculeuse offensive sur Tetovo qui ne s'était soldée par aucune victime de part et d'autre.

Lundi, ils annonçaient que trente rebelles avaient été tués. Et mercredi, ils se disaient sur le point d'entrer dans Lupcan, une place forte de l'UCK, alors que depuis une semaine leur artillerie et leurs hélicoptères se contentent de bombarder ponctuellement quelques villages depuis une distance respectable. — (Corresp.)

Dehors, dans les rues de Lipkovo, les civils, eux, sont inquiets. Aux premières détonations, même lointaines, les vieux pressent le pas. Ils poussent de la voix les plus jeunes à les suivre dans les caves où ils se terrent dans la crainte que leur village, jusqu'ici épargné, ne devienne la prochaine cible des mortiers et des canons des tanks de l'armée. « Cela fait six jours que nous vivons à trente dans la cave de mon frère. Nous sortons quand il y a une accalmie mais les provisions ne tarderont pas à manquer », explique Fatmir, professeur d'albanais à l'école communale. « Il n'y a pas si longtemps, nous accueillions des réfugiés du Kosovo. Demain, nous devons peut-être faire appel à leur hospitalité », se lamente-t-il.

« STRATÉGIE INCOMPRÉHENSIBLE »

Il est 10 heures du matin, mercredi 9 mai. Le délai accordé par les autorités aux civils de la région pour évacuer leurs domiciles vient d'expirer. Le cessez-le-feu décrété unilatéralement dans la nuit par Skopje avait déjà été écorné à plusieurs reprises par des artilleurs nerveux. « Nous ne partirons pas d'ici parce que dès que nous serons sur les routes, nous serons à la merci des policiers macédoniens. J'ai peur qu'ils nous battent », nous dit Fatmir.

Maintenant, les tirs s'intensifient. Pour quel résultat ? « Contrairement à ce qu'ils affirment, les rebelles ne protègent pas la population albanaise, mais l'exposent aux tirs des militaires. Comme par hasard, l'UCK a tué dix policiers et soldats au moment où les partis politiques négociaient un gouvernement d'union nationale. Quant à la stratégie de l'armée [macédonienne], elle est incompréhensible, inefficace et illégale », explique Miljana Najcevska, sociologue et présidente de l'antenne macédonienne de la Fédération Helsinki pour les droits de l'homme. « Chaque obus, dit-elle, creuse le fossé entre les communautés. Nous entrons dans un cercle vicieux : celui du sang versé qui appelle la vengeance. Et peu importe qui a commencé. »

Christophe Châtelot

► www.lemonde.fr/macedoine

En Belgique, le ministre de l'intérieur du gouvernement flamand contraint à la démission

Il a participé à un congrès nazi

BRUXELLES
correspondance

Johan Sauwens, ministre de l'intérieur du gouvernement régional flamand, a démissionné, mercredi 9 mai, à la suite des révélations parues quarante-huit heures plus tôt selon lesquelles ce responsable du parti nationaliste Volksunie avait participé à un congrès nazi. Simple « erreur d'appréciation », comme l'expliquait l'intéressé ? Ce n'est plus l'avis d'une majorité du monde politique belge depuis qu'ont été livrés des détails sur cette visite au Fonds Saint-Martin, une amicale d'anciens Waffen SS et de collaborateurs qui se réunissaient dans la banlieue d'Anvers, en compagnie de sympathisants venus de plusieurs pays européens dont la France. Cette organisation se livre régulièrement à des séances de lecture, des débats ou des collectes de fonds. Elle vend *Berkenkruis* (La Croix de boulevard, un emblème des SS), une revue à forte connotation antisémite, où l'on célèbre Adolf Hitler et Klaus Barbie.

Selon la presse, un film et des indications selon lesquelles M. Sauwens était abonné depuis plusieurs années aux publications du Fonds Saint-Martin ont mis à mal les dénégations du ministre, originaire de Bilzen, une commune du Limbourg (est de la Belgique), qui vit avec le souvenir de la rivalité entre les « noirs » (les collaborateurs) et les « blancs ». A Anvers, Johan Sauwens a donné des autographes, serré des mains pendant près de trois heures et chanté l'hymne de la Légion flamande devant un parterre de mille cinq cents personnes composé aussi bien d'extrémistes en uniforme que de sympathisants du Vlaams Blok – le parti néofasciste qui draine les voix de près d'un Anversois sur trois et est le grand rival de la Volksunie sur le terrain du nationalisme flamand. Révélée par le quotidien *De Morgen*, l'affaire a mis en émoi la presse francophone qui a réclamé rapidement la démission de M. Sauwens.

En revanche, le monde politique de la Flandre et de la Wallonie a tardé à réagir. Dans un premier temps, Patrick Dewael, président du gouvernement de Flandre, a simplement « déploré » la participation du ministre à la réunion d'Anvers. Les présidents de parti et les responsables gouvernementaux ont semblé, quant à eux, se satisfaire des excuses présentées par l'intéressé qui, quelques heures avant son retrait, répétait qu'il condamnait « toute idéologie raciste et d'extrême droite, le négativisme et l'intolérance ». L'entourage de M. Sauwens a estimé qu'il a toujours été un modéré et s'est simplement montré soucieux de l'effacement des fautes pour les Flamands qui avaient cédé aux sirènes de dirigeants appelant à la collaboration.

La prudence des partis s'explique toutefois d'une autre manière. Engagé dans la négociation d'une nouvelle phase de réformes institutionnelles, le gouvernement fédéral du premier ministre Guy Verhofstadt a

besoin de toutes les voix de la Volksunie. Car les six formations de l'Arc-en-ciel ne suffiront pas pour faire passer – à la majorité des deux tiers des députés – des textes qui prévoient notamment la régionalisation de l'agriculture et de la coopération au développement ainsi qu'une meilleure représentation des Flamands de Bruxelles troquée contre des moyens accrus pour l'école francophone.

D'abord critiqué par le Front démocratique des Bruxellois francophones (FDF), associé à la majorité, le projet est désormais rejeté par au moins quatre députés d'une Volksunie divisée. Autant dire que la première consigne fut, au sein de l'Arc-en-ciel, de ne pas aggraver les difficultés de ce partenaire jugé encore indispensable. Toutefois, l'abandon de ces révélations sur la réunion d'Anvers et la fronde de plusieurs élus ont rapidement rendu cette position intenable. Tous les partis francophones, puis les partenaires flamands de la Volksunie dans le

Tous les partis francophones, puis les partenaires flamands de la Volksunie dans le gouvernement régional, ont fait pression sur M. Sauwens, qui a finalement jeté l'éponge

gouvernement régional, ont fait pression sur M. Sauwens qui a finalement jeté l'éponge.

L'affaire, toutefois, ne s'arrêtera pas là. La Volksunie, divisée entre « progressistes » et « conservateurs », semble promise à l'éclatement. Le gouvernement de M. Verhofstadt qui, avant cela, n'avait pas hésité à dénoncer le danger que représentait, à ses yeux, Jörg Haider ou Umberto Bossi, est renvoyé aux démons de son propre pays. Enfin, la nouvelle réforme constitutionnelle fédérale a du plomb dans l'aile, à moins qu'il y ait un nouveau round d'interminables débats avant le vote prévu pour le 31 mai. De quoi faire mentir des observateurs qui, lundi 7 mai, lorsque le prince Philippe et la princesse Mathilde annoncèrent la prochaine naissance d'un héritier au trône, prédisaient que le royaume se préparait dès lors à une phase de grand calme politique.

Jean-Pierre Stroobants

Lire aussi page 15

Le Kremlin renonce à retirer des troupes de Tchétchénie

SIX MOIS après avoir donné officiellement au FSB (ex-KGB) la direction de l'« opération antiterroriste » en Tchétchénie et promis d'importants retraits de troupe, le Kremlin s'est résolu à faire machine arrière : il a annoncé qu'il n'est plus question de retirer des militaires de la petite république indépendante, où, avec le printemps et le retour de la végétation, les combattants tchétchènes semblent repartis à l'offensive. Alors que durant tout l'hiver, ces derniers s'étaient surtout manifestés par une « guerre des mines », placées sur le trajet de colonnes militaires russes, les agences de presse signalent désormais de vrais combats, opposant, dans des zones habitées, artillerie et hélicoptères russes aux armes légères des Tchétchènes. Ainsi à Argoun, troisième localité de Tchétchénie, qui fut bouclée trois jours durant par l'armée russe : celle-ci peinait à déloger des combattants de l'immeuble où ils s'étaient retranchés après avoir attaqué, le 7 mai, une colonne de chars russes qui se préparait à une opération de « ratissage » dans la ville.

Ces rafles, menées quotidiennement dans toute la Tchétchénie, sèment la terreur parmi une population qui, après plus d'un an d'un tel traitement, n'a plus d'argent pour « racheter » aux militaires les personnes arrêtées – systématiquement soumises à mauvais traitements ou tortures pour mieux convaincre leurs parents d'accélérer les paiements de rançon. En riposte, les groupes indépendantistes, ou des combattants isolés, multiplient des actions visant à rendre ces ratissages coûteux en vies humaines pour ceux qui les mènent. Le 7 mai à Argoun, les Russes ont

enregistré deux tués selon l'armée, trois selon le ministère de l'intérieur (MVD), mais « près de quarante » selon une source tchétchène. Les militaires russes ont évoqué en retour la « liquidation » et l'arrestation de dizaines de « terroristes » mais n'ont pu montrer aux médias que deux Tchétchènes tués. Des attaques similaires visant des colonnes russes se sont multipliées ces dernières semaines, aussi bien dans les montagnes du Sud que dans les plaines du Nord, officiellement pacifiées. Mais le terrain le plus propice aux combattants tchétchènes reste Grozny et ses ruines, où le retour de l'administration civile pro-russe, annoncé comme imminent depuis dix mois, est intervenu officiellement en avril, est à nouveau compromis : le gouvernement tchétchène installé par Moscou se limite à y faire des visites éclair, pour accueillir notamment des délégations étrangères, dans des bâtiments administratifs restaurés entourés de kilomètres de barbelés et de plaques de béton.

UN PIÈTRE BILAN

Les chefs des « ministères de force » de la Fédération de Russie ont tenu, eux, une réunion extraordinaire, début mai, dans la grande base militaire de Khankala, près de Grozny, qui s'est prolongée hors de Tchétchénie, à l'essentouki, dans le Caucase du nord, avec les chefs régionaux. Le 15 mai, le chef du FSB doit présenter un rapport au président Vladimir Poutine sur le bilan de son action à la tête des opérations. Mais sans attendre cette date, c'est un piètre bilan qui est ressorti de ces réunions. A nouveau, comme lors de la première guerre (1994-1996), et comme l'été

2000 après une vague d'attaques-suicides, la seule idée avancée fut celle d'une « nécessaire » tchétchénilisation de la guerre, alors que l'échec de toutes les tentatives de ce genre est de plus en plus patent : les Tchétchènes armés par les Russes, soupçonnés d'être infiltrés par les rebelles, sont régulièrement désarmés, et même ceux qui ne peuvent être soupçonnés de sympathies pour les indépendantistes entrent en conflit avec les unités russes dès qu'ils tentent de protéger la population civile. Quand à leurs chefs successifs et rivaux, ils sont surtout occupés à tenter de se protéger et à manœuvrer dans les coulisses moscovites à la recherche de crédits.

Lors d'une conférence de presse, à l'issue de ces réunions, le 4 mai, le nouveau ministre de l'intérieur, Boris Gryzlov, a annoncé la mise en route de patrouilles de nuit, « pour tenter de changer une situation où, ce n'est un secret pour personne, la plupart des localités repassent, la nuit, sous contrôle des bandits ». Il a proposé de recruter des civils tchétchènes pour ces patrouilles, tout en soulignant qu'ils ne doivent nulle part, dans aucune unité ou poste de police, dépasser 50 % des effectifs.

Le chef du FSB, Nikolai Patrouchev, s'était plaint lors de ces réunions, de l'éternelle « mauvaise coordination » entre guéibistes, militaires et policiers.

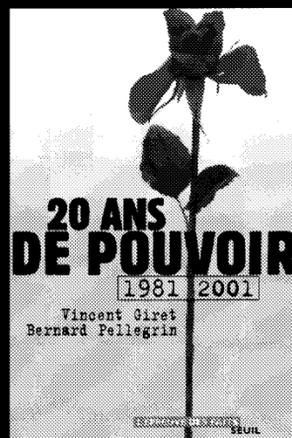
Quand au nouveau ministre de la défense, Sergueï Ivanov, ex-chef du FSB et homme de confiance du président Poutine, il a annoncé qu'il n'y aura plus de retrait de troupes. « Nous venons d'achever le retrait de plus de 5 000 soldats (...). Pour le moment, nous n'avons aucun autre

plan de réduction des effectifs (...). Agir trop vite et sans réfléchir serait dangereux », a-t-il déclaré, sans faire bien sûr aucune référence à ce qui fut annoncé le 22 janvier, à savoir que ces forces seront réduites de 80 000 à 22 000 hommes. Un retrait qui a donc cessé avant d'avoir réellement commencé.

Sophie Shihab

► www.lemonde.fr/russie

Qu'a fait la gauche en 20 ans de pouvoir ?



10 mai 1981. François Mitterrand est élu président de la République. Vingt ans après, la gauche est toujours au pouvoir. Qu'en a-t-elle fait ? Que reste-t-il des promesses et des illusions d'autrefois ? un bilan rigoureux, nuancé et sans concessions des échecs et réalisations de la gauche.

www.seuil.com

Seuil

L'ONU veut coordonner l'action en faveur des pays les plus pauvres du monde

La 3^e conférence sur les PMA s'ouvre, lundi 14 mai, à Bruxelles en présence de Jacques Chirac, du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et de plusieurs chefs d'Etat africains

LA 3^e CONFÉRENCE de l'ONU sur les pays les moins avancés (PMA) s'ouvre, lundi 14 mai à Bruxelles, avec un objectif clairement affiché : ne pas reproduire les erreurs des deux précédentes qui se sont tenues en 1981 et en 1990 à Paris. Le bilan de trois décennies d'aide au tiers-monde est en effet calamiteux. Le secrétaire général de la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), Rubens Ricupero, qui parraine la réunion, est le premier à le reconnaître. « Il est apparu à l'évidence que malgré trente ans d'action internationale en faveur des PMA et malgré les efforts de ces pays eux-mêmes, les difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontés la plupart d'entre eux et leur marginalisation persistante sont accablantes ».

Les signes de cet échec sont multiples : le groupe des PMA ne recensait que 27 pays à sa création en 1971, ils sont 49 aujourd'hui avec l'arrivée du Sénégal en 2001. Seul le Botswana a réussi à se hisser hors de cette catégorie. Dans un rapport remis le 5 février à New York, les experts estiment que la stagnation économique des PMA est due « en

grande partie à l'instabilité politique, aux troubles civils, à la mauvaise conduite des affaires publiques, à l'intolérance et à une mauvaise gestion économique », ainsi qu'à la corruption et les conflits.

LES ONG ASSOCIÉES

Les pays riches ont été incapables d'atteindre les objectifs qui s'étaient fixés les deux premières conférences. L'un, porter l'aide au développement à 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) : elle oscille aujourd'hui autour 0,2 %. L'autre, consacrer 0,15 % de cette aide aux PMA : or, cette part a diminué de presque de moitié dans les années 1990 pour tomber à un plancher égalé de 0,05 %. Pour la Cnuced, ces objectifs étaient trop ambitieux, peu réalistes dans un contexte international de l'époque de faible croissance, l'action internationale était mal coordonnée et les pays bénéficiaires peu associés aux programmes d'actions.

La conférence, qui durera jusqu'au 20 mai tentera donc d'aborder le problème du développement et de la pauvreté en mettant l'accent sur des propositions concrètes

au détriment de grands plans cadres qui se délitent au fil du temps. Les pays contributeurs (l'ensemble des ministres de la coopération des pays membres de l'ONU seront présents) devraient, certes, insister pour une augmentation de l'aide au développement mais proposer des programmes précis et des contributions bilatérales, notamment dans la lutte contre le sida, le déliement de l'aide ou encore l'accès des marchés de ces pays aux exportations sans taxe ni quota. En décidant d'ouvrir totalement ses frontières aux importations en provenance de ces 49 pays et notamment à celles de produits agricoles, d'ici au 1^{er} janvier 2002, l'Europe a fait le premier pas. D'autres pays, comme le Canada pourrait suivre.

L'ensemble des travaux doit permettre à la communauté internationale d'aborder globalement les problèmes touchants les PMA, jusqu'ici examinés séparément, estime le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Plusieurs maires de grandes villes des pays industrialisés et de pays pauvres présenteront les 15 et 16 mai des projets de collaboration. Le financement, les investissements, l'allègement de la dette, le commerce, l'accès aux marchés et le développement durable font partie des thèmes qui seront étudiés.

« Pour les PMA, le défi consiste à se doter des capacités nécessaires, à s'assurer de bonnes bases, et à s'intégrer pleinement dans l'économie mondiale », souligne M. Annan. Pour la communauté internationale, il consiste à aider les PMA dans cette entreprise, par solidarité, au nom des valeurs partagées mais, par-dessus tout, « par intérêt commun ». Pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, un millier d'organisations non gouvernementales seront pleinement associées à la conférence.

Ba. S.

Jacques Diouf, directeur général de la FAO « Pour nourrir les 800 millions qui ont faim, on n'a pas besoin d'OGM »

Jacques Diouf, directeur général de l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture, estime que les gouvernements n'ont pas la « volonté suffisante » pour

réduire la faim dans le monde. Il constate que les organismes génétiquement modifiés sont « une arme à double tranchant » qui exige « des mesures de précaution ».

« On évalue à 800 millions le nombre de personnes qui ont faim dans le monde, la communauté internationale se mobilise-t-elle suffisamment pour lutter contre la malnutrition ?

– Il y a une bonne mobilisation des gouvernements, mais pas de volonté politique suffisante pour mettre cette question en tête de liste des priorités et lui accorder les ressources nécessaires. A quoi voit-on la manifestation de cette volonté politique au plan international ? Aux sujets débattus au G7/G8. Or, jusqu'à présent, on n'y a jamais parlé de la faim dans le monde. Les chefs d'Etat ont parlé drogue, terrorisme, corruption, sida, sécurité alimentaire des aliments... mais jamais des 790 millions qui ont faim dans le monde en développement et des 34 millions qui ont faim dans les pays développés. Quand nous avons organisé en 1996 le Sommet mondial de l'alimentation au niveau des chefs d'Etat, c'était la première fois en cinquante ans qu'on parlait de la faim dans le monde. Ce sera également le cas à Gènes lors du Sommet des chefs d'Etat du G8 en juillet.

– Quels sont les progrès réalisés depuis ce sommet ?

– D'ici à 2030, la population mondiale va passer de 6 milliards à 9 milliards. Nous avons pu diminuer de 10 millions par an le nombre de pauvres dans le monde, mais il faudrait le réduire de 20 millions par an pour atteindre l'objectif de diminuer de moitié la pauvreté d'ici à l'horizon 2015. Si nous ne donnons pas un coup de collier, nous atteindrons notre objectif en 2030 au lieu de 2015. On parle de plus en plus de lutte contre la pauvreté, mais celle-ci commence par la lutte contre la faim. Quand on ne mange pas, je me demande comment on peut avoir une bonne santé et recevoir une bonne

éducation. La lutte contre la pauvreté, c'est aussi cela, mais il faut commencer par le commencement.

– De nombreux laboratoires soutiennent que le recours aux organismes génétiquement modifiés (OGM) pourrait être la solution.

– Nous avons là-dessus une position très claire : pour nourrir les 800 millions qui ont faim aujourd'hui dans le monde, on n'a pas besoin d'OGM. Mais pour nourrir 9 milliards de personnes, comment s'y prendre ? Il existe déjà une surutilisation des facteurs de production, des engrais, des pesticides qui entraînent des pollu-



JACQUES DIOUF

tions ; l'urbanisation, la construction des routes, des aéroports grignotent sur les terres cultivables. Dans beaucoup d'endroits, toutes les bonnes terres étant déjà exploitées, on s'attaque aux terres marginales souvent en déforestant, entraînant l'érosion, en détruisant l'écosystème... Il ne faut donc pas chercher de solution de ce côté-là.

« La réponse est dans l'intensification, et intensifier implique d'utiliser le progrès scientifique et technique permettant d'avoir des productions plus performantes, notamment grâce au transfert génétique.

« Cependant, les OGM sont une arme à double tranchant. Ils peuvent être utilisés en faveur des

plus nécessiteux, exploités par certains groupes de pression ou détournés de leur objectif. Quand on commence à manipuler des gènes en laboratoire, on ne sait pas très bien à quoi on va aboutir. Il faut donc prévoir des mesures de précaution. Je répète que nous n'avons pas besoin des OGM pour l'instant. Mais ils sont une des options possibles, à condition qu'il y ait ces mesures de précaution au regard de leur impact sur la santé publique et l'environnement.

– Que pensez-vous des expériences faites en Inde et en Chine sur le riz ?

– Il y a eu des expériences scientifiques qui ont montré qu'on pouvait transférer dans le riz des gènes de bêta-carotènes qui ont un effet sur la production de vitamine A, qui est extrêmement importante pour les maladies nutritionnelles dans un certain nombre de pays du tiers-monde. Là encore, il y a un débat : est-ce que c'est le moyen le moins cher pour apporter cette vitamine A ? Quelle quantité de riz faudrait-il manger pour avoir des quantités de vitamines A nécessaires ? Il faut étudier tous ces aspects. Sur le principe nous n'avons pas d'objection, c'est un progrès. Mais il y a un débat sur les modalités et sur la quantification des conditions dans lesquelles l'utilisation de ce progrès permettrait d'avoir les résultats attendus.

– L'Union européenne a récemment annoncé l'ouverture de ses marchés aux produits du tiers-monde. Qu'en pensez-vous ?

– C'est positif à condition que les autres pays en fassent autant. L'Union européenne a fait œuvre de précurseur. Mais il faut, à mon sens, revoir non seulement la diffusion mais aussi les autres aspects de la politique européenne. Par exemple, les transferts de ressources en faveur des agriculteurs des pays développés au regard de ce qui se fait dans les pays en développement. Pour nous qui avons vocation à défendre les agriculteurs dans le monde, nous ne pouvons que nous féliciter qu'il existe des appuis pour augmenter les revenus des agriculteurs des pays développés. Encore faut-il qu'il y ait équité au plan international.

– Vous condamnez les subventions ?

– Je ne suis pas contre les subventions, je suis pour l'équité dans le traitement, ce n'est pas la même chose. Equité nationale entre les secteurs qui ont des revenus plus élevés, comme l'industrie, et les autres, comme l'agriculture. Equité internationale : il n'est pas logique, d'un côté, qu'un groupe de pays transfère chaque année 360 milliards de dollars (400 milliards d'euros) à son agriculture sous différentes formes et que, de l'autre, des institutions internationales disent aux pays en développement de ne pas utiliser de subventions et d'ouvrir leurs marchés. C'est le problème que nous nous posons. Pas celui du pour ou du contre les subventions, c'est un peu trop simpliste. »

Propos recueillis par Babette Stern

Un PNB par habitant inférieur à 900 dollars par an

● La catégorie des pays les moins avancés (PMA), créée en 1971 par les Nations unies, rassemble 49 pays dont 34 en Afrique, 9 en Asie, 5 dans le Pacifique et 1 dans les Caraïbes. Ils étaient 27 il y a trente ans.

● L'admission comme PMA dépend de certains critères : produit intérieur brut par habitant inférieur à 900 dollars par an, espérance de vie, santé, alphabétisation, diversification économique, population inférieure à 75 millions d'habitants. Le Sénégal est membre depuis janvier 2001.

● Les avantages consentis aux PMA sont notamment l'exemption de taxes et de quotas pour certaines exportations vers les marchés européens, l'aménagement des prêts, l'allongement des périodes de transition vers la mondialisation économique.

● Les PMA ont une population totale de 630 millions d'habitants, ce qui représente environ 10 % de la population mondiale pour moins de 1 % du revenu mondial. Depuis 1990, les flux des capitaux vers les PMA ont chuté de 39 %.

Tsahal s'est introduite à trois reprises en vingt-quatre heures en territoire palestinien

Le meurtre de deux colons adolescents revendiqué par le Hezbollah-Palestine

LES TROUPES israéliennes sont intervenues dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 mai avec des chars et des bulldozers à l'intérieur d'un camp de réfugiés, à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, ont indiqué des sources palestiniennes. Elles ont pénétré jusqu'à 150 mètres à l'intérieur du camp situé en secteur totalement autonome palestinien. Des échanges de tirs nourris ont éclaté avec la police palestinienne. Les chars ont tiré plusieurs obus faisant une dizaine de blessés, dont un grave selon des sources hospitalières, et

endommageant des maisons avant de se retirer au lever du jour.

« Il s'agit d'une opération d'envergure au cours de laquelle les unités de blindés ont investi le secteur autonome du camp de réfugiés de Rafah, détruisant plusieurs maisons et deux positions de la police palestinienne », a déclaré le chef de la sécurité publique pour la bande de Gaza, le général Abdelrazek El Majaïda. Des témoins ont indiqué que des appels ont été lancés du haut des mosquées pour que la population du camp résiste aux troupes israéliennes.

Mercredi, l'armée israélienne était intervenue à deux reprises, à l'intérieur du secteur de Beit Hanoun, dans le nord de la bande de Gaza, une zone dite « A », c'est-à-dire placée sous le contrôle total des Palestiniens en vertu des accords d'autonomie. Elle s'en était ensuite retirée. Ces deux incursions étaient consécutives au tir de quatre obus de mortiers contre le kibboutz Kfar Aza, en territoire israélien.

La découverte, en début de matinée, des corps de deux adolescents colons en Cisjordanie a suscité de très vives réactions. Les corps de

Yaakov Nathan Mandell, qui avait également la nationalité américaine, et Yossef Ishran, tous deux âgés de quatorze ans, avaient été retrouvés à l'aube dans une grotte, à proximité de la colonie juive de Teqoa, au sud-est de Bethléem, dans le sud de la Cisjordanie. Ils avaient été portés disparus mardi soir. Les deux adolescents, qui ont été enterrés en fin d'après-midi mercredi, en présence de plusieurs milliers de colons en colère, avaient apparemment été lapidés avant d'être poignardés.

« REGRETS »

Selon des informations circulant à Teqoa, les deux corps étaient dans un tel état que leur identification a entraîné un retard de deux heures des funérailles. « Ce meurtre effrayant marque une nouvelle escalade dans l'activité terroriste et la violence des Palestiniens dirigée contre la population civile (israélienne) innocente », a affirmé le bureau du premier ministre israélien, Ariel Sharon. M. Sharon « exige que l'Autorité palestinienne cesse immédiatement les activités terroristes, ainsi que les appels venant au meurtre contre des civils israéliens et les juifs lancés par ses médias », ajoute le texte. L'Autorité palestinienne a condamné ce double meurtre, affirmant qu'elle « n'accepte pas le meurtre d'enfants et de civils, qu'ils soient israéliens ou palestiniens ». Le porte-parole du département d'Etat américain, Richard Boucher, a dénoncé un « meurtre horrible et brutal (...), une tragédie », tout en se félicitant du fait que « l'Autorité palestinienne a exprimé ses regrets ».

Le double meurtre a été revendiqué dans un appel à l'Agence France-Presse par un interlocuteur se réclamant d'un groupe peu connu, le Hezbollah-Palestine, qui avait déjà revendiqué, la veille, l'assassinat d'un colon de la colonie d'Itamar, dans le nord de la Cisjordanie. Le correspondant a affirmé qu'il s'agissait d'une « vengeance »

après la mort, lundi, d'un bébé palestinien de quatre mois, Imane Hijou, tué lors d'un bombardement par l'armée israélienne, dans la bande de Gaza.

Les deux décès portent à 518 le nombre de tués depuis le début de la seconde Intifada, le 29 septembre : 426 Palestiniens, 78 Israéliens, 13 Arabes israéliens et un Allemand.

Dans le sud de la bande de Gaza, une jeune Palestinienne de vingt-deux ans, Aïda Ahmad, se trouvait dans un état critique et sa fille Rim, âgée de trois mois, dans un état stationnaire après avoir été touchées par des éclats d'obus de chars. Selon le général El Majaïda, elles ont été blessées lorsque l'armée israélienne a bombardé un poste de la sécurité dans le secteur de Rafah, près de la frontière égyptienne. L'armée a nié avoir tiré des obus de chars dans ce secteur, mais a admis qu'il y avait eu un échange de tirs. – (AFP.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Le Monde

Nord Sud EXPORT

LE FINANCEMENT PRIVÉ DE PROJETS

Pourquoi et comment y croire encore ?

JEUDI 17 MAI 2001

Nord Sud Export et Le Monde convient les hommes d'affaires à cette journée de travail avec les meilleurs experts français du financement de projets (en BOT ou autrement) afin d'examiner ensemble :

- L'évolution du financement privé de projets depuis dix ans, qui montre que, après un démarrage foudroyant entre 1992 et 1997, les financements sans recours ont souffert des crises de marché dans les pays émergents.
- L'interprétation qu'en offrent les principaux promoteurs français (Alstom, Suez, Vinci, etc.) et leurs banquiers (BNP-Paribas, CA-Indosuez, Crédit lyonnais, etc.) et les préconisations que les uns et les autres tirent de leur expérience dans les pays émergents et ailleurs.
- Les choix qui s'imposent en matière de co-investissement (avec la SFI) ou/et de couverture publique de type Coface ou MIGA ou du marché privé de l'assurance, ainsi qu'en matière de banques-conseils et/ou arrangeur, d'avocats et d'agences de notation.

Une discussion approfondie et tout à fait privilégiée pour faire les bons choix

Programme, renseignements et inscription auprès de : Christelle TORRES - Nathalie LEFEVRE

NORD SUD EXPORT

Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36

E-mail : nse@lemonde.fr

Ce séminaire « Entreprises » est une réunion payante

Le pape déplore la « terrible violence » au Proche-Orient

Le pape est rentré à Rome, mercredi soir 9 mai, après un voyage de six jours en Grèce, en Syrie et à Malte. Après le meurtre de deux adolescents juifs, il a déploré, à Malte, la « terrible violence » exercée contre de « jeunes innocents » et « intensifié sa prière pour la paix dans les pays de Jésus ». Lundi, à Kuneitra (Golan syrien), il avait appelé à prier pour le bébé palestinien tué à Gaza.

Dressant à Malte un bilan de ce 93^e voyage de Jean Paul II, Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du Vatican, a estimé « scandaleuses » les interprétations politiques données aux gestes ou « silences » du pape à Damas. Pour lui, le « miracle » de ce voyage restera sa rencontre, à Athènes, avec Mgr Christodoulos, chef de l'Eglise grecque, et la prière commune – que les orthodoxes jusqu'à présent interdisaient – improvisée entre les deux hommes à la nonciature apostolique. « Tout est ouvert désormais dans le dialogue avec les orthodoxes », a-t-il dit. – (Corresp.)

COMMERCE GESTION

Bac + 2 (DEUG, BTS, OUT.)
Bac + 3 (Lettres, Droit, E...)

Intégrez une GRANDE ÉCOLE

3 sessions avril

Concours d'admission externe

Contactez Marion Maury
8, rue de Lota - 75116 Paris

01 56 26 26 10
www.isg.fr

ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW-YORK - PARIS - TOKYO

TITRE ISG HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT • ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Nouvelle-Zélande réforme radicalement sa politique de défense et ses forces armées

Le gouvernement travailliste veut donner la priorité aux missions de maintien de la paix

Invoquant des impératifs budgétaires, le premier ministre néo-zélandais a annoncé, mardi 8 mai, une révision radicale de la stratégie de

défense du pays. La capacité de combat de ses forces aériennes est annihilée, au profit d'équipements nécessaires aux missions de maintien

de la paix. Pour compenser le retrait de son allié, l'Australie est conduite à augmenter ses dépenses militaires.

SYDNEY

de notre correspondant

Le premier ministre néo-zélandais, Helen Clark, a annoncé, mardi 8 mai, une réforme radicale de sa politique de défense. Ce programme, qui a pour objectif de spécialiser les forces armées dans les missions de maintien de la paix, va réduire à néant la capacité de combat des forces aériennes et diminuer de manière drastique la flotte de la marine nationale.

Le projet du gouvernement travailliste prévoit la destruction des dix-sept avions de chasse Skyhawk de son armée de l'air. Ces appareils, construits dans les années 70, étaient très coûteux à entretenir. Leur remplacement devenait urgent, mais « la Nouvelle-Zélande n'a pas les moyens financiers de s'offrir des avions de combat modernes avec les armements nécessaires pour les équiper », a expliqué Helen Clark. Dans la marine, le transport d'assaut Charles Upham sera bientôt vendu et la commande d'un nouveau navire a été annulée. La réforme a déclenché un tollé dans l'opposition parlementaire.

« Il n'est pas exagéré de dire que des soldats néo-zélandais pourraient payer de leur vie la décision travailliste, réagit Max Bradford, porte-parole du Parti national pour les questions de défense. Envoyer des troupes dans une zone dangereuse sans couverture aérienne revient à réduire ces soldats à de la chair à canon. » Cette opinion est critiquée par de nombreux analystes qui rappellent que les Skyhawk sont des appareils anciens peu adaptés au combat moderne.

Pour mieux équiper l'ensemble de son armée, la Nouvelle-Zélande devait augmenter sensiblement le budget du ministère de la défense. « Mais, depuis dix ans, les gouvernements, toutes tendances confondues, qui se sont succédé à Wellington ont refusé de donner plus d'argent à leurs forces armées, rappelle le Dr Ron Huiskens, professeur à l'Université nationale australienne de Canberra. En dépensant seulement 1 % de son produit national brut dans sa défense, soit près de deux fois moins que l'Australie, la Nouvelle-Zélande ne se donne pas

les moyens financiers de posséder à la fois une force aérienne, une armée de terre et une marine. Elle doit faire des choix. » Helen Clark partage cette opinion et explique que la nouvelle stratégie du pays consiste à « avoir une politique de défense concentrée sur ce que nous faisons le mieux, et non pas de maintenir une armée généraliste qui manque de ressources financières ».

BLINDÉS LÉGERS

La volonté du premier ministre est de donner aux soldats les équipements nécessaires aux missions de maintien de la paix. Les blindés légers de transport de troupe M. 113, construits dans les années 60, vont être remplacés par 105 LAV-25 III fabriqués au Canada. Les avions de reconnaissance Orion vont, pour leur part, être équipés de nouveaux systèmes de navigation et une étude va être menée concernant la substitution des hélicoptères de l'armée de l'air et des avions de transport Hercules. Ce programme représente un investissement de 6,35 milliards de francs (960 millions d'euros) pour

la prochaine décennie. Helen Clark estime que cette réforme ne va pas altérer ses relations bilatérales avec l'Australie. « Cela n'a pas de sens de penser que [ce programme] va nous éloigner de l'Australie », juge-t-elle.

Son homologue australien, John Howard, semble d'accord, mais il avoue que la décision néo-zélandaise pourrait avoir des conséquences pour son pays. Les deux voisins avaient en effet coutume d'unir leurs forces pour des missions de grande ampleur, comme lors de la mission des Nations unies au Timor-Oriental.

Pour pallier l'absence de son allié, notamment dans le domaine aérien, Canberra s'est déjà engagé à augmenter ses dépenses militaires de près de 91 milliards de francs (13,9 milliards d'euros) dans les dix prochaines années. Son armée de l'air pourrait également embaucher des pilotes néo-zélandais, la Royal Australian Air Force manquant cruellement de personnel.

Frédéric Therin

Washington défend son bouclier antimissile

Des émissaires du président américain George W. Bush plaident dans plusieurs pays en faveur du programme MD

LES ÉTATS-UNIS mènent une offensive diplomatique-militaire pour tenter de convaincre leurs alliés du bien-fondé de leur projet de défense antimissile (MD). Des envoyés spéciaux du département d'Etat et du Pentagone se sont déjà rendus, mardi 8 et mercredi 9 mai, dans plusieurs pays en Europe (notamment en Grande-Bretagne, en France, aux Pays-Bas et au Danemark), au siège de l'OTAN en Belgique et en Asie (principalement en Corée du Sud et au Japon). Avant la fin de la semaine, des émissaires américains sont attendus en Allemagne et en Russie.

A Paris, la délégation conduite par le secrétaire adjoint américain à la défense, Paul Wolfowitz, a été reçue par le conseiller diplomatique du chef de l'Etat, Jean-Marc Rochereau de la Sablière, et par le directeur politique au ministère des affaires étrangères, Gérard Errera.

A l'issue de ces entretiens, le porte-parole du Quai d'Orsay a expliqué que les « interrogations » de la France « sont connues » et qu'elles

ont été rappelées aux Américains. « Nous avons surtout écouté, a-t-il dit, les arguments américains, et nous attendons des réponses à nos questions. »

Pour sa part, M. Wolfowitz a déclaré qu'« aucune décision n'a été prise » par Washington et qu'il allait « rendre compte » des entretiens à George W. Bush. « Il ne s'agit pas, a-t-il dit, de vouloir protéger les Etats-Unis et personne d'autre. Il est même de l'intérêt des Américains que la Russie ne soit pas exposée à des attaques limitées de missiles. »

Il semble que le Pentagone, qui n'a pas encore choisi les modalités du déploiement d'un bouclier antimissile et qui veut multiplier ce genre de consultations jusqu'à la fin de 2001, est embarrassé du fait que nombre des alliés de Washington lui demandent de ne pas dénoncer le traité ABM (antiballistic missile) en date de 1972. Ce texte interdit notamment de développer, tester ou déployer tout ou partie d'une arme antimissile.

Jacques Isnard

Hubert Védrine conteste le projet européen de Gerhard Schröder

BERLIN. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a rejeté, mercredi 9 mai à Berlin, la proposition du chancelier Gerhard Schröder de transformer la Commission en véritable gouvernement européen et de réduire le conseil des ministres de l'Union à une deuxième chambre du Parlement européen. Une telle répartition des pouvoirs « romprait nettement l'équilibre au détriment du Conseil [des ministres] et des Etats membres », a déclaré M. Védrine devant la commission parlementaire allemande sur l'Europe, plaçant pour le « maintien de l'équilibre » actuel entre les instances européennes.

« Le Conseil doit continuer à jouer un rôle important », a déclaré M. Védrine. « En l'absence de cet élément, il n'y aura pas de consensus. Nous ne pourrions pas donner notre accord », a ajouté le ministre. « Dans mon pays, on ne considère pas que les gouvernements ne soient pas démocratiques. Quand vous parlez de renforcer la démocratie, vous ne parlez que du Parlement. Les décisions prises en Europe depuis cinquante ans ont été prises par des gouvernements démocratiques. Cela a été des décisions intergouvernementales historiques, qui ont fait l'Europe », a expliqué M. Védrine pour défendre le caractère démocratique du conseil. - (AFP.)

Les Etats-Unis vont reprendre les pourparlers avec la Corée du Nord

SÉOUL. Washington s'apprête à reprendre les pourparlers avec Pyongyang, alors que s'achève l'examen par l'administration américaine de sa politique à l'égard du régime communiste, a annoncé, mercredi 9 mai à Séoul, le secrétaire d'Etat adjoint américain Richard Armitage. « Actuellement, nous n'avons aucun sujet de discussion avec la Corée du Nord », a déclaré M. Armitage à l'issue d'une rencontre avec le ministre sud-coréen des affaires étrangères. « Mais je suppose que nous le ferons [parler avec la Corée du Nord] dans un avenir proche », a-t-il ajouté.

Si M. Armitage n'a pas daté la reprise du processus des négociations, il a indiqué qu'elle surviendrait après l'achèvement du réexamen de la politique américaine envers Pyongyang, décidé par le président Bush. « La redéfinition de notre politique à l'égard de la Corée du Nord sera achevée dans un avenir très proche », a-t-il ajouté, en évoquant une durée de « quelques semaines ». Séoul a salué aussitôt cette déclaration en la présentant comme un signal donné par les Etats-Unis en faveur de la politique de rapprochement entre les deux Corées. - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ SYRIE : l'association des Fils et filles des déportés juifs de France, que préside l'avocat Serge Klarsfeld, a appelé, mercredi 9 mai, dans un communiqué, au report de la visite en France du président syrien Bachar El Assad en raison de ses récentes déclarations mettant en cause violemment Israël et les juifs (Le Monde daté 6-7 mai). « La visite officielle en France du président syrien est prévue pour la fin juin. Nous demandons instamment son report en raison des odieuses déclarations antisémites de Bachar El Assad », précise le communiqué. - (AFP.)

■ ALGÉRIE : huit policiers ont été assassinés, mercredi 9 mai, par des islamistes armés à Tizirt une petite ville côtière à 120 kilomètres à l'est d'Alger, a annoncé la télévision d'Etat algérienne. Ces policiers appartenaient à la brigade mobile de la police judiciaire. Dans ce secteur de la Kabylie opère le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab, qui prétend ne s'attaquer qu'aux forces de sécurité, alors que le Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri s'attaque indifféremment aux forces de sécurité et aux civils. - (AFP.)

■ SOUDAN : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a suspendu ses vols humanitaires au sud-Soudan après l'attaque, mercredi 9 mai, de l'un de ses avions, au cours de laquelle un copilote danois a été tué. Tant le gouvernement de Khartoum que les forces rebelles de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) ont déclaré ne pas être responsables de l'attaque. - (AFP.)

■ UKRAINE : le corps décapité découvert en novembre, près de Kiev, est bien celui du journaliste Guéorgui Gongadze, selon les résultats d'une expertise médico-légale menée avec les Américains, a annoncé, mardi 8 mai, le parquet ukrainien. Guéorgui Gongadze, trente et un ans, directeur d'un quotidien d'opposition diffusé sur Internet, avait disparu le 16 septembre. L'affaire a provoqué une crise politique sans précédent en Ukraine où l'opposition a accusé le président Léonid Kouchma d'être impliqué dans la disparition du journaliste. - (AFP.)

eau de Cartier

Nouvelle eau de toilette pour elle, pour lui.

www.cartier.com - 01 42 18 43 85

GAUCHE Lionel Jospin a prononcé, jeudi 10 mai, en conclusion d'un colloque organisé par l'Institut François-Mitterrand, un discours dans lequel il a choisi de rendre hommage

à l'homme qui avait reconstruit la gauche dans les années 1970. Le premier ministre ne devait évoquer ni le passé de Mitterrand ni son exercice du pouvoir. ● LES COMMUNISTES

dénoncent la « dérive droite » du gouvernement de M. Jospin, auquel ils ne se sont pas engagés à participer jusqu'au bout, a rappelé Robert Hue mercredi. ● LA GAUCHE s'est

divisée, à l'Assemblée nationale, dans le débat sur le plan d'aide au retour à l'emploi et sur le fonds de réserve des retraites. Le PCF, les che-

venementistes et les Verts refusent le PARE (lire page 7). ● LES AMIS DE JACQUES CHIRAC s'approprient à fêter, vendredi,, le sixième anniversaire de son élection à la présidence de la République.

Lionel Jospin rend hommage au Mitterrand des années 1970

En conclusion d'un colloque consacré à l'homme du 10 mai, vingt ans après son élection à la présidence de la République, le premier ministre voulait expliquer sa propre adhésion à la démarche mitterrandienne de reconstruction et de rassemblement de la gauche

DANS L'HYDRE Mitterrand, vingt ans après, chacun choisit sa tête. Il y en a assez pour tout le monde, pour les feudataires, les fidèles, les lieutenants, les compagnons de route, les courtisans, les amis, les femmes, les ennemis, les confidentiels et pour... Lionel Jospin. Jeudi 10 mai, c'est son tour de prendre sa part de la commémoration, à l'occasion du colloque organisé à l'Assemblée nationale par l'Institut François-Mitterrand. Ce discours, il le prépare depuis une dizaine de jours. Il en a parlé avec quelques-uns, le directeur de son cabinet, Olivier Schrameck, son conseiller Aquilino Morelle ou encore le premier secrétaire du PS, François Hollande. Jusqu'au dernier moment, il a biffé, annoté, corrigé, griffonné, rajouté, retranché. « C'est aussi son histoire. Un retour sur lui-même et sur ses choix », observe un conseiller.

Dans François Mitterrand, M. Jospin a déjà fait publiquement le tri, en revendiquant son fameux « droit d'inventaire » sur les deux septennats. Il n'y reviendra donc pas. Mais, implicitement, il fait un nouveau choix dans la longue biographie mitterrandienne. C'est en effet à une période très particulière de son histoire que le premier ministre a décidé de limiter son propos: 1971-1981. Avant, il y a eu le Mit-

terrand de Vichy, de la Résistance, de l'Algérie, de l'Observatoire et de la Convention des institutions républicaines. Après, il y a eu le président de la République, ses grands et ses dérivés. Entre les deux, il y a, pour M. Jospin, cette tranche de vie incontestable, ce temps politique sans tâches, qui va de la construction du Parti socialiste à la victoire de 1981. C'est cette décennie que le premier ministre veut faire sienne et dont il revendique aujourd'hui pleinement l'héritage. Dans l'hydre Mitterrand, il retient la tête du stratège politique.

Dans son livre *L'Invention du possible* (Flammarion, 1991), M. Jospin distinguait trois phases dans l'histoire du PS: « l'affirmation, la révision, l'immobilisation ». La première, celle qui justement va de 1971 à 1981, « est presque entièrement positive ». « Dans le champ où végétait [la SFIO], se développait un parti, petit encore, hétéroclite dans ses composantes, mais vivant, débattant, réveillant des énergies, conquérant des couches nouvelles et croquant à belles dents un espace plus grand », écrivait M. Jospin. C'est ce « petit parti » né à Epinay qu'il va lui-même rejoindre après avoir décliné l'offre de Pierre Joxe d'adhérer à la Convention des institutions républicaines. Derrière ce choix, dont il se

prévoit aujourd'hui, le premier ministre adresse un message précis: ce n'est pas à un homme, fût-il François Mitterrand, qu'il a adhéré, mais à une stratégie politique, à un leader qui « n'avait jusque-là jamais milité que dans de petites formations politiques » et qui va être capable de « rassembler les socialistes ».

Ce message en dissimule à peine un autre. Au moment où le premier ministre s'intéresse de très près au contenu des biographies qui se préparent sur lui et de ce qu'elles pourraient révéler sur la véricité de son passé trotskiste (*Le Monde* du 27 avril), M. Jospin trouve dans

l'apologie de cette période de construction de la gauche une nouvelle occasion de justifier ses choix. Toujours dans *L'Invention du possible*, il écrivait à propos des futurs militants, élus et cadres du PS que nombre d'entre eux étaient « dans l'attente: certains étaient à la SFIO, d'autres au PSU ou dans de petits groupes (...); certains avaient été au PC, d'autres dans des groupes gauchistes, d'autres encore avaient été syndicalistes ou combattants anonymes des luttes de la gauche (...). Vétérans ou néophytes, ils avaient besoin d'une cause, d'un cadre, d'un leader pour agir ». A tous ceux qui enquê-

tent sur son passé, à tous ceux que des révélations sur ce passé pourraient intéresser, le premier ministre adresse d'avance un message: comme pour Mitterrand, l'important est moins de savoir d'où il vient que de retenir ce qu'il a fait en cette période décisive qui a permis la reconstruction puis, donc, la victoire de la gauche.

CANDIDATS D'HIER ET DE DEMAIN

M. Jospin sait aussi que tout, dans le discours qu'il devait prononcer ce jeudi, sera disséqué à l'aune de la future campagne présidentielle. Dans son entourage, on se récrie: il s'agit de la participation d'un grand témoin de cette période à un colloque et de rien d'autre. D'ailleurs, indique-t-on, la comparaison serait totalement déplacée entre ces années 1971-1981 et aujourd'hui. Il n'empêche qu'en insistant sur ce temps qui a été celui de la conquête du pouvoir le premier ministre suscitera de lui-même des parallèles. L'importance stratégique de l'union de la gauche pendant cette période ne manquera pas d'être traduite en termes contemporains sur la nécessité de la gauche plurielle. L'évocation du long travail collectif qui a abouti aux « 110 propositions » sera, elle aussi, entendue par tous ceux qui, aujourd'hui, au PS et

ailleurs, ont été chargés de réfléchir au projet pour 2002. Enfin, les qualités d'écoute prêtées par M. Jospin à François Mitterrand, qui a su au lendemain de mai 1968 entendre les nouveaux débats de société – la redéfinition du syndicalisme, l'émergence du féminisme, du régionalisme –, seront elles aussi destinées à entretenir un parallèle implicite entre le candidat à l'élection présidentielle d'aujourd'hui et le potentiel candidat à celle de demain.

A Grenoble, au congrès du Parti socialiste, le premier ministre s'était déjà autoproclamé seul vrai héritier politique de François Mitterrand. « Qui sert le mieux l'idée socialiste et peut-être même une certaine fidélité mitterrandienne que ceux qui ont été capables de reconstruire? », s'était-il interrogé. Si victoire il y a eu en 1981, a coutume de dire M. Jospin, c'est grâce « à la détermination d'un homme, qui avait élaboré une stratégie politique, avec un parti renoué, un projet collectif à l'écoute d'une société en mouvement ». Ce n'est donc pas un hasard, ce n'est pas un malentendu ou le fruit d'une campagne habile. En filigrane, M. Jospin cherche à opposer deux hommes, deux candidats, bien contemporains, cette fois.

Pascale Robert-Diard

La fête à la Bastille, vingt ans après

Avec le soutien du Parti socialiste et de SOS-Racisme, l'Institut François-Mitterrand (IFM) et l'Association des amis de l'IFM organisent une fête à la Bastille, jeudi 10 mai, qui rappellera celle organisée au même endroit le 10 mai 1981. Le public sera accueilli à partir de 20 heures. Des groupes musicaux se produiront sur deux scènes placées devant l'Opéra Bastille et autour de la colonne de Juillet. A partir de 21 h 15, un concert réunira de nombreux artistes: Zouk Machine, Manu Dibango, Femmouze T, Cheb Mami, Lio et Tri Yann. A 22 heures, un dispositif scénique fera apparaître le portrait de François Mitterrand tel qu'il avait été révélé le 10 mai 1981 sur les écrans de télévision. La place se transformera en écran géant à 360 degrés avec projection d'images géantes. Six courts métrages réalisés par Patrick Jeudy et produits par Serge Moati retraceront l'action de l'ancien président, avant un final pyrotechnique autour de la colonne. La soirée sera présentée par Gérard Miller et Didier Varaut.

Les députés hésitent entre tourner la page ou la réécrire

LES DÉPUTÉS sont parfois déroutants. Mercredi 9 mai, veille du vingtième anniversaire de la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle, les élus socialistes ne se sont pas attardés dans la salle des Quatre-Colonnes du Palais-Bourbon pour prononcer l'éloge de l'ancien président de la République. Comme si, à force d'avoir laissé « du temps au temps », l'heure était venue de tourner définitivement la page.

A chacun ses préoccupations. Jean-Pierre Chevènement prenait plaisir à expliquer à une journaliste la signification du terme « oxymore », qu'il affectionne pour s'opposer à la « féderation d'Etats-nations ». « Deux mots contradictoires », expose M. Chevènement. C'est comme si je me permettais à votre égard une douce violence. Bon, tout ça, c'est pour les linguistes !

Ancien ministre de la culture et de la communication (1986-1988),

puis de la défense (1993-1995), François Léotard conserve le souvenir d'« un homme très complexe, qui ambitionnait de réécrire son histoire ». « Il était hors de son époque en paraissant cultiver la nostalgie de Léon Blum ou de Jean Jaurès. Son opacité et ses liaisons dangereuses avec Bousquet ont offensé beaucoup de monde. Au final, François Mitterrand ne mérite ni les louanges démesurées, ni l'opprobre, entendus ces dernières semaines. » Jeudi, M. Léotard devait être dans sa circonscription du Var, loin des festivités socialistes. « Je prépare un autre anniversaire, celui de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, le 19 mai », glisse le député UDF dans un sourire.

A l'évocation du nom de Mitterrand, Patrick Devedjian manque de s'étrangler. Le conseiller politique du RPR agite les bras, transforme le lieu en prétoire, évoque « une célébration fétichiste, alors que le passé n'en finit pas de

remonter à la surface avec son cortège de soupçons. » Le député des Hauts-de-Seine dresse le réquisitoire: « On a prêté à Mitterrand des faiblesses sous Vichy, et voilà qu'avec la confession du général Aussaresses il aurait couvert la pratique de la torture en Algérie ! » Moins théâtral, M. Devedjian parle de ce « jour funeste » du 10 mai 1981. « Je n'en garde pas un souvenir ébloui. J'espérais que l'expérience ne durerait pas au-delà de la législature. Mitterrand aurait pu partir en 1986 après le succès de la droite aux législatives, mais il a préféré s'initier à la cohabitation. »

« TU T'EN MORDRAS LES DOIGTS »

Yves Cochet prend place parmi les « déçus du mitterrandisme ». Le député (Verts) du Val-d'Oise retient des deux septennats « quelques mesures symboliques, dont l'abolition de la peine de mort », et beaucoup de regrets. « François Mitterrand avait promis de transfor-

mer le monde et de changer la vie, mais rien ne s'est réalisé, juge-t-il. Comme Lionel Jospin, je m'autorise un droit d'inventaire. Je crois qu'il faut expliquer aux jeunes la portée symbolique du 10 mai 1981 et les convaincre qu'il n'est pas utopique de passer du rêve à la réalité. »

Maxime Gremetz fait de l'histoire. « En fait, dit le député communiste, c'est nous qui avons fait Mitterrand. En 1965, nous avions proposé aux socialistes une candidature unique. Guy Mollet a suggéré à notre secrétaire général, Waldeck Rochet, le nom de Daniel Mayer, qui a été refusé. Rochet ne voulait pas d'un candidat socialiste qui aurait bénéficié du soutien de l'appareil. Du coup, Mitterrand, qui n'était nulle part, a bénéficié de l'investiture. Mollet a dit à Rochet: "Tu t'en mordras les doigts." Il avait raison. »

Elie Barth

Robert Hue dénonce la « dérive droite » du gouvernement

LA GAUCHE PLURIELLE est en longue maladie. Jean-Pierre Chevènement n'en veut plus, et Robert Hue s'est demandé, mercredi 9 mai, sur Europe 1, s'il fallait réunir le sommet que Lionel Jospin a proposé aux chefs de file de la majorité, fin juin, après les avoir reçus. Le même jour, les députés communistes ont voté contre la traduction législative du PARE pour les chômeurs (lire page 7).

« Je demande que, d'abord, on commence à appliquer les dispositions du premier sommet », a dit le secrétaire national du PCF, jouant le bon sens. « Une partie de l'échec électoral de la gauche aux municipales, tient au fait que les engagements pris en commun n'ont pas été tenus », a-t-il fait valoir. Il a ajouté qu'il imagine mal un nouveau sommet « si, effectivement, les éléments du premier ne sont pas appliqués ».

Le précédent sommet formel de la gauche, le 7 novembre 2000, demandé par M. Hue, avait établi la liste des mesures sur lesquelles les cinq partis de la majorité étaient d'accord et énuméré, pour mémoire, leurs divergences. De fait, les demandes ne sont pas toutes satisfaites, même si certaines d'entre elles ont pour échéance au calendrier la fin juin. Dénonçant de nouveau une « dérive droite », comme il l'avait fait sur France 2 le 6 mai, le numéro un du PCF estime que le bilan du gouvernement Jospin, dans lequel son parti compte quatre ministres, « pourrait être bien meilleur ». Il a réclamé « dans la toute prochaine période des mesures pour redonner confiance » et pré-

venu que la participation du PCF au gouvernement d'ici à la fin de la législature « dépendra de l'évolution de la majorité plurielle et des choix faits par le gouvernement ». « Le Parti communiste ne va pas se ficeler les mains comme ça sans avoir des assurances », a ajouté M. Hue.

Fallait-il voir dans la menace de démission de Marie-George Buffet, à propos du dopage et de la candidature de Paris aux Jeux olympiques (*Le Monde* du 8 mai), un premier avertissement? La Place du Colonel-Fabien assure le contraire. Le ministre de la jeunesse et des sports a simplement réagi au fait que, pour la première fois, on lui demandait de renoncer à des éléments essentiels dans un dossier auquel elle tient.

UN HORIZON DÉPASSABLE

Le conseil national du PCF réuni les 31 mars et 1^{er} avril avait toutefois pris ses distances: « Nous ne considérons pas la gauche plurielle comme notre horizon politique », disait le document final. Il ne faut rien voir de plus que cette déclaration dans les propos de M. Hue ces derniers jours, souligne-t-on à la direction du parti, où, par ailleurs, on se félicite que le porte-parole du PS, Vincent Peillon, ait immédiatement réagi à l'expression « dérives droitières ». « Cela ne fait pas plaisir au PS, tant mieux! Nous tenons à l'appartenance gouvernementale, mais ce n'est pas non plus une obsession », indique Michel Maso, directeur du cabinet de M. Hue.

Il ne fait aucun doute que le visage fermé de ce dernier, après son entretien avec M. Jospin, indiquait qu'il n'avait pas reçu les « assurances » de changement de cap qu'il cherchait. « Si l'on ne peut pas sortir des clous que nous fixe la construction européenne, c'est vrai que c'est une divergence forte », précise M. Maso. Quant à la présidentielle, elle préoccupe autant le PCF, sinon plus que les autres partis. M^{me} Buffet ou M. Hue? Place du Colonel-Fabien, on entend prononcer le nom de l'un ou de l'autre, et parfois même celui de Jean-Claude Gaysso.

Béatrice Gurrey

Les chiraquiens s'appêtent à fêter « l'autre » anniversaire

ÉVIDEMMENT, en cette période où la France se remémore le 10 mai 1981, cette célébration-là a des allures plus modestes. « C'est un peu "l'autre" anniversaire », disent les chiraquiens, mais, à un an de l'élection présidentielle, ceux qui fêtent la sixième année du mandat de Jacques Chirac ont bien le sentiment que leur célébration doit avoir cette année des allures de mobilisation générale.

Obligés de reporter leur fête, pour cause de pont du 8 mai, les chiraquiens ont donc décidé de fêter le 7 mai 1995... le 11 mai. Vendredi, quatre-vingt-dix dîners ou buffets dansants sont organisés dans toute la France à l'initiative de l'Association des amis de Jacques Chirac, et la manifestation est en passe de devenir l'endroit le plus couru si l'on est de droite et convaincu que la réélection du président est toujours possible. Près de soixante-cinq mille personnes sont attendues, et l'association présidée par Bernard Pons assure que jamais autant d'élus n'avaient manifesté leur désir d'en être.

Dans la capitale, où la fête est organisée au Musée des Arts forains, l'ensemble des élus de droite du Conseil de Paris a été invité à venir partager barbes à papa et pommes d'amour – Jean Tiberi, toujours président d'honneur de l'association dans la capitale, et Philippe Séguin compris. A Caen, et Orléans et dans toutes les villes gagnées en mars par des candidats du RPR, les nouveaux maires devraient arriver avec une bonne partie de leurs conseils municipaux. Chaque membre de l'UDF ou de DL qui se joindra aux convives sera remarqué. Enfin, à la Réunion, où le chef de l'Etat est attendu le 16 mai, on a reporté les festivités au 17 où un méga-pique-nique organisé à Tampon devrait recevoir la visite de l'idole en personne.

UN BAROMÈTRE ANNUEL

Ces dîners ne sont pourtant pas si anecdotiques qu'il y paraît. Car c'est aussi à l'enthousiasme des convives que se mesure publiquement, chaque année, la capacité de M. Chirac

à convaincre ses amis et alliés qu'il peut encore les amener à la victoire. Après la défaite de la droite en 1997, les dîners avaient ainsi été désertés par les élus. « Moi, c'est à partir de ce moment-là que j'y ai été invité », raconte en souriant Patrick Devedjian qui, deux ans auparavant, avait choisi de soutenir Edouard Balladur. Depuis, M. Pons multiplie les efforts pour réconcilier les adversaires d'hier.

Les jeunes du RPR, qui s'appellent la « génération Chirac », ont fait leur fête à part, vendredi 4 mai, aux Planches, une boîte de nuit à trois pas du palais présidentiel. A l'Elysée, en revanche, « on ne fait rien. Pas de champagne, pas de cadeau, rien », assure un conseiller. « Ce n'est pas le genre de la maison de s'autocélébrer », a toujours dit Claude Chirac. En fait, il semble que l'on ait fêté une seule fois cet anniversaire à l'Elysée, le 7 mai 1996. Ensuite, il y a eu la dissolution, puis la cohabitation. Et les anniversaires ont été plus discrètement rappelés.

Raphaëlle Bacqué



L'adoption du PARE à l'Assemblée sème la zizanie à gauche

TOUTE LA GENÈSE du PARE y est passée. Neuf heures durant, Elisabeth Guigou, soutenue par les députés socialistes, a retracé les différents épisodes du Plan d'aide au retour à l'emploi, signé par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC, pour tenter d'obtenir des partenaires de la majorité, sinon un vote favorable, du moins une abstention bienveillante. Rude tâche. A peine la ministre de l'emploi et de la solidarité avait-elle ouvert les débats sur le projet de loi portant diverses mesures sociales, culturelles et éducatives, mercredi 9 mai à l'Assemblée nationale, qu'un militant d'AC ! a jeté, du haut du balcon réservé au public, une flopée de tracts dénonçant le projet. « Voilà les chômeurs ! », s'est-il écrit avant d'être expulsé par les huissiers.

Dehors, quelque 200 manifestants, répondant à l'appel des associations de chômeurs AC !, Apeis et MNCP, ont fustigé la nouvelle convention d'assurance-chômage. Dedans, les députés du Parti radical de gauche (PRG), du PCF et des Verts ont fait de même, sous les yeux attentifs et discrets de représentants de l'ANPE, de l'Unedic et même de la Fédération française des sociétés d'assurances, présidée par le numéro deux du Medef, Denis Kessler. Le PARE, décrit comme « carrément mauvais » par Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir), « n'assure qu'une couverture insuffisante aux chômeurs qui risquent d'être contraints de se brader, c'est-à-dire à accepter des salaires inférieurs à leur rémunération antérieure », a déploré Chantal Robin-Rodrigo (PRG, Hautes-Pyrénées). « Le Medef vous écoute, il est parfaitement satisfait », a souligné de son côté Maxime Gremetz (PCF, Somme) en dénonçant la « philosophie antisociale » du projet.

A l'exception du PS, les orateurs de la gauche ont rappelé les recours juridiques déposés par des syndicats contre le PARE, dénoncé les « risques », la « culpabilisation » des chômeurs induite selon eux par la réforme, et les contraintes qui en découleraient. Ce chapitre étant vécu comme une « question identitaire » par les communistes, ils ont affiché leur intention de voter contre tout le projet de loi, même si celui-ci contient, aussi, des mesures éducatives présentées par la ministre des sports, Marie-Georges Buffet. Les Verts ont menacé de s'abstenir.

IRONIE À DROITE

Favorable à l'accord signé entre le patronat et trois syndicats, la droite n'a pas perdu une miette de ces « déchirements ». « J'ai quelques scrupules à intervenir dans un débat interne à la majorité. Il y a sans doute une difficulté à se faire confiance mutuellement », a ironisé François Goulard (DL, Morbihan). Estimant que « sur cette question au caractère social aussi essentiel, la majorité a bien éclaté », Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) s'est même payé le luxe de « tendre une perche » au gouvernement, en lui proposant une autre majorité PS-RPR-DL-UDF...

Tour à tour, M^{me} Guigou, les socialistes Jean Le Garrec et Alfred Recours, respectivement président de la commission des affaires sociales et rapporteur du texte, ont donc concentré leurs réponses sur leurs alliés. « Vous confondez deux versions. La convention que vous dénoncez est celle de juin 2000 que le gouvernement n'avait pas agréée », ont-ils martelé. « Rien ne rend le PARE obligatoire, rien ne sera changé en

matière de contrôle, de sanctions ou de critères d'attribution des allocations », a répété M^{me} Guigou. « Nous avons formellement vérifié, plume à la main » les nouveaux formulaires d'inscription, a-t-elle ajouté. De versions comparées en explications sur le code du travail, rebaptisé « Le Petit livre rouge » par M. Gremetz, les arguments ont fini par ébranler les deux représentants des Verts et du PRG qui ont jeté le gant et quitté la séance avant la fin des débats.

Ne sont plus restés que les communistes. « Nous n'aurions rien compris alors ? Je rappelle qu'il y a eu des élections. Prenons bien garde de dire que c'est parce que les gens n'ont rien compris », a lancé Muguette Jacquaint (PCF, Seine-Saint-Denis), reprenant le thème développé quelques heures plus tôt en tête-à-tête, à l'heure du déjeuner, par M. Gremetz à la ministre de l'emploi. « Je lui ai parlé "politique" », déclarait-il peu après dans les couloirs.

« Sécu » : la commission des comptes reportée

La commission des comptes de la Sécurité sociale, prévue initialement le 17 mai, est reportée au 7 juin, une semaine avant la date limite pour la tenue de cette réunion. Le gouvernement, qui en a averti mercredi 9 mai les partenaires sociaux, se donne ainsi un délai supplémentaire bien utile. La question du financement des 35 heures n'est en effet toujours pas réglée. En 2000 et 2001, les recettes n'ont pas été suffisantes pour couvrir les dépenses des allègements de charges sociales des entreprises réduisant le temps de travail, et la question de leur financement reste sans réponse. Bercy estime que la plus grande partie du déficit devrait être prise en charge par la Sécurité sociale et milite pour l'abandon du Forec, le fonds de financement spécialement prévu mais toujours pas constitué. En tout état de cause, une modification de la loi sur les 35 heures, qui prévoyait un équilibre des comptes du Forec, s'impose.

Vers minuit, le PARE a fini par être adopté par 29 députés, socialistes et de droite réunis contre 4 voix, celles des communistes.

La discussion s'est alors poursuivie sur la création du fonds de réserve des retraites avec, cette fois, une droite hostile partie à la bataille pour dénoncer « l'hypocrisie » et « l'immobilisme » du gouvernement sur ce dossier. Jeudi matin, les communistes et la droite ont voté contre. Bref, c'est avec une majorité quasi réduite aux seuls députés PS que le gouvernement espérait faire adopter en première lecture ce projet de loi fourre-tout. La seule bonne nouvelle est venue de la couverture maladie universelle. Mercredi, sollicitée avec insistance par Odette Grzegorzulka (PS, Aisne), M^{me} Guigou a en effet annoncé le maintien dans le dispositif CMU, « à titre transitoire », des bénéficiaires qui ont plus de 3 600 francs de revenus mensuels et qui auraient dû en être exclus à partir du 1^{er} juillet. Et ce, a précisé la ministre, « dans l'attente d'un dispositif complémentaire pérenne qui pourrait intervenir au 1^{er} janvier 2002 ».

Isabelle Mandraud

La droite se prépare à voter majoritairement contre le projet du gouvernement sur la Corse

L'UDF demande au président de la République d'organiser un référendum

Le projet de loi sur la Corse, dont l'examen commence mardi 15 mai à l'Assemblée nationale, devrait être rejeté par une majorité de députés

de droite. François Fillon (RPR) va déposer trois amendements, dont l'un prévoit d'étendre la dévolution des pouvoirs accordés à la Corse à

toutes les régions. Pierre Méhaignerie (UDF) et Nicolas Sarkozy (RPR) demandent à l'opposition d'éviter toute politique partisane sur la Corse.

L'INTERGROUPE de l'opposition, réuni, mercredi 9 mai, pour la troisième fois, sur le statut de la Corse, a laissé en suspens l'annonce de sa décision, mais celle-ci ne fait plus guère de doute. Les députés RPR, UDF et DL devraient très majoritairement voter contre le projet du gouvernement. Ils attendent cependant de connaître la rédaction de l'article premier, consacré aux transferts des pouvoirs législatif et réglementaire, qui a été réservé. Les présidents des groupes UDF et DL de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy et Jean-François Mattei, ont d'ailleurs jugé, l'un et l'autre, « scandaleux » de ne pas connaître la rédaction de cet article, considéré comme essentiel, quelques jours seulement avant le début de l'examen du projet de loi, prévu pour le mardi 15 mai.

François Fillon, porte-parole du groupe RPR, défendra l'exception d'irrecevabilité, avant de soumettre « des amendements de main tendue au gouvernement ». Entre-

temps, l'UDF aura proposé une motion visant à demander au prési-

dent de la République de soumettre le projet à un référendum. Cette procédure, rarissime, se fonde sur l'article 11 de la Constitution, qui dispose que « le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux Assemblées (...), peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics ». Selon l'article 122 du règlement de l'Assemblée nationale, la motion doit être signée par un dixième au moins des députés et, en cas d'adoption, elle est immédiatement transmise au Sénat. Cette procédure de proposition référendaire à l'initiative des parlementaires n'a connu que deux précédents : en 1985, pour l'élection des députés à la proportionnelle, et en 1997, pour la réforme du code de la nationalité. Mais elle n'a jamais abouti, le président de la République restant libre, en dernier ressort, d'organiser ou non un référendum.

L'initiative de l'UDF a, du reste, commencé à susciter un certain nombre de réserves au sein même

de la droite. « C'est une astuce qui permet d'éviter de parler du fond », estime José Rossi, député (DL) et président de l'Assemblée de Corse. « Une astuce politique qui ne me paraît pas très responsable et qui nous engage pour l'avenir », précise M. Fillon. Nicolas Sarkozy, qui est intervenu assez longuement devant l'intergroupe pour appeler ses collègues à se garder de « toute politique partisane sur la Corse », estime qu'un référendum sur un tel sujet risquerait de provoquer une vaste « réaction d'humeur anti-Corses » chez une majorité de Français.

TROIS AMENDEMENTS

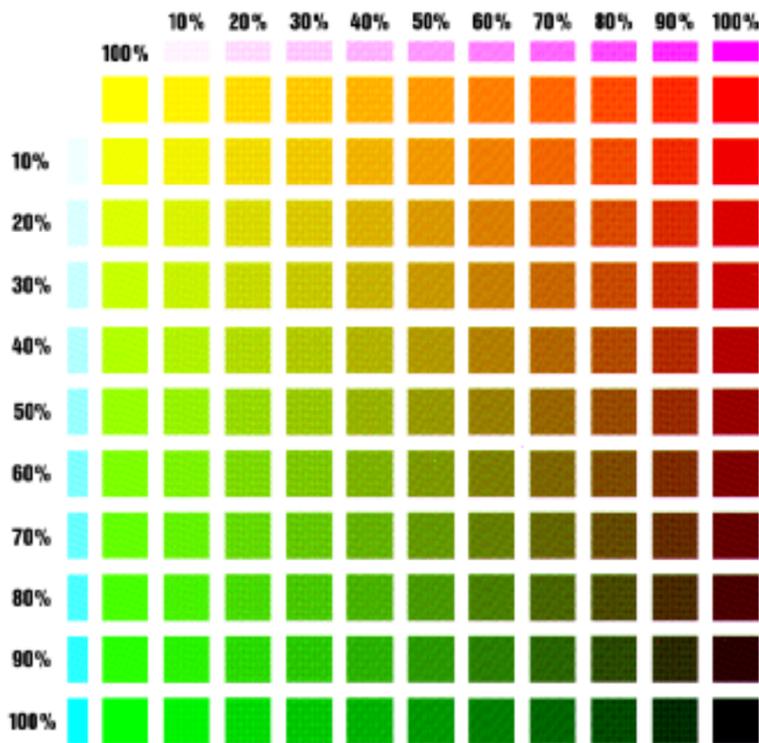
Auteur d'une proposition de loi sur le droit à l'expérimentation, Pierre Méhaignerie (UDF) met en garde les députés de droite contre une attitude de franche opposition au texte du gouvernement. « Dans la perspective d'un retour au pouvoir, il nous faut avancer des propositions alternatives », a affirmé le député d'Ille-et-Vilaine. « Sur un pareil sujet, soyons modestes », renchérit le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, qui a toutefois

demandé l'organisation d'un vote solennel.

En liaison étroite avec le président de la République, M. Fillon travaille donc à la rédaction de trois amendements principaux. Le premier vise à inscrire la deuxième étape de la dévolution du pouvoir d'adaptation législative dans le cadre d'une réforme globale de la décentralisation, qui concernerait donc toutes les régions et non la seule Corse. Le deuxième porte sur le contrôle par le Parlement des adaptations législatives retenues par l'Assemblée de Corse. Le troisième concerne l'apprentissage de la langue : celui-ci serait remplacé par « une initiation à la langue et à la culture corses dans les écoles maternelles et primaires » et, dans le secondaire, proposé comme option. Si les amendements sont rejetés par le gouvernement, alors l'opposition sera en situation de voter contre le projet et de saisir ensuite le Conseil constitutionnel.

Jean-Louis Saux

► www.lemonde.fr/corse



FIDELITY 2^e GÉNÉRATION PARCE QUE LA RICHESSE EST DANS LES MÉLANGES.

Fidelity Investissements SAS invente Fidelity 2^e Génération, composition innovatrice d'OPCVM investis à la fois dans les principaux secteurs d'activité et dans les plus grandes régions économiques mondiales. En multipliant les sources de performance, Fidelity 2^e Génération est une vraie réponse à ceux qui recherchent de plus grandes opportunités d'investissement et une diversification de leur portefeuille.

Fidelity 2^e Génération est un OPCVM de droit

français, géré à Paris. Il s'appuie sur l'expertise acquise depuis plus de 50 ans par Fidelity, n°1 mondial indépendant de gestion de fonds d'investissement.

Vous pouvez souscrire à Fidelity 2^e Génération auprès de votre conseiller financier ou de votre banque en lui communiquant le code Sicovam 214. Pour savoir comment souscrire et recevoir plus d'information, appelez :

du lundi au vendredi de 8h à 20h :

► N° Vert 0 800 90 69 59

www.fidelity.fr

Fidelity Investments

INVESTIR AVEC LE N°1 MONDIAL

Fidelity 2^e Génération est un OPCVM d'OPCVM classé actions internationales et un compartiment Fidelity Sicav agréé par la CCB le 22/03/2001. Toute souscription dans un compartiment de Fidelity Sicav doit se faire sur la base de la notice d'information actuellement en vigueur. La note d'information complète de la Sicav est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion Fidelity Investissements SAS, 17, Avenue George V - 75008 Paris, agréé par la COB sous le numéro GF 95 02 et du dépositaire BNP Paribas, 16 boulevard des Italiens - 75009 Paris. C013124

Le Sénat examine les pouvoirs des magistrats des chambres régionales des comptes

Leur carrière devrait enfin être revalorisée

DANS SON DISCOURS d'installation le 22 mars dernier, attirant l'attention du premier ministre, le nouveau président de la Cour des comptes, François Logerot, s'était fait l'écho du « *malaise persistant et regrettable* » au sein des chambres régionales des comptes (CRC) et avait « *vivement* » insisté pour que l'adoption du projet de loi réformant le statut des magistrats de la Cour et de ses petites sœurs « *ne soit plus différée* ». Son appel a fini par être entendu puisque, ce jeudi 10 mai, le Sénat devait en discuter en première lecture.

Adopté par les députés le 30 mars 2000, ce texte revalorise la carrière des magistrats financiers et renforce l'indépendance du corps. Alors qu'actuellement, avec une pyramide des âges vieillissante, l'avancement est devenu plus difficile à obtenir, le nombre de grades sera réduit de quatre à trois. La mobilité des magistrats sera accrue, avec obligation de changer tous les sept ans de régions. Aussi, afin de favoriser un recrutement diversifié, les possibilités d'accueil en détachement et d'intégration dans le corps seront élargies. Celui-ci sera ainsi accessible, au tour extérieur, aux agents des fonctions publiques hospitalières et territoriales notamment.

Le projet de loi vise aussi à mettre en place une gestion plus concertée du corps. Le conseil supérieur des CRC, qui gère les carrières, les mutations et fait office de conseil de discipline, comprendra davantage de magistrats des CRC. Il donnera son avis sur la nomination des présidents des CRC, qui continuent de dépendre du premier président de la Cour. Enfin, les liens entre la Cour des comptes et les CRC seront renforcés.

Au-delà de ces avancées statutaires, les députés avaient, en adoptant ce texte, saisi l'occasion de renforcer la procédure contradictoire dans les enquêtes des CRC et voté à cette fin deux articles additionnels. L'un donne deux mois aux élus pour adresser une réponse écrite aux lettres d'observation des chambres. L'autre rend obligatoire la publication de leur réponse en même temps que le rapport d'observation définitif des CRC.

C'est surtout sur ce volet qui renforce les droits de défense des élus que les sénateurs entendaient intervenir. Le 2 mai, la commission des lois du Sénat a en effet adopté une proposition consistant à apporter au projet de loi dix-neuf amendements tendant à réformer les conditions d'exercice des compétences des magistrats financiers locaux et les procédures applicables devant les chambres. Amendements qui reprennent ni plus ni moins intégralement une proposition de loi adoptée par le Sénat le 11 mai 2000 sur les CRC. Cette proposition, qui avait alors suscité la colère des magistrats, n'a jamais été présentée au Parlement. Mais le 23 mai, l'As-

semblée nationale devrait se prononcer en seconde lecture sur un projet de loi dont la seconde partie, fortement augmentée, sera en fait la proposition de loi sénatoriale.

S'ils souhaitent « *clarifier la mission de contrôle des chambres sur la gestion des collectivités* », les sénateurs, « *ne remettent pas en cause le fait que les transferts de compétences issues de la décentralisation aient pour contrepartie l'existence d'un contrôle financier* », tient à souligner le rapporteur du projet, Daniel Hoefel (UDF, Bas-Rhin). Les amendements sénatoriaux limitent toutefois sensiblement le champ d'action des CRC.

RÈGLE DE NON COMMUNICATION

Les sénateurs souhaitent ainsi que tous les destinataires des lettres d'observation provisoires puissent s'entretenir avec le magistrat rapporteur ou le président de la chambre régionale des comptes, et que ces pièces bénéficient la règle de non communication en vigueur pour les mêmes documents de la Cour des comptes. Les CRC ne pourraient plus également publier leurs lettres d'observation définitives durant les six mois précédant toute élection. Désormais, ces rapports pourront être déferés devant le Conseil d'Etat. Enfin, un élu déclaré gestionnaire de fait (délit qui consiste à être à la fois ordonnateur et comptable d'une décision publique) ne sera plus sanctionné par une inéligibilité automatique. Et le délai de prescription de la gestion de fait sera ramené de trente à cinq ans.

L'ensemble de ces dispositions devrait être adopté par les sénateurs sans trop de difficulté. Il y a un an, tous, à l'exception des communistes, avaient voté la proposition de loi.

Laetitia Van Eeckhout

Philippe Douste-Blazy veut faire de Toulouse un « laboratoire de la démocratie de proximité »

Le nouveau maire cherche à rapprocher la politique des élus des préoccupations de la population

Philippe Douste-Blazy fait sa priorité de l'établissement de nouveaux rapports avec ses administrés. Reprenant le thème de campagne de la liste

Motivé-e-s, le maire de Toulouse veut se montrer « capable de répondre à un débat national fondamental à partir du terrain ». La ville sera

découpée en une quinzaine de quartiers, où des maires délégués élaboreront, avec les associations, un schéma global de fonctionnement.

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Philippe Douste-Blazy ne regrette pas d'avoir été élu – confortablement – maire de Toulouse. Il hérite d'une situation financière enviable avec une dette zéro et un budget d'investissements de 1 milliard de francs. Il dispose, grâce au futur assemblage du gros porteur d'Airbus, l'A380, d'un projet de développement qui promet à la ville ses « vingt glorieuses » de croissance économique. Et voici qu'il trouve en cadeau dans la corbeille de mariage avec la Ville rose, déposée par les Motivé-e-s, ses plus farouches opposants de la campagne des élections municipales, une thématique sociale portuse : la question de la démocratie locale.

Comment rapprocher la pratique des élus des préoccupations de la population, comment impliquer des citoyens qui souhaitent participer plus et mieux aux décisions de la cité, comment combler le fossé entre la politique et les « vrais gens » ? C'est la problématique sur laquelle la liste associative des Motivé-e-s, soutenue par le groupe musical Zebda, a construit son succès, à Toulouse (13 % des suffrages) comme dans plusieurs autres villes. Les nouvelles caractéristiques de la culture urbaine provoquent des comportements « citoyens » qui exigent la réduction de cette « fracture démocratique ». La question est devenue un projet de loi gouvernemental et paraît recouvrer une des clés de la crise du politique. M. Douste-Blazy a flairé l'intérêt que recèle cet air du temps. « *Je veux faire de Toulouse le laboratoire de la démocratie de proximité*, dit-il. *Montrer qu'un maire de grande ville est capable de répondre à un débat national fondamental à partir du terrain, et pas seulement à partir d'idées lancées de la*

tribune d'une université d'été. » C'est une façon de montrer qu'au-delà des fondamentaux économiques et sociaux il sait écouter la demande d'humanité qui monte de la société. Une manière de se doter ainsi d'une stature nationale origi-

« Il s'agit [...] de mieux écouter, de mieux expliquer et de décider ensemble »

Jeudi 10 mai, le maire de Toulouse devait rendre public son projet de démocratie locale, qui constitue son premier geste politique majeur depuis son élection. La ville est découpée en une quinzaine de quartiers, une géographie qui correspond plus aux catégories spatiales de l'Insee qu'au zonage administratif des mairies annexes. La responsabilité de chacun de ces quartiers échoit à un maire délégué, avec un ou deux adjoints, dont la « mission » consiste à rassembler autour de lui une « concertation » des « forces vives » du quartier, à savoir les représentants d'associations. « *Le critère de choix des maires délégués réside dans la motivation des élus*, précise Jean-Luc Moudenc, l'adjoint chargé de la coordination de l'opération. *Il leur faudra mouiller la chemise et ne pas se contenter de tenir des permanences.* » Quant aux associations – de quartier, culturelles ou sportives –, elles seront choisies, affirme la mairie, « *sans discrimination* », en fonction de leur représentativité.

« Il ne s'agit pas d'un échelon

administratif supplémentaire, précise M. Douste-Blazy, *mais de mieux écouter, de mieux expliquer et de décider ensemble.* » Le maire et les structures municipales, issues du suffrage universel, continueront donc, *in fine*, de décider, mais les instances de concertation réunies autour des maires délégués devraient avoir un rôle de proposition. L'objectif final fixé à chacune d'entre elles est de parvenir à élaborer « *dans la transparence et selon un diagnostic partagé* » un projet qui deviendra le schéma global de développement du quartier. Un fonctionnaire municipal sera détaché auprès de chacune d'entre elles.

L'objectif, selon M. Douste-Blazy, est de construire « *une nouvelle relation avec la population* » qui évite à la fois « *le centralisme des décisions qui tombent d'en haut et le syndrome des pétitions corporatistes* ». Reste à en vérifier la pratique. Les « forces vives » de la métropole toulousaine, souvent ancrées à gauche ou à l'extrême gauche, influencées par les recherches d'alternati-

ve des Motivé-e-s, accepteront-elles de jouer le jeu ? Les troupes du nouveau maire, habituées à des pratiques plus classiques, accompliront-elles leur révolution culturelle en acceptant cette nouvelle donne démocratique de confrontations et de débats ?

Pour bien enfoncer le clou, le maire a pris l'initiative d'organiser, vendredi 11 mai à Toulouse, « *les premières rencontres de la démocratie de proximité* ». Pendant toute la journée, en compagnie du maire de Perpignan, Jean-Paul Alduy, du nouveau maire de Strasbourg, Fabienne Keller, de Jérôme Jaffré, président du Centre d'étude et de connaissance de l'opinion publique, et des universitaires Dominique Chagnollaud, Yves Lacoste et Stéphane Beaumont, les participants discuteront des « *nouvelles pratiques et du nouvel espace public local* ».

Jean-Paul Besset

► www.lemonde.fr/toulouse

Le Conseil constitutionnel valide le calendrier électoral

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL a déclaré conforme à la Constitution, mercredi 9 mai, la loi organique, définitivement votée le 24 avril par le Parlement, repoussant du début avril à la mi-juin 2002 l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Les élections législatives seront donc organisées après la présidentielle, dont le premier tour est prévu en avril. Yves Guéna, président du Conseil constitutionnel, a indiqué que celui-ci, qui doit se prononcer sur toute loi à caractère organique, n'avait pas « *à apprécier si l'inversion (...) était opportune ou non* », mais « *si elle était contraire à aucune règle constitutionnelle* ». Le Conseil a simplement jugé que vouloir faire précéder les législatives par l'élection présidentielle ne « *méconnaît aucun principe ni aucune règle de valeur constitutionnelle* ».

DÉPÊCHES

■ **CHASSE** : Le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 9 mai, un arrêté de la ministre de l'environnement autorisant l'ouverture anticipée à partir du 10 août de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs. Cet arrêté avait été publié le 13 juillet 2000 en application de la nouvelle loi sur la chasse, votée en juin. Le Conseil d'Etat a estimé mercredi que toute chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs avant le 1^{er} septembre était incompatible avec la réglementation européenne.

■ **GAZ DE FRANCE** : Laurent Fabius a indiqué, mercredi 9 mai, sur Europe 1, qu'il aurait souhaité « *aller plus vite* » pour transposer la directive européenne sur l'ouverture du marché du gaz en droit français, qui aurait dû être fait avant le 10 août 2000. Son examen au Parlement a été repoussé « *faute de place dans le calendrier parlementaire, mais il y a aussi (...) nombre de débats qui traversent les partis politiques français (...)* et la majorité », a-t-il reconnu. Mardi, la Commission européenne a décidé de saisir la Cour européenne de justice en raison du retard de la France.

■ **PARIS** : le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a déposé, mercredi 9 mai, une proposition de loi visant à supprimer la question du Conseil de Paris et à faire entrer celui-ci dans le régime de droit commun des collectivités territoriales. Depuis 1986, le Conseil de Paris dispose d'un régime administratif et financier dérogatoire. Les crédits de fonctionnement du Conseil – 77 millions de francs pour 2001 – sont votés lors de la séance annuelle du budget de la Ville, mais leur utilisation échappe au contrôle de la chambre régionale des comptes.

■ **INONDATIONS** : le Sénat a décidé, mercredi 9 mai, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les crues dans la Somme. Les vingt et un membres de la mission sénatoriale devront « *déterminer la part des causes climatiques, environnementales et urbanistiques et, le cas échéant, les responsabilités* ». Christian Poncelet, président du Sénat, a formulé le vœu que l'enquête dégage des « *solutions susceptibles d'éviter que pareille catastrophe se reproduise* ».

Philippe Séguin, élu très local du 18^e arrondissement de Paris

LA SALLE des mariages de la mairie du 18^e arrondissement accueillie, ce mercredi soir 9 mai, la première séance du conseil municipal et le chef de l'opposition, Philippe Séguin, entame son apprentissage d'élu très local. Il s'est octroyé un léger retard, a fait la bise à Roxane Decorte, sa colistière, élue, comme lui, au Conseil de Paris, et s'est assis à côté d'elle. Autour de la grande table disposée en carré, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, également élu du 18^e, a pris place à la gauche de la nouvelle maire (PS), Annick Lepetit. L'ordre du jour est plat comme la main. D'abord l'élection des représentants des élus de l'arrondissement dans les conseils d'administration d'une vingtaine d'institutions locales : conservatoire municipal, centre d'action sociale, collèges, lycées et même le « conseil postal local ». M. Séguin lève la main et « adopte », sans barguigner.

On passe ensuite au vote de deux subventions à des associations. Oasis 18, une association de jeunes « *dirigée par des jeunes* », réclame 8 000 francs. Elle les aura. L'association Football club, qui pratique « *le football en salle* », a besoin de 2 500 francs « *pour démarrer* ». On vote pour. Le conseil dure depuis trois quarts d'heure. Bertrand Delanoë

s'éclipse discrètement, mais la séance se poursuit sur la question des cars de tourisme qui stationnent sur les boulevards Rochechouart et de Clichy. Ce sujet revient, chaque année, avec le printemps. Les riverains sont toujours en colère. Le stationnement des cars est, théoriquement, interdit, mais les transporteurs s'en moquent. Comme chaque année, ils s'installent sur les boulevards. Il faut donc, explique une élue communiste, Sophie Meynaud, « *relancer la concertation* ». Tout le monde opine. Sauf M. Séguin, qui a demandé la parole. « *Le pire des désordres de la République est de ne pas faire appliquer les règlements*, dit-il en mâchant sa branche de lunettes. *Puisque l'interdiction de stationner existe, il faut la faire appliquer par la préfecture de police.* » L'amendement est intégré. On biffe donc « *la relance de la concertation* » au profit de « *l'étude sur les solutions alternatives de stationnement des cars à Paris* ». Le vœu de l'élu communiste ainsi rectifié fait l'unanimité et la séance est levée. M. Séguin repart seul. Dur métier.

Christine Garin

► www.lemonde.fr/paris

Supprimer...

Qu'allez-vous faire de votre banque quand vous découvrirez que nous proposons une épargne rémunérée au taux d'intérêt brut de 6,15%* ?

6,15%

Épargne rémunérée Bipop Bank Up.

Plus de performance, plus de souplesse, une grande disponibilité, une relation différente avec votre banquier, des Financial Planners** qui se déplacent où vous voulez, quand vous voulez.

LE MONDE D'AUJOURD'HUI AVAIT BESOIN DE LA BANQUE DE DEMAIN

* Le taux d'intérêt nominal annuel brut de référence au 1.05.2001 est porté de 5,30% à 6,15% dans la limite de 1 million de francs de dépôts soit un taux net de 4,61%. Au-delà de ce montant, le taux d'intérêt de référence est diminué de 0,85 point soit un taux brut de 5,30% et un taux net de 3,975%. Ces taux sont susceptibles de varier. Offre réservée à un compte par personne physique.

**Conseillers Financiers Personnels.

www.banquebipop.fr

N°Vert 0 800 643 643

BANQUE BIPOP

A BIPOP GROUP COMPANY

JUSTICE Charles Pasqua, président du Rassemblement pour la France (RPF), et Jean-Charles Marchiani, député européen, ont été convoqués en qualité de « témoins assis-

tés » par les juges d'instruction en charge de l'affaire Falcone, les lundi 14 et mardi 15 mai. ● LES DEUX HOMMES ont fait savoir que ces dates coïncidaient avec la session

plénière du Parlement européen. Une nouvelle convocation pour la semaine du 21 au 25 mai devrait donc leur être adressée, dans les jours à venir. ● A L'ISSUE de ces audi-

tions, les juges décideront si MM. Pasqua et Marchiani doivent être mis en examen. ● L'ANCIEN MINISTRE de l'intérieur est visé directement ou indirectement par deux

informations judiciaires sur les comptes du RPF. ● LORS D'UNE PREMIÈRE déposition en tant que témoin, en novembre 2000, M. Pasqua avait contesté toute irrégularité.

Charles Pasqua est convoqué par les juges de l'affaire Falcone

Le président du RPF est visé directement ou indirectement par deux informations judiciaires sur le financement de son parti. La date de son audition, en qualité de témoin assisté, initialement prévue mardi 15 mai, devrait être repoussée d'une semaine car elle coïncide avec une session du Parlement européen

LE PRÉSIDENT du Rassemblement pour la France (RPF), Charles Pasqua, et le député européen Jean-Charles Marchiani ne devraient pas déférer, la semaine prochaine, à la convocation que leur ont adressée les juges d'instruction Philippe Courroye, Isabelle Prévost-Desprez et Michèle Vaubillon, chargés de l'enquête sur le financement du RPF. MM. Marchiani et Pasqua ont été convoqués en qualité de « *témoin assisté* » au pôle financier du tribunal de Paris, respectivement le lundi 14 et le mardi 15 mai. Ils ont néanmoins fait savoir, jeudi 10 mai, que ces dates coïncidaient avec la session plénière du Parlement européen, qui doit se tenir à Strasbourg du 14 au 17 mai inclus. Une nouvelle convocation pour la semaine du 21 au 25 mai devrait leur être adressée dans les jours à venir.

En vertu de la loi sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur le 1^{er} janvier, les trois juges décideront, à l'issue de ces deux auditions, si MM. Pasqua et Marchiani doivent être mis en examen. Tous deux députés européens, MM. Marchiani et Pasqua ne peuvent être l'objet d'aucune mesure coercitive (garde à vue, contrôle judiciaire ou placement en détention provisoire).

BÉNÉFICIAIRES DES VERSEMENTS

La convocation de l'ancien ministre de l'intérieur, publiée par l'hebdomadaire *Le Point* dans son édition du 11 mai, était considérée comme

inélectable depuis le 19 avril. A cette date, le parquet de Paris avait ouvert deux informations judiciaires visant, directement ou indirectement, le président du RPF (*Le Monde* du 21 avril). La première instruction, ouverte contre X pour « *infraction à la législation sur le financement politique* », concerne d'éventuelles irrégularités qui pourraient avoir été commises dans le cadre du financement du parti souverainiste. La seconde a été ouverte du chef de « *financement illégal de campagne électorale par acceptation de dons non conformes au code électoral et complicité* » contre « *Charles Pasqua et tous autres* » et vise certains versements effectués au profit de la liste conduite par Charles Pasqua et Philippe de Villiers lors des élections européennes de juin 1999.

L'ouverture de ces deux enquêtes avait été décidée après que les juges eurent recueilli, le 12 avril, le témoignage d'une ancienne collaboratrice de Charles Pasqua, Sabine de la Laurencie. Cette dernière leur avait affirmé que Bernard Guillet, conseiller diplomatique de M. Pasqua au ministère de l'intérieur puis au conseil général des Hauts-de-Seine, réceptionnait des fonds à l'étranger, notamment au Luxembourg, auprès de l'homme d'affaires irakien Nasir Abid, afin de financer au RPF. M. Guillet « *est une des chevilles ouvrières du financement du RPF par le biais de l'étranger. Il est clair que Pasqua est au courant de*

tout cela et de ces modes de financement », avait déclaré M^{me} de la Laurencie.

Les déclarations de cette jeune femme étaient venues s'ajouter à d'autres éléments, recueillis par les enquêteurs, qui avaient fait naître le soupçon d'un financement politique occulte. Saisis initialement des dessous des ventes de matériel mili-

révéla que le 12 juillet 1996, l'association France-Afrique-Orient (AFAO) avait perçu 1,5 million de francs. Fondée par l'ancien premier ministre Pierre Messmer – entendu en qualité de témoin le 3 mai –, l'AFAO, dont Bernard Guillet fut l'un des animateurs jusqu'à sa dissolution, en octobre 2000, était domiciliée dans les locaux parisiens de

domicile de la secrétaire de M. Falcone paraissent indiquer que Jean-Charles Marchiani a bénéficié de fonds – notamment une somme de 450 000 dollars –, en marge du fameux contrat d'armement avec l'Angola, destinés en fait à la liste souverainiste. « *Nous croyons savoir que cet argent devrait dans sa totalité être utilisé pour la campagne des élections du Parlement européen* », indique ainsi une note rédigée au début de 1999 par la secrétaire de M. Falcone. Intitulée « *Robert* » – le pseudonyme attribué, selon les enquêteurs, à M. Marchiani –, elle constituerait le compte-rendu d'une réunion entre M. Falcone et le président angolais, José Eduardo Dos Santos.

Les magistrats souhaitent par ailleurs interroger l'ancien préfet du Var sur certains mouvements de fonds constatés sur les comptes de ses proches ou détenus en Suisse par lui-même. M. Marchiani devrait également être questionné sur la médaille de l'ordre national du mérite qu'il avait remise lui-même, le 14 juillet 1996, à Arcadi Gaydamak, en récompense de son intervention, un an plus tôt, en faveur de deux pilotes français détenus en Bosnie.

L'attention des juges s'est également portée sur deux chèques versés sur le compte de l'association de financement de la liste conduite par M. Pasqua en juin 1999 (5 millions de francs le 12 mars 1999 et 2,5 millions de francs le 14 juin 1999). Ces chèques avaient été tirés sur un

compte détenu au Crédit foncier de Monaco (CFM) par Marthe Mondoloni, présidente du PMU Gabonais, candidate en 55^e position sur la liste Pasqua, et fille de Michel Tomi, un homme d'affaires proche de M. Pasqua.

REVENTE D'UN CASINO

Les enquêteurs semblent postuler que les fonds versés par M^{me} Mondoloni proviennent de la revente du casino d'Annemasse (Haute-Savoie) par Robert Feliciaggi, un autre proche de l'ancien ministre. M. Feliciaggi avait versé 17,5 millions de francs à M^{me} Mondoloni le 21 octobre 1998. Ces versements sont au centre d'une enquête pour « *blanchiment* » ouverte à Monaco. MM. Tomi et Feliciaggi ont fait savoir au juge monégasque Jean-Christophe Hullin qu'ils souhaitaient « *être mis en examen* » dans ce dossier afin d'avoir accès au dossier et de prouver leur bonne foi. Ils devraient être prochainement convoqués à cette fin par un juge d'instruction d'Ajaccio (Corse-du-Sud), Jean-Michel Gentil, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale délivrée par le juge monégasque (*Le Monde* du 21 avril). Le procureur d'Ajaccio a transmis ces éléments au juge Gentil, mercredi 9 mai.

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/angolagate

Lors d'une première audition, l'ancien ministre de l'intérieur s'était expliqué sur ses liens avec MM. Falcone et Gaydamak

CHARLES PASQUA a déjà eu l'occasion de s'expliquer devant les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez. Les magistrats avaient en effet recueilli sa déposition, à son domicile de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), lors d'une perquisition menée le 29 novembre 2000. M. Pasqua, interrogé en qualité de témoin, avait notamment dû s'expliquer sur les conditions du prêt de 4 millions de francs qu'il avait souscrit, à la fin du premier trimestre 2000, afin de combler le déficit de son parti, le Rassemblement pour la France (RPF).

Selon M. Pasqua, ce prêt se décomposait ainsi : 500 000 francs provenaient de ses « *économies* », le reste de deux personnes présentes sur la liste qu'il conduisait aux élections européennes de juin 1999 – un médecin marseillais, Robert Assadourian (1 million de francs), et la présidente du PMU gabonais, Marthe Mondoloni (2,5 millions de francs). « *A ma connaissance, avait déclaré M. Pasqua, M^{me} Mondoloni n'a pas de domicile en France. Elle vit au Gabon. [...] Je connais bien sa famille. Quant à M. Assadourian, c'est un chirurgien de Marseille que je connais bien aussi.* » « *Pour quelles raisons les donateurs n'ont-ils pas*

prêté directement au RPF ? », lui avaient demandé les magistrats. « *C'est la formule qui a été retenue par M. Vincensini, qui était le mandataire financier* », avait répondu M. Pasqua. « *Je ne me suis pas posé la question de l'opportunité d'un prêt direct au parti, avait-il ajouté. Je pense que les souscripteurs ont pensé que j'étais plus solvable moralement que le RPF. Ce prêt n'a pas été remboursé. Il ne sera pas remboursé avant les prochaines échéances législatives.* »

« SON NOM NE ME DIT RIEN »

Le président du RPF avait également été interrogé sur ses liens éventuels avec les deux principaux protagonistes de l'affaire, le marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone – incarcéré depuis le 1^{er} décembre 2000 – et son associé d'origine russe, Arcadi Gaydamak – réfugié en Israël. « *Je ne connais pas Pierre-Joseph Falcone, son nom ne me dit rien* », avait déclaré M. Pasqua, qui avait en revanche indiqué avoir « *vu deux fois, en 1995 ou 1996* », M. Gaydamak, « *au moment de la libération des pilotes français en Bosnie* ». « *C'est M. Marchiani qui avait le contact avec lui et qui me l'a présenté [...], avait ajouté M. Pasqua. Il me l'a pré-*

senté comme un homme d'affaires ayant des relations avec le ministère de la défense russe. Je pense que son rôle a été déterminant. » L'ancien ministre de l'intérieur avait précisé : « *Je ne sais pas comment M. Marchiani le connaissait. Ce sont des relations de gens des services secrets, auxquels M. Marchiani a appartenu.* » Les juges avaient également cherché à savoir à quel titre M. Pasqua était alors intervenu dans cette affaire d'otages. « *Il est exact qu'à l'époque je n'étais plus ministre de l'intérieur, avait concédé ce dernier. J'étais intervenu dans cette affaire en raison de mes compétences, réelles ou supposées.* » « *Qui vous a demandé d'intervenir ?* », avaient demandé les juges. « *Je ne souhaite pas vous le dire* », avait répliqué M. Pasqua, avant d'indiquer : « *A la suite de cette opération, M. Gaydamak a reçu l'ordre du Mérite. Je crois que cela faisait partie des choses qui étaient prévues au moment où nous avions engagé cette affaire. Il était notamment prévu que les négociateurs seraient récompensés.* »

Enfin, le député européen avait été interrogé sur la provenance d'une somme de 50 000 francs en espèces découverte dans un tiroir de la chambre, au cours de la perquisition. Il avait affirmé avoir retiré ces fonds, la veille, sur son compte au Crédit du Nord. « *Il doit y avoir environ 600 000 francs sur ce compte de dépôt et 35 000 francs sur le compte-titres, avait précisé M. Pasqua. Je retire de l'argent lorsque j'en ai besoin, deux ou trois fois par an. Cela sert à la fois au ménage et à mes frais.* »

F. Lh.

L'entourage du président du RPF apparaît cerné par la justice dans plusieurs enquêtes

LES BROUILLES successives de Charles Pasqua avec ses principaux alliés et lieutenants ont marqué son parcours politique depuis son éloignement du camp chiraquien. Tour à tour, Philippe Séguin, avec qui il avait créé *Demain la France*, Philippe de Villiers, cofondateur du Rassemblement pour la France (RPF), William Abitbol, principal animateur de mouvement, et jusqu'à Jean-Charles Marchiani, homme de l'ombre et de confiance, ont pris publiquement leurs distances avec l'ancien ministre de l'intérieur, provoquant autant de lézardes dans le « *système Pasqua* », et laissant entrevoir les dessous d'un réseau politique aux méthodes contestées.

Depuis deux ans, les investigations des juges ont ajouté l'inquiétude à ce climat incertain. Les multiples développements de l'affaire Elf ont ainsi mis en cause plusieurs collaborateurs et anciens collaborateurs de M. Pasqua, tant au conseil général des Hauts-de-Seine qu'au ministère de l'intérieur – où il a effectué deux passages, de 1986 à 1988 puis de 1993 à 1995. Discrètement rémunérés par la filiale suisse Elf-Aquitaine International (EAI), alors présidée par Alfred Sirven, les anciens policiers François Antona et Daniel Léandri, le conseiller général de l'Aisne Antoine Pagni, une ancienne attachée de presse du ministère de l'intérieur, Laurence Perrier, l'ex-épouse de M. Abitbol, Bénédicte Riou de Kerprigent, ont été mis en examen pour « *recel d'abus de biens sociaux* ».

Si les deux premiers, généralement présentés comme des « *agents* » très spéciaux de l'ancien ministre, ont invoqué des « *mis-*

sions confidentielles » effectuées dans plusieurs pays africains au bénéfice du groupe Elf, les autres proches de M. Pasqua visés par cette enquête ne semblent guère avoir pu justifier leurs émoluments – d'ailleurs versés sur des comptes bancaires helvétiques – par des prestations liées aux activités pétrolières.

COMPTE EN SUISSE

Bien avant que le conseiller diplomatique de M. Pasqua, Bernard Guillet, évoque dans les colonnes du *Monde* l'« *influence* » africaine du chef du RPF et les coulisses de ses relations internationales (nos éditions datées 29-30 avril), l'enquête sur l'affaire Elf avait établi que d'importantes sommes – plusieurs millions de dollars – avaient alimenté le compte suisse de M. Léandri, conduisant celui-ci à indiquer qu'il avait prêté son nom et sa signature à des dignitaires africains, afin de protéger la confidentialité de ces mouvements de fonds. Une attestation du ministre congolais de l'intérieur remise aux juges a, semble-t-il, corroboré ses dires. Un an avant sa mise en cause par l'ancien ministre de M. Guillet, Sabine de la Laurencie, dans le cadre cette fois de l'affaire Falcone, M. Antona avait, pour sa part, assuré par anticipation devant les juges de l'affaire Elf : « *Jamais M. Sirven ne m'a demandé de transmettre la moindre somme d'argent à quiconque.* »

Sans jamais avoir été personnellement poursuivi, M. Pasqua a vu les enquêteurs se présenter à plusieurs reprises à la porte du conseil général des Hauts-de-Seine, pour y effectuer des perquisitions. L'une d'elles avait été consacrée, le 8 décembre 1999, à une troisième enquête, celle du juge Desmure sur le financement du RPF, après la découverte de la prise en charge d'une employée du parti gauliste par le département des Hauts-de-Seine. L'alerte n'alla pas au-delà : M. Pasqua a clairement été mis hors de cause sur ce front.

Deux autres pans de l'affaire Elf sont, en revanche, restés en suspens : l'utilisation, maintes fois évoquée, des avions du groupe Elf par l'ancien ministre ; les conditions de l'achat par la SEM 92, société d'économie mixte départementale dont M. Pasqua assure la présidence, d'un terrain situé à Issy-les-Moulineaux et initialement détenu par Elf. Par ailleurs, les promoteurs et intermédiaires de la revente du fameux terrain ont été mis en examen, après la découverte d'un circuit de commissions occultes versées en Suisse en marge de cette opération immobilière – sur laquelle l'ancien ministre n'a toutefois jamais été questionné. M. Pasqua avait tenté, le 31 mai 2000, de se constituer partie civile au nom de la SEM 92. Les juges ont rejeté cette requête, maintenant M. Pasqua en dehors du cercle sulfureux de l'affaire Elf.

Hervé Gattegno

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Par arrêt de la 4^{ème} Chambre Section B du 3 Novembre 2000, la Cour d'Appel de Paris a confirmé le jugement du TGI de Paris du 12 Septembre 1997, lequel avait dit qu'en apposant sur l'emballage de ses eaux de parfums "JAYABAYA" la représentation de liens de rafia vert, JEANNE ARTHES avait entendu se mettre dans le sillage de la publicité pour le parfum "KASHAYA" commercialisé par la société KENZÔ PARFUMS et s'était rendue coupable d'agissements parasitaires. Cet arrêt a condamné la société JEANNE ARTHES à payer à la société KENZÔ PARFUMS la somme de 400.000 FF à titre de dommages et intérêts et celle de 30.000 FF sur le fondement de l'article 700 du NCP, et a confirmé la publication judiciaire ordonnée par le Tribunal dans trois journaux aux frais de la société JEANNE ARTHES pour un coût global de 50.000 FF. Le jugement a été également confirmé en ce qu'il condamne JEANNE ARTHES à une somme de 15.000 FF par application de l'article 700 du NCP, JEANNE ARTHES étant par ailleurs condamnée aux dépens de première instance et d'appel. Cabinet de Maître Philippe BESSIS, Avocat.

ÉTUDES MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois de mai sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

En vente dans les grandes librairies
ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

2 nouvelles codifications en un seul volume

● Santé publique
● Action sociale

2001

DALLOZ NOTRE LOI, C'EST L'ÉVOLUTION

Markus Warnecke, soupçonné d'être l'un des agresseurs du gendarme Nivel, devant les assises du Pas-de-Calais

Quatre hooligans ont déjà été condamnés en Allemagne pour ces faits qui avaient terni la Coupe du monde de 1998

Le procès de Markus Warnecke, l'un des hooligans allemands soupçonnés d'avoir sauvagement roué de coups le gendarme Daniel Nivel

dans les rues de Lens, lors de la Coupe du monde de football en 1998, s'est ouvert, mercredi 9 mai devant la cour d'assises du Pas-de-Calais. Quatre

autres hooligans ont déjà été condamnés en Allemagne. La première audience a été consacrée à l'étude de la personnalité du jeune homme.

SAINT-OMER

de notre envoyé spécial

Le 21 juin 1998, en pleine Coupe du monde de football, Daniel Nivel, gendarme mobile de quarante-quatre ans, était gravement blessé à Lens lors de violents incidents survenus en marge du match Yougoslavie-Allemagne. Des heurts avaient opposé une horde de plusieurs centaines de hooligans allemands aux forces de l'ordre. En faction avec deux de ses collègues auprès de véhicules stationnés dans une rue du centre-ville, le maréchal des logis chef avait été pris à partie par deux vagues successives de jeunes qui, après l'avoir bousculé, l'avaient sauvagement roué de coups à terre, alors qu'il avait perdu son casque de protection, et laissé pour mort.

Deux jeunes Allemands, parmi lesquels, Markus Warnecke, vingt-sept ans, gérant d'une boutique de tatouage à Hanovre, étaient arrêtés sur-le-champ, reconnus par des témoins. Puis, six semaines plus tard, alors que le gendarme Nivel se trouvait toujours dans un coma profond, quatre autres hooligans étaient identifiés par la justice allemande, après avoir été repérés sur des photos publiées dans la presse.

Déjà jugée en Allemagne, où elle avait provoqué une forte émotion, l'affaire a abouti en 1999 à la condamnation d'André Zawacki, l'un des hooligans arrêtés sur le territoire allemand, à dix ans de prison pour « tentative de meurtre »

et des trois autres à des peines de trois ans et demi à six années de prison pour « coups et blessures ». Plus lente, la justice française, elle, n'a finalement gardé que Markus Warnecke dans ses rets sur le fondement juridique de « violences volontaires ayant entraîné une infirmité permanente sur un militaire de gendarmerie », faisant aujourd'hui examiner par la cour d'assises du Pas-de-Calais son éventuelle responsabilité dans l'agression, pour laquelle il encourt une peine maximale de quinze ans.

« Je suis vraiment désolé pour ce qui est arrivé à M. Nivel et à sa famille », a déclaré Markus Warnecke, mercredi 9 mai, à l'ouverture de son procès, s'adressant en français – langue qu'il étudie en prison – au gendarme atteint de séquelles neurologiques irréversibles, à la suite de l'ablation d'une partie du cerveau. « J'ai eu beaucoup de temps pour réfléchir. Je regrette d'avoir été engagé dans cette affaire. » Et à ses juges : « Je vous prie de me juger pour ce que j'ai fait, mais pas pour tout ce qui s'est passé ce jour-là. »

S'expliquant ensuite en allemand, Markus Warnecke a précisé qu'il entendait par « participation » le fait d'avoir seulement « forcé un barrage de police ». Au cours de l'instruction, selon l'acte qui le renvoie devant les assises, l'accusé a concédé après réticences qu'il s'était engagé avec quatre ou cinq personnes dans la rue où se trouvait le gendarme Nivel. Il était muni d'un panneau de bois « pour se protéger », selon lui, puis avait couru « avec tout le monde », heurtant un gendarme avant de s'enfuir en direction de la voie ferrée.

Version contredite par des

témoins, qui ont au contraire affirmé reconnaître en la personne de Markus Warnecke l'un des agresseurs de la première vague d'assaillants, les hooligans déjà condamnés en Allemagne ayant fait partie de la seconde. Selon les deux collègues de Daniel Nivel, également parties civiles, le jeune homme aurait frappé le gendarme à terre, en lui portant des coups de pied. Selon un enfant de neuf ans, que la cour devrait entendre, les coups auraient également été portés à l'aide du panneau de bois.

FOOTBALL ET TECHNO

Fils d'un géologue et d'une institutrice, Markus Warnecke a présenté à la cour d'assises le visage lisse de l'étudiant qu'il fut avant de lâcher ses études d'ingénieur en construction – il prépare actuellement un baccalauréat français en détention. Correctement vêtu, cheveux courts mais pas trop, petites lunettes d'intellectuel chaussées sur le nez, le portrait vivant est à des années-lumière des photos projetées de lui au moment de son interpellation, en 1998, après passage en cellule de dégrèvement : cheveux ras, barbu, visage bouffi par l'alcool et gros bras tatoués.

Sa mère, son père, ses deux sœurs – ingénieure en génie mécanique et étudiante en littérature – ont décrit l'ambiance familiale passée, sans faille, le caractère de leur fils ou frère « honnête », « franc », « fiable », sur qui l'on pouvait toujours compter ». Le père a aussi dit la « déception » des études inachevées, puis la bifurcation vers la boutique de tatouages. « Le fait d'être tatoué n'est pas significatif d'être un brigand », a tempéré le président Michel Gasteau.

Néanmoins, c'est tout un pan de la vie de leur fils et frère qui semble avoir échappé à la famille Warnecke, du jour où le jeune homme a rompu avec les schémas conventionnels familiaux. Devenu membre des « bones », club de moto de Hanovre, cet amateur de musique techno et de football – dont le président a testé à l'audience les connaissances sur le championnat allemand – avait été vider de discothèque, avant d'ouvrir la boutique de tatouages. Son penchant pour la boisson s'était affirmé au cours de son service militaire, au début des années 1990. Et en dix ans, son casier judiciaire s'était garni de cinq condamnations à des peines d'amende, dont deux pour sanctionner des faits de violences avec rébellion envers les forces de l'ordre dans le cadre, semble-t-il, de manifestations sportives.

Markus Warnecke n'a jamais été fiché parmi les hooligans allemands les plus dangereux. « Je ne suis pas un nazi et je n'ai pas de pensée nazie », s'est-il également défendu. La cour s'est néanmoins intéressée de près à son goût prononcé pour la mythologie germanique, à son pitbull baptisé du nom du dieu Odin et au courrier de ses amis d'alors, qui, après son arrestation, lui indiquaient lever « vingt fois leurs verres chaque soir » en son honneur et pensaient à lui envoyer des livres que, selon eux, « chaque "guerrier" devrait étudier ». Autant d'amitiés inconnues de ses sœurs dont l'une, pour décrire son frère, invoquait un dicton allemand : « Harte Schale, weicher Kern », que l'interprète a traduit : « Quand la coquille est dure, le noyau est tendre ».

Jean-Michel Dumay

Neuf pompiers de Coulommiers mis en examen pour viols

Ils sont soupçonnés d'avoir abusé, pendant près de deux ans, d'une jeune femme atteinte de troubles psychologiques

NEUF POMPIERS de la caserne de Coulommiers (Seine-et-Marne) ont été mis en examen pour « viol et agression sexuelle sur une personne vulnérable » par Claudine Enfoux, juge d'instruction à Meaux. Quatre d'entre eux l'ont été le 13 avril, quatre autres une dizaine de jours plus tard, et le dernier à une date qui n'a pas été précisée. Selon une source judiciaire, plusieurs autres mises en examen pourraient intervenir dans les prochains semaines. Les pompiers poursuivis, parmi lesquels des professionnels et des volontaires, sont soupçonnés d'avoir abusé entre 1999 et la fin de l'année 2000 d'une jeune femme d'une trentaine d'années souffrant d'un handicap mental et qui était l'objet d'une mesure judiciaire de placement sous curatelle.

Les faits avaient été portés à la connaissance de la justice au mois de novembre 2000, après que la victime se fut confiée à une travailleuse sociale qui s'occupait d'elle. Elle aurait raconté dans un entretien les sévices dont elle avait été victime. Son interlocutrice avait aussitôt alerté le parquet de Meaux. A l'issue de l'enquête préliminaire, ce dernier avait ouvert une information judiciaire visant à la fois des viols et agressions sexuelles et la non-dénonciation de ces actes criminels. Sur ce dernier chef, aucune personne n'a à ce jour été mise en examen. La justice s'interroge cependant sur les éventuelles responsabilités de la hiérarchie locale de la caserne de Coulommiers. A-t-elle pu ignorer des faits qui se sont produits à l'intérieur de la caserne pendant une période de près de deux ans ? La juge d'instruction, en raison de l'extrême vul-

néralité de la jeune femme, a confié l'enquête à la brigade des mineurs de la sûreté départementale de Meaux.

Selon une source judiciaire, l'affaire aurait commencé par des visites régulières de la future victime à la caserne. Celle-ci, atteinte de troubles psychologiques, ferait une fixation sur les uniformes. Certains pompiers en auraient ensuite profité pour la faire venir dans les chambres de garde et pour abuser d'elle en dehors de leurs heures de service. Elle aurait ainsi été offerte en cadeau d'anniversaire à l'un d'entre eux, avant d'être violée à de multiples reprises au terme d'une soirée particulièrement arrosée. Plusieurs des mis en examen sont soupçonnés d'avoir répété plusieurs fois ces actes de violence.

« UNE AFFAIRE AUSSI SORDIDE »

Dès leurs mises en examen, les pompiers ont été suspendus à titre conservatoire par le service départemental d'incendie et de secours présidé par le sénateur Jean-Jacques Hyst (Union centriste), président du conseil général de Seine-et-Marne. « Une affaire aussi sordide ne peut que produire des dégâts pour l'image des pompiers, qui était bonne dans le département », a souligné M. Hyst, tout en précisant que l'établissement public dont il a la responsabilité avait l'intention de se porter partie civile dans le dossier d'instruction. La décision d'une éventuelle révocation des suspects ne pourra être prise qu'à l'issue de la procédure judiciaire. La Seine-et-Marne rassemble environ 2 600 pompiers, dont les deux tiers sont des professionnels.

Pascal Ceaux

La France compte 12,6 millions de grands-parents

LE RECENSEMENT de mars 1999 continue de livrer ses secrets. On sait désormais que les grands-parents sont en France 12,6 millions et ont en moyenne quatre petits-enfants. Dans une publication du 10 mai, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) précise que leur nombre va encore « beaucoup augmenter dans un futur proche », car « les générations plus jeunes ont été plus nombreuses, et vivront en moyenne plus longtemps ».

Ces grands-parents profitent encore parfois de leurs parents, et même de leurs propres grands-parents. Le recensement a permis de dénombrier 2 millions d'arrière-grands-parents (des femmes dans sept cas sur dix). Et environ 30 000 arrière-arrière-grands-parents, à la tête d'une lignée de cinq générations. Le recensement confirme que l'on devient grand-parent plus tard, mais plus sûrement que par le passé. Un tiers des personnes nées entre 1930 et 1935 étaient grands-parents à 50 ans, contre seulement un quart

des générations nées entre 1940 et 1945. L'âge moyen au moment de la naissance du premier petit-enfant augmente puisque le premier enfant arrive lui-même plus tardivement : les femmes deviennent grands-mères à 49,9 ans en moyenne, les hommes à 52,5 ans (la différence reflétant l'écart d'âge entre conjoints, et un âge à la naissance du premier enfant plus élevé pour les hommes).

« HISTOIRE FAMILIALE »

La moitié des personnes de 56 ans sont grands-parents. Les trois quarts de celles de 66 ans. Et 80 % des personnes de 70 ans et plus. « Pour les générations nées vers 1900, la proportion de grands-parents à 80 ans était égale à 70 %, alors qu'elle dépasse 80 % pour les générations nées vers 1920, lit-on dans l'étude. Au fil de ces générations, il est devenu plus rare de ne pas avoir d'enfant. » Logiquement, la probabilité de devenir grand-parent s'accroît avec le nombre d'enfants : 80 % des parents d'un seul enfant deviennent grands-parents, contre

94 % des parents de deux enfants ou plus.

En février, l'Institut national d'études démographiques (INED) avait déjà commencé d'exploiter cette même « étude de l'histoire familiale », qui étaye l'étude sur les grands-parents. Durant le recensement de 1999, quelque 145 000 hommes et 235 000 femmes ont rempli un bulletin spécial sur leur histoire familiale en plus du bulletin individuel. Les chercheurs savent dorénavant que l'on compte en France 14,6 millions de couples, dont 2,6 millions de couples non mariés ; que 72 % des hommes et 65 % des femmes de 20 ans et plus vivent en couple ; que la cohabitation demeure le mode de vie à deux le plus fréquent jusqu'à 26 ans pour les femmes, et 28 ans pour les hommes ; et que, parmi les 14,6 millions de couples dénombrés, 545 000 vivent avec un enfant qui n'est pas l'enfant des deux conjoints.

Environ 16 % des 13,2 millions d'enfants recensés (soient 2,1 millions d'enfants) sont élevés par un parent qui ne vit pas en couple. Les

trois quarts sont avec leur mère. Près de 6 % des enfants (773 000) vivent avec un parent et un beau-parent. Les hommes vivent plus souvent que les femmes plusieurs unions successives. En cas de rupture d'union, ils se remettent plus souvent en ménage. Ils élèvent également plus souvent que les femmes des beaux-enfants. Et, dans ce cas, ils ont moins d'enfants « à eux » que leurs congénères de même sexe qui n'ont pas élevé les enfants de leur compagne.

Les hommes de 45-49 ans ayant connu deux unions sont plus féconds que ceux qui sont toujours dans leur premier couple. Au contraire, les femmes du même âge qui ont vécu deux unions ont moins d'enfants que celles dont la première union est intacte, « la fécondité dans une éventuelle deuxième union ne compensant pas les enfants qui ne sont pas nés au sein de la première union rompue ». Un phénomène « relativement nouveau », qui semble intriguer les chercheurs.

Pascal Krémer

Après vingt-six ans en France, un sans-abri menacé d'expulsion

ANNECY (Haute-Savoie) de notre correspondante

A Anancy, Carlos Diaz-Donovan, quarante-sept ans, était devenu une figure locale. Sans papiers, sans domicile fixe et sans famille, il est aujourd'hui menacé d'expulsion vers le Mexique, pays qu'il a fui il y a vingt-six ans. La police municipale l'a contrôlé le 3 mai, sur le parvis d'une église, avec dix grammes de cannabis qu'il tentait de revendre pour, a-t-il expliqué, s'acheter un mobile home. La police aux frontières l'a placé au centre de rétention de l'aéroport de Lyon-Satolas, d'où il a été extrait le 7 mai. Son avocat a tenté, en vain, devant le tribunal administratif de Grenoble, de contester la validité de l'arrêté de reconduite à la frontière pris par le préfet de Haute-Savoie. « Les personnes qui peuvent prouver qu'elles ont passé quinze ans en continu sur le territoire français ne peuvent être reconduites à la frontière », explique l'avocat de M. Diaz-Donovan, M^e Laurent Pascal. Mais il y a un trou de douze ans dans son emploi du temps, de 1985 à 1997. »

Aux magistrats, Carlos a raconté sa fuite du Mexique, à bord d'un bateau de fortune, en 1975, et son arrivée en France. Où ? Il ne l'a jamais su, ne parlant à l'époque pas un mot de français. Pendant dix ans, il aurait été employé dans un ranch de Perpignan (Pyrénées-Orientales). Il était en règle, affirme-t-il. « J'avais une petite carte rouge en plastique avec ma photo dessus », lance-t-il au président du tribunal. A la mort de

son employeur, en 1985, la rue est devenue son foyer. C'est là qu'il se serait fait voler ses papiers d'identité et se serait retrouvé au cœur d'un imbroglio kafkaïen : pour renouveler sa carte de séjour, il lui fallait son passeport, mais, pour renouveler son passeport, il devait prouver au consulat qu'il était bien mexicain. Alors Carlos a abandonné ses démarches et a erré jusqu'en 1997 dans la région de Perpignan, jusqu'à ce qu'un ami l'incite à rejoindre Anancy.

L'homme a vite été adopté par les habitants. A deux pas de son squat, il a rencontré un jeune couple, Armel et Vanessa Claude-Pierre. « De temps en temps, il aidait un autre SDF qui faisait faire des collages aux enfants », raconte Armel. Ma femme lui a serré la main en l'encourageant, puis nous l'avons revu. » Au fil des mois, Carlos s'est senti poussé des racines. La naissance du petit Stanislas-Carlos au foyer des Claude-Pierre l'a bouleversé. Soucieux de pouvoir accueillir ce filleul, le SDF a déniché un bout de terrain et décidé d'acheter un mobile home. Aujourd'hui, il ne comprend pas ce qui lui arrive et refuse de s'alimenter. Ses amis ont commencé une course contre la montre pour le faire sortir du centre de rétention. Outre une mobilisation générale, un espoir subsiste : le refus du consulat mexicain, qui devait recevoir Carlos vendredi 11 mai, de le reconnaître comme ressortissant.

Valérie Cado

Carambolage de l'A13 : prison ferme requise en appel

DIX-HUIT MOIS de prison dont douze avec sursis, 18 000 francs d'amende et l'annulation du permis de conduire ont été requis en appel, mercredi 9 mai, par l'avocate générale Dominique Lottin, contre Thierry Maniabe, l'un des principaux prévenus du carambolage de l'autoroute A13 survenu le 29 septembre 1997, faisant 12 morts et 94 blessés. La représentante du parquet a estimé que les décisions de première instance étaient « beaucoup trop clémentes », qualifiant les prévenus « d'assassins et de délinquants de la route ». Elle a également demandé douze mois de prison avec sursis contre Luc Bonnemains, prévenu lui aussi d'homicides dans ce carambolage, relaxé par le tribunal de Bernay. L'avocate générale a enfin demandé des peines lourdes pour les automobilistes venus successivement s'encaster dans le carambolage. La cour d'appel de Rouen rendra son arrêt le 17 septembre. – (Corresp.)

M^{me} Lebranchu veut lutter contre le phénomène des bandes organisées

LA LUTTE contre le phénomène des bandes et l'économie souterraine devient l'une des priorités affichées du ministère de la justice. « Le phénomène était sous-estimé », a expliqué la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, en présentant, mercredi 9 mai, la circulaire sur l'action publique destinée aux procureurs généraux et procureurs. Dénonçant un certain nombre de dysfonctionnements dans les enquêtes, le texte de la ministre de la justice prévoit que les procureurs seront immédiatement destinataires de toutes les informations, de tous les rapports préparés par les services de police et de gendarmerie sur les violences urbaines et le phénomène de bandes. Tout en mettant en avant la nécessité d'une concertation accrue entre tous les services de l'Etat contre les formes les plus aiguës de la délinquance, la circulaire insiste sur le rôle prééminent des parquets généraux et des parquets dans la conduite des enquêtes.

DÉPÊCHES

■ **GUERRE D'ALGÉRIE : le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a porté plainte avec constitution de partie civile**, mercredi 9 mai, pour « crimes contre l'humanité » contre le général Paul Aussaresses. Par ailleurs, le groupe communiste du Sénat a demandé, mercredi, au président du Sénat d'« intervenir pour annuler » une émission de la chaîne télévisée Public-Sénat, prévue vendredi, à laquelle doit participer le général Paul Aussaresses.

■ **JUSTICE : Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF) et maire de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), a été entendu**, mercredi 9 mai à Paris, comme témoin assisté dans le cadre de l'instruction sur l'attribution des marchés des lycées d'Ile-de-France. M. Fourcade a été premier vice-président du conseil régional de 1986 à 1995.

■ **PÉDOPHILIE : un prêtre parisien en retraite a été écroué** le 25 avril pour agression sexuelle sur mineurs, a révélé mercredi 9 mai la Fondation des orphelins apprentis d'Auteuil, au sein de laquelle l'ecclésiastique avait exercé tout son ministère. Jacques Daheron, 65 ans, avait reconnu les faits au cours de sa garde à vue et avait été mis en examen pour « viols et agressions sexuelles sur mineurs par personne ayant autorité ».

■ **INCESTE : un homme de 51 ans a été écroué à Lille, mercredi 9 mai, pour des incestes à répétition** présumés depuis au moins sept ans sur deux de ses filles, dont l'une aurait avorté à deux reprises. – (AFP.)

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clic...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Durivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe

• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie

01.42.08.71.00 - 7 L/7

La nouvelle géographie des résidences secondaires

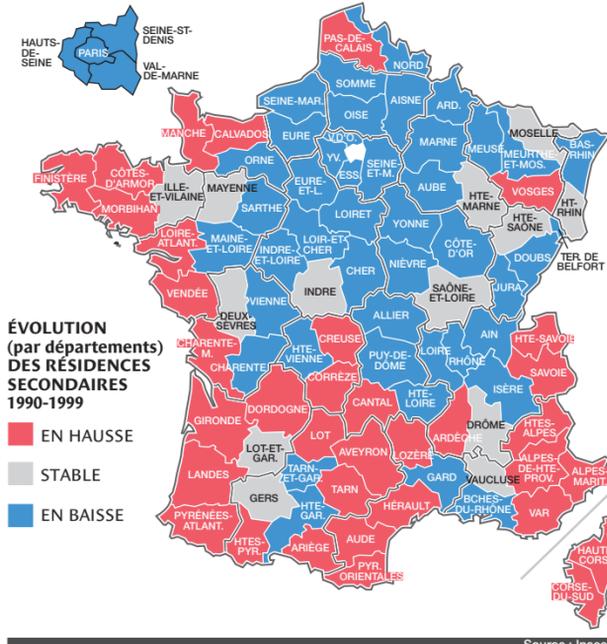
Le dernier recensement de l'Insee montre que ce type de logements se concentre de plus en plus sur le littoral et en montagne. La Vendée a enregistré la plus forte croissance entre 1990 et 1999. Ces lieux de villégiature ont tendance à devenir des résidences « alternantes »

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)
de notre correspondant

Rien de comparable, sans doute, avec le raz de marée « Merlin » du début des années 1970. Mais, en dix ans, la Vendée a enregistré une progression spectaculaire, mesurée par l'Insee (*lire ci-dessous*), de son parc de résidences secondaires : de 71 105 en 1990 à 93 407 en 1999 (+ 31 %). Les acquéreurs sont d'abord de jeunes retraités ou de futurs jeunes retraités. Comme Mady Levau. D'origine parisienne, elle a choisi, ayant atteint la cinquantaine, d'arrêter de travailler. Ancienne secrétaire de direction, elle coule aujourd'hui des jours heureux entre sa propriété péri-gourdine et Jard-sur-Mer, petite station balnéaire au sud des Sables-d'Olonne, où elle vient d'acquiescer une villa. Mariée à un directeur commercial, elle a découvert Jard-sur-Mer, voilà deux ans, au fil d'un cabotage en compagnie de son mari, fou de bateau. Elle ne goûte qu'assez modérément les joies de la navigation. Lui « ne s'est jamais fait au Périgord », où le couple possède pourtant, depuis dix ans, une belle maison ancienne, restaurée par leurs soins. Alors, va pour Jard, où ils ont jeté l'ancre dans une belle et spacieuse villa « très fonctionnelle », pour un peu moins de 1,5 million de francs. Elle leur servira de résidence secondaire un an ou deux, le temps de vendre sans la brader leur maison de Montançais, près de Périgueux. Ensuite, « elle deviendra notre maison principale ».

Démarche atypique ? « Au contraire, répond Dominique Gaborit, secrétaire général de la Fnaim Vendée et responsable d'une agence immobilière à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le phénomène est apparu voilà cinq ou six ans. » Pour lui, l'en-

Plus d'appartements et de villas à la mer et à la montagne



gouement de cette population « plutôt aisée sans être haut de gamme » s'explique assez simplement : « La Vendée offre un bon compromis entre un bon ensoleillement, même s'il n'est pas du niveau de la Côte d'Azur, et la recherche de tranquillité souhaitée par cette clientèle venue, pour une grande partie, de la région parisienne, mais aussi des Pays de la Loire. » Le problème est maintenant de concilier les exigences de cette population à la retraite (29 % des investisseurs en 2000) ou qui la prépare, désireuse de ne pas se serrer la ceinture pour ses « vieux » jours, avec la situation

d'un marché qui arrive à saturation. A moins de « mordre » encore un peu sur les dunes, où les prix ont grimpé, comme sur les îles, qui accueillent le plus fort taux de résidences secondaires.

Si, à l'île d'Yeu, la valeur moyenne d'un logement ancien est passée de 802 000 francs en 1999 à 825 000 francs, à Noirmoutier, pour un quatre-pièces ancien, il faut désormais compter 943 000 francs au lieu de 722 000. Paradoxalement, des stations phares comme Les Sables-d'Olonne restent plus accessibles : un petit quatre-pièces ancien se négociait

579 000 francs en 2000, mais le même logement était à 538 000 francs en 1999. Cette inflation a d'ailleurs plus ou moins chassé la clientèle des jeunes ménages avec enfants, « repoussée » vers des produits plus abordables. « Depuis sept ou huit ans, remarque M. Gaborit, nous avons moins de difficultés à vendre des appartements type Merlin. »

Le littoral garde les vestiges de cette période, commencée en 1971. A l'époque, la commune de Saint-Hilaire-de-Riez accorde un permis de construire à Merlin pour trois mille logements. Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Saint-Jean-de-Monts, notamment, lui emboîteront rapidement le pas. L'industrie du tourisme était née en Vendée. Face à des promoteurs qui ne lésinent pas sur les moyens pour séduire les candidats acquéreurs, impossible d'arrêter la machine, malgré les recours pour tenter de la freiner. Ceux, par exemple, du Comité de la nature et des sites, présidé par Marcelle Bridier. Au plus fort de la déferlante, son association avait introduit plusieurs recours devant le tribunal administratif de Nantes pour stopper le « bétonnage » de la côte.

UN DÉBOUCHÉ POUR LE BÂTIMENT

A Saint-Hilaire-de-Riez, le maire, Jacques Fraisse (PS), ne renie pas ces mégacomplexes immobiliers, même s'il est conscient des problèmes qu'ils posent, comme les capacités d'assainissement, pour satisfaire aux besoins d'une population qui explose en été, ou la réduction de la plage : à marée haute, du fait de l'avancée de la mer et de la proximité des immeubles, elle se réduit comme peau de chagrin... Mais l'élu n'oublie pas l'apport économique de ces résidences secondaires. « Demandez aux artisans », dit-il.

Le bâtiment se porte bien. Et manque de bras. En six ans, le secteur (14 000 salariés et 3 500 travailleurs indépendants) a connu une hausse des effectifs salariés de l'ordre de 12 % à 15 %. M. Fraisse verrait d'ailleurs un bon œil l'implantation d'un village Pierre et Vacances (un projet de 120 logements), contre l'avis de M^{me} Bridier, qui souligne que « ça supposerait la suppression d'une dune ». Les dunes, en

tions voient se profiler le spectre d'une nouvelle défiguration du littoral. Fabricants et gérants de camping, eux, se frottent les mains. Les mobiles homes s'attachent, « notamment chez les anciens campeurs », comme le remarque Gérard Bienvenu, directeur commercial d'une entreprise spécialisée dans la véranda depuis vingt-six ans qui s'est diversifiée en se tournant vers le mobile home. La concurrence est

L'arc méridional et la côte atlantique plébiscités

La nouvelle géographie des résidences secondaires révélée par le recensement de 1999 montre qu'à cinq exceptions près tous les départements du littoral gagnent entre 5 % et 30 % de nouvelles résidences. Sur l'autre grand espace territorial de conquête, elles se multiplient dans les massifs montagneux - Pyrénées, Massif central, Vosges et Alpes. En 1999, le département des Hautes-Alpes concentre, avec près de 46 %, le taux le plus important par rapport à l'ensemble des logements. Dans de nombreux autres départements, le parc perd du terrain par sa transformation en résidences principales. A elles seules, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon regroupent près de 40 % des résidences secondaires, suivies par la Bretagne, les Pays de la Loire et l'Aquitaine. De La Baule à Biarritz, la côte atlantique est une zone très dynamique. La Vendée, qui enregistre la plus forte progression nationale avec 31 % de croissance entre les deux recensements, conserve son titre de deuxième département d'accueil, juste derrière le Var.

effet, ont payé le prix fort : dans les années 1970, à Saint-Jean-de-Monts, 135 hectares de dunes domaniales bordant la mer sur 2 kilomètres ont été urbanisés.

Les communes du littoral doivent aujourd'hui faire face à un autre phénomène. Celui des mobiles homes. Partout sur le littoral, ils fleurissent, au grand dam des associations de lutte pour la protection de l'environnement. « En termes d'esthétique, les mobiles homes, c'est une catastrophe », proteste M^{me} Bridier. Avec l'apparition de ces hébergements de loisir hybrides, plutôt bon marché, les associa-

rude. Deux enseignes vendéennes se disputent ce marché en expansion, les autres se partagent les miettes.

Une partie des élus s'inquiètent ouvertement de la prolifération de ces nouveaux hébergements inclassables. Et inclassés. Doivent-ils ou non être considérés comme résidences secondaires ? Certains craignent pour l'image du département. Il n'est même pas possible de les comptabiliser exactement. L'Insee, pour le recensement de 1999, s'y est cassé les dents.

Philippe Ecalte

De la maison de campagne au mobile home

ELLES PRENNENT, de plus en plus, leurs quartiers d'hiver sous les cieux plus cléments des bords de mer et sur les pentes des massifs montagneux. Hier encore, à la fin des années 1970, elles trouvaient place dans les campagnes, proches des grands centres urbains, de Paris à Lyon en passant par Bordeaux ou Lille. Elles étaient alors « comme le signe extérieur de richesse » décrit, en 1969, dans le roman de François-Marie Banier *Les Résidences secondaires ou la Vie distraite*. Le développement du réseau autoroutier et l'allongement des lignes TGV depuis 1981 les placent toujours plus loin, aux marges du territoire et, d'abord, sur le littoral. Mais, reflets d'une géographie humaine ancestrale, elles s'enracinent, surtout, dans le maillage d'un habitat dispersé - celui de l'Ouest - et ne prennent guère sur l'habitat regroupé du Nord et de l'Est.

Elles ? Ce sont les résidences secondaires. Ce terme récent du vocabulaire immobilier - il est encore ignoré dans le Larousse en dix volumes de 1960 - recouvre une réalité très diverse. Quoi de commun, en effet, entre la maison de campagne de la bourgeoisie aisée du XIX^e siècle et le cabanon du dimanche, version populaire de la villégiature ? Entre le studio de montagne et la maison moderne d'un bord de mer urbanisé, sans oublier l'apparition des mobiles homes ? Elles entrent en 1946, pour la première fois, dans la nomenclature de l'Insee, puis dans celle des banques, de l'administration des impôts... Dans le parc total des logements, la résidence

secondaire est passée de 5,9 % en 1962 à 8 % en 1975. Relativement stable, ce secteur immobilier n'a enregistré, entre le recensement de l'Insee de 1990 et celui de 1999, qu'une légère augmentation - 87 802 résidences secondaires supplémentaires - pour représenter, avec 2 902 093 unités, sensiblement 10 % de l'ensemble des logements.

Vincent Destruhaut, administrateur de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), souligne que « le marché de la résidence secon-

« Un lieu qui allie à la fois dépaysement et travail, vie professionnelle et vie familiale »

daire est marqué par une grande diversité, même dans le cadre d'une région et parfois d'une ville ». Mais il relève quelques constantes : au littoral, qui se distingue par ses constructions récentes - appartements comme villas -, s'oppose l'intérieur des terres, où les vieilles pierres sont plus recherchées. Sensible aux phénomènes de mode - la vogue actuelle pour l'île de Ré ou le golfe du Morbihan l'illustre - le marché connaît, depuis 1999, une activité soutenue. Explication, pour M. Destruhaut : « Le dynamisme économique général, la chute

des placements financiers. » Il y ajoute, sans pouvoir mesurer le phénomène, que « le prochain passage à l'euro incite certains acquéreurs à miser sur l'achat d'une résidence secondaire pour en faire un placement ».

Dans la grande majorité des cas, le futur acquéreur est déjà propriétaire de sa résidence principale. Alain, cadre dans une entreprise de cinéma, locataire de son logement parisien et propriétaire d'une résidence secondaire sur l'île de Ré, est un cas marginal. La décision d'achat, selon les spécialistes de l'immobilier, correspond à un acte fort « que l'on fait une ou deux fois dans sa vie ». Tournant dans l'organisation de la vie familiale, l'achat d'une résidence secondaire, qui devient le lieu des retrouvailles familiales, met un terme aux déplacements touristiques jugés trop onéreux.

Signe des temps, sous la conjonction du télétravail et des 35 heures, la résidence secondaire devient de plus en plus un lieu de travail temporaire. Pour Martine Perrot, sociologue, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), qui a collaboré à un numéro de la revue *Autrement* (collections Mutations, n° 178, avril 1998 : « L'autre maison, la résidence secondaire refuge des générations »), « il conviendrait désormais de parler plus de résidences alternantes et non de résidences secondaires : un lieu qui allie à la fois dépaysement et travail, vie professionnelle et vie familiale ».

Dominique Buffier

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

BIENNALE DU THEATRE JEUNES PUBLICS

5 au 15 Juin 2001

11 jours de théâtre
71 représentations
18 spectacles
à voir par tous

Rens. : 04.72.10.03.04

THEATRE GYPTIS
création CHATOT-VOUYOUCAS
du 15 au 18 mai 2001

Pas touche terre

Mise en scène C. Coumin
Cie Vent d'Aulian

Sublime, poétique, ludique...
un petit bijou

04 91 11 00 91 - Marseille

Renseign. publicité : 01.42.37.39.65

NON. OUI. NON.

Avec Médiapost, vous ciblez qui vous souhaitez. Pas les autres !

Pour identifier les profils susceptibles de répondre à vos messages, vous profitez de l'expertise en géomarketing de Médiapost, ainsi que d'une base de données locales unique, segmentée en 51 000 quartiers de 500 foyers. Avec le concours de l'INSEE, SECOUR, le SERRES, COMSODIA et CLARITAS, vous affinez les informations dont vous disposez pour optimiser votre politique de marketing de proximité en tête à lettres.

Illustration Bruno Sireak

01 58 07 10 32 ou www.mediapost.fr

médiaPOST
BROUERS DE POSTES

La puissance, tout en finesse.

Le sacre républicain de « l'homme à la rose »

MAI 1981

7 IL ETAIT UNE FOIS LA GAUCHE

INCRÉDULE, euphorique, le peuple de gauche l'a emporté le 10 mai 1981. Onze jours plus tard, c'est donc le peuple qui s'empare de la République, s'installe dans ses palais. Chacun veut le croire ou le craindre. François Mitterrand n'entend décevoir ni les uns, ni les autres. Ce jeudi 21 mai, à onze heures passées de quelques minutes, au moment de prendre possession de « la plus haute charge » sous les ors et les lustres de la salle des fêtes de l'Élysée, le vingt et unième président de la République française ne peut masquer l'émotion qui assourdit sa voix : « Je pense à ces millions et ces millions de femmes et d'hommes, ferment de notre peuple, qui, deux siècles durant, dans la paix et la guerre, par le travail et par le sang, ont façonné l'histoire de la France sans y avoir accès que par de brèves et glorieuses fractures de notre société. C'est en leur nom d'abord que je parle. C'est tout un peuple qui doit se sentir appelé à exercer les pouvoirs qui sont, en vérité, les siens... »

Les vingt et un coups de canon tirés depuis le jardin des Tuileries soulignent, au loin, la solennité de l'instant. Le silence est palpable. « C'est convaincre qui m'importe, et non vaincre. Il n'y a qu'un vainqueur, le 10 mai, c'est l'espoir. Puisse-t-il devenir la chose de France la mieux partagée... » Au premier rang, à sa gauche, Pierre Mendès France a les larmes aux yeux. François Mitterrand continue : « J'avancerais sans jamais me lasser sur le chemin du pluralisme, confrontation des différences dans le respect d'autrui. » Un peu à l'écart, Danièle - robe-chemisier tricolore, col claudine blanc et sage lavallière bleu marine - ne quitte pas François du regard, comme émerveillée. La fidélité à « l'enseignement de Jaurès », le « long cheminement, après le Front populaire et la Libération », la « nouvelle alliance du socialisme et de la liberté », l'Histoire est au rendez-vous, dans un saisissant raccourci : quatre minutes pour effacer vingt-trois ans d'opposition, couronner une décennie d'âpres batailles à la conquête de la gauche et du pouvoir.

Devant lui, en demi-cercle, toute sa France est rassemblée. La famille, épouse, fils, frères et beau-frère. Les amis de toujours comme Roger-Patrice Pelat ou François de Grossouvre. Les gongoliers de la première heure, « conventionnels » des années 1960, les Pierre Joxe, Charles Hernu, Claude Estier ou Roland Dumas. Les alliés et les ralliés, Gaston Defferre et Pierre Mauroy, Michel Rocard et Jacques Delors. Les « sabras » ou « quadras » d'Épinay, Jean-Pierre Chevènement et Lionel Jospin, Laurent Fabius et Pierre Bérégovoy, Edith Cresson et Véronique Neiertz, futures éminences que le président élu a reçues en tête à tête depuis dix jours à son domicile, sondant les reins et les cœurs, sousestant les ambitions et les talents, entretenant le mystère, pour mieux former, à sa main, gouvernement et équipes.

Les élus de tous les ports d'attache, la Charente natale et Jarnac, la Nièvre d'implantation et Château-Chinon, les Landes d'adoption et Latche, ont aussi été invités. Tout comme les dignitaires de l'Assemblée et du Sénat, conduits par un Jacques Chaban-Delmas glacial et un Alain Poher habitué des lieux pour y avoir assuré à deux reprises l'intérim. Quelques barons gaullistes, Olivier Guichard, Maurice Couve de Murville, Claude Labbé, sont présents, à un titre ou à un autre, accablés, en retrait. Tradition oblige, Jacques Chirac, légèrement crispé, conduit, avec Jean Tiberi, une

François Mitterrand devient président de la République le 21 mai 1981. Vingt et un coups de canon ne pouvaient suffire : ce fut une journée de fête(s). Avec protocole, emphase et émotion. Récit d'une investiture unique

Paris, 21 mai 1981.

François Mitterrand remonte la rue Soufflot vers le Panthéon.

Ci-dessous, au premier rang derrière le nouveau chef de l'Etat.

- 1 : François Mitterrand ;
- 2 : Willy Brandt ;
- 3 : Pierre Bérégovoy ;
- 4 : Georges Sarre ;
- 5 : Daniel Mayer ;
- 6 : Roland Dumas ;
- 7 : Jean Prunteau ;
- 8 : Charles Fiterman ;
- 9 : Roger-Patrice Pelat ;
- 10 : Jacques Piette ;
- 11 : Luce Perrot ;
- 12 : Maurice Séveno ;
- 13 : Pierre Aidenbaum ;
- 14 : Gaston Defferre ;
- 15 : Dalida.



délégation du conseil municipal de Paris. Sans oublier les membres du Conseil constitutionnel, au premier rang desquels Roger Frey, qui vient de proclamer officiellement les résultats de l'élection présidentielle ; ni les autorités religieuses ou universitaires, le conseil de l'ordre de la Libération, ou encore le médiateur, Robert Fabre, son complice du Programme commun en 1972.

Renaud de la Genière, gouverneur de la Banque de France, est également présent, la tête ailleurs : la veille, il a dû sortir de ses caisses, en catastrophe, près de 1 milliard supplémentaire pour défendre le franc ; en dix jours, un tiers de ses réserves en devises se sont envolées. Le temps presse. François Mitterrand, pour l'heure, n'en a cure. Lyrique, il conclut : « Une France juste et solidaire peut éclairer la marche de l'humanité... » Après avoir fait le tour des personnalités, le nouveau président donne l'accolade à Pierre Mendès France : « Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible », glisse-t-il à l'ancien président du conseil.

Car tout, alors, paraît possible. Pendant que, dans le parc de l'Élysée, le chef de l'Etat passe pour la première fois en revue la garde d'honneur du palais, Pierre Bérégovoy prend ses fonctions de secrétaire général de la présidence de la République. L'ancien ouvrier fraiseur, devenu cadre à Gaz de France, reçoit une charge depuis longtemps réservée aux aristocrates des grands corps de l'Etat. Et c'est lui qui annonce, sur le perron de la cour d'honneur, la nomination de Pierre Mauroy, premier ministre. L'ancien professeur de l'enseignement technique, le fondateur des clubs Léo-Lagrange, le solide et pragmatique maire de Lille pour succéder au « meilleur économiste de France » : quel meilleur symbole de la rupture annoncée ? Le peuple, décidément, prend les commandes. Dans le palais présidentiel, les futurs collaborateurs - Jean Glavany et Michel Vauzelles, Michel Charasse et Jean-Claude Colliard, Jacques Attali et Régis Debray - explorent les salons, découvrent les bureaux - vides -, préparent leur installation. Une page est tournée.

Cette journée, Mitterrand s'y prépare depuis sa victoire. Dès le 12 mai, il a convié André Rousselet et Jack Lang dans son « pigeonier » du 22, rue de Bièvre, à Paris. Le premier était son directeur de cabinet sous la IV^e République, il le sera à nouveau à l'Élysée. Le second, professeur de droit et homme de théâtre, inventif et sémillant, a su, depuis quelques années, mettre la culture et l'intelligentsia au service du PS et de son candidat. « Je réfléchis aux cérémonies d'entrée en fonction », leur confie-t-il. A l'immuable rituel républicain - cérémonie à l'Élysée, remontée des Champs-Élysées, visite à l'Hôtel de Ville de Paris - il souhaite ajouter un événement propre à marquer sa présidence. Certains, à gauche, recommandaient sérieuse et discrétion. Jack Lang plaide, au contraire, pour le symbole et la flamboyance.

« L'homme du 10 mai » n'a pas besoin d'être convaincu : pour son sacre, il veut le peuple et l'Histoire, le verbe et l'image. Ce sera l'Élysée et le Panthéon, Arc de triomphe et Quartier latin, rive gauche et rive droite, un condensé de tous ses désirs, de tous ses plaisirs, de toutes ses ambitions.

Reste à fixer la date. Le 11 mai, Pierre Bérégovoy a été chargé d'installer une « antenne présidentielle » au 6, rue de Solférino et d'assurer le contact avec l'Élysée. Le 14, Valéry Giscard d'Estaing informe par lettre son successeur qu'il est disposé à lui transmettre ses pouvoirs le 19 mai, jour du septième anniversaire de sa propre élection. L'affaire semble entendue quand le président sortant se ravise, chipote, fait savoir qu'il veut présider une dernière fois le conseil des ministres à l'heure habituelle, mercredi 20 mai. Mitterrand s'agace mais abandonne son adversaire battu à ses tergiversations.

Va pour le 21 mai, donc. A 9 h 30 précises, la 604 officielle, venue le chercher rue de Bièvre, pénètre dans la cour de l'Élysée. « Giscard » l'attend en haut des marches, l'entraîne vers un salon du rez-de-chaussée. La transmission du code d'engagement de la force nucléaire française n'occupe pas les quarante-sept minutes de leur entretien. Le sortant confie à l'entrant quelques informations confidentielles - la succession à venir de Brejnev ou les tentatives égypto-américaines de déstabilisation du colonel libyen Kadhafi -, il lui demande de « veiller à la carrière » de ses principaux collaborateurs et il ne peut s'empêcher de lui donner quelques conseils : « Ne vous laissez pas enfermer ici, on est un peu prisonnier, vous verrez. » Impérial, Mitterrand réplique : « Monsieur le Président, vous n'avez commis qu'une seule erreur dans votre campagne, celle de vous représenter. Personne ne pouvait m'empêcher d'être élu. Si vous ne vous étiez pas présenté, vous me succéderiez dans sept ans. » Raccor-

Pour son sacre, François Mitterrand veut le peuple et l'Histoire, le verbe et l'image. Ce sera l'Élysée et le Panthéon, Arc de triomphe et Quartier latin, rive gauche et rive droite, un condensé de tous ses désirs, de tous ses plaisirs, de toutes ses ambitions

pagné sur le perron, après une poignée de main les yeux dans les yeux, Giscard d'Estaing a voulu un dernier geste de simplicité affectée : sept ans plus tôt, il était arrivé à pied, il a décidé de repartir de même. Lorsqu'il franchit le porche du palais, il est accueilli, rue du Faubourg-Saint-Honoré, par des siffls et des injures : « Dehors ! », « Va-t-en ! », « Rends-nous les diamants ! » Les gardes républicains



peinent, dans la bousculade, à le conduire jusqu'à sa voiture. Le peuple a encore des accents régicides en ce 21 mai.

Le nouveau président n'a pas entendu ces insultes. Il peut rejoindre ses invités, arrivés entre-temps. Devant une nuée de journalistes, Lionel Jospin, arrivé à pied, s'est montré plus disert que les autres : après avoir rendu hommage à François Mitterrand pour « sa patience, sa ténacité et la croyance en ses

ble plus léger, c'est indéfinissable », comme le chantera plus tard Barbara. Amis et fidèles, anciens et nouveaux dignitaires de la République ont été rejoints, en effet, par le Gotha de l'Internationale socialiste et une pléiade d'intellectuels de gauche. C'est Jack Lang qui a suggéré de placer le septennat sous le signe de l'intelligence et de la création, autant que du socialisme. En mars, déjà, pendant la campagne, il avait organisé à l'Unesco un chatoyant colloque sur la culture qui avait impressionné Mitterrand. Depuis huit jours, il bat le rappel des « amis ».

TOUS, ou presque, répondent présent : l'Allemand Willy Brandt, le Suédois Olof Palme, l'Italien Bettino Craxi, l'Espagnol Felipe Gonzalez, le Portugais Mario Soares, le Danois Anker Jørgensen, la veuve de Salvador Allende et l'ancien président sénégalais, Leopold Sedar Senghor, mais aussi les écrivains Federico Garcia Marquez, Julio Cortazar, Carlos Fuentes, Elie Wiesel ou William Styron, les Prix Nobel Jean Dausset, Alfred Kastler, Louis Néel ou André Lwoff, le chef d'orchestre Daniel Barenboim, sans oublier la jeune journaliste Anne Sinclair, le publicitaire Jacques Séguéla - l'homme de « la force tranquille », le slogan de la campagne électorale -, ou encore l'écrivain et polémiste Jean-Edern Hallier. Beaucoup le croiront, ce jour-là, pique-assiette, et se défendront de l'avoir invité : le figure brient, pourtant, sur les listes officielles des invités établies par le protocole. Il est vrai que le nouveau président apprécie sa fougue et sa plume ; plus tard seulement viendront provocations et noirs soupçons.

Tous ces « amis » ont été conviés à l'Élysée, pour le premier déjeuner officiel de la gauche, en tenue de ville. A la table d'honneur, François Mitterrand a placé M^{me} Allende à sa droite et M^{me} Senghor à sa gauche ; un peu plus loin, Edmonde Charles-Roux, l'épouse de Gaston Defferre, et Elisabeth Jospin, celle du premier secrétaire du PS ; face à lui, Mathilde Neruda et Melina Mercouri. La deuxième table est présidée par Danièle Mitterrand et Pierre Mauroy ; Lionel Jospin y est entouré par Elie Wiesel et l'écrivain turc Yachar Kemal. Les deux cents autres invités se répartissent sans protocole par tables d'une douzaine de convives.



Entre le bloc de foie gras des Landes et la blanquette bretonne aux perles de saumon, entre le château Yquem 1966 et le château Talbot 1970, pas de discours, mais une douce euphorie. Roger Hanin, à qui un maître d'hôtel sert trop de foie gras, ne peut résister à une réplique de boulevard : « Ça suffit ! Vous savez, il m'est déjà arrivé d'en manger avant aujourd'hui ! » Beau-coup pourtant, note Jacques Attali, se sentent encore « perçus comme des parvenus ». Discret mais visiblement ému, Senghor confie ses espoirs : « François Mitterrand sera un grand président parce qu'il est avant tout un homme de culture et un écrivain. Sur le fond, il est important qu'un président de la République française soit socialiste. Pour la France, pour le monde et particulièrement pour le tiers-monde. »

À l'heure du café, servi sur la terrasse, Pierre Mauroy s'est éclipsé. La passation des pouvoirs avec Raymond Barre a été brève et courtoise, même si les socialistes découvrent bureaux, tiroirs et coffres vides. « Le gouvernement de la République sera celui de la rigueur et de l'imagination », déclare le premier ministre. Il va lui en falloir : depuis le matin, Michel Rocard et Jacques Delors le pressent de frapper fort pour défendre le franc. « Il faut dévaluer sec, de 15 % », assure le premier. « Il ne faut pas perdre une seconde pour faire un réalignement », plaide le second. Mauroy est ébranlé. Le matin, déjà, il a fait part de ses craintes au président, qui les a écartées d'un mot : « On ne va pas mêler les genres... Ça peut attendre une semaine. » Il revient à la charge, mais n'obtiendra que le contrôle des changes, annoncé le lendemain matin. Lucide, il confiera, le soir même : « Je crains bien que notre relance soit morte avant d'être née. »

Mitterrand a la tête ailleurs. Dans l'après-midi, sa décision est prise, malgré les réticences de plusieurs : il charge le gouvernement de préparer, pour le lendemain, le décret de dissolution de l'Assemblée nationale. « On ne peut pas attendre. Il faut nous donner vite les moyens de gouverner », tranche-t-il. Et comme la politique est faite de symboles, il change de bureau et de drapeau. Giscard s'était installé au rez de chaussée de l'Élysée. Il choisit de réintégrer, au premier

étage, le bureau central qui avait été celui de De Gaulle et de Pompidou. Son prédécesseur avait fait hisser, au-dessus du palais, un drapeau bleu-blanc-rouge orné d'un faisceau de licteur. Mitterrand refuse toute marque distinctive, à commencer par celle-là.

La politique et les symboles, encore et toujours. A 17 h 15, accompagné de la première dame de France, il est accueilli à l'Hôtel de Ville par le maire de la capitale,

Jacques Chirac, et le conseil municipal. De Gaulle avait négligé cette tradition en 1959. Mitterrand ne s'en priverait sous aucun prétexte. La veille, celui qui a torpillé la campagne de Giscard et apparaît déjà comme le chef de l'opposition de droite lui a communiqué le texte de son discours. En réponse, le président de la République peut donc fixer, à sa main, les règles du combat politique à venir.

Chirac invoque l'Histoire, de

Sainte-Geneviève de de Gaulle. Mitterrand lui renvoie la première République de 1792, le printemps de 1848, la Commune de 1870 et, surtout, ce 25 août 1944, où il était « là, parmi d'autres, pour recevoir le général de Gaulle » et où, « comme tant d'autres, comme lui, je ressentais l'émotion sacrée qui nous étreint tous dans ces minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies ». Chirac se risque à une mise en garde : « L'union des Français, la cohésion

de la société française sont plus nécessaires que jamais. Plus que jamais aussi nécessaires le respect d'autrui et le réalisme dans l'action. » La réplique est nette : « Chacun restera bien entendu fidèle à ses choix et à ses préférences. Et je n'entends pas déroger moi-même aux engagements que j'ai souscrits devant le suffrage universel pour répondre à l'aspiration au changement des Françaises et des Français qui m'ont élu. » Le maire de Paris, pourtant, s'incline : « La France, comme souvent dans son histoire, a manifesté la volonté de changement. C'est une volonté qui doit être respectée. » Giscard n'avait rien dit de tel, deux jours plus tôt, lors de son « Au revoir » télévisé aux Français. Mitterrand sait apprécier cette reconnaissance de sa légitimité : « Premier contre-pouvoir face au château du seigneur, l'Hôtel de Ville s'affirme comme la maison commune. Vieux face-à-face du roi et du

Sagan, l'essayiste Bernard-Henri Lévy, le jazzman Claude Luter, le communiste Pierre Juquin, sont là pour l'accueillir. Les hauts parleurs commencent à diffuser l'hymne à la joie de Beethoven, joué par l'orchestre et les chœurs de Paris que dirige Daniel Barenboïm, installé sur des gradins devant la faculté de droit. Poussé par une foule immense, François Mitterrand commence à remonter, à pied, la rue Soufflot, une rose à la main. Derrière lui, amis, éminences, hôtes étrangers au coude à coude, bras dessus, bras dessous, ont formé un cortège, sur toute la largeur de la chaussée. Comme une invitation à la « manif ». Comme une image inversée de cette foule de droite ivre de joie, conduite par Michel Debré et André Malraux, qui, le 30 mai 1968, avait déferlé sur les Champs-Élysées pour saluer le retour du général et la fin de la « chienlit » étudiante.

Clameur qui s'engouffre vers le Panthéon, drapeaux rouges et poings levés, oriflammes tricolores et pluie de confettis, grappes de jeunes agrippés aux lampadaires, toute la rue, toute la gauche veut accompagner « l'homme à la rose »

prévôt. Sachons, à présent, inventer l'avenir ! » Le « roi » de ce moment a choisi celui qui sera son premier opposant durant deux septennats.

Reste à passer la rive. Dès le surlendemain de sa victoire, « l'homme du 10 mai » a donné carte blanche à Jack Lang pour organiser « quelque chose » au quartier Latin, dans le temple républicain du Panthéon. La gauche victorieuse veut s'enraciner dans l'Histoire, jusqu'à la ferveur. Dans « son » histoire, ses filiations et celle de ses « grands hommes » : Jaurès, bien sûr, père du socialisme français, mais aussi Victor Schœlcher, émancipateur des noirs en 1848, enfin Jean Moulin, enterré gaulliste par André Malraux en 1964 et ressuscité socialiste dix-sept ans après. Sans oublier Léon Blum, dont le président a fait fleurir la tombe, à Jouy-en-Josas. Plus tard, beaucoup feront la fine bouche, moquant l'emphase de cette apothéose. Sur le moment, l'effusion est profonde. Des milliers de Parisiens sur place, des millions de Français devant leur poste de télévision contiennent mal leur émotion.

A 18 h 15, la voiture du président de la République remonte le boulevard Saint-Michel avant de s'arrêter place Edmond-Rostand. Les deux cents amis du matin, du midi, d'autres encore, l'actrice Annie Girardot, la romancière Françoise

Clameur qui s'engouffre vers le Panthéon, drapeaux rouges et poings levés, oriflammes tricolores et pluie de confettis, grappes de jeunes agrippés aux lampadaires, grimés sur les kiosques à journaux, montés sur les voitures officielles, toute la rue, toute la gauche veut accompagner « l'homme à la rose ». Des milliers de jeunes sautent les barrières, les jeunes communistes, les plus rapides, brandissent leurs banderoles pour une « majorité PS-PC au Parlement ». Le service de sécurité, que les organisateurs avaient voulu aussi discret que possible, fléchit, tangué, puis rompt sous la poussée. L'hymne à la joie se perd dans le tumulte, au point que Barenboïm s'arrêtera un court moment de jouer, semant un moment d'affolement chez les metteurs en scène et déréglant le minutage que, bons professionnels, ils avaient soigneusement répété dans les jours précédents.

En haut de la rue, porté par cet état de grâce, François Mitterrand a atteint le parvis du Panthéon. Il en gravit seul les marches et, guidé par le conservateur, puis par Roger Hanin, hors champ de la caméra de Serge Moatti, il disparaît dans la nef, éclairée par la lumière rasante et crue des projecteurs de télévision. Il se dirige d'abord vers la crypte qui abrite le tombeau de Jean Moulin, s'y recueille une trentaine de secondes avant d'y déposer une rose. Puis il se dirige vers celle de Jean Jaurès, enfin vers celle de Victor Schœlcher. Dehors, le cordon de police a le plus grand mal à contenir la foule. Mitterrand ressort du sanctuaire, comme en lévitation. Le temps s'éternise quelques minutes. Le ciel tourmenté finit par se déchirer. Et le peuple de Paris par rompre les digues, aux dernières notes de la *Marseillaise* de Berlioz chantée par Plácido Domingo. L'esplanade est envahie, le président entouré, emporté par la liesse, pressé jusqu'à l'étouffer. Il faudra vingt minutes à ses gardes du corps pour lui ouvrir le passage jusqu'à sa voiture. Assis sur le capot de sa voiture de service, raconte l'un des reporters du *Monde*, un commissaire de police cherche à reprendre son souffle : « Je ne savais pas que le patron était aimé à ce point. Si ça continue, ça va être du sport. »

Au même moment, dans la salle de la cour d'Assises des Bouches-du-Rhône, André Pualetto, quarante-quatre ans, sans profession, accusé du meurtre et du viol de sa fille Yvonne, dix ans, accueillie dans un sanglot le verdict des jurés, après deux heures de délibéré : il est condamné à la peine de mort. Comme une provocation à l'égard du nouveau président qui, envers et contre tout, s'est engagé à l'abolir. Il ne faudra attendre que quatre mois pour entendre le garde des sceaux, Robert Badinter, lancer, la voix nouée, depuis la tribune du Palais Bourbon : « J'ai l'honneur, au nom du gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale d'abolir la peine de mort en France. »

Gérard Courtois

FIN

Jack Lang, ministre de la culture (1981-1986)

« C'est ce jour-là que son masque s'est sculpté »

« Vous avez été le metteur en scène de la cérémonie au Panthéon qui a marqué la journée de prise de fonctions de François Mitterrand, le 21 mai 1981 ? Comment l'idée a-t-elle germé ?

— Après les cérémonies officielles à l'Élysée et à l'Arc de triomphe, François Mitterrand désire organiser un événement propre à marquer sa présidence d'une couleur particulière. Très vite s'est imposée l'idée d'organiser quelque chose au quartier Latin, symbole de liberté aux yeux des étudiants du monde entier. J'éprouvais aussi, c'est vrai, une certaine jubilation au choix du quartier Latin : dans mon esprit, comme pour toute une génération, cette immersion du nouveau président dans la foule des étudiants devait être comme le pendant de la grande manifestation gaulliste des Champs-Élysées, qui avait mis un terme au mois de mai 1968. Ce n'était pas une revanche, mais un pied de nez un brin provocateur et, surtout, un signe vers le futur, un acte de foi vers le changement, sous le signe de l'universalité.

— Quant à l'idée d'aller s'incliner au Panthéon sur les tombeaux de Jean Jaurès et de Jean Moulin, c'est François Mitterrand qui l'a suggérée, me semble-t-il. Quelques jours plus tard, nous y avons ajouté Victor Schœlcher, le défenseur des droits de l'homme. La trouvaille de mise en scène formidable de Christian Dupavillon, mon complice, a été de montrer le président seul à l'intérieur du Panthéon, traversant la nef et se recueillant dans la crypte. Nous lui avons dit : « Vous serez seul à l'intérieur, sous le regard des millions de Français qui vous suivront à travers l'œil de la caméra de Serge Moatti. » François Mitterrand voulait quelque chose de simple, de populaire et de symbolique.

— Jusqu'alors, vous organisiez les festivités du Parti socialiste. Ce jour-là, vous êtes maître des cérémonies de la République. Quelle a été l'attitude des pouvoirs publics ?

— Nous avons commencé à travailler, comme nous en avions l'habitude dans l'opposition, avec trois bouts de ficelle et surtout une bonne dose d'enthousiasme. Mais nous avions quand même le trac : il faut bien comprendre que,

dans ces palais nationaux, nous ne nous sentions pas chez nous, nous étions des intrus. D'autant que nos interlocuteurs officiels nous considéreraient un peu comme des squatteurs, ou des « allumés ».

— Je me souviens du vertige qui a commencé à nous saisir quand nous avons mesuré notre pouvoir, celui, par exemple, de décider qu'il y aurait des gardes républicains en grande tenue sur les emmarchements ou que nous pouvions faire démonter, le temps de la cérémonie, les grilles au pied du Panthéon. Le plus surprenant était de discuter avec la police pour mettre en place le service d'ordre.

— Nous étions par tradition antifictifs et quelque peu angéliques : dans notre esprit, c'était le peuple qui protégerait Mitterrand, nous voulions une cérémonie civile, avec une présence policière minimale. Nous nous en sommes d'ailleurs mordus les doigts au moment où le président a descendu les marches du Panthéon : les jeunes enthousiastes se sont précipités sur lui au risque de l'étouffer. J'ai eu alors très peur pour François Mitterrand.

— Certains, ensuite, ont tourné en dérision cette cérémonie, critiquant le choix du Panthéon, la mise en scène, jugée emphatique, la posture même de François Mitterrand. Avec le recul, n'avez-vous pas le sentiment que, le 21 mai, vous en avez trop fait ?

— C'était une autre époque : un certain sens cérémoniel accompagnait la geste de la gauche. Plus encore que le 10 mai, où dominait l'euphorie, le 21 mai a été marqué par un moment de ferveur et d'émotion. Des millions de Français, bouleversés, ont pleuré devant leur poste de télévision.

— Et puis, le symbole, ce n'est pas l'emphase. Ce qui avait du sens au Panthéon, ce n'était pas les « grands hommes » et la « patrie reconquise », mais l'inscription de ce moment dans l'Histoire. Comme l'a dit un jour Régis Debray, « la mémoire est révolutionnaire ». En se reliant intellectuellement à la grande aventure collective du socialisme, de la Résistance et des droits de l'homme, François Mitterrand ne se l'appropriait pas, mais la prolongeait.

C'était un acte de modestie plus que d'orgueil.

— N'y avait-il pas, cependant, quelque orgueil dans le visage de François Mitterrand lors de cette cérémonie ? On a ensuite parlé de sacre, de « panthéonisation... »

— Par son attitude, son autorité, François Mitterrand était président avant de l'être. Mais il est sans doute vrai que, dans la représentation collective, c'est ce jour-là que son masque s'est sculpté.

— Plus tard, cette scène inaugurale a été racontée à la lumière d'autres attitudes, décrites par certains comme trop solitaires ou impériales. Mais, sur le moment, notre volonté de le présidentialiser était une façon de le protéger contre les procès en illégitimité, qui n'ont d'ailleurs pas tardé. On n'imagine pas le climat de cette époque : la droite se sentait propriétaire de droit divin de la République, elle était maîtresse de tout après plus de vingt ans de règne, elle s'était approprié jusqu'aux emblèmes de la République, que beaucoup, à gauche, en étaient arrivés à rejeter.

— Le 21 mai, au Panthéon, il s'est passé quelque chose de très bouleversant : ces emblèmes de la République redevenaient, tout à coup, les symboles de tous les Français et pas seulement de la moitié d'entre eux. J'ai éprouvé un peu la même sensation lorsque des centaines de milliers de jeunes ont déferlé sur les Champs-Élysées avec des drapeaux bleu-blanc-rouge, le 12 juillet 1998, le soir de la victoire de la France en finale de la Coupe du monde de football... Longtemps accaparée par une caste, la République redevenait la chose de tous.

— Quelle est l'image la plus forte qui vous reste de cette journée ?

— C'est le visage de François Mitterrand en haut des marches. Il attendait la fin de la *Marseillaise* et était comme éclairé de l'intérieur : tout, à ce moment-là, devait défilé dans sa tête, son histoire, l'Histoire, sa famille, ses combats, cette formidable aventure, comme un rêve accompli, la promesse d'un changement. Le ciel s'était déchiré. L'eau ruisselait sur son visage impassible. L'action pouvait enfin commencer. »

Voyeurisme ou mutation anthropologique ?

par Jean-Claude Kaufmann

Je me suis abonné au canal 27 de TPS, et je regarde « Loft Story ». Suis-je donc un des innombrables victimes de la « télévision-poubelle » dénoncée par les nouveaux garants de l'ordre moral ?

La France est actuellement malade de poujadisme intellectuel. A travers boycottages et dénonciations diverses, il ne révèle rien d'autre que l'intensité de la crise de la pensée. La révolte est nécessaire, mais elle ne doit pas se développer contre la réflexion.

Certes, l'opération « Big Brother » lancée par John de Mol et relayée en France par M 6 posent des questions d'ordre éthique et déontologique. Mais les a priori idéologiques, en produisant un effet d'amalgame, empêchent de définir leur juste dimension et de les traiter sereinement.

Dénoncer globalement la « télé-poubelle » est le meilleur moyen de rendre impossible l'analyse des questions dans leur détail. Par exemple les risques de déstabilisation psychologique. Ou les effets sur leurs proches des livres proposés des cobayes à leur rencontre, parfois très virulents (mais heureusement non repris dans la sélection de M 6). Ou la perversion consistant à insinuer progressivement le conflit et l'exclusion dans le groupe alors que, spontanément, les réflexes sont ceux de l'empathie, de la solidarité et d'une grande humanité.

« Télé-trou de serrure » représente déjà un petit progrès intellectuel : c'est la pension des médias commerciaux à jouer sur le voyeurisme latent et la curiosité malsaine qui est critiquée. Mais l'interrogation s'arrête là. Elle ne cherche pas à comprendre les raisons de ce supposé voyeurisme, qui est pourtant la véritable question. Elle lâche la proie pour l'ombre, menant un combat dérisoire contre des fantômes.

Certains ont ainsi dénoncé le brouillage des frontières privé-public et réel-virtuel par « Loft Story ». On croit rêver ! Ce « brouillage » est justement l'une des lignes de force de la mutation anthropologique qui est en train de s'opérer sous nos yeux, et qui, à travers tous les défauts de l'émission, est simplement révélé par la real TV.

Le plus important ici n'est pas de dénoncer, c'est de comprendre. Et s'il y a à dénoncer, le crime le plus grave n'est peut-être pas celui que l'on croit : il est à mon avis surtout le fait des nouveaux inquisiteurs voulant nous imposer leurs jugements pré-établis. Ils ne se répartissent pas socialement au hasard, mais s'inscrivent dans les milieux garants de la culture légitime, plutôt d'avant-garde, affichant un mépris global pour l'univers de la télévision (« Excepté quelques émissions d'Arte »).

Or – cela a déjà été dit dans ces colonnes, voir le point de vue de Guillaume Bigot et François Devoucoux du Buysson dans *Le Monde* du 4 mai – le fond de cette critique peut se retourner contre ses auteurs. Catherine Breillat ou Catherine Millet jouent exactement sur les mêmes mécanismes d'exposition publique du soi le plus intime que les cobayes de l'émission.

Nombre de succès littéraires de ces dernières années reposent sur ce même principe. Il est même permis de considérer que l'exhibitionnisme est beaucoup plus cru dans l'univers de la culture légitime. Les quelques fesses vues en flou derrière la porte de la douche de « Loft Story » paraissent en comparaison bien fades : l'intimité révélée est beaucoup plus celle des gestes et pensées de la vie quotidienne.

Pourquoi donc ce qui est un délicieux frémissement ici devient-il une inacceptable vulgarité ail-

leurs. La réponse est en fait très simple : il s'agit d'une banale réaction de classe. Dénoncer « Loft Story », c'est aussi refuser que des gens ordinaires aient l'audace d'imiter l'avant-garde. Mais c'est du même coup ne pas voir que les uns et les autres sont entraînés dans le même mouvement, qui dépasse de très loin les questions culturelles.

L'individu n'est pas une donnée anthropologique constante. Il constitue un système complexe qui se transforme dans les différents contextes historiques. Nous assistons aujourd'hui à une mutation majeure, qui s'accélère avec

des extensions, soit par de soudaines (et plus occasionnelles) expositions médiatiques. « Chacun peut avoir son quart d'heure de célébrité. »

Les cobayes de « Loft Story » ne cessent de discuter de ce thème (« Allons-nous faire la "une" de Voici ? »), ils reconnaissent que c'est ce qui les a amenés à participer. Et pour cela ils sont prêts à prendre des risques, y compris de perturbation psychologique. Pour tenter d'exister davantage, de voyager dans une identité plus large et composite, de vivre « quelque chose ». Qui oserait les en blâmer, leur enjoindre de

moins en moins de normes collectives. La normalité désormais est à recomposer sans cesse et exige un travail, alors que s'effacent les modèles de référence. Cette nouvelle situation, génératrice d'angoisse, impose une observation de plus en plus fine du comportement d'autrui pour définir son propre comportement.

Les cobayes de « Loft Story », contrairement à ce qu'annonce M 6, sont rarement dupes : ils se sentent sans cesse sous l'œil de la caméra. Ils ne sont donc pas vraiment vrais. Malgré ce cadre de contraintes, ils révèlent toutefois une infinité de situations extraordinaires de vérité. Quant à la contrainte principale : s'inscrire dans une histoire (qui sera le couple vainqueur), elle correspond exactement au mécanisme même de la fabrication identitaire, qui s'enroule désormais, comme l'a montré Paul Ricœur, autour d'un fil narratif.

A la différence des fictions ou des documentaires, les stars ordinaires de « Loft Story » peuvent devenir pour certains téléspectateurs de réels compagnons de vie durant 70 jours : des familles mangent pendant qu'elles mangent, commentent leurs discussions, communiquent en prise directe sur leur histoire, qui devient un peu la leur. La fiction télévisuelle est oubliée, c'est la famille elle-même qui s'est élargie.

L'individu étend désormais sa surface par des extériorisations, notamment sous forme d'images de soi, alors que dans le même temps il cherche des réponses aux questions qu'il se pose en observant ses contemporains dans les détails les plus fins. Se montrer et regarder : la télévision (ainsi qu'Internet) constituent l'interface parfaite entre ces deux mouvements qui se complètent parfaitement et enclenchent une véritable dynamique. « Loft Story » n'est (à sa

manière, sans doute discutable) que le révélateur d'une mutation anthropologique beaucoup plus profonde.

Depuis quelques années, la question du secret de l'intimité me taraudait. Toute une lignée de chercheurs, de Georg Simmel à Norbert Elias, ont montré qu'elle avait été constitutive de l'individualisation et par là de la modernité. Or, depuis quelques années, les signes se multiplient (la facilité avec laquelle les gens témoignent dans les *reality shows*, la façon d'utiliser le téléphone portable sans dissimuler les propos privés, etc.), qui indiquent une remise en question de nos jardins intérieurs de plus en plus exposés aux regards publics.

Je ne crois pas pour autant que nous allions vers le monde terrifiant d'une transparence totale. Mais la place de l'intime est en train de changer, pour être désormais subordonnée à l'extériorisation de soi qui devient le trait dominant des sociétés contemporaines.

George Orwell était un visionnaire. Il ne s'est trompé que sur deux points. Une petite erreur de dates : le futur est parfois long à s'installer. Et une erreur plus fondamentale : Big Brother ne s'est concrétisé que de façon marginale sous la forme d'un pouvoir abstrait surveillant d'en haut. Au contraire, il est au cœur du fonctionnement démocratique dans ce qu'il a de plus avancé, c'est-à-dire élargi au monde de la vie personnelle. Regarder, écouter, partout, à propos de tout, pour comprendre, pour choisir. Pour être soi, et tenter d'exister davantage en étant regardé, en multipliant ses images.

Jean-Claude Kaufmann
est sociologue, directeur de recherche au CNRS.

Peut-on tout montrer à la télévision ?

Suite de la première page

Une chaîne de télévision, c'est huit mille heures de programmes par an, et ce n'est pas avec un coup, si racoleur soit-il, qu'on peut, sur la longue période, concurrencer des programmes aussi attrayants et fédérateurs que « Julie Lescaut », « Les Misérables », « Ushuaïa », l'équipe de France de football, les grands journaux de 13 heures et de 20 heures, et combien d'autres. La question est de savoir pourquoi ce changement est survenu et de réfléchir à ses conséquences pour le contenu et la réglementation de la télévision dans notre pays.

M 6 dispose pour diffuser son programme, au même titre que TF1, France 2, France 3, La Cinq-Arte et Canal+, d'un réseau hertzien de fréquences, bien domanialement rare accordé par le CSA pour une durée limitée à des sociétés dûment identifiées et aux actionnaires connus. Ces programmes sont encadrés d'un corpus de lois et de décrets extrêmement complexe, résultat de la volonté de la France d'affirmer son exception culturelle au sein de l'Europe en matière audiovisuelle.

L'entrée fracassante de M 6 dans la « trash-télé » coïncide avec l'arrivée de RTL Group, filiale du groupe allemand Bertelsmann, dans l'actionnariat de M 6 et la déclaration du président de Bertelsmann, Thomas Middelhoff, affichant sa volonté de prendre 100 % du capital de M 6, en contradiction flagrante avec la loi française sur l'audiovisuel. Cette

entrée de RTL Group dans le capital de M 6 est une modification fondamentale par rapport à l'actionnariat historique de la chaîne.

La CNCL avait en effet attribué l'autorisation d'émettre à un groupe d'actionnaires dominé à égalité par la Lyonnaise des eaux et par la CLT, propriété d'Albert Frère. La vente à Bertelsmann, en février dernier, par l'homme d'affaires belge de RTL a totalement rompu ce subtil équilibre. Aujourd'hui, M 6 a théoriquement deux actionnaires de poids égal, Suez et RTL Group, filiale de Bertelsmann.

En vérité, RTL-Bertelsmann a pris le contrôle de fait de la ligne éditoriale de M 6. Le président de Suez, interrogé par un de ses actionnaires sur le fait de savoir si la diffusion de « Loft Story » par sa filiale M 6 était compatible avec les valeurs de son groupe, au cours de l'assemblée générale de Suez le 4 mai, lui a répondu que Suez n'avait aucune responsabilité dans le contenu des programmes de M 6.

C'est donc maintenant RTL Group qui détermine les choix stratégiques de programmation de M 6, au même titre que ceux des autres chaînes qu'elle contrôle en Europe, comme c'est du reste l'usage dans toutes les multinationales.

Cette situation nouvelle est en contradiction avec l'exigence formulée par la ministre de la communication Catherine Tasca et le CSA que l'équilibre des votes soit rigoureusement respecté entre les deux actionnaires Suez et RTL cha-

que fois qu'une décision importante serait prise concernant M 6. Dans l'esprit du ministre et du CSA, il ne s'agissait évidemment pas seulement de la gestion de M 6, mais aussi et d'abord des principes qui fondent la programmation de cette chaîne.

La diffusion de « Loft Story » sur M 6 pose un double problème, éthique et juridique. L'origine et la finalité du système, commun à tous les pays où a été diffusé « Big Brother », sont la diffusion de la chaîne en clair – en l'occurrence M 6. Elle propose à une heure de grande écoute rassemblant notamment des jeunes enfants et des adolescents, un programme fondé sur les aventures sexuelles d'un groupe de jeunes gens enfermés pendant soixante-dix jours avec des caméras qui les poursuivent jusque sous la douche.

Le premier relais est constitué

ter un jugement définitif sur un programme que je ne connaissais pas. A la vue de la diffusion, j'ai effectué par écrit les protestations utiles et j'ai décidé de réunir un conseil d'administration extraordinaire pour examiner avec les administrateurs les dangers que « La vie du loft » fait courir à l'image de TPS.

Le deuxième relais est l'utilisation en sous-main d'Internet : des fuites organisées vers des sites « pirates » des séquences les plus « chaudes » non diffusées par M 6 ou TPS augmentent, grâce à des images pornographiques, la résonance du programme.

Enfin, le troisième relais consiste en une promotion orchestrée par les différentes stations de radio du groupe RTL, voire par des producteurs de télévision en apparence indépendants. On a ainsi pu découvrir dans l'émission

L'entrée fracassante de M 6 dans la « télé-poubelle » coïncide avec l'arrivée de RTL Group, filiale du groupe allemand Bertelsmann, dans l'actionnariat de M 6

par la diffusion vingt-quatre heures sur vingt-quatre d'une chaîne payante sur TPS, avec des images beaucoup plus sulfureuses que celles de M 6. En tant que président de TPS, j'étais opposé à la diffusion du programme « La vie dans le loft ». Des dispositions propres au fonctionnement de TPS imposent la présence à mes côtés d'un directeur général, désigné par le Groupe Suez, qui a pris la responsabilité de signer le contrat. Je ne suis pas opposé à cette signature, n'étant pas en mesure de por-

« On ne peut pas plaire à tout le monde », diffusée le 4 mai sur France 3, Marc-Olivier Fogiel faisant une promotion tapageuse de « Loft Story », ce qui s'explique difficilement, sauf si l'on sait que la société de cet animateur est tout simplement filiale d'Endemol, productrice de « Loft Story ».

Peut-on tout montrer à la télévision ? Comme deux Français sur trois, à TF 1 nous répondons non. Une grande chaîne gratuite, disponible en clair pour l'ensemble des

Français, y compris les plus jeunes d'entre eux, a des règles éthiques et déontologiques à observer. TF 1 s'est forgée les siennes au fil de son presque demi-siècle d'existence, dont quatorze ans comme chaîne privatisée au cours desquels beaucoup de travail et quelques erreurs nous ont permis de baliser notre chemin. La transgression par M 6 d'une règle observée jusqu'à présent par tous les diffuseurs privés ou publics de ne pas toucher à la télé-poubelle est une très forte interpellation.

Aux responsables d'associations familiales de décider si « Loft Story » et ses sous-produits pornographiques mettent en cause la protection de l'enfance.

Aux défenseurs de la personne et de la dignité humaine de s'interroger sur la situation psychique et juridique des jeunes participants à « Loft Story ».

Au CSA de dire si une chaîne généraliste en clair peut diffuser à une heure où une majorité d'enfants regardent la télévision, un programme incitant des jeunes gens à former un couple temporaire par appât du gain.

Aux responsables politiques de réfléchir à la mainmise d'un groupe étranger, fût-il européen, sur un grand réseau de télévision, et cela à un moment où il est question d'attribuer un grand nombre de fréquences en mode numérique terrestre. Cette évolution est-elle compatible avec la sauvegarde de l'exception culturelle française ?

Quant à moi, je maintiendrai le cap fixé par Francis Bouygues en 1987 : faire que TF 1 reste la chaîne préférée des Français, s'adressant à tous dans le respect de leurs convictions, de leurs croyances et de leur dignité.

Patrick Le Lay

AU COURRIER DU « MONDE »

HISTOIRE BELGE

Je voudrais attirer votre attention sur un entrefilet en page 3 de votre édition du 2 mai et qui concerne le dernier accord institutionnel en Belgique. Sans vouloir embêter vos lecteurs avec un problème belgo-belge, je pense que ceux-ci sont aussi intéressés par un débat qui concerne tant la francophonie que la démocratie. La clé de voûte de cet accord est un déni de démocratie. En effet, si les Flamands représentent environ 5 % de la population bruxelloise, ceux-ci sont assurés d'une représentation de 17 élus contre 89 élus pour les 95 % d'électeurs francophones restants.

Les Flamands ont mené cet énième accord inutile au pas de charge, en mettant beaucoup d'argent sur la table et en suivant ce bon vieux précepte : « Ce qui est à moi est à moi, ce qui est à toi est négociable »... Enfin, il paraît que cet accord est destiné à faire barrage définitivement à l'extrême droite. C'est vrai, le plus sûr moyen de ne pas voir les fascistes rentrer chez soi, c'est d'organiser un bal masqué...

Stéphane Neiryneck
Ottignies (Belgique)

ISLAM ET FOOTBALL

On ne peut laisser dire (*Le Monde* du 20 avril) que les footballeurs de Galatasaray forment « une équipe d'obédience musulmane ». On peut penser ce qu'on veut du comportement sportif de ce club et de ses supporters, mais on n'a pas le droit d'ignorer qu'en Turquie, Galatasaray est, depuis sa fondation, le symbole de la laïcité. En rejetant constamment ce grand pays au rang des hordes islamistes, les Européens, et particulièrement les Français, commettent une lourde erreur historique.

Pierre Dumont
Castelnau-le-Lez (Hérault)

Pourquoi l'Italie pourrait se donner à Berlusconi

SI LES SONDAGES d'opinion ne se trompent pas grossièrement, le prochain chef de gouvernement italien devrait s'appeler Silvio Berlusconi. Les mises en garde de l'étranger contre l'alliance entre l'homme le plus riche du pays, qui contrôle des journaux et des chaînes de télévision et, d'une part, la Ligue du Nord aux accents ouvertement xénophobes, d'autre part l'Alliance nationale de Gianfranco Fini, pas totalement guérie de la nostalgie mussolinienne, n'y feront rien. Le centre gauche au pouvoir depuis 1996 a essayé de tirer de l'hostilité au *Cavaliere* son principal argument de campagne. Sans grand succès apparent ; Silvio Berlusconi a transformé les élections législatives du 13 mai en une affaire personnelle entre les Italiens et lui, un quasi-plébiscite qu'il est en passe de remporter plus de sept ans après la débâcle de la coalition qui va le ramener au Palazzo Chigi.

Pour expliquer ce retour, on peut bien sûr invoquer les moyens exceptionnels dont ne dispose aucun autre homme politique dans une démocratie moderne. Pour ne citer qu'un seul exemple, Silvio Berlusconi a fait distribuer douze millions d'exemplaires d'un magazine à sa gloire - *Une histoire italienne* - spécialement rédigé pour la circonstance, qui, selon les tests de marché, pourrait permettre de déplacer en sa faveur 3 % des indécis. Coût de l'opération : 100 millions de francs, une brouille dans le budget de plus de 2 milliards que Berlusconi aura « investi » dans cette campagne. Le candidat du centre gauche Francesco Rutelli ne dispose, lui, que de quelque 300 millions de francs.

On peut aussi mettre en avant les hésitations de la majorité sortante à désigner sa tête de liste : Romano Prodi était parti pour Bruxelles présider la Commission européenne après avoir été écarté par Massimo D'Alema. L'ancien chef des démocrates de gauche (ex-PCI) ne voulait pas se battre sous ses couleurs, ni laisser Walter Veltroni, son successeur à la tête du parti, recueillir d'éventuels lauriers. Le président du conseil sortant, Giuliano Amato, paraissait trop sérieux pour concurrencer Berlusconi... Le choix se porta donc sur le maire de Rome, élu en 1993 et brillamment confirmé en 1997. Ancien radical et ancien Vert, Francesco Rutelli paraissait le mieux placé pour ressusciter la large alliance allant des quelques décombres de la Démocratie chrétienne aux communistes plus ou moins réformés qui avait si bien réussi avec Prodi en 1996.

L'USURE DU POUVOIR

De plus, le centre gauche avait quelques arguments à faire valoir. L'Italie n'a certes pas eu un seul gouvernement pour toute la législature, mais pour la première fois depuis des décennies une même majorité, avec quelques variations marginales, a tenu cinq ans. Et son bilan est loin d'être négligeable : l'Italie est entrée dans l'euro, le déficit public a été réduit, des réformes sociales ont été menées à bien qui auraient paru naguère impensables. Le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, a déclaré à la récente réunion du FMI que « *le fond du cycle négatif a déjà été atteint* ». L'emploi va repartir, la croissance sera cette année supérieure à 2 %...

Le centre gauche avance des explications rationnelles pour défendre son bilan. Mais après avoir été un demi-siècle dans l'opposition, les ex-communistes et leurs alliés connaissent l'usure du pouvoir. Ils doivent se justifier, faire comprendre l'action menée depuis cinq ans. Ils doivent faire accepter leur recentrage par un électeur de gauche qui n'a pas facilement admis l'engagement de l'Italie en Bosnie, au Kosovo ou la privatisation des entreprises publiques et la flexibilité du marché du travail.

Silvio Berlusconi n'a pas besoin de se laisser entraîner dans une discussion sur les programmes. En bon populiste, il a des projets pour toutes les catégories sociales auxquelles il s'adresse. Que ses projets soient souvent incompatibles

est le dernier de ses soucis. L'Etat est impopulaire ? Il promet de réduire son influence mais sans diminuer le nombre des fonctionnaires. Les partis politiques ont perdu leur crédibilité ? Il se présente à la tête d'une formation, Forza Italia, qui tient plus de l'entreprise de communication que d'un parti dans l'espace laissé vacant par la déconfiture de la Démocratie chrétienne. Sa campagne est une mise en scène médiatique.

Berlusconi se veut d'abord un chef d'entreprise. Les politiciens font des promesses, les chefs d'entreprise signent des contrats. Le *Cavaliere* veut passer un contrat avec les électeurs. Il milite pour une « politique apolitique » susceptible de séduire tous les déçus de la politique. Il joue de sa réussite personnelle qui lui vaut quelques démêlés avec la justice et qui devrait être un handicap, au moins aux yeux de ses détracteurs, comme d'un atout auprès des petits entrepreneurs peuplant l'Italie d'aujourd'hui, en tout cas dans le Nord qui était naguère le fief de la gauche.

Les Italiens aiment à se faire peur et parfois y réussissent. Les deux camps ont retrouvé les accents d'antan. Berlusconi et la Maison des libertés, qui sert de havre à son parti et à ses alliés de l'Alliance nationale et de la Ligue du Nord, annoncent avec leur victoire et la défaite des « rouges », « *le triomphe de la démocratie* ». Le centre gauche, lui, espère galvaniser les dernières énergies en dénonçant, au contraire, les dangers qui menaceraient la démocratie italienne en cas de succès de Berlusconi. Le vieux Indro Montanelli, sorte de pape du journalisme italien, qui n'a jamais eu vraiment le cœur à gauche et qui a connu Berlusconi comme propriétaire du *Giornale* qu'il dirigeait, n'hésite pas à le traiter de « *Caudillo* ».

D'autres intellectuels italiens mettent en garde contre la « *diabolisation* » de l'adversaire qui leur rappelle les premières décennies de la République où les deux camps s'affrontaient en se

traitant réciproquement de communistes et de fascistes. « *La transformation de la campagne électorale en un combat existentiel pour la défense de la démocratie* » correspond, disent-ils, aux vieux schémas idéologiques « *qui ont fait tant de mal à ce pays* ».

La « *diabolisation* » de Berlusconi peut être d'autant mieux vue comme une manœuvre politique que pendant les premières années de la législature le centre gauche - et en particulier le chef des ex-communistes Massimo D'Alema - a traité le *Cavaliere* comme un interlocuteur qu'il était bon de ménager (parfois contre les juges) et comme un partenaire indispensable pour la réforme de la Constitution.

L'entreprise a échoué. La Constitution n'a pas été réformée. La deuxième République italienne, qu'appelaient de leurs vœux tous les déçus de la première, avant tout la gauche intellectuelle indépendante des partis politiques, est restée morte-née. C'est sans doute le plus grave échec du centre gauche au cours de ces cinq dernières années d'avoir été incapable de changer les règles du jeu qui permettent tout, y compris la victoire d'une coalition hétéroclite comprenant les ingrédients qui, en Autriche il y a un peu plus d'un an, provoquèrent l'indignation des dirigeants européens.

La maladie du populisme est-elle curable ? Indro Montanelli n'est pas le seul en Italie à penser qu'une « *bonne dose de vaccin Berlusconi* » peut permettre la guérison. L'expérience de 1993-1994 aurait été interrompue trop brutalement pour servir de repoussoir, comme si l'Italie devait aller jusqu'au bout de cette « *anomalie* » pour s'en détourner définitivement. Il reste à espérer que le vaccin est suffisamment bien dosé pour ne pas inoculer la maladie.

Daniel Vernet

► www.lemonde.fr/italie2001

Entrée des artistes par Jacek Wozniak Vivaldi



Un nouveau pas vers l'autonomie des régions en Belgique

CERTAINS compatriotes de Magritte se plaisent à emprunter au grand peintre surréaliste le titre de son fameux tableau *Ceci n'est pas une pipe* pour dire de la Belgique : « *Ceci n'est pas un pays - mais deux* ». Ils font allusion aux différences de culture qui opposent leurs principales communautés linguistiques - néerlandophone et francophone - et qui ont conduit à une fédéralisation de la Belgique, en 1993.

Les compétences relatives à l'économie et à l'aménagement du territoire ne sont plus gérées par l'Etat, mais par les régions, au nombre de trois : la Flandre néerlandophone, au nord, qui compte six millions d'habitants ; la micro-région de Bruxelles-capitale, enclavée en Flandre et officiellement bilingue, bien qu'elle compte une majorité de francophones (entre 80 % et 90 % sur un million) ; et la Wallonie francophone, au sud, qui compte trois millions de personnes. Les compétences relatives à l'enseignement, la culture ou l'aide sociale ont été confiées à des entités appelées « Communautés ».

La « Communauté française » a bien du mal à payer les salaires des instituteurs, des professeurs, du personnel des crèches ou des théâtres francophones de Wallonie et de Bruxelles, tandis que la « Com-

munauté flamande », qui a fusionné avec la région flamande, bénéficie d'un soutien important de cette dernière. La majorité des responsables politiques flamands veulent une régionalisation plus poussée des compétences encore assurées par l'Etat central. Ils viennent d'obtenir une certaine autonomie dans la gestion de l'impôt sur le revenu, en échange d'une injection d'argent frais aux Communautés, réclamée par les francophones. Un accord dit « de la Saint-Polycarpe » a été signé, fin avril, entre les négociateurs des partis politiques de la majorité gouvernementale et de la Volksunie (nationalistes flamands modérés). Il a été trouvé au terme d'un long marathon institutionnel lancé en octobre 2000, à l'occasion d'un débat sur le partage futur des fruits de la croissance.

Les francophones soulignent que l'autonomie fiscale est encadrée : les régions ont certes le droit de faire des remises à leurs contribuables, mais elles doivent continuer d'en payer le montant à l'Etat fédéral. Ces ristournes ne peuvent dépasser un certain pourcentage ni être ciblées sur les hauts revenus : les francophones, qui redoutaient une délocalisation des riches vers le Nord, ont fait prévaloir le principe de la progressivité de l'impôt. La réforme ne porte que sur l'impôt

des personnes physiques et non sur celui des sociétés, les francophones ne voulant pas que la Flandre se livre à une concurrence fiscale avec le Sud.

LE « DENIER DE JUDAS »

Mais les Flamands ont engrangé d'autres avantages : transferts d'impôts fédéraux ou communautaires, comme la redevance audiovisuelle, qu'elle compte supprimer ; régionalisation de l'agriculture, du commerce extérieur, de la coopération au développement, et de l'organisation des communes et des provinces (fixation du nombre de conseillers communaux, mode de désignation du maire). Ils ont arraché la création d'un collège néerlandophone au Parlement de la région de Bruxelles, ce qui garantit leur représentation à hauteur de 20 %, quelle que soit la sanction des électeurs, et suscite l'indignation d'Olivier Maingain, président du Front des francophones (FDF) : « *On ne respecte pas le suffrage universel !* », proteste-t-il.

Ils ont également la garantie de disposer d'un adjoint au maire dans les dix-neuf communes de la capitale, s'ils obtiennent un élu au conseil municipal. Les communes qui créeront ce poste surnuméraire toucheront en échange une somme rondelette, que M. Maingain

appelle le « *denier de Judas* ». Le texte de la Saint-Polycarpe, qui se présente sous la forme de deux projets de loi, doit maintenant être adopté par le Parlement, avec une majorité « spéciale » des deux tiers des voix. Le parti de la Volksunie s'est prononcé pour, mais il s'est ensuite divisé et la démission du ministre flamand de l'intérieur le menace d'éclatement.

Le projet semble mal en point. Si toutefois, il entre en vigueur, l'Etat belge ne va-t-il pas perdre encore un peu de sa substance ? « *Au moins, francophones et Flamands cohabitent sans morts ni plastiques, contrairement aux Français et aux Corsés !* », fait remarquer l'un des négociateurs, Marcel Cheron (écologiste). Les socialistes soulignent que la Sécurité sociale, fondement de la solidarité entre le Nord prospère et le Sud plus pauvre, a été préservée. M. Maingain n'est pas très optimiste : « *Dès la formation du prochain gouvernement de coalition, les Flamands échangeront leur participation contre de nouvelles concessions.* »

Saint-Polycarpe pourrait n'être, en effet, qu'une nouvelle étape d'un processus conduisant inexorablement à la séparation de corps et de biens.

Rafaële Rivais

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Contre la peine de mort

TIMOTHY MCVEIGH, qui attend son exécution le 16 mai dans un pénitencier de l'Indiana, est l'auteur d'un crime exécrable. Au nom de son combat personnel contre l'Etat fédéral américain, il a sacrifié 168 personnes, dont 19 enfants, dans un attentat à la bombe perpétré le 19 avril 1995 contre un immeuble administratif d'Oklahoma City. Cet authentique « *bad guy* », coupable sans remords et sans circonstances atténuantes, aura paradoxalement contribué à ranimer le débat sur l'abolition de la peine de mort aux Etats-Unis. Face au cas McVeigh, épuré de tous les doutes sur la culpabilité du condamné, l'impartialité de la justice ou les erreurs de procédure, seule subsiste la question de principe : on est pour le châtiment capital ou l'on est contre.

Que la controverse ait ainsi changé de terrain est déjà un progrès. Ces dernières années, l'opinion publique américaine avait été sensibilisée par des cas limites : des condamnés débiles mentaux ne comprenant même pas ce qui leur arrivait, des condamnés mineurs au moment des faits, des condamnés au procès inéquitable ou à la défense bâclée, des condamnés dont l'innocence a pu être démontrée par des tests ADN ou des suppléments d'enquête. La décision du gouverneur de l'Illinois d'imposer un moratoire sur les exécutions dans son Etat n'a, hélas, pas résulté d'une opposition morale à la peine de mort, bien au contraire, mais de la crainte de l'erreur judiciaire.

La presse américaine s'est,

dans un premier temps, plus intéressée au problème moral posé par la retransmission de l'exécution de McVeigh : un très douteux « *soulagement* » procuré aux familles des victimes qui assisteront au châtiment. Le contexte médiatique a toutefois permis aux abolitionnistes américains de s'exprimer et de rencontrer un certain écho : le consensus en faveur de la peine de mort s'érode lentement, faisant de la période actuelle « *la plus propice au changement depuis vingt-cinq ans* », selon le directeur du Death Penalty Information Center.

La France, par la voix de Jacques Chirac, a réclamé l'abolition universelle de la peine de mort. A cette aune, les Etats-Unis contredisent les valeurs humanistes dont les démocraties devraient être porteuses. L'abolition y est donc un juste et urgent combat. Mais elle ne pourra advenir de la même manière qu'en France, où un vote du Parlement a suffi, en 1981. Dans ce pays fédéral et hyper-juridique, l'abolition ne peut se faire qu'Etat par Etat, ou par des décisions de jurisprudence de la Cour suprême. C'est ce qui s'était produit dans le sens de l'abolition en 1972, et dans le sens contraire en 1976. Il faut donc faire pression par tous les moyens sur le gouvernement des Etats-Unis : même une superpuissance peut trouver embarrassant d'être assimilée à des régimes comme ceux de la Chine, de l'Iran ou de l'Arabie saoudite. L'exclusion des Etats-Unis de la Commission des droits de l'homme de l'ONU est, de ce point de vue, une alerte qui devrait faire réfléchir à Washington.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençzy, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Grand

Rédaction en chef :

Alain Deboue (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un beau roman d'aventures chinois

LE PLUS BEAU roman d'aventures est un roman chinois. Cela pourra surprendre ceux qui savent quelle place subalterne occupe le roman dans la littérature chinoise, combien il y est tard venu, et à quel degré il fut longtemps en défaveur auprès des lettrés, qui le considéraient comme une forme de divertissement populaire. Je ne crois pas que, sous l'angle de notre esthétique du moins, il existe en Chine, dans le domaine narratif, des œuvres qui constituent le sommet d'une littérature comme *L'Egoïste*, *Guerre et Paix* et *La Chartreuse de Parme*. Il n'est pas dans mon intention, je dois le dire, de mettre les aventures du *Singe pèlerin* sur le même rang que les grands romans européens, mais il s'agit cependant ici d'une œuvre de premier plan, qui, à bien des égards, mérite notre attention et notre admiration.

Au même titre par exemple que

Les Mille et Une Nuits, livre touffu, informe, alternativement déconcertant et enchanteur, tout autant que *Le Singe pèlerin* : on reconnaît bien dans l'un et l'autre ouvrage la descendance des conteurs oraux, autour desquels se rassemble un auditoire inlassable, insatiable, qui se prête avec bienveillance aux rebondissements inattendus. Tout ce qui constitue les ressorts fondamentaux du roman d'aventures, de la tradition même de Grimmshausen et de Defoe, qui se relie d'autre part, elle aussi, à la tradition orale, se retrouve dans le prodigieux récit écrit au XVI^e siècle par Wou Tch'eng-en, *Le Singe pèlerin* ou *le pèlerinage d'Occident*, dont les éditions Payot publient aujourd'hui la version française de M. George Deniker.

Marcel Brion

(11 mai 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

RETRAITES Alors que le Parlement allemand devrait entériner, vendredi 11 mai, l'ambitieuse réforme des retraites du gouvernement Schröder, le puissant syndicat IG

Metall et la fédération patronale de la métallurgie, Gesamtmetall, envisagent de profiter immédiatement de cette nouvelle législation. ● UNE RENCONTRE secrète, le 2 mai,

a permis de constater que leurs « intérêts se rejoignent ». ● OPPOSÉS par principe au développement des retraites par capitalisation, les syndicats allemands entendent désor-

mais occuper le terrain, « sans laisser les salariés seuls aux mains des banques et des assurances ». ● LES ENTREPRISES voient dans la mise en place des fonds de pension l'occasion

d'alléger le coût des prestations retraites qu'elles versent à leurs salariés. ● VOLKSWAGEN a développé son propre mécanisme sans attendre. ● LA FRANCE est en retrait.

La métallurgie allemande s'empare de la loi sur les fonds de pension

Le puissant syndicat IG Metall et la fédération patronale Gesamtmetall envisagent de faire profiter les 3,5 millions de salariés de la métallurgie et de l'électrotechnique de la nouvelle législation pour créer un fonds de capitalisation à l'anglo-saxonne. Une réunion secrète s'est tenue le 2 mai

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est une véritable révolution qui se prépare dans le monde des affaires allemand : alors que le Parlement devrait entériner, vendredi 11 mai, l'ambitieuse réforme des retraites du gouvernement Schröder, le puissant syndicat IG Metall et la fédération patronale de la métallurgie Gesamtmetall envisagent de profiter immédiatement de cette nouvelle législation pour créer ensemble un fonds de pension à l'anglo-saxonne.

L'idée a déjà fait l'objet d'une rencontre « secrète » au sommet entre les deux parties, au lendemain d'une date symbolique entre toutes, le 1^{er} mai. D'autres réunions doivent suivre d'ici à l'été. « Rien n'est décidé, mais il s'agirait de mettre en place ce genre d'instrument dès le début de l'année », précise Martin Leutz, porte-parole de Gesamtmetall.

De telles réflexions engagées entre les partenaires sociaux d'un des secteurs-clés de l'industrie allemande - 3,5 millions de salariés travaillant dans la métallurgie et l'industrie électrotechnique - démontrent en tout cas que la réforme des retraites est en marche outre-Rhin.

Le texte du gouvernement devrait être définitivement adopté vendredi par les parlementaires allemands. Déjà entériné par le Bundestag en janvier 2001, il devrait l'être en principe, après de longues tractations, par le Bundes-

rat, la chambre haute qui rassemble les représentants des Länder. Principale innovation de la nouvelle loi sur les retraites : la promotion des systèmes de capitalisation individuelle destinés à compléter les traditionnelles retraites publiques par répartition, qui sont également réformées.

Le gouvernement Schröder s'engage à soutenir tout projet personnel d'épargne-retraite. D'ici à 2008, la bonification attribuée par l'Etat atteindra 300 deutschemarks (153 euros) par an pour un célibataire, 600 deutschemarks pour un couple et 360 deutschemarks par enfant à charge, si au moins 4 % du salaire brut du foyer sont consacrés au financement des retraites. Destinée à monter en puissance d'ici

à 2008, le dispositif devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2002.

Une échéance que les partenaires sociaux de la métallurgie ne veulent rater à aucun prix. En effet, l'un des objectifs principaux du gouvernement est de conforter les retraites d'entreprise, en particulier à travers la mise en place de fonds de pension. Une brèche dans laquelle IG Metall et Gesamtmetall espèrent s'engager de concert.

« Nos intérêts se rejoignent », relève un expert de Gesamtmetall. D'abord opposés par principe au développement des retraites par capitalisation et des fonds de pension à l'anglo-saxonne, les syndicats allemands entendent désormais occuper le terrain, « sans lais-

ser les salariés seuls aux mains des banques et des assurances », dit-on auprès d'IG Metall. Incontournables dans les négociations salariales de branche, les syndicats espèrent jouer un rôle-clé dans la mise en place des instruments bientôt à la disposition des entreprises. Un autre dirigeant très en vue du monde syndical, le président d'IG-BCE, Hubertus Schmidt, a lui aussi proposé au patronat des secteurs énergie et chimie de réfléchir à la création commune d'un fonds.

De leur côté, les entreprises voient dans la mise en place des fonds de pension l'occasion d'alléger le coût des prestations retraites que certaines s'engagent à verser à leurs salariés. Des promesses qui coûtent chaque année des milliards aux grands groupes, en prestations versées, mais aussi en provisions passées pour financer un complément de retraite aux employés.

D'accord sur l'opportunité d'une action commune, les partenaires sociaux posent toutefois des conditions à un accord définitif. IG Metall semble ainsi attacher une grande importance à une approche « éthique » de la gestion du fonds (lire ci-dessous). Refus du travail des enfants, droits des salariés, respect de l'emploi, régime des pays où le fonds est présent : le syndicat souhaiterait fixer des critères de bonne conduite aux choix d'investissements.

Au contraire, le patronat « n'en-

tend pas mener de politique industrielle ou de soutien à l'emploi via un fonds, qui doit être géré selon les méthodes en vigueur dans la profession », souligne M. Leutz. En outre, le syndicat aimerait ne proposer que ce fonds aux salariés de la bran-

Les syndicats entendent désormais occuper le terrain, « sans laisser les salariés seuls aux mains des banques et des assurances »

che, tandis que le patronat entend le mettre en concurrence avec des produits offerts par les banques et autres compagnies d'assurances.

De leur côté, les pouvoirs publics voient d'un œil « extrêmement positif » les initiatives prises par les partenaires sociaux, quels que soient les résultats du vote du Bundesrat, vendredi. Ancien numéro deux d'IG Metall, l'actuel ministre du travail, artisan de la réforme des retraites, Walter Riester, espère que les fonds de pension vont « moderniser » le système des retraites complémentaires proposé par les entreprises. Car ce type de

dispositif, de l'avis général, avait besoin d'un toilettage en profondeur. Très développé dans les grands groupes, il est quasiment absent des PME, qui hésitent - pour des raisons de coûts - à s'engager à long terme vis-à-vis de leurs salariés.

L'enjeu est considérable. Selon les premières estimations syndicales, le fonds de pension mis en place en commun dans cette première branche pourrait mobiliser une somme de l'ordre de 7 milliards de deutschemarks (3,6 milliards d'euros) dès la fin de 2002. Il serait essentiellement financé par les versements des salariés, qui pourraient désormais consacrer une partie de leur salaire à la constitution d'une épargne-retraite individuelle, voire par une participation des entreprises. Le tout reposant sur le volontariat des intéressés.

Si l'idée d'un fonds de pension « de branche » se concrétise dans la métallurgie, nul doute qu'elle pourrait faire école dans d'autres secteurs.

P. Ri.

TROIS QUESTIONS À...

JÜRGEN PETERS

1 Le syndicat IG Metall, dont vous êtes vice-président, et la fédération patronale Gesamtmetall envisagent de créer ensemble un fonds de pension pour l'industrie métallurgique et électrotechnique. Pourquoi ?

Nous voudrions trouver une solution, via les conventions collectives de branche, pour compléter le système public des retraites par répartition. C'est pourquoi nous avons mené, début mai, des pourparlers préliminaires avec Gesamtmetall sur la possibilité de fonder un fonds de pension valable pour l'ensemble de la branche. Les discussions vont se poursuivre. Par rapport à un système de retraite par capitalisation individuelle, une solution via les conventions collectives aurait de grands avantages pour les salariés. Avec les quelque 3,5 millions de salariés de notre secteur, nous représenterions un poids financier très important face aux banques et aux assurances chargées de gérer les fonds. Cela signifie que nous pourrions négocier des conditions particulièrement intéressantes et réduire énormément les frais de gestion. Les coûts ainsi économisés bénéficieraient naturellement à nos adhérents.

2 Quelles sont les conditions posées par IG Metall pour la création d'un tel fonds ?

Un fonds de pension administré avec Gesamtmetall devrait être en fait géré par des professionnels, c'est-à-dire des banques et des compagnies d'assurances. Cela dit, IG Metall tient aussi au respect de principes éthiques précis. Je pense, par exemple, qu'il faut renoncer à investir les fonds collectés dans des sociétés soupçonnées de faire travailler des enfants. Les droits démocratiques des salariés dans les pays en développement, la liberté syndicale et la protection de l'environnement appartiennent aussi aux principes de base de gestion du fonds.

3 Qu'apporte une telle initiative aux prestations retraite proposées par les entreprises ?

La réforme des retraites projetée par le gouvernement allemand élargit les possibilités de retraites complémentaires proposées par les entreprises, avec en particulier l'introduction des fonds de pension. Les employeurs aussi auraient avantage à la création d'un fonds de branche. Les petites et moyennes entreprises, qui ne veulent pas s'engager elles-mêmes envers un fonds, pourraient participer plus facilement à l'instrument mis en place pour la branche.

Propos recueillis par Philippe Ricard

Les grandes lignes de la réforme

La réforme qui pourrait être adoptée par les parlementaires allemands cherche à garantir le système public des retraites par répartition, tout en introduisant une dose de capitalisation individuelle, en particulier par le biais des fonds de pension dans les entreprises.

● **Répartition.** Hausse maîtrisée des cotisations d'assurance retraite, financées à 50-50 par l'employeur et le salarié : ces cotisations représenteront 20 % du salaire brut en 2020, 22 % en 2030 (contre 19,1 % en 2001).

● **Capitalisation.** Bonification gouvernementale pour les projets d'épargne retraite. En 2008, ces bonus atteindront 300 DM pour un célibataire, 600 DM pour un couple, si 4 % minimum du revenu brut est consacré à préparer les retraites.

● **Le niveau des retraites** (répartition et capitalisation) devrait rester le niveau actuel, prévoit la loi, censée entrer en vigueur en janvier 2002 : 70 % du revenu net moyen, dont au moins 67 % via le système par répartition.

Volkswagen joue les éclaireurs en matière de retraite

FRANCFORT

de notre correspondant

Qu'il y ait ou non accord entre les partenaires sociaux de la métallurgie, le constructeur automobile Volkswagen a pris les devants pour créer, en février, son propre fonds de pension. « Un instrument interne, qui n'a rien à voir avec les réflexions en cours dans la branche, et que nous comptons développer quel que soit le sort de la réforme des retraites projetée par le gouvernement », dit un des négociateurs de l'accord.

Géré par des professionnels extérieurs, mais placé sous la houlette d'un conseil de surveillance associant de façon paritaire la direction et les syndicats, ce fonds, qui ne renie pas ses origines anglo-saxonnes puisqu'il est baptisé *VW Pension Trust*, s'adresse aux 126 000 salariés de moins de cinquante ans employés par les marques Volkswagen et Audi en Allemagne, sur un total de 164 000 personnes. Les ouvriers et cadres de plus de cinquante ans ont le choix : soit adhérer au fonds, en conservant les droits acquis au long de leur carrière, soit rester fidèles au système traditionnel de retraites complémen-

taires proposées depuis des décennies par VW, à l'instar de nombreux grands de l'industrie allemande.

L'initiative est largement soutenue par le syndicat IG Metall, incontournable au sein du groupe. Klaus Volkert, président du comité d'entreprise de Volkswagen, parlait en février « d'une inflexion historique », lors de la mise en place de cet instrument quasi unique dans le monde de l'entreprise allemand. « La combinaison du maintien des cotisations patronales avec le placement des fonds collectés sur les marchés de capitaux est à notre avis le chemin idéal pour garantir le haut niveau de prestations attendu par les salariés, et réduire les coûts », expliquait M. Volkert. Brochures, réunions : aujourd'hui, le syndicat se mobilise pour populariser le fonds interne.

Pour la direction de Volkswagen, cette innovation est une réponse aux évolutions démographiques « remettant en cause le financement des retraites complémentaires proposées par l'entreprise ». A l'horizon 2030, le nombre de retraités allemands concernés par les prestations retraites de la maison devrait passer de 70 000 à 100 000, tandis

que le nombre d'actifs devrait stagner : la charge financière risque de fortement s'alourdir. Les compléments retraite proposés par le groupe de Wolfsburg représentent déjà 8,7 % des coûts de personnel... soit un montant de l'ordre de 16,5 milliards de deutschemarks (8,2 milliards d'euros) lors de l'exercice 1999.

« ALLÉGER LES COÛTS DU TRAVAIL »

Le fonds, investi pour moitié en actions, pour moitié dans des titres monétaires, devrait collecter une somme de l'ordre de 200 millions de deutschemarks dès cette année : Volkswagen y verse automatiquement l'équivalent de 2 % du salaire brut de ses employés, et 1 % pour les nouveaux embauchés. Ceux-ci peuvent compléter la mise, sur une base volontaire.

« Pour le groupe, il s'agit de réduire la mise et les risques, car une partie des retraites va désormais être financée par l'intermédiaire des marchés de capitaux », dit un expert. Coïncidence de la semaine de quatre jours, Peter Hartz, le directeur du personnel du constructeur automobile considère que « l'in-

troduction d'un fonds de pension VW est d'une importance déterminante pour l'allègement des coûts du travail sur les sites de production allemands ». Un argument qui fait mouche au sein d'un personnel très soucieux des risques de délocalisation.

Volkswagen est ainsi un des rares grands groupes allemands à avoir adapté avant l'heure son système de retraite interne. Un luxe que nombre d'entreprises ne peuvent s'offrir. Si d'autres grands de l'industrie sont aussi à la recherche de solutions pour répondre à des évolutions qui s'imposent à tous les PME sont à la peine. Bien souvent, elles n'ont pas pu s'engager dans la voie des retraites d'entreprise, mais elles prennent conscience que ce type de prestations offertes aux salariés devient un outil de plus en plus déterminant pour attirer les nouvelles recrues. D'où l'intérêt qu'elles peuvent porter à l'éventuelle constitution par les partenaires sociaux d'un fonds de branche. Une initiative observée de plus loin chez Volkswagen, qui n'a pas attendu.

P. Ri.

Les milieux financiers se frottent déjà les mains

Certains assureurs parlent du « Riester-Day » en attendant avec impatience le vote, vendredi 11 mai par le Bundesrat, de la réforme des retraites défendue par le ministre du travail, Walter Riester (SPD). Si l'accord des représentants des Länder n'est pas encore définitivement acquis, l'éventuelle adoption du texte fait saliver assureurs et banquiers. D'après les prévisions de la branche, citées par le quotidien des affaires *Handelsblatt*, les professionnels de l'assurance vie pourraient signer d'ici à la fin 2002 des milliers de contrats supplémentaires, pour un volume de primes estimé à 56 milliards de deutschemarks (28,6 milliards d'euros).

Des produits adaptés à la réforme ont d'ores et déjà été imaginés, d'autres suivront. La progression de l'activité du secteur, dans la foulée des projets du gouvernement, est d'ailleurs un des arguments mis en avant par la compagnie d'assurance Allianz, pour prendre le contrôle, d'ici à l'été, de la Dresdner Bank.

En France, la capitalisation existe dans l'assurance

UN FONDS de pension de branche comparable à celui que négocient les partenaires sociaux de la métallurgie allemande est-il envisageable en France ? A priori non, en raison de l'extrême prudence du gouvernement Jospin sur cette question.

Pourtant, deux fonds de pension sectoriels au moins existent en France : l'un dans la fonction publique, la Préfon, créée par les syndicats en 1967 (*Le Monde* du 30 décembre 2000), l'autre dans le privé, créé dans l'assurance. En février 1995, la Fédération française des sociétés d'assurances des sociétés d'assurances à caractère mutuel (GEMA) pour les employeurs ont conclu avec trois syndicats (CFDT, CFTC, CFE-CGC) un accord créant un véritable fonds de pension pour les 150 000 salariés et retraités de la profession. A l'époque, cette branche disposait déjà, en plus de la sécurité sociale et des régimes complémentaires obligatoires (Arrco et Agirc) d'un régime professionnel géré par répartition. Mais celui-ci était confronté à deux problèmes : les directives européennes exigeaient de provisionner les som-

mes dues et l'évolution démographique du secteur était défavorable. Du coup, les partenaires sociaux ont pris plusieurs engagements : le régime par répartition a été consolidé et les cotisations augmentées. Par ailleurs, les employeurs ont accepté de garantir les droits acquis en provisionnant plus de 11 milliards de francs. Ceux-ci sont désormais gérés par la Sacra, une société d'assurance dont le conseil de surveillance, paritaire, compte quatre représentants des employeurs et quatre syndicalistes, représentant la CFDT (majoritaire dans la branche), la CFTC, la CGC, mais aussi la CGT, qui a signé l'avenant à l'accord de 1995 concernant la Sacra.

LA CFDT SEULE

Enfin, l'accord prévoyait la création d'un fonds de pension de branche, alimenté par une cotisation des employeurs équivalant à 1 % des salaires. Les entreprises n'étaient pas obligées de cotiser à ce fonds, à condition qu'elles créent leur propre mécanisme. Mais, pour que les syndicats acceptent, encore fallait-il que cet accord soit plus favorable - donc plus coûteux - que l'accord de

branche. Parmi les grandes compagnies, seule La Mondiale a choisi cette option et verse 1,5 % de la masse salariale à son fonds maison.

Le fonds de la branche reçoit, lui, environ 200 millions de francs par an. Il est géré par un conseil de surveillance paritaire et un comité de suivi où, côté syndical, seule la CFDT a accepté de siéger. « Ce fonds a fait couler beaucoup d'encre en 1995. Aujourd'hui, personne n'en parle plus. A la limite, les salariés nous reprochent que la capitalisation leur rapporte trop peu. Mais, en 1995, il était hors de question d'accepter une cotisation salariale à ce fonds. Nous souhaitons lancer une négociation sur l'épargne salariale et un lien entre les deux systèmes est envisageable », analyse Régis Versavaud, responsable de la branche Assurances à la CFDT.

Si cet accord est pour le moment unique, de grandes entreprises ont créé, avec ou sans l'accord des syndicats, des régimes surcomplémentaires pour tout ou partie de leurs salariés. Selon la CGT, ces retraites par capitalisation représentent déjà 35 milliards de francs.

Frédéric Lemaître

Ça fait 25 ans que nos journalistes sont cotés en Bourse.

Une rédaction entièrement dédiée au web

investir.fr

Existe aussi en journal

Axa renonce à son rôle de spectateur dans la recomposition du capital du Crédit lyonnais

Henri de Castries, patron de l'assureur, conteste l'addition des participations d'Allianz et de Dresdner

Dans un entretien au *Monde*, le président du directoire d'Axa pose ses conditions au remaniement du capital du Crédit lyonnais, au lende-

main de la fusion d'Allianz et Dresdner et à la veille de la fin du pacte d'actionnaires. Contestant l'addition des participations allemandes, il

prévient qu'une recomposition devra avoir son aval. Tout en refusant d'acquiescer un réseau bancaire, il recherche des partenariats concrets.

L'ASSUREUR Axa va-t-il être contraint d'abandonner son modèle pour contrer l'offensive d'Allianz ? C'est l'une des questions qui a été posée en filigrane lors de l'assemblée générale des actionnaires d'Axa, mercredi 9 mai. L'assureur allemand vient déjà de lui ravir le premier rang mondial de la gestion d'actifs en rachetant la Dresdner bank. La capitalisation boursière d'Allianz va frôler 100 milliards d'euros, soit presque le double de celle d'Axa, de 56,6 milliards d'euros (selon les cours de mercredi). Pire, Allianz vient de narguer dans la finance française en bouleversant le savant équilibre du tour de table du Crédit lyonnais.

En additionnant les participations d'Allianz et de Dresdner, respectivement de 6,2 % et 3,6 %, le nouveau géant allemand revendique environ 10 % de la banque française, soit autant que le Crédit agricole et l'Etat français, qui en détiennent 10 % chacun. Une position clef à la veille des grandes manœuvres qui se préparent : le 8 juillet, l'obligation faite aux membres du groupe des actionnaires partenaires (GAP), au moment de la privatisation du Lyonnais deux ans auparavant, de ne pas modifier leurs positions, tombera.

Axa (qui détient 5,4 % du Crédit lyonnais) a donc décidé de monter en première ligne pour contrer les ambitions de son rival d'outre-Rhin. « Nous avons constaté avec étonnement que certains avaient la tentation d'ajouter les voix d'Allianz et de Dresdner. Or le cahier des charges qu'ont signé les actionnaires du GAP prévoit explicitement

un gel des participations jusqu'en juillet 2000 », explique au *Monde* Henri de Castries, président du directoire d'Axa depuis un an. « L'acquisition de Dresdner Bank par Allianz, qui, parce qu'elle est irrévocable, rend Allianz propriétaire de titres Crédit lyonnais supplémentaires soulève donc une question juridique dont nous souhaitons qu'elle soit examinée par les parties concernées ». Selon nos informations, l'Etat regarde avec attention ce point et devrait demander à Allianz de céder la participation de 3,6 % « héritée » de Dresdner. Interrogé par *Le Monde*, Allianz affirme « qu'il détiendra environ 10 % du capital après la fusion avec Dresdner, en juillet ou août ».

PRÉLUDE D'UNE BATAILLE

« En ce qui concerne Axa, notre position est simple et n'a pas changé : primo nous ne pouvons prolonger notre participation au GAP que si nous pouvons conclure des coopérations commerciales concrètes avec le Crédit lyonnais. Secundo, ne plus faire partie du GAP ne signifie pas que nous soyons vendeurs de notre participation. Si un tiers souhaite prendre le contrôle du Crédit lyonnais, notre rôle d'investisseur institutionnel nous conduira à regarder avec attention le prix proposé pour ce contrôle », avertit M. de Castries.

Cette prise de position claire n'est-elle que le prélude d'une bataille boursière pour le contrôle du Crédit lyonnais ? La mise en vente par l'Etat de ses 10 % pourrait donner le signal du départ. Si le gouvernement ne cache pas sa préférence pour le Crédit agricole, les

Allemands ont prévenu qu'ils ne resteraient pas inactifs en cas de rupture des équilibres. « Nous soutenons l'indépendance du Crédit lyonnais, notre partenaire en France », martèle Allianz. L'assureur allemand a les moyens de se lancer dans la bataille, même si ce n'est pas lui qui appuiera sur le détonateur. Le Crédit agricole est quant à lui plus limité par la prudence de ses caisses régionales.

Axa semble avoir choisi son camp, même s'il s'en défend. « Nous ne sommes pas les parrains du capitalisme français », affirme M. de Castries, reprenant des propos de son prédécesseur, Claude Bébéar. Mais l'assureur ne pourra rester longtemps impassible face à l'avancée du modèle de la « bancassurance ». Axa a toujours affirmé qu'il ne souhaitait pas racheter un réseau bancaire. M. de Castries aime décrire Axa « comme une société disposant d'usines, qui fabriquent des produits, et de réseaux. Axa souhaite distribuer les produits de ses usines dans ses propres réseaux mais aussi dans des réseaux tiers lorsque cela fait du sens. Axa

souhaite aussi que ses réseaux puissent le cas échéant distribuer des produits complémentaires à ceux qu'il fabrique, c'est ce que nous appelons le concept d'architecture ouverte ».

Mais Axa doit tirer un meilleur parti de ses 50 millions de clients dans le monde, à qui il ne vend en moyenne que deux produits. Or, il offre toute une gamme de « protection financière », allant de l'assurance dommages à la préparation de la retraite, et les placements financiers. Axa a besoin d'une distribution plus efficace et plus offensive.

« Avoir ses produits distribués par les banques n'oblige pas nécessairement à acheter le contrôle des banques concernées. De plus, la prise de contrôle d'une banque, si elle donne accès au réseau, fait aussi courir d'autres risques de crédit et de marché », nuance M. de Castries. Face à une concurrence farouche, Axa pourrait mettre sa doctrine entre parenthèses et ne plus considérer sa participation dans le Lyonnais comme un simple placement.

Christophe Jakubyszyn et Pascale Santi

La Commission européenne encadre les plans sociaux

Face aux restructurations, Bruxelles veut renforcer les comités d'entreprise en Europe et lier les aides publiques au maintien de l'emploi

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne se penche sur les plans sociaux. La commissaire à l'emploi et aux affaires sociales, Anna Diamantopoulou, a annoncé à la presse, jeudi 10 mai, son intention de promouvoir des normes sociales auprès des Quinze. Elle devrait présenter aux pays membres, le 11 juin, lors d'un conseil « emploi et affaires sociales », une version aménagée de la proposition de directive « établissant un cadre général relatif à l'information et à la consultation des travailleurs dans la communauté européenne », qui concerne toutes les entreprises de plus de cinquante salariés.

Sur la table depuis 1998, ce texte baptisé « directive Vilvorde » en référence à l'usine fermée par Renault en Belgique en 1997, n'est toujours pas adopté, du fait de l'opposition de certains Etats, notamment le Royaume-Uni et l'Irlande. M^{me} Diamantopoulou entend réintroduire dans le texte le système de sanctions prévu ini-

tialement. Elle devrait notamment engager cette année la révision de la directive de 1994 sur les comités d'entreprise européens, pour faire en sorte que l'information des salariés soit délivrée très en amont d'une décision, et que des sanctions soient imposées en cas de non-respect du droit. La commission des affaires sociales du Parlement européen, présidée par le français Michel Rocard, a récemment organisé une audition publique sur les carences du texte en vigueur.

La Commission souhaite aussi lier respect des normes sociales, droit de la concurrence et aides d'Etat. Lors d'une fusion, elle pourrait vérifier que les sociétés concernées ont bien rempli leur obligations communautaires, et demander aux Etats membres de vérifier que, lorsque des aides régionales ont été consenties, les emplois sont bien maintenus pendant cinq ans.

Rafaële Rivais

► www.lemonde.fr/restructurations

Le brasseur Heineken convoiterait son rival australien Foster's

SYDNEY

de notre correspondant

Le brasseur néerlandais Heineken s'apprêterait à lancer une OPA amicale de 8,8 milliards d'euros (58 milliards de francs) sur son concurrent australien Foster's, selon un article paru, jeudi 10 mai, à la « une » du quotidien *The Australian*. Un des porte-parole de Foster's nie avoir reçu une offre de rachat officielle. « Le groupe Foster's Brewing n'est pas au courant d'une offre de reprise potentielle de Heineken », a précisé jeudi matin un communiqué du groupe australien, sixième plus gros brasseur au monde avec un chiffre d'affaires de 12,4 milliards de francs (1,9 milliard d'euros).

Les analystes de la Bourse de Sydney, l'ASX, semblent partagés quant à la véracité de cette OPA. Le titre de Foster's a tout de même augmenté en une seule séance de près de 4 %, à 5,24 dollars australiens. Le groupe devrait offrir au moins 8 dollars par action pour avoir une chance d'obtenir le soutien du conseil d'administration de Foster's. Pour financer son OPA, Heineken aurait, selon *The Australian*, dégagé une ligne de crédit de 39 milliards de francs (5,9 milliards d'euros) auprès d'une banque néerlandaise. Les deux sociétés se connaissent bien car elles sont liées depuis plusieurs années par des accords de distribution de leurs gammes respectives.

Paradoxalement, l'offre de rachat

de Heineken serait surtout motivée par l'intérêt du groupe pour les actifs viticoles du brasseur australien, dont la rentabilité est bien supérieure à celle de la bière. Foster's a acquis l'année dernière le producteur de vin californien Bering Blass pour 9,8 milliards de francs (1,5 milliard d'euros). Cette filiale, qui possède des vignobles en Australie, aux Etats-Unis, au Chili, en Italie et dans l'Hérault, est un des trois plus gros groupes viticoles au monde.

ACCORD GOUVERNEMENTAL

Une éventuelle OPA de Heineken doit obtenir l'accord du gouvernement australien. Ce n'est pas gagné. Il y a quelques semaines, le ministre de l'économie, Peter Costello, a mis son veto à l'offre de reprise de 5,9 milliards d'euros du producteur pétrolier australien Woodside par le géant anglo-néerlandais Royal Dutch Shell. Le premier ministre, John Howard, explique toutefois que ce refus gouvernemental ne doit pas empêcher les investisseurs étrangers de venir aux antipodes. « Le simple fait que l'on parle d'une possible offre de rachat [de Foster's] fait mentir les personnes qui disaient qu'un éventuel refus de la proposition de Shell provoquerait une fuite des capitaux étrangers d'Australie », a-t-il expliqué sur les ondes de la radio ABC.

Frédéric Therin

Siemens supprime 2 000 emplois de plus dans le téléphone

SIEMENS accélère sa restructuration. Le spécialiste allemand de l'électronique a annoncé, jeudi 10 mai, la suppression de 8 100 emplois dans les secteurs équipements de télécommunications et réseaux, soit 2 000 de plus que prévu fin avril. Le groupe munichoïse cherche ainsi à faire face à la morosité du secteur des télécommunications et particulièrement au tassement des ventes mondiales de téléphones portables. Siemens prévoit entre 350 et 450 millions d'euros de charges de restructuration. Au total, 5 500 emplois seront supprimés dans la division réseaux, auxquels s'ajouteront le non renouvellement de 2 600 contrats à durée déterminée dans la division de téléphonie mobile. Ce plan affectera « les personnels de maintenance et de vente aux Etats-Unis, en Allemagne et dans d'autres pays européens », a indiqué le responsable de la division réseaux, Roland Koch.

BMW 320d Pack
www.bmw.fr

février mars avril mai
janvier juin
décembre juillet
novembre septembre août
octobre

Cette BMW entretien compris pour moins de 2000 frs/mois*.

BMW 320d Pack avec peinture métallisée. Climatisation automatique, phares antibrouillard, antipatinage ASC+, 6 coussins de sécurité gonflables (frontaux, latéraux et latéraux de protection de la tête ITS), ordinateur de bord, autoradio BMW Business, banquette arrière rabattable, accoudoir central rabattable avec sac à ski. Pour 1567,47 F/mois*.

(*): 1967,47 F/mois après le 1er versement. Extension de garantie et entretien inclus.
Prix de la BMW 320d Pack + Peinture Métallisée : 19000 F. Premier versement de 79130 F (dépôt de garantie de 28950 F + premier loyer majoré de 50180 F (**)) suivi de 35 loyers mensuels de 1785,25 F (**). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usage et du kilométrage prévus au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat avec restitution de votre dépôt de garantie dans les deux cas. Option d'achat en fin de contrat de 96500 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 289163,75 F. Contrat national d'entretien SERENIUM facultatif au prix de 182,22 F/mois comprenant l'exécution de garantie et l'entretien du véhicule pour 36 mois et/ou 60000 km (au 1er des deux termes atteint). Coût total du SERENIUM : 6039,92 F. Offre valable jusqu'au 15/07/01 chez votre concessionnaire participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SMC au capital de 3 000 000 €. RCS VERSAILLES B 343 636 643. (***) Hors assurances facultatives et frais contrat Serenium facultatif.

M6 décline sa responsabilité dans les contrats de « Loft Story »

Après la publication, par « Le Monde », des conditions de recrutement des participants à l'émission, le CSA veut en examiner les clauses. Les actionnaires assurent la chaîne de leur soutien, mais les syndicats réclament des explications à la direction

NICOLAS DE TAVERNOST, le président du directoire de M6, ne répondra pas à la demande du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). L'organisme de régulation de la télévision lui a demandé, mercredi 9 mai, communication des contrats signés par les onze participants à « Loft Story », dont *Le Monde* a révélé la teneur, dans son édition datée dimanche 6-lundi 7 mai.

La direction de la chaîne, explique-t-il, est dans l'impossibilité de satisfaire à la demande du CSA car « il n'existe pas de contrat direct entre M6 et les participants ». Cette émission est en effet produite par ASP Productions, filiale française du groupe néerlandais Endemol.

Par avance, la direction de la chaîne se dégage de toute responsabilité : « M6 ne peut s'exprimer sur les contrats des participants, qui ne nous regardent pas ». En outre, souligne M. de Tavernost, « ASP est une société bien connue sur la place de Paris. Jusqu'à présent rien ne nous permet de dire que les contrats ne sont pas légaux ». Le président de M6 s'appretait donc, jeudi 10 mai, à ne transmettre au CSA que « le contrat qui nous lie à ASP Productions ».

La chaîne a le soutien de ses actionnaires. Après Gérard Mestrallet, PDG de Suez, qui affirmait devant ses actionnaires, le 5 mai, ne pas vouloir s'immiscer dans les programmes, le Belge Albert Frère, l'une des personnalités les plus influentes de son tour de table, a déclaré au *Monde* : « M6 est assez grande pour savoir ce qu'elle a à faire. » En revanche, M6 va devoir batailler au sein du bouquet satellitaire TPS. Son président, Patrick Le Lay, également PDG de TF1,

devait demander, jeudi, à l'occasion d'un conseil d'administration, l'arrêt de la chaîne « Loft Story » diffusée 24 heures sur 24 sur l'un de ses canaux.

Ecartelé entre « la volonté de ne pas se transformer en syndicat de chaisières et la nécessité de ne pas faire respecter la loi », comme le dit l'un de ses membres, le CSA recherche tous les biais qui lui permettent d'intervenir à propos de cette émission controversée, sans avoir l'air de jouer les censeurs. Les poli-

tiques suivent la même voie. Le député Yann Galut (PS) a demandé mercredi au gouvernement « de bien vouloir vérifier la légalité des contrats » des candidats de « Loft Story ».

Ce genre de doute n'apparaît pas du côté des participants et de leurs familles, qui disent faire confiance au producteur et au diffuseur. Pierre et Joëlle, parents de Delphine, dont les coordonnées nous ont été communiquées par ASP Productions, n'ont rien trouvé à redire au contrat signé par leur fille, qui a quitté l'émission le 5 mai.

MODESTIE DES GAINS

« Sur le conseil de M6, nous avons sollicité un avocat que nous connaissons personnellement, mais qui n'est pas un spécialiste de la télévision », explique Pierre. Cependant, ils admettent que les termes du contrat « sont un peu contraignants ». Mais Pierre est plein d'indulgence pour la chaîne : « C'est un peu normal que M6 ait pris des garanties, compte tenu du risque lié à la diffusion de l'émission ». Pierre « n'envisage absolument pas de porter plainte ». Même la modestie

des gains alloués aux participants ne provoque aucune rancœur : « Si M6 obtient une part du gâteau, tant mieux, c'est tout à fait normal ».

« Ces contrats sont des attrape-nigauds. Ils ne respectent aucun accord conventionnel et seraient probablement condamnés par les prud'hommes », commente Jacques Ricau, responsable de la Fédération de l'audiovisuel CFDT. A l'intérieur de l'entreprise, les syndicats de M6, eux, s'indignent de la dichotomie entre les déclarations triomphalistes de leur direction sur « Loft Story » et la politique sociale menée à l'intérieur de M6.

« La direction n'a jamais voulu donner d'information sur cette émission. En revanche, le jour même de son lancement, treize collaborateurs de M6 Web étaient informés qu'une procédure de licenciement pour motif économique était engagée contre eux. Nous contestons cette politique de restrictions budgétaires au moment où la chaîne diffuse une émission qui laisse à désirer sur le plan éthique », expliquent les responsables syndicaux de la CFDT et du Syndicat national des journalistes (SNJ).

Ces derniers ont rédigé une « lettre ouverte » à M. de Tavernost, transmise au personnel par courrier électronique. Cette manière de faire leur a valu une admonesta-

tion, par lettre recommandée, de la direction de la chaîne qui leur reproche d'avoir utilisé Internet depuis l'extérieur pour envoyer des messages aux salariés de l'entreprise. Les élus au comité d'entreprise comptent bien utiliser la réunion, qui aura lieu mardi 15 mai, pour poser des questions sur les conditions de fabrication de cette émission et les recettes publicitaires qu'elle rapporte à la chaîne.

Outre les explications qu'elle devra donner à son personnel, la direction de M6 se trouve aussi confrontée aux questions du CSA, sur la modification du capital et le renouvellement de la convention de diffusion de la chaîne, qui vient à échéance le 28 février 2002.

Dans le cadre de ces discussions, qui ont débuté le 14 mars, M6 réclame notamment une augmentation de la durée horaire des écrans publicitaires et surtout la possibilité de réaliser une grille de programmes plus généralistes, au détriment des « programmes musicaux », qui étaient inclus dans sa première convention. Outre que cette revendication provoque un fort émoi dans les milieux de la musique, elle est plus difficile à défendre si le modèle de cette évolution est « Loft Story ».

Françoise Chirot et Guy Dutheil

La polémique lancée par TF1

Est-ce sous l'influence de son actionnaire allemand que M6 s'est lancé dans la « télévision-réalité » ? C'est la thèse de Patrick Le Lay, PDG de TF1 (lire en première page), qui affirme que les deux chaînes privées s'étaient engagées mutuellement, en début d'année, à ne pas diffuser ce type de programme. Le 6 février, Bertelsmann a effectivement pris le contrôle de RTL Group, coactionnaire de M6 (avec 41,8 % des parts), aux côtés du français Suez (35,05 %). Président du directoire de M6, Nicolas de Tavernost réfute cette interprétation : « C'est TF1 qui a tiré la première en achetant, en juillet 2000, les droits de « Survivor », que nous avons aussi étudié. Nous étions prêts à signer une convention de développement de cette émission, mais TF1 a été plus rapide. » M6, explique M. de Tavernost, a pris contact à l'automne avec le producteur de « Big Brother », dont « Loft Story » s'inspire, et signé fin janvier. « Loft Story » a vu le jour en avril, et la version française de « Survivor » est prévue cet été. M6 affirme ne pas s'être engagée à diffuser « Big Brother ».



Le Monde

L'OR DES Windsor

Enquête sur la fortune de la Couronne britannique. Une monarchie minée par des affaires où les altesses royales confondent noblesse et business

DOCUMENT L'INSTITUT DES CADAVRES SANS NOM DE BOSNIE. ABBEVILLE UN PLONGEUR-PHOTOGRAPHE DANS LA VILLE INONDÉE. TAPIÉ LE RETOUR DU ROI DU DRIBBLE ET DE LA «GAGNE». BERLUSCONI FORTUNE, POUVOIR, AMITIÉS SICILIENNES... FAUT-IL AVOIR PEUR DE «SUA EMITTENZA»? PHOTO SOUVENIR VINGT ANS APRÈS, PIERRE MAUROY ET DIX-HUIT ANCIENS MINISTRES REVIENNENT À MATIGNON.

LIRE ET VOIR ET AUSSI... INCORRECTS ET HORS DE PRIX, LES YOUNG BRITISH ARTISTS FONT FLAMBER L'ART CONTEMPORAIN. DANONE ET L'HÉRITAGE DU CAPTAIN BOYCOTT. FIÈVRE APHTEUSE, CAUCHEMAR DANS LA CAMPAGNE ANGLAISE. L'AMI 6, EXCENTRIQUE CITRÔEN, FÊTE SES QUARANTE ANS. RICHARD GERE, PHOTOGRAPHE ET PÈLERIN DE LA CAUSE TIBÉTAINE.

Belgique : 150 Fb - Suisse : 6 F - Luxembourg : 140 Fl
Maroc : 30 Dh - Canada : 8 \$ can.

Plus de 50 % des Français ont regardé le jeu

Selon une étude de la société de média planning Initiative Media, 51,7 % des téléspectateurs âgés de quatre ans et plus ont regardé « Loft Story » la première semaine de diffusion du jeu. Sur cette période, en avant-soirée, 64,8 % des femmes de moins de 50 ans, cible privilégiée des annonceurs, se sont portées vers M6. Les femmes de 15 à 24 ans ont été encore plus nombreuses : 68,2 %. Avec 51,7 % de CSP+, le jeu a aussi séduit les catégories socio-professionnelles les plus aisées.

● **M6 a triplé son audience.** Avant la diffusion de « Loft Story », la chaîne privée réunissait 13 % de parts d'audience (PDA)

auprès des quatre ans et plus. Lors de la première semaine de diffusion, la PDA de M6 s'est élevée à 31,6 %. A l'inverse TF1, qui rassemblait 20,6 % de PDA sur cette cible auparavant, n'en retient plus que 13,8 %.

● **Forte audience féminine.** M6 passe de 17,6 % de PDA à 45,2 % auprès des ménagères de moins de 50 ans. Une progression qui s'effectue au détriment de TF1. La chaîne passe de 34,8 % de PDA à 18,9 % sur cette même cible.

● **Les jeunes particulièrement intéressés.** La chaîne passe de 20,9 % de PDA à 67,3 % sur la cible des 15-24 ans. TF1 chute de 31,7 % de PDA à 10,6 %.

La « télé-réalité » suédoise accusée d'« esclavagisme »

LA POPULARITÉ des programmes de « télé-réalité » est telle que les candidats sont prêts à signer n'importe quoi pour y participer. Ce constat a été fait en Suède, lorsque la presse du royaume a révélé, à l'automne 2000, le contenu de certains contrats régissant ces émissions. Fini le contrôle sur sa propre image. Là-bas aussi, les droits des participants sont très réglementés et restreints. Ils sont tenus de participer, sans contrepartie financière, à des campagnes publicitaires en faveur des programmes en question ; la maison de production possède le droit d'exploiter, pendant trois ans, le nom et l'image des participants.

Pire, si l'un d'eux rompt son contrat, il devra payer des dédommagements, qui s'élèvent à 100 000 couronnes (10 900 euros) par infraction constatée. Une clause stipulée au paragraphe 10 du contrat rédigé par la maison de production suédoise Strix concernant le programme « Villa Medusa ». Dans cette émission, deux équipes de jeunes doivent trouver du travail dans une cité balnéaire ou une station de ski et rapporter le plus d'argent possible. Le public les regarde vivre et élimine peu à peu les participants.

« Je prends cela pour des contrats d'esclavage », a réagi Leif Silbersky, un médiatique avocat suédois. Celui-ci avait été invité, en octobre 2000, à commenter les fameux contrats pour le compte du quotidien *Aftonbladet*, bien décidé à dénoncer ces anomalies après avoir largement exploité le filon des *dokusaporna* (les soaps documentaires), comme on les appelle dans le pays. « Le problème, c'est que les maisons de production peuvent faire signer n'importe quoi, par-

ce qu'elles sont en position de force », a-t-il ajouté.

Interrogé par le même journal, le PDG de Strix, qui produit d'autres programmes du même genre, s'était refusé à commenter des contrats spécifiques. « Nous ne pouvons pas exclure que les gens soient stupides, avait toutefois déclaré Anna Braakenhielm. Nous rédigeons des contrats précis, que les deux parties lisent avant la signature, comme pour n'importe quel autre contrat d'affaires. » « Chacun peut choisir d'accepter de les signer ou pas », avait renchéri Anders Kvave, le directeur des programmes de Kanal 5, la chaîne privée diffusant « Villa Medusa », tout en renouvelant sa confiance envers Strix.

LE SUICIDE D'UN « ROBINSON »

A la mode depuis la seconde moitié des années 1990, les émissions de « télé-réalité » suédoises ont suscité plusieurs polémiques. En 1997, le suicide d'un candidat de « L'Expédition Robinson » - qui laisse des candidats livrés à eux-mêmes sur une île exotique - avait provoqué l'interruption du programme diffusé par la télévision publique. Son succès ne s'est toutefois pas démenti depuis. Par ailleurs, plusieurs jeunes ont accusé des producteurs de les avoir dépeints de façon trop négative à l'antenne, dans le but d'augmenter l'audience, ce qui leur aurait valu des menaces de mort anonymes, une fois la compétition terminée.

Certains participants ont aussi affirmé n'avoir pas été prévenus qu'ils seraient filmés s'ils avaient des relations sexuelles durant l'émission.

Antoine Jacob

VALEURS EUROPÉENNES

L'action ABN Amro a terminé en baisse de 1,34 %, mercredi 9 mai, à 21,33 euros. Le groupe bancaire néerlandais a publié pour la première fois de son histoire des résultats trimestriels, qui font ressortir un bénéfice net de 683 millions d'euros pour les trois premiers mois de 2001.

L'action BSKyB s'est repliée de 6,07 %, mercredi 9 mai, à 804 pence. La chaîne satellitaire britannique a aggravé ses pertes au troisième trimestre de l'exercice 2000-2001. Le groupe BSKyB a inscrit une charge exceptionnelle de 40 millions de livres pour compenser les pertes de sa division interactive.

L'action Deutsche Telekom a fini en repli de 2,24 % à 26,20 euros, en réaction à l'annonce par Dresdner Kleinwort Wasserstein (DKW) du placement de 10 millions d'actions de l'opérateur au prix unitaire de 26 euros. Ces titres, qui représentent 0,33 % du capital en circulation, proviennent de l'opérateur finlandais de télécoms Sonera, qui les avait reçus contre sa participation de 17,4 % dans l'américain VoiceStream, filiale de l'opérateur allemand.

Le titre Telecom Italia a reculé de 3,44 %, à 11,80 euros. Le groupe de télécommunications, première capitalisation italienne, diffusera ses résultats trimestriels vendredi.

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like Autoliv, BASF, BMW, and Continental.

Table of stock prices for the Banks sector, including Abbey National, ABN Amro, and All & Leics.

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including D'Ieteren SA, AZEL, and GBL.

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including Atlantic Teleco, British Telecom, and Cable & Wireless.

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, ACS, and Aggregate Ind.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Aceralia, Acerinox, and Aluminex.

Table of stock prices for the Chemicals sector, including Air Liquide, Akzo Nobel, and BASF.

Table of stock prices for the Chemicals sector, including Laporte, Lonza, and Norsk Hydro.

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including D'Ieteren SA, AZEL, and GBL.

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including Atlantic Teleco, British Telecom, and Cable & Wireless.

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, ACS, and Aggregate Ind.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Aceralia, Acerinox, and Aluminex.

Table of stock prices for the Chemicals sector, including Air Liquide, Akzo Nobel, and BASF.



Table of stock prices for the Food and Beverage sector, including Richeumont Units, Roy-Philips Ele, and Ryanair Hldgs.

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion, Altana, and AstraZeneca.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Abb, Adecco, and Aeropost Di Ro.

Advertisement for Le Monde television, featuring the text 'Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI' and 'retrouvez LE MONDE TELEVISION'.

Table of stock prices for the Energy sector, including BG Group, BP, and Cepsa.

Table of stock prices for the Financial Services sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.



Table of stock prices for the Technology sector, including Singulus Techno, SKF, and Smiths Group.

Table of stock prices for the Insurance sector, including Aegis Group, Aegon, and Agf.

Table of stock prices for the Media sector, including BSKyB, Canal Plus, and Capital Radio.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Ahold, Altagis, and Amadeus Global.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Ahold, Altagis, and Amadeus Global.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the High Technology sector, including Aixtron, Alcatel, and Altec Sa Reg.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the Services Collectifs sector, including Acea, Aem, and Anlian Water.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Euro Nouveau Marché, including Amsterdam and Bruxelles.

COMMERCES DE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the Commerce de Distribution sector, including Alliance Unice, Ava Allg Handg, and Boots Co Plc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

SCIENCES Pour lutter contre l'extinction des espèces animales, tous les grands zoos du monde participent désormais à leur reproduction en captivité. ● CETTE NOUVELLE

MISSION, qui dépasse la simple présentation de spécimens sauvages, est au cœur de l'action du zoo de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) : sur les 65 espèces représentées dans

ce parc animalier, 38 font l'objet d'un programme d'élevage européen (EEP). ● CRÉÉS EN 1985 afin de réduire la consanguinité en favorisant la diversité génétique, ces pro-

grammes de gestion des populations captives constituent une étape essentielle pour préparer une éventuelle réintroduction d'une espèce dans son milieu naturel. ● LES ZOOS

sont également de plus en plus nombreux à participer à des programmes de conservation sur le terrain afin de tenter de maintenir les espèces dans leur habitat d'origine.

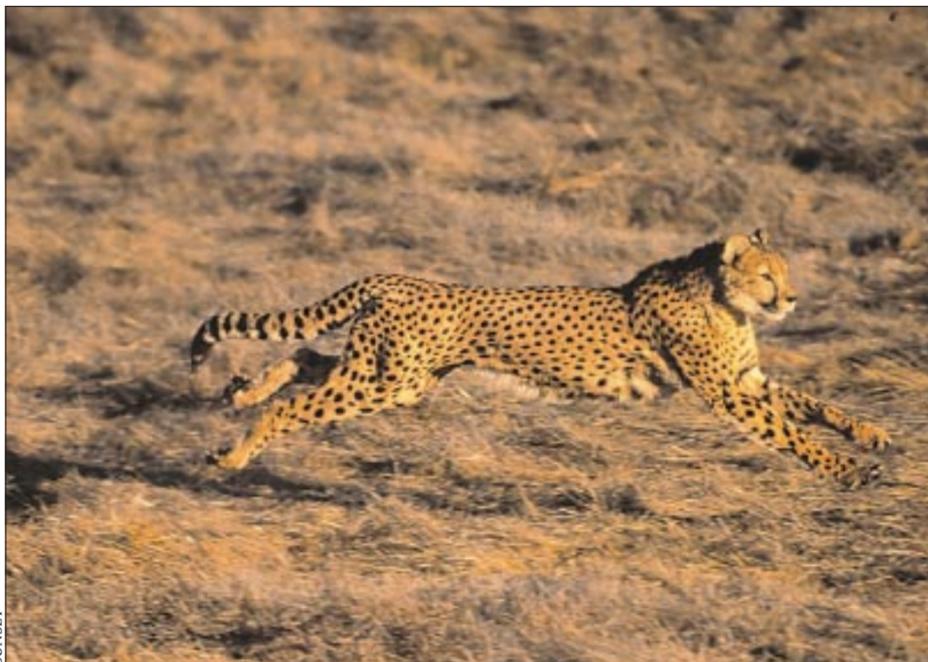
Vitrines hier, les zoos se transforment en arches de Noé

La biodiversité est à la mode, mais sa sauvegarde demeure difficile. Pour fêter ses quarante ans d'existence, le zoo de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), participera, d'ici à la fin 2001, à quarante « projets nature », menés sur le terrain en faveur d'espèces animales menacées

EN PERDANT leurs grilles, les zoos seraient-ils en train de trouver leur âme ? Quelque chose, en tout cas, est en train de changer. Pour lutter contre le déclin de la biodiversité animale, les ménageries, jardins et parcs zoologiques ne se contentent plus de favoriser la reproduction d'espèces menacées en captivité. Ils sont également de plus en plus nombreux dans le monde à développer des programmes de conservation sur le terrain, en collaboration avec les chercheurs et les populations locales, afin de tenter de maintenir les espèces dans leurs habitats naturels. Une nouvelle génération de zoos, investie d'une mission plus large, plus ouverte sur le monde, est en train de naître.

En France, celui de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) en constitue peut-être le meilleur représentant. Situé près de la vallée de la Loire, à 15 km de Saumur, ce parc animalier est installé au cœur d'anciennes carrières de pierre coquillière qui lui confèrent un aspect de « mini-jungle » troglodyte assez singulier. Depuis sa création, en 1961, par Louis Gay, il a toujours eu pour vocation de dépasser la simple présentation d'animaux sauvages, et de participer d'une manière ou d'une autre à leur sauvegarde. « Mon père m'a convaincu très tôt qu'il valait mieux garder le nom de "zoo" en essayant d'en changer le contenu et la philosophie, plutôt que de faire l'inverse », raconte son fils Pierre, qui, depuis l'âge tendre, travaille à ses côtés. Si tous deux continuent l'aventure de concert, c'est au second, qui fête cette année ses cinquante ans, que revient désormais la gestion du lieu.

Grâce à lui, l'entreprise familiale a aujourd'hui acquis une réputation internationale. La silhouette juvénile et le discours chaleureux, cet homme enthousiaste – plus « déterminé » que « têtue », précise-t-il – ne compte plus le nombre d'amis impliqués dans la conserva-



Le félin le plus rapide de la planète est en train de perdre sa course contre l'extinction. Le guépard, dont l'habitat est menacé, souffre aussi d'un manque de diversité génétique.

tion de la nature. Très vite, il a su être des leurs. Notamment en engageant le zoo de Doué-la-Fontaine, dès sa création, dans la mise en œuvre des programmes d'élevage européens (EEP).

RISQUE DE CONSANGUINITÉ

« L'idée est née aux Etats-Unis, au tout début des années 1980 », raconte-t-il. A l'époque, les Américains tentaient de reproduire en captivité le tigre de Sibérie, dont les populations se trouvaient très menacées dans la nature. « Si vous avez cinq couples de félins sauvages en captivité, on peut considérer que deux d'entre eux vont bien se reproduire, et faire des petits sans arrêt, résume-t-il. Un autre couple aura une ou deux portées au maximum, et les deux derniers couples, sans

que l'on sache pourquoi, ne se reproduiront jamais. A la deuxième génération, le même phénomène se reproduira, et ainsi de suite... »

« En quelques générations, c'est à dire en vingt ans, on aura atteint un niveau de consanguinité tel que maladies et malformations commencent à se multiplier... » Pour pallier ce risque, les Américains décident alors, en 1982, de créer un logiciel permettant de gérer la génétique de micropopulations captives. Les SSP (Species survival plans) prennent leur essor. Très vite, les grands zoos européens (Londres, Anvers, Berlin, Rotterdam et Mulhouse) prennent le pas. En 1985, à leur tour, les premiers EEP sont créés.

« Avant même le lancement des EEP, nous avions déjà une collection

« ciblée » en termes de présentation d'espèces menacées. Dès qu'il y eut une petite ouverture européenne sur la gestion des parcs zoologiques, je

Le livre des origines

Chapeautés par l'Union internationale de la conservation de la nature (IUCN) avec la collaboration de plus de 200 instituts, universités et parcs zoologiques, 130 programmes d'élevage d'espèces menacées (EEP) sont actuellement développés en Europe. S'y ajoute, pour 70 autres espèces, la constitution d'un *studbook* : une sorte de « livre des origines » longtemps réservé aux chevaux de race, qui constitue le premier degré de la gestion d'une espèce animale. Si l'une d'elles se révèle être très menacée dans la nature, le *studbook* donne alors naissance à un EEP : ses données sont utilisées pour organiser des « mariages » entre individus, qui peuvent appartenir à des zoos différents. Des échanges de pensionnaires sont régulièrement organisés à cet effet, afin de réduire la consanguinité et d'assurer à la population reproduite en captivité une diversité génétique suffisante pour permettre son éventuelle réintroduction dans la nature.

me suis dépêché de m'engouffrer dedans ! », se rappelle Pierre Gay. Dans un premier temps, ces actions ne concernent que quelques espèces, et n'ont qu'une toute petite audience. Mais en quelques années, le phénomène prend de l'ampleur. Et, du même coup, modifie en profondeur les mentalités.

PARTAGE DES CONNAISSANCES

« Le plus dur, ce fut de convaincre les responsables des zoos de participer. Jusqu'alors, la plupart d'entre eux possédaient une ou quelques espèces dont ils maîtrisaient particulièrement bien la reproduction, ce qui constituait leur fierté. Chacun gardait jalousement ses secrets de fabrication... Et soudain, sur fond d'Europe naissante, on leur demandait de faire le contraire ! » Pour tous, il fallut apprendre à parler, à confier aux autres les « recettes » les plus efficaces. Lesquelles se révélèrent parfois très simples ! Ainsi le panda roux, à l'époque, ne se reproduisait-il pratiquement nulle part, sauf dans les zoos de Madrid et de Moscou. Mais il suffit de lui fournir un terrier au lieu d'un gros arbre avec une caisse en bois pour qu'il se reproduise du jour au lendemain – au point que cette espèce en captivité connut, en quelques années, une véritable explosion démographique !

Aujourd'hui, sur les 65 espèces représentées dans le zoo de Doué-la-Fontaine, 38 sont impliquées dans un EEP. Mais Pierre Gay, qui coordonne directement deux de ces programmes (concernant des singes à longue queue sud-américains, les atèles), a décidé de franchir une étape supplémentaire. Ses amis naturalistes l'en ont en effet convaincu : les mesures de conservation et de reproduction en zoo ne sont rien, ou presque, si elles ne sont pas accompagnées de mesures de sauvegarde (voire, dans l'avenir, de réintroduction) dans le milieu naturel.

« Préparer une éventuelle réintroduction d'une espèce in situ, espérer construire pour ses descendants un "après-zoo", cela n'implique pas seulement de donner de l'argent, mais aussi de se mobiliser sur le terrain, commente-t-il. L'année dernière, il y eut un appel européen pour venir en aide aux manchots mazoutés en Afrique du Sud ; j'ai été le premier et le seul à répondre ! J'ai envoyé une soigneuse, cela ne m'a pas coûté très cher. Elle est revenue un mois plus tard, émerveillée, et ravie de ce qu'elle avait appris... »

Fort de ses convictions et de quelques premières expériences sur le terrain, Pierre Gay et son équipe ont donc décidé de frapper fort. Pour fêter les quarante ans d'existence du zoo de Doué-la-Fontaine, ils lanceront, d'ici à la fin 2001, quarante « projets nature », menés sur le terrain en faveur d'espèces menacées. Celles-ci, chaque fois que cela sera possible, seront également présentes dans le zoo, pour d'évidentes raisons commerciales et pédagogiques. Comme aime à le dire son directeur, « les animaux en captivité deviendront ainsi les ambassadeurs de leurs cousins sauvages ». Et lui pourra continuer, en exerçant son métier, à s'offrir « un plaisir d'enfant ».

Catherine Vincent

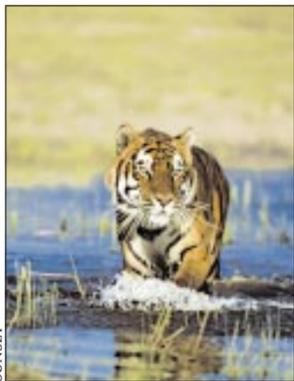
L'analyse de l'ADN au secours des derniers tigres

HYDERABAD (Inde)
de notre envoyé spécial

L'Inde compte encore quelques forêts primaires où survivent des tigres, des rhinocéros et même des lions. Mais la pression démographique et la déforestation compromettent leur survie. On ne compte plus que quelques milliers de tigres et de rhinocéros. Quant aux lions, leur population est passée de dix au début du siècle à un peu plus de quatre-vingts aujourd'hui grâce à un gros effort de protection.

La dernière chance de survie de ces espèces réside dans les zoos. Mais ces animaux, en particulier les tigres, ont le plus grand mal à se reproduire en captivité. Le docteur Lalji Singh, directeur du Centre for Cellular and Molecular Biology (CCMB), à Hyderabad, au centre de l'Inde, a identifié la cause principale de cette hypofertilité. « Les zoos, explique-t-il, procèdent régulièrement à des rapprochements de couples mais, d'une génération à l'autre, comme dans les familles royales du XIX^e siècle, ces couples sont frappés de consanguinité et leur potentiel génétique ne tarde pas à s'étioler. »

Lalji Singh a donc mis sur pied en 2000 un laboratoire de génie génétique consacré au sauvetage



La survie du tigre du Bengale est gravement compromise par la déforestation.

des espèces en danger. Ce laboratoire a vocation à analyser l'ADN des animaux à partir d'échantillons sanguins et à programmer des unions génétiquement équilibrées. De premières fécondations ont été réalisées avec un certain succès sur des tigres et des lions du zoo d'Hyderabad. Les scientifiques n'ont pas reculé devant des prélèvements de sperme, des inséminations artificielles, voire des fécondations *in vitro*, afin de déjouer les inhibitions des fauves.

Un camion-laboratoire équipé de tous les outils informatiques pour le décryptage de l'ADN va bientôt circuler en Inde, de zoo en zoo, afin de recueillir les cartes d'identité génétique des différents tigres sauvages et consolider ainsi la diversité génétique de l'espèce. Il projette la construction d'un centre scientifique consacré à la conservation des espèces en danger. Ce centre a déjà un nom, LaCones (Laboratory for the Conservation of Endangered Species ou Laboratoire pour la conservation des espèces en danger), une architecture, d'inspiration troglodyte, et un lieu d'implantation, près du zoo d'Hyderabad.

Reste le financement. Lalji Singh songe à une souscription publique internationale. Le futur centre doit s'occuper pour commencer de la faune indienne. Mais les Chinois ont déjà manifesté leur intérêt pour ce qui concerne le panda géant. Si nos ours des Pyrénées peuvent patienter avant de disparaître, peut-être pourront-ils s'offrir aussi une ultime chance de survie ?

André Larané

L'action sur le terrain, une goutte d'eau dans l'océan

COMMENT favoriser le maintien dans ses montagnes natales d'Asie centrale de l'insaisissable panthère des neiges, dont il ne reste que 3 000 à 6 000 spécimens en liberté ? En apprenant aux villageois qui les côtoient à fabriquer des pulls et des chaussettes ! Telle est une des idées de l'association International Snow Leopard Trust (ISLT), créée il y a vingt ans pour préserver, en collaboration avec les populations locales, le splendide et dangereux félin.

« Le contrat est simple », explique le directeur du zoo de Doué-la-Fontaine, qui vient de soutenir financièrement, comme dix-huit autres zoos dans le monde, l'action de l'ISLT. « Il s'agit de permettre aux paysans du sud du désert de Gobi de vendre dans les villes les plus proches des vêtements tissés avec la laine de leur cheptel (moutons, chameaux, chèvres cashmere), en leur fournissant le matériel pour le tissage, les stages de formation, voire les patrons des vêtements. »

En contrepartie, un village entier doit s'engager pendant au moins un an à ne plus tuer de panthères, même si elles s'attaquent aux troupeaux (que l'on tente, par ailleurs, de mieux protéger). Un kilo de laine brute vendue rapportant 1,5 dollar, et la même quan-



La protection des lémuriens passe par celle des forêts de Madagascar.

tité de laine tissée 25 dollars, les paysans de Mongolie, s'ils se laissent convaincre, pourraient ainsi gagner plus d'argent qu'en vendant la peau des panthères.

Gouttes d'eau dans l'océan de la biodiversité en danger, les actions de conservation peuvent aussi concerner un milieu tout entier. Ainsi celle que mène à Madagascar une ONG locale, Antongil Conservation. L'objectif : protéger l'immense forêt d'Antainambalana, située dans la région de Maroantsetra

(nord-est), qui héberge, entre autres, plusieurs espèces de lémuriens (des pro-simians qui n'existent plus à l'état sauvage que sur l'île malgache). Autant dire que le projet, qui vise à substituer à l'exploitation destructrice de cette forêt une méthode plus rationnelle, basée sur un réseau d'autogestion des ressources naturelles, n'est pas de ceux qui se réalisent en un tour de main.

Pour espérer le voir porter ses fruits, il faut en effet privilégier plusieurs aspects : le développement rural, par l'initiation de petites réalisations agricoles, telles la culture en terrasses plutôt que sur brûlis, la distribution de semences plus productives, l'amélioration de la santé animale ; l'éducation des villageois et des élus et, enfin, la conservation proprement dite, ce qui implique en premier lieu la formation de professionnels locaux pour inventorier la diversité biologique de ce massif forestier.

La phase d'éducation, lancée en avril 2000, semble avoir déjà donné un résultat : dès les premiers ateliers de discussion, affirme Antongil Conservation, la chasse aux lémuriens a été spontanément réduite dans la région.

C. V.

La rigueur de son entraîneur, Ottmar Hitzfeld, a remis le Bayern Munich sur la voie du succès

Le club allemand s'est qualifié pour la finale de la Ligue des champions

Le Bayern Munich a battu le Real Madrid (2-1), mercredi 9 mai, en Allemagne, lors de la demi-finale retour de la Ligue des champions (1-0 pour

le Bayern à l'aller), se qualifiant ainsi pour la finale de l'épreuve. Les Allemands, conduits par l'entraîneur Ottmar Hitzfeld, surnommé « géné-

ral Catenaccio » en raison de son goût pour le jeu défensif, retrouveront les Espagnols du FC Valence, en finale, le 23 mai, à Milan.

MUNICH
de notre envoyé spécial
La chronique sportive allemande peinait à trouver un surnom à Ottmar Hitzfeld, l'entraîneur du Bayern Munich. On lui donnait certes parfois du « Herr Gentleman », en référence à sa mise toujours impeccable. Pas du genre, effectivement, à s'afficher en survêtement sur son banc de touche ou en conférence de presse, le jour des matches, comme n'hésitant pas à faire certains de ses confrères de la Bundesliga. D'un physique plutôt élancé, le coach bavarois est d'ailleurs sous contrat publicitaire avec un couturier français, qui fut un éphémère président du Paris-Saint-Germain. Mais ce sobriquet-là, de surcroît peu usité, taisait l'apport de Hitzfeld sur le terrain.



FOOTBALL

Vint, alors, le 1^{er} mai, date de la demi-finale aller de Ligue des champions qui opposait, à Madrid, le vénérable Real local au redoutable Bayern Munich. Faisant mentir tous les pronostics, déjouant la plupart des exégètes, les Allemands s'imposaient (0-1) grâce à un système défensif que les Madrillènes reconnaissent « infranchissable ». Le quotidien populaire Bild dénicha la formule et toute la presse allemande la reprit : Ottmar Hitzfeld serait ainsi le « général Catenaccio » (cadenas, en italien), du nom de l'imparable style de jeu défensif adopté dans les années 1960 par l'Inter Milan sous la férule de l'entraîneur Helenio Herrera. Deux titres consécutifs de champion d'Europe (1964 et 1965) con-

sacèrent ce jeu dit « à l'italienne ».

Mercredi 9 mai, lors du match retour, l'armée bavaroise du « général Catenaccio » a poursuivi sa progression. Deux buts signés Giovane Elber (8^e minute) et Jens Jeremies (34^e) lui ont offert la victoire (2-1, les Madrillènes égalisant du par Luis Figo à la 18^e minute), la propulsant fort logiquement en finale de l'épreuve, le 23 mai à Milan, où elle retrouvera le FC Valence. Devant un public bouillant comme jamais lors de la saison 2000-2001, le Bayern Munich a donné quelques leçons (solidité défensive, rigueur, opportunité, etc.) au Real Madrid.

UN MOT D'ORDRE : « DISCIPLINE »
« Je suis réaliste. Les équipes allemandes n'ont pas les qualités de jeu des équipes italiennes ou espagnoles, où l'on peut s'offrir des joueurs pour des sommes énormes. Il faut compenser cela par la discipline et l'engagement. Mais nous avons aussi prouvé nos qualités offensives », a déclaré Ottmar Hitzfeld. Deux ans après son spectaculaire échec à Barcelone face à Manchester United (2-1), voici donc le champion d'Allemagne en finale, « en quête de ce titre que le club attend depuis des dizaines d'années ».

A cinquante-deux ans, le technicien allemand a déjà connu un tel couronnement européen. C'était en 1997, avec le Borussia Dortmund. Mais, pour avoir prévenu ses dirigeants qu'il fallait renouveler un effectif risquant de se laisser aller en Bundesliga après ce fait de gloire continental, l'homme fut écarté et nommé directeur sportif. Et le Borussia finit dixième du championnat. A l'été, Ottmar Hitzfeld rejoignait la Bavière. Un

grand club, pour un grand entraîneur.

« Je n'ai jamais connu un coach qui maîtrise à ce point le club et son environnement », estime le gardien de but, Oliver Kahn, peu sollicité mercredi. Avec la régence Hitzfeld, s'est presque évaporée cette sulfureuse réputation de « FC Hollywood » collant aux basques du club. Caprices de stars, guerre interne et coups de gueule : la presse populaire se délectait de ces épisodes guère en rapport avec l'image de sérieux que s'impose le Bayern Munich.

Dans ce contexte, les dirigeants historiques, Franz Beckenbauer, Uli Hoeness et Karl-Heinz Rumme-

nigge, ne pouvaient qu'adouber un technicien affirmant : « La discipline est ma règle de vie numéro un. » Les innombrables carnets de travail noirs chez lui dans son bureau, décortiquant des vidéos de matches, attestent de cette volonté de fer. Séduit, le président Franz Beckenbauer souhaite faire de lui l'« Alex Ferguson du Bayern », autrement dit lui proposer « une sorte de contrat à vie » similaire à celui du manager écossais de Manchester United, en poste depuis quinze ans.

UNE MODESTIE SINCÈRE

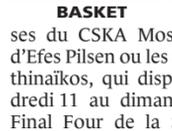
Ottmar Hitzfeld, qui ne cache pas que « l'identification au Bayern [lui] est très chère », a partiellement accepté l'offre et prolongé son contrat jusqu'en 2004, avant, peut-être, de prendre en main la sélection nationale. Le saut serait aisé, puisque la majorité des internationaux allemands portent le maillot du Bayern Munich. Avec eux, l'entraîneur mène aussi ces « dialogues individuels » qu'il dit privilégier aux coups de gueule. S'agit-il là de la mise en œuvre des préceptes pédagogiques de celui qui est professeur de mathématiques de formation ? Sans doute, mais pas seulement. Sa modestie – il reconnaît n'avoir été qu'un modeste footballeur contraint à l'exil vers le championnat suisse pour pouvoir jouer régulièrement avant d'y faire ses premières armes de technicien – est aussi une explication, tout comme sa force de conviction et sa lucidité. « Sans succès, un entraîneur est condamné », dit-il. Pas de doute : la finale milanaise sera très « catenaccio ».

Louis Rigal

Le basket-ball européen retrouve un peu d'unité

Après une saison d'existence, les deux Ligues des champions en compétition ont passé un accord de réunification

QUI SERA le meilleur club européen de basket-ball en 2001 ? Les Italiens du Virtus Bologne ou les Espagnols de Taugres Vitoria, qui devaient s'affronter, jeudi 10 mai, à l'occasion de l'ultime et décisive manche de la finale de l'Euroleague ? Les Israéliens du Maccabi Tel-Aviv, les Russes du CSKA Moscou, les Turcs d'Efes Pilsen ou les Grecs du Panathinaïkos, qui disputent, du vendredi 11 au dimanche 13 mai, le Final Four de la Suproligue, au Palais omnisports de Paris-Bercy ? Une seule certitude : dimanche soir, le basket-ball continental devra s'accommoder de deux champions d'Europe.



BASKET

C'est situation ubuesque est le résultat de la scission intervenue en 2000. D'un côté, l'Euroleague, compétition gérée par l'Union des Ligues européennes de basket (ULEB), elle-même sous la coupe des puissants clubs espagnols, chefs de file des « rebelles ». De l'autre, l'épreuve répondant au doux nom de Suproligue, placée sous l'égide de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) et regroupant les clubs « légalistes ».

Les deux épreuves ont eu lieu parallèlement tout au long de la saison. A l'origine de cette situation : la volonté de certains clubs européens, majoritaires au sein de l'ULEB, de voir s'accroître leur part de la manne provenant des compétitions européennes, d'être associés à la négociation sur les droits de diffusion et de marketing et de se voir garantir pour plusieurs années une participation aux compétitions européennes, à la mode de ce qui se fait aux Etats-Unis. Grâce au soutien de l'opérateur espagnol de téléphone Telefonica (environ 35 millions de dollars par an) et devant le refus de la FIBA de rogner sur ses prérogatives, ces clubs ont fait sécession en mai 2000 et créé leur propre compétition, l'Euroleague.

Cette dichotomie n'aura duré qu'une saison. Dès le mois de janvier, représentants de la fédération internationale et de l'ULEB – ces derniers affirmant que la FIBA s'est ralliée à leurs conceptions – se sont retrouvés autour d'une table. Le 7 mars, un accord de principe a été trouvé. Il a été ratifié le 30 mars par l'assemblée

générale de l'ULEB. La conférence permanente de l'Europe de la FIBA (il n'existe pas de Fédération européenne de basket-ball) devrait en faire autant lors de son assemblée plénière des 25 et 26 mai. « Il a bien fallu constater, de part et d'autre, que le basket-ball européen n'avait pas les moyens de s'offrir deux compétitions parallèles », déclare Yvan Mainini, président de la Fédération française de basket-ball (FFBB) et de la conférence européenne de la FIBA.

La prochaine Coupe d'Europe portera donc le nom d'Euroleague mais arborera le logo de l'actuelle Suproligue. Elle accueillera douze clubs issus de l'actuelle Euroleague et huit venus de la Suproligue (parmi lesquels Villeurbanne et Pau-Orthez), clubs auxquels une qualification automatique pour les trois prochaines années avait été promise. Viendront s'y ajouter l'équipe des London Towers – « pour des raisons économiques et de promotion du basket » –, huit champions nationaux et trois équipes issues d'une phase qualificative.

RENDEZ-VOUS DANS TROIS ANS

C'est donc bien un championnat à demi fermé qui voit le jour, ce qui constitue une première en Europe. « Nous avons instauré un modèle qui n'existe encore dans aucun autre sport collectif et qui est destiné à faire référence », assure Jordi Bertomeu, directeur exécutif de la nouvelle Euroleague et proche de l'ULEB. Celle-ci a toutes les raisons de se réjouir de l'accord passé car la répartition des responsabilités avec la FIBA, qui reste chargée de la partie sportive, lui permet de conserver le contrôle de la commercialisation de la nouvelle compétition. La négociation des droits télé et des contrats de partenariat de l'Euroleague est en effet concédée pour les trois années à venir à l'ULEB.

« C'est le point qui fait le plus grincer les dents, affirme Yvan Mainini. Il faut bien reconnaître que la commercialisation de l'Euroleague échappe désormais à la FIBA. Mais il faudra que, au terme des trois années de délégation, un véritable appel d'offres soit lancé, afin de respecter la loi du marché. » Cela n'a pas visiblement pas été le cas cette fois-ci. Mais cette « petite » entorse était sans doute le prix à payer pour redonner au basket-ball européen son unité, ne serait-elle que de façade.

Gilles van Kote

La FIFA retarde sa coopération avec l'Agence mondiale antidopage

LES « AFFAIRES » n'atteignent pas le niveau scandaleux connu dans le cyclisme en 1998, mais il n'empêche. Le dopage s'invite désormais au menu des footballeurs et les récentes informations tendent à démontrer que le phénomène n'a rien de marginal. L'épidémie de contrôle positif à la nandrolone qui affecte depuis près d'un mois le football italien s'est étendue, mardi 8 mai, au football espagnol (Le Monde 10 mai), tout comme elle avait frappé le football français en octobre 1997. A l'instar du cyclisme ou de l'athlétisme, la présence de substances illicites pollue l'environnement du ballon rond. Pourtant, ses institutions tardent à s'engager résolument aux côtés des organismes chargés de ce problème à l'échelle internationale.

Ainsi les relations entre l'Agence mondiale antidopage (AMA), créée au mois de novembre 1999 par le Comité international olympique (CIO), et la Fédération internationale de football (FIFA) restent

pour l'heure très distendues. Malgré une rencontre organisée en août 2000 et la mise au point d'un accord de principe avalisé par Sepp Blatter, le président de la FIFA, aucune convention de coopération n'a encore été signée. « Sur le principe, Blatter dit oui, mais, dès qu'il s'agit d'être concret, ils se font tirer l'oreille », a indiqué au Monde un représentant de l'agence qui préfère garder l'anonymat.

A la FIFA, la question ne semble pas figurer parmi les préoccupations prioritaires. Tout juste si un des membres concède, en demandant également que son nom ne soit pas mentionné, qu'« il existe effectivement un désaccord ». Celui-ci remonterait à la conférence mondiale sur le dopage de Lausanne organisée en février 1999 par le CIO. Lors de cette conférence, il avait été décidé de suspendre systématiquement pendant deux ans les sportifs reconnus positifs. L'initiative n'avait pas rencontré un écho unanimement favorable. Plus

sieurs participants, dont Sepp Blatter, avaient même fait part de leur hostilité. « A ce moment-là, le CIO, qui venait de traverser une grave crise de crédibilité après les histoires de corruption, avait besoin de redorer son image », suggère notre interlocuteur de la FIFA.

MISE EN PLACE TROP LENTE

L'explication pourrait être recevable si la mission de l'AMA prévoyait la prise de sanctions, mais il n'en est rien. L'agence indépendante sous statut de droit privé suisse a pour vocation de « promouvoir et de coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage, sous toutes ses formes ». En marge de l'AMA, d'autres mesures de lutte contre le dopage ont été adoptées ces deux dernières années par certaines fédérations internationales, à l'instar de l'Union cycliste internationale (UCI), comme le renforcement des contrôles et la mise en place d'un suivi médical longitudinal.

En France, cette dernière disposition fait désormais l'objet d'une obligation légale à laquelle les fédérations doivent se soumettre. Contrairement au cyclisme, qui depuis la saison 1999 surveille trois fois par an les bilans sanitaires de 500 coureurs, le football éprouve toutes les peines du monde à mettre en place un dispositif. Pour ce qui concerne l'équipe de France, les premiers prélèvements ont été réalisés il y a seulement deux mois, lors du dernier stage à Clairefontaine.

« Pour l'heure, on n'est pas encore tout à fait opérationnel, avoue le

docteur Jacques Liénard, le responsable de la commission médicale de la Fédération française de football (FFF). Parmi les 256 joueuses et joueurs que nous devons suivre, 40 évoluent à l'étranger. » Et celui-ci attend toujours les résultats des tests réalisés avec les joueurs de l'équipe de France. En matière de contrôles, 450 joueurs ont été testés en France durant la saison 2000-2001. Sauf un fumeur de cannabis, aucun cas positif n'a été relevé.

Yves Bordenave

CALVITIE
Le choix de la compétence.

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. **Résultat rapide, discret, efficace.**

Conseil gratuit et documentation au **01 53 77 26 00**

Clinique d'esthétique du Rond-Point des Champs-Élysées
AUTORISÉE PAR LE MINISTRE DE LA SANTÉ
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

ARTELANO
Mobiliers contemporains
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2^{ème} CHOIX
vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 Mai.
de 10 h à 17 h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2001/767

ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

MAI 2001 N° 557
CAHIERS CINEMA
www.cahiersducinema.com

Cannes 2001
L'ÉVÈNEMENT MORETTI
COMPTA LE RETOUR
HISTOIRES DE GODARD
LA MONDIALISATION
VUE PAR 50

Jeanne Balibar est à Cannes dans « Le Soleil » de Jacques Rivette

NUMÉRO DE MAI EN VENTE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

DÉPÊCHES
■ **CYCLISME** : Jaan Kirsipuu a gagné, mercredi 9 mai, la deuxième étape des Quatre Jours de Dunkerque. Déjà vainqueur de la première étape, l'Estonien conforte sa place de leader au classement général.

■ **OLYMPISME** : Henri Serandour, seul candidat à sa propre succession à la tête du Comité national olympique et sportif français (CNOFS), a été réélu, mercredi 9 mai, pour un troisième mandat d'affilée de quatre ans.

■ **TENNIS** : le Russe Marat Safin, tête de série n°2, a été éliminé au deuxième tour du Tournoi de Rome, mercredi 9 mai, par le Suisse Roger Federer.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 37 effectués mercredi 9 mai. **Premier tirage** : 2, 10, 24, 34, 35, 38 ; numéro complémentaire le 37. Rapports pour 6 numéros : 5 450 340 F (830 898 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 274 720 F (41 880 €) ; 5 numéros : 11 775 F (1 795 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 426 F (65 €) ; 4 numéros : 213 F (32,5 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,5 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €). **Second tirage** : 12, 18, 23, 42, 45, 48 ; numéro complémentaire le 14. Rapports pour 6 numéros : 11 747 640 F (1 790 916 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 63 455 F (9 673 €) ; 5 numéros : 4 075 F (621 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 236 F (36 €) ; 4 numéros : 118 F (18 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (4 €) ; 3 numéros : 13 F (2 €).

La parité règne chez les adeptes du roller

Deux études récentes permettent de dresser le portrait des patineurs en ligne

PARTIE très doucement au début des années 1980, la pratique du roller a effectué sa première percée avec l'arrivée en France des patins en ligne en 1993. Mais c'est à Alain Juppé que la glisse urbaine doit son actuel succès. En 1995, le premier ministre de Jacques Chirac entend remettre en cause l'âge du départ à la retraite des cheminots et déclenche ainsi une grève des transports qui paralyse Paris. Condamnés à la débrouille, les Parisiens privés de métro et d'autobus sortent alors vélos et... rollers pour aller travailler. Deux cent mille paires de patins étaient vendues annuellement au début des années 1990. En 1996, il s'en écoulait 750 000, puis 1,5 million en 1997 et plus de 2 millions en 1999.

Moyen de déplacement en ville, les rollers sont aussi et avant tout un sport urbain qui, au fur et à mesure de son développement, crée ses propres valeurs. Le succès fulgurant des randonnées nocturnes, à Paris comme dans toutes les grandes métropoles du pays et à l'étranger, traduit une volonté de convivialité, d'auto-organisation des participants (la « rando » se prépare de la même façon que les « raves »), de respect bon enfant

entre les *riders* aguerris et les débutants.

Au premier coup d'œil, l'observateur remarque la jeunesse des mordus de la glisse lors des parcours de fin de semaine. Une impression que vient confirmer l'étude du Comité français d'éducation pour la santé (CFES), publié par le Bulletin épidémiologique hebdomadaire du ministère de l'emploi et de la solidarité et de l'Institut de veille sanitaire du 27 mars. Un échantillon aléatoire de 13 685 personnes, âgées de 12 à 75 ans, interrogées téléphoniquement par l'institut BVA, a permis aux auteurs de l'étude du CFES de préciser les « caractéristiques socio-démographiques » des patineurs.

Au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, 8,7 % des personnes interrogées ont déclaré avoir fait du roller, un chiffre dont l'extrapolation rejoint l'estimation courante du nombre de pratiquants : 5 millions sur une population totale de 60 millions de Français. « Bien que cette pratique s'observe à tous les âges, notent les cinq auteurs, la prévalence est plus élevée parmi les plus jeunes, surtout de moins de 15 ans puis, à partir de 15 ans, la prévalence baisse régulièrement. »



JULES/SIPA

Les adeptes du roller sont souvent jeunes, urbains, aisés et les femmes légèrement majoritaires, sauf lors des randonnées nocturnes à Paris.

Ainsi, 43,3 % des 12-14 ans ont patiné durant l'année écoulée, contre seulement 0,2 % des 60 ans et plus. De façon plus étonnante, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à glisser sur les chaussures, 55,1 % contre 44,9 %.

Des chiffres qu'il faut cependant pondérer dès lors que sont corrélés le sexe et l'âge des pratiquants. De 12 à 19 ans, les jeunes filles sont en nombre plus important que leurs homologues masculins puis la tendance s'inverse. Entre 20 et 29 ans, les jeunes gens prennent nettement la tête du peloton des *riders*, avant que le sexe-ratio s'équilibre.

Curieusement, ce résultat sur le genre des patineurs contredit une autre enquête publiée dans le numéro de juin 2001 de la revue *Autrement* consacré à la « Glisse urbaine ». Dans un article intitulé « Qui sont les randonneurs parisiens ? », Céline Forest, chercheuse à l'Institut des sciences humaines appliquées de l'université Paris-IV-Sorbonne, note que « la proportion d'hommes participant aux randonnées hebdomadaires du vendredi soir (Pari Roller) est beaucoup plus importante que celle des femmes : 75 % d'hommes et 25 % de femmes dans l'échantillon de 116 personnes interrogées par questionnaire ». La

contradiction est facile à comprendre : la tranche d'âge des randonneurs de la Friday Night Fever est celle des 20-30 ans et, au-delà, ce moment précis où le sexe-ratio bascule en faveur des hommes.

CÉLIBATAIRES ET RANDONNEURS

Pour le reste, les études du CFES et d'*Autrement* se rejoignent sans peine. Sport de jeunes, le roller est aussi une pratique urbaine. « Plus la taille de l'agglomération est grande, plus la prévalence des pratiquants de roller est importante », notent les chercheurs du CFES. 6,7 % des personnes interrogées vivant dans une commune rurale, contre 9,1 % des citadins d'une agglomération de 100 000 à 200 000 habitants et 12,3 % de ceux demeurant en région parisienne ont fait du roller lors des douze derniers mois.

Jeunes et urbains, les patineurs en ligne sont aussi aisés matériellement et vivent le plus souvent seuls. Tandis que Céline Forest trouve 80 % de célibataires dans les « randos » du vendredi soir, les auteurs du CFES estiment que « le fait de vivre seul(e) est corrélé à la pratique du roller puisque 16,8 % des personnes vivant seules versus 3,9 % vivant en couple déclarent en avoir fait et ce, quel que soit l'âge ».

Alors que seulement 3,8 % des ouvriers et 4,4 % des employés ont chaussé des patins dans les douze derniers mois, 8,1 % des professions libérales, enseignants et cadres, ainsi que 8,2 % des professions intermédiaires en ont fait autant. Les agriculteurs (1,4 %) ferment la marche, derrière les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (2,4 %). Des chiffres qui rejoignent les constatations de Céline Forest pour qui, dans les randonnées parisiennes, « la plus forte proportion rassemble les cadres (moyens et supérieurs) », même si « un peu plus d'un tiers des personnes interrogées est employé ou ouvrier ».

Ces écarts sociaux reçoivent une ultime confirmation lorsque le CFES constate que parmi les jeunes scolarisés (un sur quatre pratique) les lycées techniques et professionnels sont sous-représentés par rapport aux établissements d'enseignement général, tout comme, dans l'enseignement supérieur, les étudiants à bac + 2 comparés aux titulaires d'un bac + 3. Les grandes fêtes *cools* et conviviales que sont les « randos », ainsi que les « sensations » que procure la glisse urbaine n'appartiennent pas encore à tous.

Marc Coutty

Le roller tient Salon

La deuxième édition du Salon du roller aura lieu vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mai à l'Espace Champerret, dans le 17^e arrondissement de Paris. Avec 19 850 visiteurs en 2000, ce Salon ouvert aux professionnels et aux particuliers avait témoigné du succès du patin en ligne. L'organisateur, Décimale, attend cette année 30 000 participants, auxquels seront présentées les nouveautés ainsi que différentes animations : rampe, minirampe, street, initiation. Egalement au programme, un défilé de mode et un concert « dans un climat de défiance totale ». L'un des meilleurs *riders*, le Colombien Gustavo Angel, tentera de battre le record du monde de saut en hauteur (3,10 mètres) avec l'aide d'une minirampe. Le dimanche 20 mai, la « rando » de Pari Roller fera sa pause déjeuner à l'Espace Champerret.

Jamais seule avec mon désinhibeur

APRÈS LA POUPÉE gonflable des messieurs, l'heure est au « désinhibeur » réservé à l'usage des dames. De quoi s'agit-il ? D'un genre de polochon à forme humaine, sans tête ni jambes, mais pourvu de bras que l'on accroche dans le dos à la façon d'un porte-bébé. Taillé dans un tissu très doux, couleur rose layette, cet « amant » en bourre naturelle a (presque) tous les avantages affectifs du nounours de notre enfance : présence muette que l'on patouille à qui mieux mieux tout en le serrant très fort. Sauf que ce « dou dou » pèse suffisamment lourd pour ne pas avoir envie de rester la nuit entière entre ses bras.

Mi-création d'art, mi-phénomène de mode, ce drôle de partenaire ambulant a été baptisé « Etreinte » par la styliste Marion Chopineau. « C'est un truc affectueux, rassurant, un point c'est tout », commente avec le sourire cette femme de vingt-quatre ans, qui avait d'abord conçu un coussin en moumoute rouge en

forme de torse d'homme intitulé « Boy Friend ». « Il faut le prendre avec humour et détachement. C'est vrai qu'il a quelque chose de l'objet transitionnel, souligne une certaine solitude. A chacun et chacune d'y trouver son utilité. »

Depuis trois ans, Marion Chopineau coud de ses mains des objets émotionnels dont l'ambivalence assumée met dos à dos le besoin de contact et sa pénurie. D'esprit surréaliste (sa couette pourvue d'une paire de fesses en relief pour célibataire frileuse vaut le coup d'œil), ces présences de substitution mettent en scène le manque, l'absence de communication réelle dans un monde qui ne parle pourtant que de cela.

« Au-delà de la tendance qu'ont certains artistes à fragmenter le corps, ce qui est toujours un peu inquiétant, il y a dans ce travail un rapport d'intimité profond à l'objet, observe le psychanalyste Alberto Eguier, qui vient de publier un livre intitulé *Des perversions sexuelles aux*

perversions morales (Odile Jacob, 256 p., 130 F, 19,82 €). Marion Chopineau nous rappelle que la plupart des objets ont une âme et se rapportent à des personnes proches. Nous vivons dans une société où, dès l'adolescence, les contacts physiques, même entre parents et enfants, s'effiloquent. En imaginant ces objets qui conjuguent la douceur et un certain poids, elle répond à cette rupture de contact. Au regard de la difficulté qu'ont les gens à trouver et garder un partenaire, ces objets, eux, sont toujours disponibles et ne réclament rien. Beaucoup plus simple évidemment à vivre qu'un être humain ! »

DES CRÉATIONS DÉRANGANTES

A défaut d'avoir quelqu'un sous la main et plutôt que de compenser virtuellement notre solitude sur ordinateur, optons donc pour les objets régressifs qui réhabilitent le toucher. Sur la piste de la douceur perdue, de nombreux créateurs nous câlinent dans le sens du poil, de la

fouffure (vraie ou fausse). Le tout avec un fort coefficient d'enfance : du chat coussin, à poser sur les yeux pour les décongestionner (Nature & Découverte), au méchant chat noir de sorcière façon peluche baptisé « Scary Stories » (chez Colette), on a décidé du mal à grandir.

« Le registre enfantin est très présent chez les créateurs, commente Vincent Grégoire, détecteur de tendances au bureau Nelly Rodi. Mais la régression grince un peu. Le travail de Marion Chopineau a l'air gentil mais est très dérangeant. Il amène à se poser des questions. Ces créations ironiques ont valeur d'exorcisme comme c'est souvent le cas chez les jeunes artistes. Mais du moins est-on dans l'humain, dans le vivant. Après la période zen aseptisée, raide et sans contact avec l'autre par peur de la maladie, on entre dans une nouvelle ère pleine de formes organiques, matricielles. Le fonctionnel redevient sensible. Avec, en ce qui concerne les femmes, une certaine autodérision

pleine de poésie, pas gnangnan. »

Exemplaire dans ce registre, le travail de la plasticienne Marie-Ange Guillemot, obsédée par le toucher et l'échange, se distingue par sa vive et tendre intelligence. Après avoir fabriqué de petites poupées fourrées de graines et de talc – délicieuses à malaxer –, elle recycle un colant soyeux en sac à dos et montre la marche à suivre (simple et beau comme une chorégraphie des doigts) dans les rues. Une histoire de métamorphose qui redéfinit l'art comme un mode de vie et l'objet comme une source de dialogue. Une entreprise salutaire.

Rosita Boisseau

★ Quelques objets de Marion Chopineau sont exposés dans le cadre du « Cheveu se décode » à la Cité des sciences, du 12 juin à fin janvier 2002 ; tél. : 01-40-05-80-00. Contact, Marie-Ange Guillemot : cauris@club-internet.fr

Le goût de l'extrême

Offrir à un père, à un mari, à un ami, un cadeau original, relève souvent du casse-tête. Force est de constater que l'exercice se termine le plus souvent par une cravate, un parfum, un pull ou bien d'autres accessoires inutiles. Partant de ce constat, l'école de pilotage Euroformula, basée à La Châtre dans l'Indre, a eu l'idée d'offrir à chacun la possibilité de conduire des monoplaces proches dans leur conception des formules 1 ou des formules 3000. La possibilité de « découvrir les sensations d'un Schumacher ou d'un Prost ». Bref, de se prendre, ne serait-ce qu'un moment pour un pilote de course. Seul frein à ce cadeau de l'extrême, son prix : 3 400 F (518 €) pour une journée, 6 300 F (960 €) pour deux jours.

★ Euroformula, renseignements : tél. : 02-54-06-05-24.

Bouquets d'objets

On le sait, l'art du bouquet a beaucoup évolué au cours des trente dernières années. Les éternelles roses, et autres glaïeuls, marguerites ou pot d'azalées soigneusement emprisonnés dans du papier transparent agrafé ont laissé la place à des bouquets où se mêlent fleurs, fruits, baies et branchages, agencés en masses et en étages, des compositions champêtres ou stylisées à l'extrême. Dans cette mouvance, Laurence Fockedeu a poussé loin la fantaisie, en introduisant dans ses bouquets... des objets. Chez elle, les végétaux côtoient des ustensiles de toutes sortes (goupillons, pinceaux et crayons de couleur, cuillères en bois, fouets à pâtisserie...) choisis en fonction du destinataire. Pour la Fête des mères, et celle des pères, la créatrice nous soumet une série d'idées, à prendre avec humour. Il est bricoleur ? A lui le bouquet outils. Elle a la main verte ? Pour elle, le bouquet potager. Elle – ou il – est cordon-bleu ? Pourquoi pas le bouquet gourmand ? A partir de 95 F (14 €).

★ Renseignements par téléphone au 01-34-86-60-33, ou site Internet : www.bouquets-objets.com.

Chocolats de printemps

Pour célébrer l'arrivée du printemps et ses fêtes, Hédiard a demandé au sculpteur Arman de concevoir un coffret de chocolats frais. L'artiste a donc imaginé une boîte en forme de violon, ornée d'un dessin original. Les chocolats, quant à eux, reprennent la forme des pièces du précieux instrument. Destiné au grand public, ce coffret coûte 340 F (51 €). Pour les collectionneurs, les boutiques Hédiard proposent une série limitée et numérotée de 200 exemplaires, qui comprend, en plus, une lithographie signée de l'artiste et, bien sûr, un prix plus élevé, 1 500 F (228 €).

Le Monde.fr et CAHIERS CINEMA

Regards croisés sur le Festival de Cannes 2001

Les sites du Monde et des Cahiers du cinéma s'associent pour rendre compte sur Internet du 54^e Festival de Cannes.

Dans un espace commun, www.lemonde.fr/cannes, vous trouverez les articles publiés dans Le Monde et ceux spécialement rédigés par les envoyés spéciaux du site cahiersducinema.com

Au rythme de deux éditions quotidiennes (13 heures et 18 h 30), vivez en temps réel l'actualité du Festival à travers les critiques, entretiens, portfolios et chats* événements.

* Solution de chats fournie par I2Planet.com

www.lemonde.fr/cannes

La barre des 20 degrés franchie

VENDREDI. Les pressions atmosphériques seront plus élevées sur le nord du pays, qui bénéficie de la proximité d'un anticyclone situé sur la mer du Nord, que sur le sud, où une petite zone dépressionnaire positionnée au-dessus de la Méditerranée favorisera une instabilité sur le relief.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. Après des brumes matinales, le ciel est partagé entre nuages et éclaircies. Des ondées pourront se produire en fin de journée. Les températures atteindront 18 à 21 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne. Après quelques brumes matinales, la journée est bien ensoleillée avec seulement quelques cumulus de beau temps. Les températures sont estivales (de 22 à 25 degrés), sauf sur les côtes, où il fera de 18 à 20 degrés.

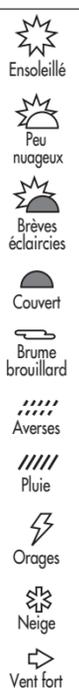
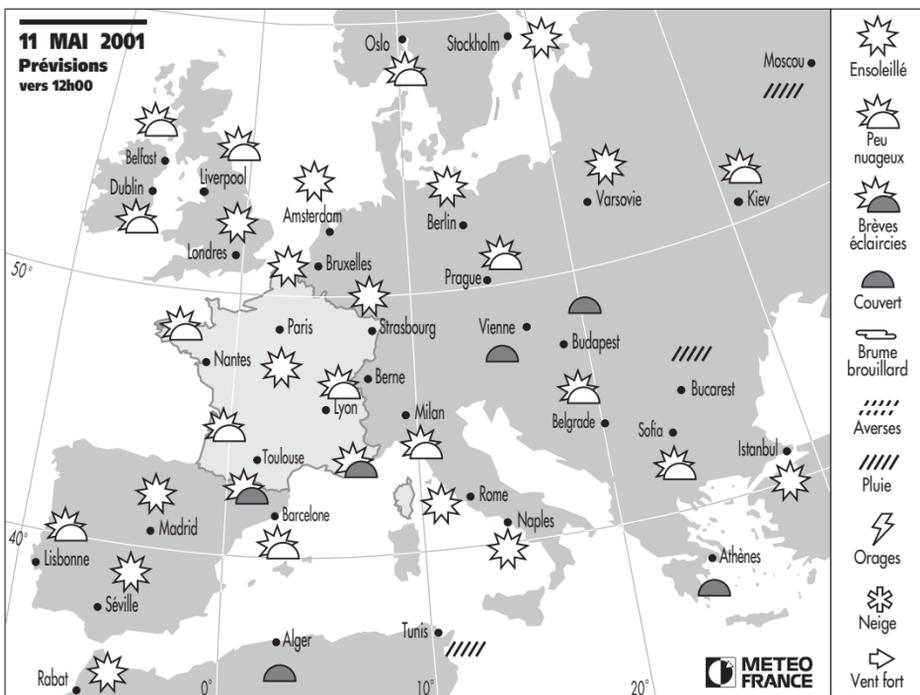
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. Sur ces régions, le temps sera bien ensoleillé, permettant au thermomètre de grimper jusqu'à 22, voire 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des brouillards seront possibles le matin, puis le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies avec un risque d'ondée. Il fera de 20 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est partagé entre nuages et éclaircies avec davantage de nuages sur l'Auvergne et Rhône-Alpes. Quelques orages pourront éclater sur le relief. Le thermomètre indiquera entre 18 et 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel sera assez nuageux avec des ondées ou des orages, surtout sur le relief. Les températures atteindront 20 à 23 degrés. Le vent de nord sera modéré sur la Corse et la Côte d'Azur.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ HÉBERGEMENTS. Comme son titre l'indique, *100 chambres d'hôtes et hôtels de charme* propose un tour de France des meilleures adresses de charme sélectionnées par l'auteur, Marie-Dominique Perrin. Une série de lits, avec ou sans baldaquin, y tendent leur couette à des prix situés entre 200 et 800 F (31 à 122 €). Un guide « Bon voyage » publié aux éditions Filipacchi. 128 pages, 200 photos de Christophe Valentin, 99 F (15 €).

■ BOTANIQUE. Destiné aux botanistes amateurs ou confirmés, *Flore alpine des deux Savoies* (64 pages, 189 photos, 59 F, 9 €) permet, sur neuf itinéraires à travers Préalpes et Alpes, de voir une centaine de plantes florales et de les identifier grâce au livret qui constitue la seconde partie de l'ouvrage. Un guide publié aux Editions Ouest-France.

PRÉVISIONS POUR LE 11 MAI 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	14/22 S
BIARRITZ	11/20 S
BORDEAUX	12/19 S
BOURGES	10/23 S
BREST	9/14 N
CAEN	13/20 S
CHERBOURG	10/15 S
CLERMONT-F.	11/22 N
DIJON	12/22 S
GRENOBLE	13/21 N
LILLE	11/23 S
LIMOGES	10/21 S
LYON	14/22 S
MARSEILLE	15/20 N

NANCY	12/22 S
NANTES	11/22 S
NICE	15/19 N
PARIS	11/23 S
PAU	10/19 N
PERPIGNAN	16/23 N
RENNES	10/24 S
ST-ETIENNE	12/22 N
STRASBOURG	12/22 S
TOULOUSE	12/21 N
TOURS	11/23 S

AMSTERDAM	13/22 S
ATHENES	15/21 C
BARCELONE	13/21 S
BELFAST	10/19 S
BELGRADE	11/21 S
BERLIN	11/19 S
BERNE	9/21 S
BRUXELLES	11/23 S
BUCAREST	6/16 P
BUDAPEST	12/21 C
COPENHAGUE	7/18 S
DUBLIN	10/17 S
FRANCFORT	9/25 S
GENEVE	10/18 S
HELSINKI	2/16 C
ISTANBUL	12/17 S

KIEV	9/18 S
LISBONNE	11/19 S
LIVERPOOL	12/21 S
LONDRES	13/25 S
LUXEMBOURG	11/23 S
MADRID	6/20 S
MILAN	15/25 S
MOSCOU	8/13 P
MUNICH	8/20 S
NAPLES	15/24 S
OSLO	9/18 S
PALMA DE M.	13/23 S
PRAGUE	8/17 S
ROME	10/23 S
SEVILLE	11/24 S
SOPIA	9/17 S
ST-PETERSB.	3/10 C
STOCKHOLM	6/16 S
TENERIFE	17/22 S
TORONTO	7/17 S
VARSOVIE	9/18 S

VENISE	15/24 S
Vienne	10/21 C

LE CAIRE	16/28 S
NAIROBI	17/27 S
PRETORIA	8/23 S
RABAT	11/21 S
TUNIS	15/18 P

VENTES

Des textiles funéraires du Pérou ancien proposés à Drouot

GRÂCE à un climat de sécheresse extrême, les textiles archéologiques du Pérou sont parvenus jusqu'à nous dans des états de conservation unique au monde. D'une grande diversité, qui va de l'utilisation de plumes d'oiseaux à une gamme de coloris et de décors très étendue, l'art textile péruvien est un des plus achevés du monde antique. Un ensemble de vingt-cinq pièces, datées entre 300 av. J.-C. et 1500 ap. J.-C., sera vendu à Drouot samedi 19 mai. Présentées

nettoyées et encadrées, ces créations abstraites ou figuratives se regardent aujourd'hui comme des tableaux.

Cet art atteint sa plus haute expression avec des vêtements de cérémonie réservés aux grands dignitaires, recouverts de plumes d'oiseaux de couleur vive, dont les plus belles proviennent d'espèces exotiques vivant dans les régions tropicales. Choies en fonction de leur taille et de leur couleur, ces plumes étaient pliées et attachées par

le tuyau à un tissu en lin, disposées en écailles pour cacher les nœuds.

Il fallait parfois plusieurs années pour collecter de quoi réaliser un manteau. De rares exemplaires se retrouvent sur le marché, dont la valeur dépend de l'état de conservation, des dimensions, de la beauté de l'ornementation (certains aux dessins élaborés), du nombre des couleurs. Une cape bleu et rouge de la côte méridionale du Pérou, issue de la culture nazca et datée entre 400 et 1000 ap. J.-C.,

est estimée 15 000 F à 18 000 F (2 290 € à 2 748 €).

Les mêmes critères de valeur s'appliquent aux textiles plus classiques, le lin, le coton, les laines de lama ou d'alpaga, couramment utilisées par les tisserands. Il peut s'agir de vêtements, d'objets utilitaires tels que les sacs à coca, ou de panneaux décoratifs. Les cushmas sont de grands ponchos qui servaient à envelopper la momie. Une des plus belles, qui mesure 132 x 205 cm, offre une partie centrale divisée en deux couleurs, jaune et rouge clair, dans une bordure à motifs de grecques, dont les archéologues n'ont toujours pas trouvé l'interprétation symbolique : certains disent que c'est la stylisation d'un bec de rapace, d'autres affirment qu'elle se réfère à la vague marine venant se briser sur la côte (Nazca, 200-400 ap. J.-C., 85 000 F à 100 000 F, 13 000 € à 15 000 €).

Un tissu de couleur bleu nuit tissé aussi finement qu'un voile et agrémenté de deux bordures réalisées selon une autre technique, dite de mailles croisées, qui permet d'obtenir un effet tridimensionnel, ici des personnages d'enfant dont la chevelure forme la frange du

tissu (culture paracas, 200 av.-100 ap. J.-C., 60 000 F à 70 000 F, 9 000 € à 10 700 €).

Il s'agit là de pièces d'exception, et la vente compte aussi des texti-

D'une grande diversité, avec sa gamme de coloris et de décors très étendu, l'art textile péruvien est un des plus achevés du monde antique

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, sam. 19 mai, exposition la veille de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Oger-Dumont, tél. : 01-42-46-96-95. Expert, Ferdinand Anton.

■ ANNÉES 1930 : la galerie Passebon présente, jusqu'au samedi 30 juin, diverses œuvres de Bernard Boutet de Monvel (1881-1949), illustrateur, sculpteur et portraitiste qui était aussi décorateur, comme le montrent des dessins et gouaches préparatoires, des maquettes d'architecture d'intérieure ou des panneaux décoratifs. L'exposition comprend aussi un ensemble de mobilier de Sûe Mare avec laquelle Boutet de Monvel a collaboré. Galerie Passebon, 20-22, passage Véro-Dodat, 75001 Paris ; tél. : 01-42-36-01-13.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01-111

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Niveau très facile à atteindre. - II. A respecter, mais contraignante. Signes extérieurs de respect. - III. Prendre au passage. Mit en œuvre. - IV. Va bien plus loin que ce que l'on peut imaginer. - V. Demi-tour. Aimée des Egyptiens, des Grecs et des Romains. Grande école. - VI. Souffle du sud-est. Protégée L'Aristote et Le Tasse. - VII. Font des lignes à la craie. Pour une distribution locale. - VIII. Ouverture nipponne. Ses *Histoires* sont

extraordinaires. Attention si elle est plombée. - IX. Au centre du temple. Un esprit à l'Opéra de Paris. - X. Appréciation. Salé.

VERTICALEMENT

1. Entraîneuse. - 2. Petit compagnon des bons et des mauvais jours. - 3. Fait preuve d'originalité. A en mains. - 4. Gardé pour soi. Mesure du temps qui passe. Arrose le Nord. - 5. Beau mélange à la sauce américaine. - 6. Dans les décors royaux. Pour être respectées, elles ont besoin

d'être remises en ordre. - 7. Sortie du groupe. - 8. Fis le juste poids. Tranche d'ananas. - 9. En rébellion. Un tour de vis et il serre les mâchoires. - 10. Se mangent blettes et en plus elles ne valent rien. Parle le kwa. - 11. Leur fidélité est bonne pour le commerce. - 12. Point. Vache.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 110

Horizontalement

I. Philanthrope. - II. Rutabaga. Man. - III. Oméga. Visent. - IV. VI. Oté. Tarir. - V. Ilop (poli). Teintée. - VI. Niveaux. Arc. - VII. Cendriers. Eh. - VIII. Iea. Muet. - IX. An. Séparent. - X. Librettistes.

Verticalement

1. Provincial. - 2. Humilié. Ni. - 3. Ite. OVNI. - 4. Lagopède. - 5. Abat. Arase. - 6. Na. Etui. Et. - 7. TGV. Exempt. - 8. Haïti. Ruai. - 9. San. Sers. - 10. Omerta. Têt. - 11. Panière. Né. - 12. Entrechats.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 221

En collaboration avec



Ils vont se noyer



« Scènes du Déluge » (1806), Anne-Louis Girodet de Roucy-Trioson (1767-1824). Huile sur toile, 4,41 x 3,41 m. Paris, Musée du Louvre.

- Michel Ange ?
- Raphaël ?
- Titien ?

de craquer, la branche morte est brisée, et, malgré ses pieds qui se crispent sur le rocher, il ne pourra résister au poids de sa famille, qui l'attire dans le gouffre. Son visage horrifié exprime toute l'angoisse et l'horreur de la scène.

Quel peintre de la Renaissance a influencé Girodet dans la composition de son tableau :

Réponse dans *Le Monde* du 18 mai.

Réponse du jeu n° 220 paru dans *Le Monde* du 4 mai.

Carlo Bugatti a présenté à l'Exposition internationale d'art décoratif de Turin, en 1902, un ensemble connu sous le nom de salon « escargot ».

CANNES
2001

CINÉMA Francis Coppola présente pour la deuxième fois à Cannes son film *Apocalypse Now*, vingt-deux ans après qu'il a remporté la Palme d'or, ex æquo avec *Le Tambour*, de Volker

Schlöndorff. ● CETTE NOUVELLE VERSION, remontée et augmentée de 53 minutes, sous la supervision du réalisateur et de son monteur, Walter Murch, permettent de découvrir un

film plus riche, plus romantique, dense, précis et contemplatif. ● « JE DIS-POSAIS à l'origine d'un premier montage qui durait quatre heures et demie. Paul Rassam, chez Pathé, n'ar-

rêtait pas de me dire qu'il faudrait un jour réintégrer certaines scènes. J'en avais convenu, mais il n'y avait pour moi rien d'urgent », explique Francis Coppola dans un entretien au Monde.

Vingt-deux ans après, Francis Coppola gagne le cœur des ténèbres

Apocalypse Now Redux. Vainqueur de la Palme d'or en 1979 avec cette transposition pendant la guerre du Vietnam du roman de Joseph Conrad, le cinéaste américain en présente une nouvelle version remontée et augmentée de 53 minutes, qui renforce l'ancrage historique et mythique du film

SÉLECTION OFFICIELLE (hors compétition). Film américain de Francis Coppola. Avec Martin Sheen, Marlon Brando, Robert Duvall, Frederic Forrest, Albert Hall, Larry Fishburne. (3 h 23.)

Lorsque Francis Coppola avait présenté au Festival de Cannes, en 1979, une copie de travail d'*Apocalypse Now*, il tentait de faire taire les rumeurs de la presse américaine, dans laquelle son film occupait surtout les pages faits divers. Après plus d'un an de tournage catastrophique aux Philippines et deux années passées dans la salle de montage – où, selon Peter Biskind dans son livre *Easy Riders, Raging Bulls* (dont la publication en France est prévue en septembre au Cherche-Midi éditeur), Coppola « se contentait de s'asseoir dans la salle de projection la nuit, de regarder des coupes du film, de se défoncer et de se dandiner en écoutant de la musique » –, *Apocalypse Now* s'était transformé en *Apocalypse When?* (« Apocalypse quand ? »). Cette année-là, le film allait obtenir la Palme d'or.

La ressortie du film de Coppola, dans une nouvelle version rebaptisée *Apocalypse Now Redux*, remixée et augmentée de 53 minutes sous la supervision du réalisateur et de son monteur, Walter Murch, sa présentation à Cannes, permettent de découvrir un film plus riche, plus romantique, dense, précis, et contemplatif. Un film que son auteur aura mis vingt-deux ans à dompter pour en trouver la forme finale. « Apocalypse quand ? » Aujourd'hui, enfin.

Les 53 minutes rajoutées par Francis Coppola donnent un ancrage à la fois historique et mythique à son film. A l'inverse d'un nouveau montage opportuniste motivé par une future édition en DVD, Coppola n'a de cesse de complexifier son film. La personnalité démente du colonel Kilgore (Robert Duvall), le militaire fou qui adore l'odeur du napalm le matin, est explorée avec plus d'acuité. On voit le capitaine Willard (Martin Sheen) s'emparer de la planche de surf du colonel pendant que ce dernier, à l'aide d'un haut-parleur, lui demande de la restituer. Le soldat Clean (Larry Fishburne) – l'un des hommes accompagnant le capitaine Willard au Vietnam vers le Cambodge, à la recherche du colonel Kurtz (Marlon Brando) –



La comédienne Aurore Clément (à gauche) apparaît dans une séquence de 25 minutes tournée dans une plantation française, coupée dans le premier montage du film et rétablie dans la nouvelle version présentée à Cannes.

raconte comment un sergent américain tue, dans un accès de colère, un lieutenant de l'armée sud-vietnamienne qui s'était moqué des photos de femmes déshabillées dans *Playboy*. Un incident qui met l'accent sur les difficiles relations des forces américaines avec l'armée du Sud-Vietnam. A la célèbre séquence du spectacle des mannequins de *Playboy* qui débarquent devant une arène de soldats américains hystériques s'ajoute une rencontre inopinée entre l'équipage du bateau et les *playmates* après que leur hélicoptère est tombé en panne d'essence.

Deux autres scènes capitales viennent compléter l'ensemble. Une séquence de vingt-cinq minutes, dans une plantation, montre une vieille famille française, les De Marais, refusant de quitter son domaine. Cette dernière étape du capitaine Willard avant son incursion dans l'ancre du colonel Kurtz permet d'offrir une vision plus dis-

tanciée de l'engagement américain au Vietnam, perçu comme une répétition des erreurs françaises en Indochine.

Cette séquence rétablit aussi, de manière plus nette, le lien entre le capitaine Willard et le colonel Kurtz, par un thème emblématique du cinéma de Coppola : la famille. Willard est un homme qui a lâché sa famille pour se perdre au Vietnam. Kurtz a abandonné la sienne pour régner en tyran dans son repaire. Il demande à Willard – dans un moment fidèle au récit de Joseph Conrad, *Cœur des ténèbres*, dont *Apocalypse Now* reprend la trame – de raconter à sa femme, une fois revenu aux Etats-Unis, comment son mari s'est transformé en monstre.

De Marais (Christian Marquand) justifie la présence de son pays au Vietnam par l'argument de la famille : « Pourquoi restons-nous ici ? Notre famille reste unie, nous

nous battons pour ça. » Cette scène, la seule du film qui pose ouvertement la question du colonialisme et d'une occupation étrangère dans le Sud-Est asiatique, illustre également le dilemme récurrent des personnages de Coppola, Al Pacino dans *Le Parrain* en tête : comment garder une famille unie dans un univers corrompu ?

Enfin, le seul ajout significatif dans les passages avec Marlon Brando se trouve dans une scène où Willard, prisonnier, est accueilli par le colonel Kurtz, entouré d'enfants. Celui-ci s'assoit, et lui lit calmement des extraits d'un article de *Time* daté du 12 décembre 1969, sur l'intervention américaine au Vietnam. Kurtz y voit – sa démonstration est brillante – l'un des nombreux exemples de la propagande américaine et de sa manipulation des médias. Au début du tournage d'*Apocalypse Now*, Francis Coppola affirmait que l'action de son film

se plaçait en 1968. La première version d'*Apocalypse Now* éliminait finalement toute référence au temps, ce qui fit écrire que Coppola utilisait le Vietnam comme une métaphore et décrivait une guerre abstraite, dans la lignée de *Cote 465 (Men in War)* d'Anthony Mann, et anticipait *Full Metal Jacket*, de Stanley Kubrick (1987).

Le rétablissement d'un espace-temps dans *Apocalypse Now Redux* est capital. On a souvent assimilé, avec raison, la vision du Vietnam de Francis Coppola à un gigantesque spectacle dont les différents épisodes composaient un vaste opéra : les surfers qui accomplissent leur rouleau sous le regard de Kilgore alors que résonne le bruit des bombes ; le spectacle des « bunnies » de *Playboy* ; la vision par Willard du pont de Do Lung semblable à un magnifique et invraisemblable feu d'artifice ; le repaire de Kurtz, un croisement du temple d'Angkor –

Brando avec ses rondeurs et son crâne rasé prend opportunément l'apparence d'un bouddha – et du jardin des supplices.

Cette vision fantasmagique du Vietnam se révèle l'une des plus justes jamais vue au cinéma. Le Vietnam de Coppola anticipe admirablement la guerre du Golfe, une autre guerre mise en scène, au sens propre du terme, où la grandeur de l'engagement américain, orchestré comme un spectacle, masquait les enjeux véritables du conflit. Lorsque le capitaine Willard arrive dans la zone du colonel Kilgore, un cameraman, interprété par Francis Coppola, lui demande d'avancer et de

La remontée du fleuve par le capitaine Willard est aussi une remontée dans le temps

faire comme s'il n'avait pas vu la caméra. L'historien américain Loren Baritz faisait remarquer que « les gamins de dix-neuf ans qui débarquaient au Vietnam avaient comme seule référence les films de guerre hollywoodiens et les westerns. Confrontés à un ennemi invisible, ils finissaient par se croire dans un film ». Sur son bateau, Sam Bottoms, l'un des soldats qui entourent Willard, se dit que, décidément, cette jungle ressemble à Disneyland.

Cette précision historique et la réintégration des séquences coupées rendent à *Apocalypse Now* sa dimension mythique. La remontée du fleuve par le capitaine Willard est aussi une remontée dans le temps. *Apocalypse Now* commence dans les années 1960 avec les surfers du colonel Kilgore, revient sur les années 1950 avec la plantation française, et se termine à l'aube des temps, dans le sanctuaire de Kurtz, où des guerriers bariolés se battent avec des flèches et des lances. C'est ce que Coppola entendait par « Cœur des ténèbres » : un Vietnam qui remonterait à la préhistoire. Il est enfin possible de le contempler aujourd'hui.

S. Bd

► www.lemonde.fr/cannes

Francis Coppola, cinéaste, réalisateur d'« Apocalypse Now Redux »

« Le mensonge est tout le propos du film : le gouvernement américain n'a cessé de mentir sur cette guerre »

« Qu'est-ce qui vous a poussé, vingt-deux ans après sa sortie, à proposer une version enrichie d'*Apocalypse Now* ?

– Je disposais à l'origine d'un montage qui durait quatre heures et demie. Mon entourage pensait qu'il y avait là des éléments à garder. Paul Rassam, chez Pathé, n'arrêtait pas de me dire qu'il faudrait un jour que je pense à réintégrer certaines scènes qu'il trouvait inoubliables. J'en avais convenu à condition de pouvoir travailler avec mon monteur, Walter Murch. Mais il n'y avait pour moi rien d'urgent. C'était juste une affaire de six mois de travail. Nous avons travaillé de façon très logique avec Walter, sans jamais nous disputer. La réintégration de la scène de la plantation française, par exemple, était naturelle. Elle permet de faire le parallèle entre les manifestations contre la colonisation en France dans les années 1950 et celles aux Etats-Unis contre la guerre du Vietnam. Et nous n'avons rien appris des Français.

FRANCIS COPPOLA

– Walter Murch avait travaillé sur la nouvelle version de *La Soif du mal*, d'Orson Welles. Le résultat donnait un film non pas différent mais qui était davantage lui-même. On ressent la même impression en découvrant *Apocalypse Now Redux*.

– Le récit d'Orson Welles me semblait infiniment plus clair dans la version orchestrée par Walter, qui avait travaillé en suivant scrupuleusement les notes laissées par Welles. Tout devenait à mon sens bien plus limpide.

– L'adaptation de *Cœur des ténèbres*, de Joseph Conrad, devait être le premier film d'Orson Welles. Avez-vous consulté son travail de préparation avant le tournage d'*Apocalypse Now* ?

– Je crois bien, mais c'était il y a si longtemps. Welles avait adapté le récit de Conrad pour une pièce radiophonique. Je connaissais Orson, et nous avions longuement parlé ensemble d'*Apocalypse Now*.

– Vous revenez pour la deuxième fois en sélection officielle à Cannes avec *Apocalypse Now*. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué lors de la présentation du film en 1979 ?

– J'étais extrêmement fébrile.

Le film n'était pas terminé. J'avais la presse américaine sur le dos. Il fallait montrer le film pour faire taire les rumeurs. J'y suis parvenu. Cannes m'a sauvé la vie à l'époque. Je voyais le bout du tunnel après une période où il m'avait fallu hypothéquer ma maison pour terminer *Apocalypse Now*. J'étais venu à Cannes avec toute ma famille – mes enfants, mes parents, mon frère, comme d'habitude.

– Qu'avez-vous ressenti en redécouvrant *Apocalypse Now* ?

– Peu de sentiments. Je crois qu'il s'agit aujourd'hui d'un meilleur film, mieux développé. La fin, si violemment critiquée à l'époque, est restée la même dans *Apocalypse Now Redux* mais elle me semble mieux fonctionner désormais.

– Joseph Conrad terminait *Cœur des ténèbres* de manière différente, par un passage boulevardier où Marlowe rend visite à la femme de Kurtz et n'arrive pas à lui dire la vérité sur ce qui est arrivé à son mari.

– J'ai tourné cette scène. Martin Sheen rend visite à la veuve de Brando, à sa demande, et il ne trouve pas les mots. La veuve est interprétée par une actrice de théâtre formidable, Michelle Lerner. La scène ne fonctionnait pas

dans la première version et il m'a semblé inutile de la réintégrer.

– Celle où Brando montre à Martin Sheen un article de *Time* daté de décembre 1969 donne un ancrage historique que votre film ne possédait pas auparavant. Elle permet également de comprendre que le sujet d'*Apocalypse Now* est autant la guerre que le mensonge.

– Absolument. Le mensonge est tout le propos du film car le gouvernement américain n'a cessé de nous mentir sur cette guerre.

– Quelles sont vos scènes préférées ?

– Celle du pont de Do Lung ; l'attaque avec les hélicoptères. J'aime beaucoup le monologue de Brando sur le Vietnam.

– Revoir Brando procurer un sentiment étrange. L'acteur a tourné dans une dizaine de films depuis *Apocalypse Now* mais, d'une certaine manière, il s'agit de la dernière œuvre importante dans laquelle il soit apparu.

– Il est difficile de tourner dans des films comme *Apocalypse Now* tous les jours car plus personne ne se donne la peine de les réaliser. Les acteurs sont si bien payés aujourd'hui qu'ils voient mal pourquoi ils passeraient un an à tourner dans la jungle.

– *Apocalypse Now* semble le

dernier film d'une époque. Vous pouvez passer effectivement un an dans la jungle, comme William Friedkin pour *Le Convoi de la peur*. Michael Cimino avait travaillé autant de temps pour *La Porte du paradis*.

– Tout a changé après *La Porte du paradis*. Que reprochait-on au film de Michael Cimino ? De dépasser son budget ? Mais ce film n'a rien coûté en comparaison avec les productions actuelles. Citez-moi les grands films sortis des studios depuis cette période ? *La Liste de Schindler*, *Pulp Fiction*, peut-être. Les studios ont pris le pouvoir, amoindri le rôle des réalisateurs et payé leurs cadres des fortunes. Wall Street a compris, au début des années 1980, tout le parti qu'il y avait à tirer de l'industrie du cinéma.

– Je suis depuis longtemps un partisan des nouvelles technologies dans le cinéma. Mais à qui donne-t-on des moyens ? Pas à Martin Scorsese ! On se contente de lui donner un scénario à réaliser. Mes vignes sont désormais devenues un commerce prospère. Grâce à elles, je peux me permettre de refuser les films de commande. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

ECHOS CROISSETTE

■ **BERNARD BROCHAND** : le nouveau maire (RPR) de Cannes a décidé de permettre à ses électeurs de participer plus avant au Festival. Le 14 mai, un tirage au sort attribuera cinq cents places pour différentes projections. Mille personnes étaient par ailleurs invitées à la soirée qui a suivi la projection de *Moulin rouge* et deux films de la sélection officielle seront projetés dans le quartier populaire de Ranguin. Enfin, trois projections de la Palme d'or seront organisées au palais à l'issue du Festival.

■ **PAUL MCCARTNEY** : Sir Paul s'est invité, à Cannes, le 9 mai, pour promouvoir la sortie de *Wingspan*, compilation de ses principaux succès en solo et avec le groupe Wings. Paul McCartney a donné une conférence de presse très courue où il a évoqué la séparation des Beatles, la disparition de Linda et son éventuel remariage avec l'ex-top model Heather Mills.

■ **TARAK BEN AMMAR** et **ELIE SAMAHA** : les producteurs américain et tunisien se sont associés au sein de la société Dante Productions, qui devrait investir entre 250 millions et 350 millions de dollars par an dans le cinéma. Tarak Ben Ammar est lié aux groupes allemand Kirch et italien Mediaset. Elie Samaha est en procès avec l'un de ses investisseurs allemands.



la photographie de
FRANÇOIS-MARIE BANIER

Président du Festival de Cannes, Gilles Jacob, âgé de soixante-dix ans, vient de céder son fauteuil de délégué général, qu'il occupait depuis 1978, à Thierry Frémaux.

Une ouverture sans plus de cérémonie

French cancan, claquettes et Nicole Kidman qui rompt avec tous les usages cannois en serrant quelques mains dans la foule

MAIS où est donc passé Gilles Jacob ? En haut des fameuses marches recouvertes du non moins fameux tapis rouge, le nouveau directeur artistique du Festival, Thierry Frémaux, et la nouvelle directrice générale, Véronique Cayla, accueillent les festivaliers en robes de soirée et de smoking. A leur côté, Bernard Brochand, lui aussi nouveau (maire de Cannes), serre les mains avec diligence. Laetitia Casta monte les marches, Michel Piccoli monte les marches, un top model sponsorisé vêtu en tout et pour tout d'un bikini en or serti de diamants pesant 4,7 kilogrammes et évalué à 7,5 millions de francs, monte les marches. La longiline silhouette qui, depuis vingt-deux ans, marque le sommet d'une des ascensions les plus prisées du monde, est absente. Gilles Jacob a-t-il voulu laisser ses récents coadjuteurs siéger seuls sur ces cimes ? Ou pria-t-il, reclus, les divinités du Septième Art pour que le soleil revenu accompagne la première édition de sa présidence, comme le laisse accroire notre photographie, François-Marie Banier ?

Enfin Liv vint, et Nicole. Pour elles, Gilles Jacob apparut. Il assista ainsi à davantage de cancons que n'en connut jamais l'escalier de la gloire – on veut parler ici d'entrechats, et point de commérages, naturellement. Les demoiselles du Moulin-Rouge (le vrai, le nôtre, à Paris-sur-Seine et non à Paname sur virtuel) se sont échauffées sur le tapis rouge avant la représentation prévue dans un moulin écarlate en véritable carton-pâte, bâti sur le port de Cannes, pour meubler la fin de la soirée. Monsieur le président assista – et c'était bien plus étonnant – à ce qu'à défaut de bain de foule, on pourrait appeler une légère trempe de Nicole Kidman qui, rompant avec tous les usages et au grand dam des agents de protection rapprochée, s'en est allée serrer des mains avec une ardeur qui laissait envisager une prochaine candidature électorale.

Flanquée de son réalisateur, elle s'en vint ensuite poser avec le nouveau trio dirigeant le festival, enfin

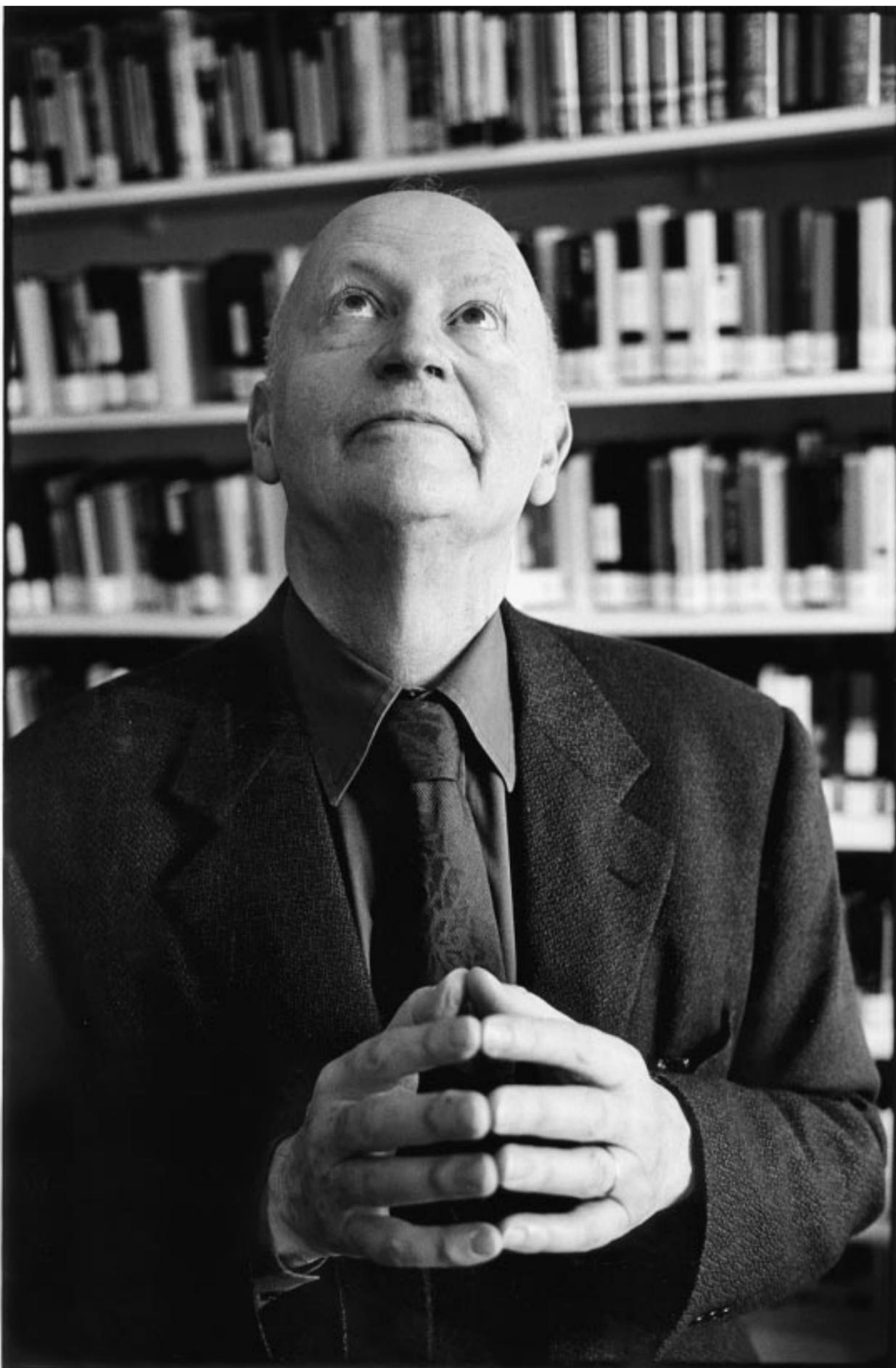
réuni sur les marches – et où la star dominait étrangement, de toute sa stature et du haut de ses talons aiguilles, ses accompagnateurs. A l'intérieur du palais, les responsables de la retransmission sur Canal+ s'impatientsaient. Enfin, presque tout le monde fut assis (il y avait plus d'invités que de sièges dans le Grand Auditorium Lumière). Sur scène, de grandes lettres blanches formaient le mot « Cannes » comme d'autres, sur une colline dominant Los Angeles, figurent le mot « Hollywood ». Sur quoi surgit la troupe de danseurs de claquettes de Savion Glover qui se démena avec un bel entrain pendant tout juste un peu trop de temps.

ÉLOGE DE « L'OUVERTURE »

Splendide et intimidée, la maîtresse de cérémonie de la soirée, Charlotte Rampling, s'avança pour un éloge méritoire de « l'ouverture » en ses multiples acceptions – à l'exception du demi d'ouverture, malencontreusement oublié. Un extrait de *Persona* convoquait sur la scène la présidente du jury, Liv Ullmann. Elle se lança aussitôt dans un discours en français sans dissimuler qu'elle ne parlait pas un traître mot de cette langue. Rayonnante de charme, elle se « démena comme un lion », ainsi qu'elle le dit elle-même, pour venir à bout d'un compliment chaleureusement tourné à défaut de fournir des informations particulières.

Après quoi les membres de son jury vinrent s'aligner à ses côtés, puis Ewan McGregor déclara le 54^e Festival international du film « ouvert », Nicole Kidman le déclara « open », et tout le monde – danseurs de claquettes, vedettes britannique, franco-britannique, australienne, norvégienne, membres du jury – se tint un instant par la main, les photographes en smoking ne sachant de quelle manière donner du flash devant une chaîne si longue, impossible à cadrer. Et tout était fini, c'est-à-dire que tout commençait.

Jean-Michel Frodon



Karaoké sur la Butte-Montmartre

Moulin rouge. Un mélo musical qui tourbillonne entre burlesque et niaiserie

SÉLECTION OFFICIELLE (film d'ouverture ; en compétition). Film australien de Baz Luhrmann. Avec Nicole Kidman, Ewan McGregor, John Leguizamo. (2 h 10.)

Devant un rideau de velours rouge, un chef d'orchestre attend que ses musiciens aient fini de s'accorder. Le rideau s'ouvre et l'orchestre attaque la ritournelle post-wagnérienne associée depuis des décennies à la 20^e Century Fox. On ne distingue pas le visage du chef, mais on imaginerait bien le maestro sous les traits de Rupert Murdoch, le patron australien de la Fox (l'un des méchants du film s'appelle Warner, comme les frères AOL et Time).

Avec l'argent de Murdoch, Baz Luhrmann, Australien, réalisateur de films, metteur en scène de théâtre et d'opéra, s'est emparé d'une imagerie à la fois désuète – aujourd'hui, la phrase « et si on passait une soirée au Moulin rouge ? » suppose un locuteur ayant largement passé l'adolescence – et écrasante, si l'on s'en tient aux antécédents picturaux et cinématographiques du lieu. Sont convoqués Puccini, Renoir, Méliès, Offenbach et Lautrec, pour être violemment précipités – à l'écran et sur la bande-son – contre Madonna, les Studios Disney, MTV et Elton John. Ces chocs à répétition provoquent des

étincelles – parfois. Parmi les effets indésirables, on peut compter des possibles migraines et une sensation croissante d'exaspération.

Dans un Paris de carton-pâte virtuel, Erik Satie (Matthew Whittet), Toulouse-Lautrec (John Leguizamo) et quelques amis décident, à la manière de Judy Garland et Mickey Rooney, de monter un spectacle. Pour ce faire, ils doivent circonvier la grande vedette du Moulin rouge qui porte un nom au parfum d'asnières à la 20^e Century Fox. On ne distingue pas le visage du chef, mais on imaginerait bien le maestro sous les traits de Rupert Murdoch, le patron australien de la Fox (l'un des méchants du film s'appelle Warner, comme les frères AOL et Time).

COMPILATION DES ANNÉES 1970

L'amour naît entre la courtisane et le rimailleur à qui sa muse souffle les paroles et les airs des plus belles chansons d'amour des années 1970. Un peu comme s'il avait acheté l'une de ces compilations dont on voit les publicités sur les chaînes câblées et en avait appris le contenu par cœur, Ewan McGregor ne peut voir sa belle sans se mettre à déclamer du Bernie Taupin (le parolier d'Elton John) ou du Paul McCartney. Quand l'effet recherché est comique, cette espèce de karaoké invisible fonctionne à merveille ; sur le registre romantique, c'est une autre affaire.

Car c'est d'un mélo qu'il s'agit.

Satine est phtisique (Nicole Kidman est aussi vraisemblable dans ce rôle que le serait Jessye Norman dans *La Bohème*). Un duc à l'accent allemand inquiétant (Richard Roxburgh) la poursuit d'autant plus assidûment que l'imprésario de la belle (Jim Broadbent) l'a vendue contre la promesse de la rénovation du cabaret. Tout cela finira très mal (dès les premières images, le cinéaste prend le soin d'en avertir le public) mais sera l'occasion de scènes sentimentales aussi interminables que les jambes de Nicole Kidman et de numéros burlesques parfois étourdissants comme *Like a Virgin*, l'un des premiers succès de Madonna, chanté et dansé par le duc et l'imprésario.

Pour tromper l'ennui qui s'installe par instant, on peut jouer à reconnaître les chansons citées au fil du film ou s'amuser à identifier les sources d'inspiration cinématographique (manifestement, le Paris des *Aristochats* des studios Disney figure en bonne place sur cette dernière liste). Mais ce stock d'idées, que l'on croyait inépuisable au début du film, finit par s'user face à la vanité du projet, comme l'énergie folle déployée par Nicole Kidman est presque tout entière absorbée par le vide intergalactique qui constitue le registre d'Ewan McGregor.

Thomas Sotinel

Le CNC annonce une politique de précision pour l'art et essai

Le double objectif culturel et d'action sociale a guidé cette réforme

L'UNE des premières apparitions publiques du nouveau directeur général du Centre national du cinéma, David Kessler, a été réservée à l'assemblée générale de l'Association française des cinémas d'art et essai, qui se tient traditionnellement à Cannes juste avant l'ouverture du Festival. Le 8 mai, le nouveau patron du CNC a ainsi présenté une réforme du secteur « art et essai » en forme de dentelle réglementaire, visant à s'adapter au mieux aux besoins des cinémas les plus en pointe sur la diffusion des œuvres représentatives de la diversité et de l'audace créative.

Disant vouloir « insister sur la vigilance absolue des pouvoirs publics en ce qui concerne l'implantation des multiplexes » et soulignant son « ambition de protéger les salles de qualité », M. Kessler a déclaré que « le pire qui puisse arriver serait un secteur à deux vitesses » (le cinéma commercial d'un côté, le cinéma d'art de l'autre). Il a incité les distributeurs qui, même lorsqu'ils sont indépendants, n'ont pas forcément les mêmes intérêts que les exploitants parés du même qualificatif, à « relayer l'attention que portent le CNC et le ministère de la culture » aux salles qui « non seulement permettent la découverte et l'exposition de films contribuant au perpétuel renouvellement du genre cinématographique, mais aussi à

l'animation des petites villes et à la formation du jeune public ». C'est d'ailleurs en prenant en compte ces deux types d'objectifs, culturels et d'action sociale, qu'ont été élaborées les modifications destinées à supprimer les effets pervers du système en vigueur.

La nouvelle réglementation prendra désormais en compte les établissements, et non plus les écrans, un par un : jusqu'à présent, il suffisait à un multiplexe de programmer dans sa plus petite salle le quota requis de films classés Art et essai pour obtenir le label et les aides subséquentes. D'autre part, la taille des agglomérations et la

nature de l'environnement social seront pris en compte, pour ne plus traiter de la même manière une salle de banlieue et un cinéma rural, ni « une ville universitaire et un bassin houiller ». Le but est de mieux prendre en considération le travail des exploitants en fonction de leur public particulier. Ce dispositif d'intervention fine sera complété par des grilles de critères (version originale, nombre de titres, animations, qualité des projections) qui pourront affecter d'un bonus ou d'un malus les sommes allouées.

J.-M. F.

THÉÂTRE
DU ROND
POINT 9 mai - 16 juin

music-hall

de Jean-Luc Lagarce
mise en scène Alain Fromager
avec
Sylvie Milhaud
Jean-Claude Bolle-Reddat
Jean-François Perrier

01 44 95 98 10



Mogwai : John Cummings, Barry Burns, Dominic Aitchinson, Stuart Braithwaite et Martin Bulloch.

La jeunesse sonique et insolente de Mogwai

Prétentieux pour les uns, surdoué pour les autres, le quintet écossais s'éloigne de la musique instrumentale avec l'album « Rock Action », qu'il s'apprête à défendre lors de deux concerts à Paris

DEPUIS LA PROFESSION de foi du guitariste Stuart Braithwaite (« Nous sommes un groupe de rock qui évite tous les clichés »), les contempteurs de Mogwai dénoncent, dans la formation écossaise, des freluquets dénués d'humour. Face au batteur Martin Bulloch et au multi-instrumentiste Barry Burns (flûte, guitares, claviers), on a pourtant davantage l'impression d'avoir affaire à deux potaches à la morgue joviale qu'à deux têtes à claques prétentieuses. Avant notre rencontre à Paris, les compères ont choisi Brian Molko comme cible de leurs sarcasmes.

Un stylo s'est acharné sur le visage de la star de Placebo, en couverture d'un magazine, l'affublant d'une moustache stalinienne et barrant son front de l'inscription « I am a wanker » (« Je suis un branleur »). Irrespectueux de ses confrères, surtout s'ils sont anglais (Mogwai a également fait imprimer des T-shirts sur lesquels on pouvait lire : « Blur = merde »), le quintet formé par Braithwaite, Bulloch, Burns, le bassiste Dominic Aitchinson et le guitariste John Cummings a l'insolence qu'autorisent la jeunesse (sa moyenne d'âge est de vingt-cinq ans) mais aussi le talent, celui d'un des plus brillants groupes de rock instrumental.

1997 : quand, outre-Manche, la britpop décline après s'être com- plié dans un nationalisme pas-

séiste, la parution de l'album Mogwai Young Team est accueillie avec soulagement. Annoncé par des singles incandescents (regroupés plus tard dans Ten Rapid), ce brûlot sans paroles ranime la fée électricité, malmenée par la vague électronique, en redonnant foi aux guitares : des arpegges mélodieux ondulent sur une mer d'huile, bientôt emportés par une houle sonique, fille du « bruit blanc » du Velvet Underground. Dans la foulée, Mogwai crée la sensation au Festival des Inrockuptibles, au cours d'une cérémonie chamanique. L'album suivant, Come On Die Young, sera d'un calme étonnant mais tout autant inquiétant, s'inspirant davantage du spleen peu épicurien de Cure et des expériences atmosphériques de groupes allemands des années 1970 comme Can.

Incapable d'identifier les gènes du mutant Mogwai, la presse britannique le rattache aussitôt au courant « post-rock », terme aux contours imprécis permettant de fédérer les groupes, généralement instrumentaux, qui tentent de subvertir les codes du binaire en puisant dans l'électronique, les musiques de films ou le jazz. « Post-rock ? Ce doit être le moment qui suit un concert de rock, quand on prend un verre », s'amuse Barry Burns. « On a rangé dans cette détestable catégorie des groupes aussi différents que Tortoise, Arab Strap

ou Slint, s'agace Martin Bulloch. Or ceux-là existaient bien avant que le mot ne soit inventé par le magazine Wire. En Angleterre, il faut toujours annoncer la prochaine sensation, le prochain courant. Faire du journalisme prospectif en trouvant avant les autres les nouveaux Stone Roses ou les nouveaux Beatles. »

VIOLENCE SOURDE

Pour mieux brouiller les repères, Mogwai vient de signer, avec Rock Action, un album à nouveau en rupture radicale avec le précédent. Les guitares doivent partager leur territoire avec des armées de cordes, des cuivres ou un banjo. A nouveau confiée, après Come On Die Young, au producteur Dave Fridmann (Mercury Rev, The Flaming Lips), dans son studio Tarbox, près de Buffalo (Etat de New York), la réalisation privilégie cette fois-ci, après les climats claustrophobiques, vues panoramiques, grands espaces et appels d'air. Mogwai a surtout rompu avec son statut de groupe instrumental, Stuart Braithwaite se lançant dans le chant. « Nous avons davantage structuré les morceaux comme des chansons, explique Martin Bulloch. Nous avons aussi voulu faire un album plus court, en expérimentant différentes techniques, orchestrales avec des cordes, comme électroniques. Logiquement, le prochain disque devrait être en réaction à

celui-là : très bruyant et hardcore. »

Entre beauté diffuse et violence sourde, Rock Action s'offre même avec le splendide Dial : Revenge, une incartade folk, chantée par Gruff Rhys, du groupe gallois Super Furry Animals. « En fait, nos principales influences seraient plutôt à chercher du côté de Bob Dylan ou de Leonard Cohen, surprend Martin Bulloch, auxquels il faudrait ajouter autant la musique électronique que classique et Led Zeppelin. »

A ses débuts, chaotiques, Mogwai invitait le public à le rejoindre sur scène pour briser son matériel. Aujourd'hui, seule sa musique a gagné en maturité. Irrévérencieux envers la reine, qu'ils fustigent en concert, tirant à boulets rouges sur leurs concurrents, y compris ceux qu'ils estiment, non sans raison, avoir inspiré (Godspeed You Black Emperor !, Sigur Ros), ces garnements devraient s'attirer de solides inimitiés. Vaniteux, Mogwai ? « Il est quasiment impossible de l'être à Glasgow. Ce serait se faire lapider immédiatement », assure Barry Burns.

Bruno Lesprit

★ Le 14 mai, au Café de la danse (complet), et le 5 juillet, à La Cigale, à Paris, tél. : 01-49-25-89-99. Rock Action : 1 CD Southpaw/PIAS.

SORTIR

PARIS

La Nuit des ragas

Moins ambitieux certes que celui des « 24 heures du raga », présenté l'an dernier au Théâtre du Soleil, le programme proposé par l'association Samhati devrait ravir ceux qui sont sensibles aux envoûtantes délicatesses de la musique indienne. Les artistes de l'Inde du Nord réunis pour cette longue nuit de vertige musical sont des talents sûrs. Se produiront entre autres Kushal Das, joueur de sitar d'une grande richesse mélodique et virtuose très inspiré, Apurbo Mukherjee, l'un des tablistes les plus brillants de la jeune génération, Dhruva Ghosh, interprète remarquable de vièle « sarangi ». La promesse d'une nuit douce au cours de laquelle on pourra également déguster des spécialités indiennes. Salle l'Arlequin, 74, rue de Rennes, Paris-6. M^e Saint-Sulpice. De 23 heures à l'aube, le 11 mai. Tél. : 03-86-97-84-26. 120 F et 180 F.

VERSAILLES

Compagnie l'Eventail

Marie-Geneviève Massé est une des rares chorégraphes au sein de la compagnie l'Eventail à défendre les vertus évolutives de la danse baroque. Après Le Voyage en Europe, qui déclinait les différentes formes musicales baroques, l'artiste a décidé de chorégraphier le Don Juan de Gluck, et de demander des costumes à Olivier Bériot. Affiliée au Festival de Sablé depuis un an, accueillie en résidence à l'Espace Carpeaux de Courbevoie, la chorégraphe, pièce après pièce, affirme son chemin original. Versailles (Yvelines). Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs. RER C : Versailles-Rive gauche. 20 h 30, les 11 et 12 mai. Tél. : 01-39-24-05-06. De 100 F à 160 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Stop & Go
Claude Courtecuise, Martin Creed, Philippe Mayaux.
Dunkerque (Nord). FRAC Nord - Pas-de-Calais, 930, avenue de Rosendaël. Du 12 mai au 2 juin. De 10 heures à 18 heures ; de 13 heures à 19 heures, le samedi. Fermé dimanche. Tél. : 03-28-65-84-20. Entrée libre.
Tania Mourad
Ibos (Hautes-Pyrénées). Le Parvis, Centre d'art contemporain, route de Pau, le Méridien. Du 12 mai au 23 juin. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Tél. : 05-62-90-60-32. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Gemelos (en espagnol, stf) d'après Agota Kristof, mise en scène de La Troppa.
Les Ateliers Berthier, 36, boulevard Berthier, Paris-17^e. M^e Porte-de-Clichy. 20 heures, les 11 et 12 ; 15 heures, le 13. Jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 120 F.
Les Talens lyriques
Œuvres de Pergolèse, Leo, Haendel. Christophe Rousset (direction). Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-Marceau. 19 h 30, le 11. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Œuvres de Schoenberg, Beethoven, Schubert. Jukka-Pekka Saraste (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^e Ternes. 20 heures, le 11. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.
Jill Feldman (soprano), Kees Boeke

TREMBLAY-EN-FRANCE

Festival de danse

Défenseur fervent de la danse contemporaine sous toutes ses formes, le Centre culturel Aragon propose chaque mois de mai depuis trois ans un festival éclectique et alléchant. S'y côtoieront cette année le tango contemporain à l'ère de Catherine Berbessou avec son spectacle Valses, les Confidences, de Dominique Rebaud, sur les secrets de fabrication de certaines pièces du répertoire de sa compagnie, l'expérimentation danse-son-images intitulée Algo Sera, de Nathalie Collantes, le Journal d'un manœuvre, signé par Laurence Levasseur, qui confronte un danseur hip-hop et un percussionniste. On pourra aussi prendre l'air de la création québécoise avec le parti pris intimiste de Sylvain Bédard dans Te souvient-il ? Des bals en appartement sont proposés autour des danses collectives et de salon. Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. Du 11 au 19 mai. Tél. : 01-49-63-70-58. De 40 F à 80 F.

NANTES

Résonances

Depuis 1991, Saint-Nazaire accueille au Théâtre Athénor le festival Résonances, consacré aux croisements entre les langages artistiques. Résonances se déplace au Pannonica, lieu ouvert aux expériences du jazz et de la musique improvisée. Des concerts, performances, installations, lectures etc. sont prévus. Le Pannonica devrait accueillir le guitariste Dominique Répécaud pour une « carte noire » (le 12 mai), Olivier Cadiot et Ambitronix (le 15) et le groupe Marteau rouge (le 18). Le Pannonica, 9, rue Basse-Porte, Nantes (Loire-Atlantique). Tél. : 02-51-10-05-05.

Les mots de Valère Novarina incarnés aux Amandiers dans un désir d'infini

LE DRAME DE LA VIE (Fragments), de Valère Novarina. Mise en scène : Jean-Pierre Vincent. Avec les acteurs amateurs des Amandiers.

THÉÂTRE DES AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. RER A Nanterre-Préfecture. De 55 F (8,38 €) à 150 F (22,87 €). Durée : 1 h 30. Vendredi et samedi à 21 heures ; dimanche à 16 heures. Jusqu'au 20 mai.

S'il est un « drame » chez Valère Novarina, c'est d'entendre et de voir les mots s'obstiner à parler, à bouger et à prendre forme humaine. Au point de nous ressembler, à nous ou à nos voisins. Ses personnages - vocable inadapté - ont toute ouïe, toute gueule pour cela. En échappée ou en peloton, ils font le tour de France sur un plateau, le tour du français sur l'autre, et redégingolent les cols vers le grand trou de la scène suivante. Le théâtre relie ces trous, ceux d'un souffleur qui s'appellerait Dieu.

Dieu souffle très fort, et sème à tout vent, comme dans la publicité des dictionnaires Larousse. Dieu est dictionnaire. Et les mots s'envolent en forme de silhouettes à la recherche de leur propre définition dans les gestes de la vie. Forts de leur nombre, de leur diversité, de leur couleur pastel à croquer, les acteurs amateurs des Amandiers se mesurent en égaux aux caractères de Valère Novarina. Il y a un terrain d'entente immédiat entre les Pontalison, Sermon mutique, Sermon Fenné, Montalison, l'homme de Murda, la Salvatrice, Porc Gigotton, Plongeon ou Jean de Rien... et, disons, la cinquantaine de Bouquet, da Fonseca, Masmoudi, Le Pennec, Lautrec, Avril, Balossini, M. ou Truchon-Barthes.

Jean-Pierre Vincent a largué quelques-uns des 2 587 personnages du Drame de la vie. Histoire de faire des exemples. Il a lancé les survi-

vants sur un bout de ciment lézardé, éclairé de parcimonieux néons bleutés. Un plateau propre au squat. A sa précarité. Avec de l'espace pour respirer. Provisoirement. Les personnages du Drame de la vie y filent entre deux états. Entre deux formes. Comme des têtards. Dans un mouvement général natatoire, ils se laissent emporter par le puissant liquide amniotique du théâtre. Ils se mettent à croître et à naître à chaque seconde. Et le font savoir. Lorsque c'est raté, ils courent très vite se cacher dans les coulisses. Avant de revenir dans le bain chaud des spots.

Pour mieux affronter les vagues, les comédiens ont revêtu des combinaisons, vagues elles aussi. Elles libèrent les visages et les mains à l'inspi-

ration. Cette question de l'inspiration est au centre du théâtre de Valère Novarina. Parce qu'elle a affaire avec la joie, avec l'infini désir d'embrasser l'infini. L'inspiration est une obsession, une contagion. Jean-Pierre Vincent a été touché au plus profond par l'inspiration. Ses amateurs représentent un terrain de contagion idéal. La maladie s'est répandue à une vitesse foudroyante parmi eux. Ils sont là exactement où l'inspiration doit passer pour les emporter avec nous dans le grand ballet du collectif. Et y déposer des traces durables d'infini.

Jean-Louis Perrier

Billetterie Fnac dans votre magasin Fnac
0 892 68 FNAC (2,21 F TTC/min)
3615 Fnac (2,21 F TTC/min)
www.fnac.com

OmKara
didier lockwood & raghuvaran manet
caroline casadesus
au cirque d'hiver bouglione
15, 16, 17 & 18 mai 2001 à 20h30

YEM
ISCARD SCLA
Kribab
Télérama
PIASA
SPEEDYAM
ESD
RFP

Le livre du cinquantenaire
Jean-Luc Maxence
RENÉ GUÉNON
Le philosophe invisible
266 pages - 129 F - 19,67 €
www.presses-rennaissance.fr
PRESSES DE LA RENAISSANCE

Du 9 au 20 mai
INTÉRIEUR de MAETERLINCK
Mise en scène Denis MARLEAU (Montréal)
Une présentation du Théâtre du Rideau Vert et d'Ubu, Compagnie de création
Première en France
LES GEMEAUX/SCEAUX SCÈNE NATIONALE
01 46 61 36 67

DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE DE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 01-48-00-20-80
MARDI 15 MAI À 14H30
MANUSCRITS ET LETTRES AUTOGRAPHES
PIASA. Experts : MM. P. Berès et T. Bodin
Expositions lundi 14-05 11h à 18h et mardi 15-05 11h à midi
PIASA, PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIÉS
5, rue Drouot (75009) 01 53 34 10 10

THEATRE OUVERT
Jean-Luc LAGARCE
LE PAYS LOINTAIN
TRAVERSÉE
Télérama
mise en scène par Joël JOUANNEAU
du 9 au 23 mai 2001 réservations 01 42 62 59 49

DISPARITION

Marie Cardinal

Romancière autobiographique et féministe

L'ÉCRIVAIN Marie Cardinal est morte mercredi 9 mai à Valréas (Vaucluse), à l'âge de soixante-deux ans.

Née le 9 mars 1929 à Alger, élevée dans une institution religieuse dont elle dénoncera le discours hypocrite sur le corps et le sexe (« J'ai mis vingt ans à m'en défaitre »), professeur de philosophie aux lycées français de Thessalonique, Lisbonne, Vienne et Montréal, elle avait interrompu sa carrière d'enseignante à la suite d'une dépression nerveuse et avait été remarquée dès son premier roman, *Ecoutez la mer* (1962) : cette histoire d'une femme, bonne mère et épouse attentive, qui cherche équilibre et bonheur dans l'adultère fut en effet couronné par un jury de lecteurs (le Prix international du premier roman créé par René Julliard).

Mais c'est en 1973, avec *La Clé sur la porte*, qu'elle devient une romancière appréciée du grand public, essentiellement féminin (Marie Cardinal se défendait néanmoins vigoureusement d'être une « papesse du féminisme », comme on l'avait surnommée après sa spectaculaire contribution à l'explosion féministe des années 1970). Elle y dépeint une famille peu traditionnelle où les parents vivent selon leurs convenances personnelles et où les enfants sont autorisés à tout oser pourvu que leurs expériences se passent à la maison. Avec les garçons et les filles qui défilent chez elle, l'héroïne se comporte en copine, accueille dans son appartement toute une jeunesse à la dérive qui dévalise le réfrigérateur... ou plus. Le livre, qui se termine sur un relatif constat d'échec, fait du bruit ; il sera adapté au cinéma par Yves Boisset, avec Annie Girardot. Marie Cardinal avait déjà mis un pied dans le monde cinématographique en tournant, comme actrice, avec Robert Bresson (*Mouchette*) et Jean-Luc Godard (*Deux ou trois choses que je sais d'elle*) : une expérience qu'elle raconte dans l'un des plus beaux textes jamais écrits sur des tournages de films : *Cet été-là*.

Elle publie son texte le plus célè-

bre (qui fera lui aussi l'objet d'un film, de José Pinheiro, avec Nicole Garcia) en 1975 : il s'agit des *Mots pour le dire*, où elle retrace la douloureuse psychanalyse par laquelle elle échappe à l'asile, sept ans de soins psychiques éprouvants pour apaiser ses dérèglements physiques (d'abondantes hémorragies) et revisiter son passé, sa naissance non désirée, les hallucinations liées à des traumatismes du jeune âge, la nécessité de trancher le lien maladif avec une mère confite en dévotions qui lui infuse une peur panique de la vie.

LE PASSÉ ALGÉRIEN

Deux ans plus tard, *Autrement dit* se présente comme une suite orale aux *Mots pour le dire*. Interviewée par Annie Leclerc, répondant aux milliers de femmes paumées qui avaient manifesté leur empathie pour ce témoignage d'une réappropriation de soi, elle raconte à nouveau son enfance en Algérie française, ses rapports avec une mère adulée/honnie et avec sa névrose, lâche des paroles apaisantes (et audacieuses pour l'époque) sur le couple, le droit des femmes à être elles-mêmes et à séduire sans devoir subir les contraintes de la maternité ou à ressembler aux top-models.

En 1978, dans *Une vie pour deux*, Marie Cardinal cherche à exorciser encore ses démons en plongeant dans la fiction, pour raconter l'histoire d'un couple dont l'équilibre est brutalement mis en cause par la découverte d'une noyée passionnée par les malades mentaux. *Au pays de mes racines* (1980), *Le Passé empiété* (1983), *Les Pieds-Noirs* (1988) seront encore hantés par le passé algérien, la nostalgie d'un pays où les femmes avaient la « science des rythmes primordiaux ».

Présidente du Syndicat des écrivains de langue française créé en 1975, elle avait milité pour une révision des contrats-types d'édition et s'était inquiétée de la condition des « nègres ».

Jean-Luc Douin

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Charlotte, Chloé, Arthur et leur grand-père sont très heureux d'accueillir

Clément,

né le 7 mai 2001.

Les familles **MESCHERIAKOFF** et **MANCEAUX-DEMAIU** ont la joie de faire part de la naissance de

François,

au foyer de

Valéry et Laure,

le 10 avril 2001, à La Rochelle.

Anniversaires de naissance

Jonathan RUBIN,

le 11 mai 2001, Bamberg (Allemagne).

Au début de l'odyssée de ta vie, heureux anniversaire pour tes vingt et un ans.

Papa.

Mariages

Mathilde LIGNOT et **Sébastien LELOUP**,

sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris-5^e, le samedi 12 mai 2001, à 16 h 30.

10, rue des Boulangers, 75005 Paris.

Décès

– Jean-Jacques Alezra, Monique Alezra, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme J. ALEZRA, née Elodie ROUACH,

survenu le 6 mai 2001.

Les obsèques ont eu lieu le 7 mai dans l'intimité familiale.

23, rue des Martyrs, 75009 Paris.

– Mme Georgette Hamaide, son épouse, M. et Mme de Junnemann et leurs filles, M. Alain Hamaide et son fils, et Mme Anne Bayle, M. et Mme Marc Hamaide et leur fille, ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. André HAMAIDE, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 mai 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Priez pour lui !

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 mai, à 10 heures, en la paroisse Saint-Germain, place de l'Eglise, à Pantin, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière communal, dans l'intimité familiale.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

– Jacqueline Lataud, Christine Klein-Lataud et Michel Klein, Elisabeth Dubois-Violette et Jean-Pierre D'Haenens,

Marie-Claude Fulchignoni-Lataud, Brigitte Lataud et Sylvain Jouty, Philippe et Claudine Lataud, Eric et Paule Lataud, Yves et Régine Lataud, ses enfants, Christophe (†), Séverine, Mélusine, Alexis, Chloé, Tristan, Aurélie, Vittoria, Valère, Balthazar, Noémie, Marine, Emmanuel, Quentin, ses petits-enfants, Simon, Nathanaël, Théophile, ses arrière-petits-fils, Nabila Hammad, qui a éclairé la fin de sa vie, Ceux et celles qui l'ont soignée et accompagnée avec tout leur cœur, Ses parents et amis, ont la profonde douleur d'annoncer le départ de

Simone LATAUD, née MAGNEN,

partie rejoindre

André,

dans la Paix du Seigneur.

Elle s'est éteinte à son domicile, entourée de ses enfants, dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 8 mai 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 mai, à 14 h 15, en l'église Saint-Eutrope, les Portes-en-Ré.

« Tu nous as tout donné de toi, avec un amour et une ardeur inépuisables. »

11, sente du Bois-des-Dames, 92420 Vaucresson.

– Mme Roger Maarek, née Lucette Dana, M. et Mme Odile et Philippe J. Maarek, Théophile et Ulysse Maarek, leurs petits-enfants et enfants, Les familles Maarek, Dana, Zarka, Slama, Samama, ont la tristesse de faire part du décès, le 19 avril 2001, de

Roger Abraham MAAREK, diplômé d'études supérieures de droit privé, magistrat et avocat honoraire, ancien chargé de mission pour la question tunisienne auprès de la délégation française pour le ministère public au tribunal de Nuremberg.

Les obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité familiale.

54, rue d'Amsterdam, 75009 Paris.

– Ecully, Tassin. Paris.

M. et Mme Marcel Maréchal et leurs enfants, Mathias et Laurence, Mme Maryse Maréchal et son fils, Jean-Philippe, Parents, amis et les Tréteaux de France, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise MARÉCHAL, née DAVID,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La célébration aura lieu en la chapelle du Centre de gériatrie de Cuire, 14, rue Pasteur, à Caluire (Rhône), le samedi 12 mai 2001, à 10 h 40, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ecully à 11 h 45.

11, rue Yvon-Villarcieu, 75016 Paris.

– Philippe et Jean-Noël Ogouz, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Rosemond OGOUZ, veuve de M. Marcel OGOUZ,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Toulouse (Haute-Garonne). Moissac (Tarn-et-Garonne).

Mme Paulette Pasquié, son épouse, Elizabeth Pasquié, Françoise et Robert Mosnier, André et Martine Pasquié, Madeleine Pasquié, ses enfants, Mathilde, Marie-Sophie, Jean-Eudes Mosnier, Florence, Isabelle, Jean Pasquié, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice PASQUIÉ, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, chevalier des Arts et des Lettres, professeur honoraire de la faculté de médecine de Toulouse, ancien chef du service de chirurgie infantile et du service d'orthopédie au CHU de Purpan.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 12 mai 2001, à 9 h 30, en l'abbatiale Saint-Pierre de Moissac (Tarn-et-Garonne).

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes, des prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nathalie Sarallier, son épouse, Mme Jean Sarallier, sa mère, M. Yves Sarallier, son frère, Sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Albert SARALLIER,

survenu brutalement le 6 mai 2001,

et vous prie d'assister ou de vous unir par la prière aux messes qui seront célébrées le vendredi 11 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10^e et le lundi 14 mai, en l'église de Murs (Vaucluse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Coulet, route du Col-de-Murs, 84220 Murs, 66, rue du 8-Mai-1945, 77260 Reuil-en-Brie.

– Denise Taïeb, son épouse, Frank Taïeb, Fabienne Salaïn et leurs enfants, Thomas, Clément, Pierre, Le docteur Olivier Taïeb, font part du décès de

docteur Victor TAïEB,

survenu le dimanche 6 mai 2001, à l'âge de soixante-quatre ans.

18, rue des Maraîchers, 75020 Paris.

– Henri-Louis Tellier, son époux, Stéphane et Grégoire, ses enfants, Jean-Sébastien et Nathalie, leurs conjoints, Pauline, Baptiste, Chloé, Camille, ses petits-enfants, Mme Paul Dupont, sa mère, M. le commissaire de la marine et Mme Yvon Brisboub, M. et Mme Gérard Cosmi, M. et Mme Michel Dupont, M. et Mme Pierre Dupont, ses frères et sœurs, M. et Mme Jean-Loup Tellier, Mlle Marie-Thérèse Tellier, ses beau-frère et belle-sœur, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Danièle TELLIER, professeur de lettres classiques au collège Edouard Pailleron.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 11 mai 2001, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris-17^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Alice Hettinger,

son épouse, Ses enfants, Et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Julien HETTINGER,

vous prie de trouver ici leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Le 10 mai 1995, disparaissait

Georges CANDILIS, architecte.

Sa famille, Ses amis, se souviennent.

– Il y a trente ans,

Mme Bernadette LE NAIL

trouvait la mort dans un accident de voiture.

Alexandre, Marguerite, Perrine, Maximilien et Clémence, ses petits-enfants, qu'elle n'a pas pu connaître, la saluent.

– Le 11 mai 1981, disparaissait

Guillaume CASTET.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Colloques

Le Centre d'histoire des systèmes de pensée moderne (Jean Salem-université Paris-I) et le Centre d'études en rhétorique, philosophie et histoire des idées (André Charra-École normale supérieure de Lyon), organisent un colloque intitulé « Rousseau et la philosophie » vendredi 11 mai et samedi 12 mai 2001, de 9 heures à 18 heures. Sorbonne, amphithéâtre Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5^e.

Conférences

Vendredi 11 mai, 20 h 15 à 21 h 30, « Les étapes de la méditation » Loge Unie des Théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e, entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87 www.theosophie.asso.fr

COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES de l'Alliance israélite universelle : **L'IDÉE DE CRÉATION**

Approches scientifiques, théologiques, philosophiques traditionnelles et contemporaines.

Cycle de conférences du 9 au 23 mai (19 heures-20 h 30, puis 20 h 30-22 heures). Deuxième semaine : 14 mai : G. Freudenthal, J. Dautricourt ; 15 mai : L. Kaennel, J. Rolland ; 16 mai : D. Banon, H. Bacry ; 17 mai : C. Cohen, J. Lacarrière.

Troisième semaine : 21 mai : T. Alcoloumbre, B. Papon ; 22 mai : S. Trigano, G. Samama ; 23 mai : C. Birman, P. Wilgowitz. Au siège de l'Alliance, 45, rue La Bruyère, Paris-9^e (PAF). Renseignements : 01-53-32-88-55. Site Internet : http://www.aiu.org

L'université Paris-7 Denis Diderot propose une série de conférences organisée dans le cadre des « 30 ans de l'université »

« **Les logiques du logiciel** », par Guy Cousineau, le vendredi 11 mai à 18 h 30, amph 24, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

« **Fallait-il penser le temps** », par François Jullien, le lundi 14 mai, à 18 heures, amph 24, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

« **Approches françaises des cultures anglophones** », par Frédéric Ogee, le lundi 21 mai, à 18 heures, amph 24, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

« **Les études intereuropéennes : approches et perspectives** », par Marie-Claire Hoock-Demarle, le lundi 28 mai, à 18 heures, amph 24, 2, place Jussieu, Paris-5^e www.diderot7.jussieu.fr

– A l'invitation du Bné-Brit Bengourion, le professeur Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant : « La faute et le pardon dans le judaïsme : la cérémonie du tashlikh (entre la magie et la mystique) », le jeudi 17 mai 2001, à 20 h 15, salle des mariages de la mairie du 16^e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16^e. Tél. : 01-40-82-26-02. Mrh@consistoire.org

Débats

La Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, Paris-7^e. Mercredi 16 mai, 19 h 30. Cycle : *Etats de la prose*.

Le roman, cet acte paradoxal avec les romanciers Gérard Gavarry et Dominique Noguez. Mardi 22 mai, 20 heures. Cycle : *Des éditeurs*.

Les éditions L'Escampette autour de l'éditeur C. Rouquet : **A. Glykos, M. Host**, et un hommage à **Al Berto** par M. Chandeigne. Entrée : 20 francs (gratuit pour les adhérents, étudiants, chômeurs).

Renseignements au 01-49-54-68-87

CARNET DU MONDE - TARIFS ANNÉE 2001

TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS TARIF ABONNÉS **141 F TTC - 21,50 €** ... **119 F TTC - 18,14 €**

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS **La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €** TARIF ABONNÉS **491 F TTC - 74,85 €** FORFAIT 10 LIGNES

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

LE MONDE DES LIVRES
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

paringer

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Modèle exposé

De 4 900 F à 8 500 F

Doubleuses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 64 - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 76 - Tél. 01 45 44 10 44

Francis ex-Ford Coppola

par Pierre Georges

SUR LA MESSAGERIE interne du Monde, qui est à la convivialité ce que Chronopost reste aux fulgurances épistolaires, une humble supplique ce matin. Ici Cannes. Ici Cannes. Envoyés spéciaux, à la garnison ! Vous demandons de bien prendre note : « Avis à toutes les populations ! Francis Coppola ne veut plus qu'on l'appelle Francis Ford Coppola... Merci d'être gentils avec lui pour le retour (plus long) d'Apocalypse Now. Bibis. »

Il ne faut pas contrarier Cannes. Ni désespérer Francis plus Ford Coppola. Donc, message reçu cinq sur cinq. Nous procédons tous, sur-le-champ, et sans anesthésie, à une ablation de mémoire. Ford c'est voiture, Coppola cinéma ! Simple comme bonjour. Et après tout s'il demande, Francis ex-Ford, que son patronyme ne soit plus pollué, on aurait mauvaise grâce à ne pas accéder à ce souhait tardif mais vigoureux.

Encore que même avec la meilleure volonté du monde et du Monde, ce ne soit pas gagné d'avance. D'abord parce que le disque dur-mou de notre vieille mémoire mitée ne se rendra pas si facilement à raison. Quand c'est inscrit, c'est inscrit. Ensuite parce que, tout de même, Francis Ford Coppola, cela vous avait du corps, de la chair, de la gueule. Alors que Francis Coppola cela sonne banal, piéton, anonyme repenti. Enfin pour une troisième raison, grave celle-là, et anticipatrice. Imaginons, en l'an 2032, un brave garçon ayant fait certes toutes ses humanités cinéphiles, mais à la mémoire fantaisiste. Il est chargé, aimable fardeau, de couvrir le énième Festival de Cannes. Et pour parler d'un film, il ne trouve d'autre référence possible

qu'une œuvre magistrale, jadis, de l'inoubliable Coppola. Ses souvenirs ayant besoin d'un léger rafraîchissement derrière les oreilles, il ferait appel à l'ordinateur géant, impitoyable, une sorte de Karl, qui tiendra probablement lieu, en ces temps barbares, de documentaliste.

Donc, imaginons la question : « Coppola, Karl ? » Et la réponse, en voix de synthèse, sépulcrale de Karl : « Lequel, matricule 222 ? Francis Ford Coppola, mort à Cannes en 2001 ? Ou Francis Coppola, né, même lieu, le 10 mai 2001 ? Le père ou le fils ? Francis l'Ancien ou Francis le Jeune ? » Ce serait informatiquement imparable et humainement vexatoire !

Mais c'est dit, désormais. Appelons Coppola, Coppola. Et Cannes, Cannes. Ah, les bienheureux ! Comme on les envie, comme on les jalouse même tous ces envoyés spéciaux convoqués à la table des dieux. Ce qui donne un peu le droit de les moquer. Tenez, par exemple, qu'avons-nous appris, nous pauvres hères condamnés à vivre et à mourir sans avoir jamais croisé par la Croisette. Qu'hier, il y avait bal au Palais-Rouge, un french cancan de derrière les antipodes. Avec Toulouse-Lautrec, metteur en scène, Goulue revisitée Elton John, et Nicole Kidman en phésique héroïne de l'amour fatal.

Bien plus, la radio, car nous regardons Cannes à la radio, c'est assez chic, nous a appris qu'après le bal il y avait banquet. Et qu'au banquet il n'y avait pas seulement des vraies french cancanières, mais aussi du homard. Pourquoi le homard et Cannes pour les uns ? Et du jambon-purée et « Loft Story » pour les autres ? C'est injuste ! C'est trop cruel !

Nouvelle journée de grève vendredi dans les transports en commun de province

Patronat et syndicats campent sur leurs positions à propos de la retraite à 55 ans

À LA VEILLE du nouveau mouvement de grève qui devrait pour la cinquième fois en deux mois paralyser les transports publics urbains de province, vendredi 11 mai, syndicats et patronat campent sur leurs positions. Près de soixante préavis de grève ont été déposés et les observateurs notent que le mouvement de cette profession qui compte 36 000 salariés, pour obtenir le droit de partir en retraite à 55 ans, devrait être particulièrement suivi. En effet, la branche des transports urbains est régie par le droit commun pour ce qui concerne les retraites, c'est-à-dire un départ à 60 ans, et la nécessité d'avoir cotisé 40 annuités pour bénéficier d'une pension pleine.

Côté syndical, cette situation est vivement contestée, particulièrement par FO et la CGT (majoritaires), qui réclament depuis des mois l'ouverture de négociations sur un système de « départ anticipé à 55 ans pour tous », au vu de la pénibilité du travail de tramont ainsi que de la montée du sentiment d'insécurité. Les syndicats ap-

puient cette progression de l'insécurité avec force statistiques : en quatre ans, les agressions ont augmenté de 40 % et, sur l'année 2000, la profession a dénombré 946 incidents suivis d'un arrêt de travail.

La CFDT, dont les positions sur le conflit divergent, prône un système sans âge-couperet, mais permettant le départ après 37,5 annuités de cotisation. Cependant, sa priorité reste l'amélioration des classifications et des carrières. Et elle rappelle que, pour obtenir un système de départ à 55 ans, les chauffeurs routiers de marchandises « ont dû bloquer le pays pendant trois semaines », en 1996, ce que les tramonts ne semblent pas, selon elle, prêts à imiter. La CFDT compte proposer au patronat un aménagement du dispositif de compte épargne temps, qui permettrait aux salariés de 55 ans adhérant à une préretraite progressive (travail à mi-temps jusqu'à la retraite) de « dépenser » alors tout le temps épargné et d'être, en fait, dispensés d'activité. Un tel dispositif pourrait concerner 2 000 personnes, pour un coût

équivalent à 1,8 % de la masse salariale, a précisé la CFDT.

A l'appui de leurs revendications, les organisations syndicales ne manquent pas de rappeler que les autocaristes ont également obtenu la retraite à 55 ans, sans oublier les conducteurs de la RATP qui, en fonction de leur ancienneté, peuvent cesser toute activité à 50 ans.

« PÉNIBILITÉ DU MÉTIER »

De son côté, le patronat représenté par l'Union des transports publics (UTP) reste arc-bouté sur sa position. Selon l'UTP, le coût d'un tel système, « décalé » par rapport aux évolutions prévisibles du système national de retraites, serait compris « entre 300 et 400 millions par an », soit environ 10 % de la masse salariale. « Oui pour améliorer les dispositifs de départ des salariés ayant travaillé 40 ans, non pour décider d'un dispositif pérenne avec un âge-couperet », explique l'UTP, qui, « sans nier la pénibilité du métier », note que d'autres « au moins aussi difficiles » dans le secteur de la conduite

(taxis, camions poubelles, messageries) ou dans d'autres branches, ne bénéficient pas d'une retraite à 55 ans. En revanche, l'UTP fait valoir qu'un accord a rendu obligatoire, pour les entreprises, la signature de conventions de préretraites contre embauches (ARPE) ou de préretraites progressives (PRP), dont ont bénéficié, en 1999, 75 % des salariés de la branche âgés d'au moins 55 ans.

Reste la position du gouvernement. Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, qui a le pouvoir de convoquer une commission mixte paritaire entre partenaires sociaux de la branche et d'en fixer l'ordre du jour, n'a convoqué aucune réunion entre le patronat et les organisations syndicales pour la journée du vendredi 11 mai. Lors de la précédente grève, le ministre avait souhaité que « les points de vue se rapprochent » et que « les choses puissent avancer dans un sens qui soit acceptable par tous », tout en soulignant qu'il s'agissait d'un « conflit privé ».

François Bostnavaron

Une centaine de morts lors d'un match de foot au Ghana

AU MOINS CENT SPECTATEURS sont morts, dans la nuit du mercredi 9 mai au stade d'Accra (Ghana), lors d'un mouvement de panique survenu dans le public qui assistait à une rencontre de football entre les deux grands clubs rivaux du pays. Le match de championnat entre les Accra Hearts of Oak et le Kumasi Ashanti Kotoko touchait à sa fin (sur le score de 2-1) quand des supporters de cette dernière équipe ont provoqué des incidents en détruisant les sièges du stade et en jetant des projectiles sur le terrain. Pour tenter de disperser la foule, la police a tiré des gaz lacrymogènes et fermé les portes du stade. Selon des témoins, l'intervention policière a provoqué un mouvement de foule au cours duquel les victimes ont été piétinées ou écrasées. « C'est une grande tragédie nationale », a déclaré le ministre des affaires présidentielles, Jake Obetsebi-Amptey, en annonçant un bilan provisoire d'au moins cent morts et un nombre bien plus important de blessés. - (AP, AFP.)

Un disparu dans une rivière en crue près de Vierzon (Cher)

UN JEUNE HOMME qui se baignait dans l'Arnon, une rivière en crue près de Vierzon (Cher), est porté disparu depuis le mercredi 9 mai. Le baigneur faisait partie d'un groupe de quatre à cinq personnes qui avaient profité du soleil. Le Cher lui-même demeure très haut entre Vierzon et Tours, jusqu'à la confluence de la rivière avec la Loire. Des centaines d'hectares restent inondés. La deuxième vague de crues, attendue mercredi, a été moins forte que prévu. Au lieu de se cumuler brutalement, selon le scénario redouté, les crues de plusieurs affluents du Cher se sont succédé, expliquait-on mercredi à la préfecture de l'Indre. En revanche, une dizaine d'entreprises de la zone industrielle de Vierzon (Cher) ont été inondées après un débordement du canal du Berry. A Orléans, la Loire devait entamer sa décrue dans la journée de jeudi, mais de nouvelles pluies sont attendues le même jour dans la région. - (Corresp. rég.)

Légionellose : une enquête judiciaire vise l'hôpital Georges-Pompidou

MOINS DE CINQ MOIS après son inauguration, l'hôpital européen Georges-Pompidou à Paris est visé par une enquête judiciaire à la suite de la plainte de la famille d'un patient décédé, selon ses proches, des suites d'une légionellose contractée dans cet établissement. Ouverte contre X pour « homicide involontaire et mise en danger délibérée de la vie d'autrui », l'enquête a été confiée à la juge d'instruction parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy. Une plainte avec constitution de partie civile avait été déposée à la fin du mois de février par le cabinet de M^e Patrick de La Grange, avocat de la famille de Christian Dodier, décédé le 5 février à soixante-quatre ans, après un séjour à l'hôpital Pompidou pour des problèmes pulmonaires. La constitution de partie civile déclenche quasi automatiquement une enquête judiciaire. La famille estime que le décès aurait pu être évité, et sa plainte vise à déterminer les responsabilités de l'hôpital inauguré par le président Jacques Chirac le 21 décembre 2000 et présenté comme « le plus moderne de France ».

D'après vous,
quel est le coût en centimes
de la minute Internet
de France Télécom ?

INDICE



Vous avez répondu 14, comme Louis XIV ? Vous avez gagné !

14 centimes*
LA MINUTE INTERNET
JOUR ET NUIT

Maintenant, la minute Internet avec France Télécom, c'est 14 centimes* tout rond, de jour comme de nuit.

Pour en savoir plus, contactez votre agence au 1014.

france telecom

Le Monde

DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 11 MAI 2001



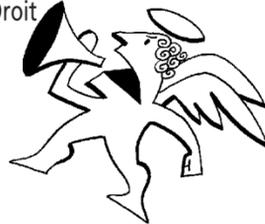
CÉLINE
Le Feuilleton de Pierre Lepape et le manuscrit de « Voyage » analysé par Henri Godard pages II et III



LOLITA
Nouvelle traduction page IV

ÉTHIQUE EN STOCK

La chronique de Roger-Pol Droit page V



DANIEL BENSÂÏD
page V



CINÉMA
page VII

Le psychotique et l'amnésique

Sait-on qui a réellement tué René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, fonctionnaire français ayant organisé d'avril 1942 à fin 1943 les rafles et déportations des juifs de France ? Pour la justice, le dossier est clos. René Bousquet a été abattu le 8 juillet 1993, de quatre balles, à son domicile parisien, par Christian Didier, un « illuminé compulsif » qui avoua son crime quelques heures plus tard lors d'une conférence de presse organisée par ses soins. Mais sait-on qui est réellement Christian Didier ? La passionnante enquête que nous propose Henri Raczymow ouvre des perspectives troublantes, brouillant les frontières entre réel et imaginaire, vie et délire, fait divers et inconscient. Il y eut, nous suggère Raczymow, la légende de Liberty Valance démythifiée par John Ford en 1962 ; il y eut Erostrate, ce philosémite qui voulut gagner l'immortalité

grâce à un exploit mémorable, en 356 avant Jésus Christ ; il y a aujourd'hui Christian Didier, qui par son geste insensé a stimulé chez ses contemporains des thèses de complots et de manipulations plus ou moins romanesques, donné un relief particulier à la notion de « crime littéraire », inventé l'acte d'authentique autofiction « faite chair ».

En d'autres termes, Christian Didier, écrivain impuissant, a fait ce qu'il croyait devoir faire pour devenir un livre : une forme de suicide, le

Jean-Luc Douin

renvoyant à son vide intérieur mais, croyait-il, capable de le propulser en héros justicier, poète maudit ayant sublimé l'incompréhension dont il était l'objet en assassinant une figure du diable, un démon coupable de crimes contre l'humanité. Lorenzaccio, chez Alfred de Musset, acte III scène 3, justifie de même son impulsion meurtrière par sa soif de reconnaissance : « Ma vie entière est au bout de ma dague... »

« S'il avait pu être édité, Didier ne serait pas passé à l'acte », écrit Raczy-

mow. Né en 1944 à Saint-Dié, Christian Didier n'est pas seulement un homme qui associe aux nazis un père prompt à le maltraiter, à le livrer à la psychiatrie et aux maisons de correction ; un homme qui un beau jour se fait appeler David Cohen et salue les commerçants d'un « shalom » parce qu'il s'est persuadé que les juifs se tiennent les coudes ; un homme qui, en 1987, se présente comme un médecin urologue, s'introduit dans la prison de Klaus Barbie pour le tuer et qui, emprisonné à Montluc après l'échec de cette tentative de « se débarrasser d'un monstre », croit qu'il occupe la cellule de Jean Moulin. Borderline et calculateur, histrion en perpétuelle quête de pub, Christian Didier est un inlassable graphomane en mal de reconnaissance.

En 1980, il parcourt à pied les 490 kilomètres qui séparent Strasbourg de Paris avec une pancarte dans le dos pour qu'un éditeur le remarque. Ses textes restent inédits. L'un d'eux, *La Ballade d'Early Bird*, inspiré de Lautréamont, sera imprimé à ses frais après que Simone de Beauvoir eut rejeté son « jargon

Comment Christian Didier, hanté par les fantômes de l'Histoire, a tué René Bousquet. Et comment François Mitterrand, mettant au placard les vampires du passé, l'a nié

« métaphysique ». Il hante les librairies, se fait faire un cachet « Christian Didier écrivain », multiplie les coups médiatiques afin de vendre son œuvre : spectaculaires interruptions à la télévision chez Drucker, Denisot, Sabatier, au Parc des Princes, à l'Assemblée nationale, à Roland-Garros, à l'arrivée du Tour de France ; il arrache le micro à Georges Marchais à la Fête de l'Humanité, interpelle Gorbatchev, escalade les grilles de l'Élysée... A Charenton, on dit ce « Zorro littéraire » atteint de « psychose paranoïaque sensitive ».

Bousquet, qui « continue à narguer le monde en vivant comme un pacha », lui permet de trouver « un contenu à sa révolte », de « satisfaire son incommensurable narcissisme ». En éliminant cette « bête nuisible », Didier entend aussi tuer le monstre qui est en lui, tuer « par transposition » le Mal dont il se dit la victime, se débarrasser de la mauvaise part de lui-même. C'est, dit Raczymow, « un homicide en miroir » : « Je voulais réserver une balle à plus salaud que moi. » Didier se voit en archétype sartrien. Le héros du *Murva* abat un homme dans la rue d'Odessa en criant « Salaud, sacré salaud ! » ; de même, il terrasse Bousquet au 34 de l'avenue Raphaël en lâchant : « Salaud. » Christian Didier, qui parle volontiers par ailleurs de son « errance divine », de sa « mission sur terre », lit Rimbaud, Kerouac, Malraux, Mallarmé, Mère Teresa.

Comme dans les films expressionnistes, un autre personnage se profile dans le livre de Raczymow, un personnage dont nous ne discernons que « la part d'ombre » : François Mitterrand, l'homme qui nia René Bousquet. Le chef de l'Etat est en quelque sorte le double et l'envers de Didier : « écrivain né » comme lui, homme politique dont la littérature fut une première vocation, et qui avoua que « gouverner est une façon d'écrire sa propre histoire » (1), il cherche, lui, à tuer toutes traces palpables de ce virus susceptible de rôder autour de lui et d'attirer des soupçons : les symptômes d'une certaine « idéologie française ». Il tremble devant un paysage, un fantôme des années ténébreuses ne l'effraie

pas. Christian Didier rêve de supprimer Bousquet parce que, tel Jack Kerouac à la recherche de ses racines, il a été l'objet d'un satori, un « éblouissement de l'œil ». Mitterrand, lui, ferme les yeux sur l'émouvante biographie du bourreau.

Les Français, lecteurs et spectateurs de leur Histoire, ont « la mémoire courte » ; il y a des feuilletons dont ils répugnent à se faire résumer les épisodes précédents (2). Mitterrand feint, goûte la mélancolie ou la causticité d'une phrase plus que la confession politique, joue la fiction (au sens où l'entendait Borges). Il a introduit l'ancien chef de la police de Pétain dans son intimité familiale (Latché, 1974), s'emploie à verrouiller les placards où somnolent les vampires de son passé, use de son influence pour éviter que soit rouvert un dossier compromettant.

« Pas vu, pas pris » : à sa demande, ces quatre mots disparaîtront de la préface de Jacques Attali au *Verbatim*, seconde édition. A propos du responsable de la rafle du Vel'd'Hiv, son discours est construit comme un roman au présent, rechignant au flash-back ; le roman d'un amnésique préoccupé d'amnistier Vichy. Si bien qu'à la mort brutale de Bousquet, les rumeurs vont bon train. Christian Didier n'aurait-il pas été

« haut placés » du « Château » (nous voilà chez Kafka) voulant éviter le procès détonateur d'un grand déballage politico-historique ? Didier incarna-t-il le bras armé de l'Élysée comme Jacques Clément, jadis, fut manipulé par les milieux de la Ligue pour assassiner Henri III, qui avait gagné la bataille de Jarnac contre les protestants du prince de Condé ? La fiction contamine l'interprétation du réel. Du crime politique considéré comme un des beaux-arts...

(1) A Bernard Pivot, dans *L'Express* du 19 septembre 1977.

(2) On lira à ce propos le salubre *Après la colère*, dans lequel Gérard Miller rappelle ce que fut « l'abjection française » de l'Occupation et le journal *Minute* (Stock, 144 p., 72 F [10,98 €]).

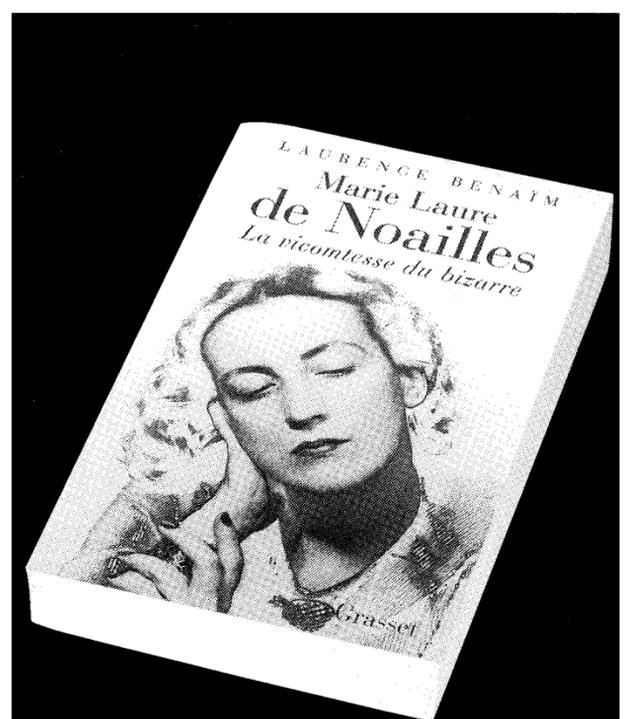
★ A signaler : *La Dépêche du Midi et René Bousquet*, de Claude Liabres (Fayard, 266 p., 98 F [14,94 €]), ou comment Bousquet est devenu administrateur du quotidien de Toulouse après la guerre.

L'HOMME QUI TUA RENÉ BOUSQUET
d'Henri Raczymow.
Stock, 348 p., 131,19 F (20 €).

Lire également, page VI, notre page sur les 20 ans du 10 mai 1981.



M. BIDERMANASIANA
François Mitterrand à Latché en 1974 en compagnie de René Bousquet (face à Danielle Mitterrand)



Vendredi 11 mai
à Bouillon de Culture

Grasset



Comment sauver Céline ?

LETTRES D'UNE VIE

de Marcel Aymé.
Les Belles Lettres/Archimbaud,
288 p., 120 F (18,24 €).

CÉLINE SECRET

de Véronique Robert, avec Lucette Destouches.
Grasset, 164 p., 85 F (12,96 €).

Céline et Marcel Aymé étaient amis. Ils le sont restés, ce qui est plus remarquable, jusqu'à la mort de Céline, en 1961. Plus remarquable parce que l'auteur du *Voyage*, dans la dernière période de sa vie, était devenu d'une agressive sauvagerie. Plus remarquable parce que, à la fin des années 1950, les visiteurs ne se pressaient pas pour venir saluer le vociférant ermite de Meudon rentré d'exil. Même ses vieux copains d'autrefois se faisaient rares et souhaitaient se faire oublier. Le pèlerinage de Meudon avait mauvaise presse, Céline avait la gale, on préférait l'admirer de loin, des pincettes sur le nez. Marcel Aymé n'avait pas de ces prudences lorsqu'il s'agissait d'amitié : il était là, plus fidèle qu'aux beaux jours. Il sera encore là, lors de l'enterrement de Céline, le seul écrivain français présent, avec Roger Nimier. Une manière aussi de manifester.

Manifester quoi ? C'est ce que le volume intitulé – abusivement – *Lettres d'une vie* permet de cerner. Comme l'écrit Michel Lécureur dans sa préface, Marcel Aymé y avance à visage découvert. Lui qui savait si bien se dissimuler derrière ses fictions, jouer de l'évasif, du demi-silence, de l'ironie calculée pour échapper aux entreprises d'étiquetage et aux enrôlements, montre souvent dans sa correspondance le fond de son sac. Notamment lorsqu'il écrit à sa famille, à son frère Georges, à ses sœurs, Camille l'écrivain et Suzanne la bourgeoise.

On y voit d'abord à l'œuvre un écrivain qui s'efforce de réussir une carrière littéraire sans se couper du peuple, auquel il se sent sentimentalement et intellectuellement attaché. Le petit peuple des ateliers, des bistrotiers, des boutiques, mais aussi celui des fermes, des villages et de la sociabilité rurale. Un peuple au ras du sol, la tête, parfois, dans les étoiles, c'est ainsi qu'il se l'imaginait, semblable à lui-même. Un monde à des années-lumière des instances littéraires parisiennes et des institutions qui décident de la réussite ou de l'échec des écrivains qui montent à Paris. Le jeune Marcel Aymé pratique, puisqu'il le faut, le grand écart, mais avec un sentiment de malaise, de fausseté et de trouble ; et une indéclinable mélancolie. On le voit dans les lettres qu'il adresse en 1933 à son ami Pierre Varillon, le directeur littéraire de *L'Action française*, lorsque *La Jument verte* lui vaut enfin le succès : « J'ai craint un moment que la robe de ma jument vous semblât d'une couleur douteuse, et pour tout dire vous avoir scandalisés. (...) Je me suis dit que Varillon me considérait désormais comme une calamité de la littérature. (...) Oui, ma jument se vend bien et même très bien, mais je ne me dissimule pas que sa prétendue salacité (je dis prétendue) lui vaut ce galop. Tant mieux tout de même. Je ne demande qu'à rouler carrosse, bien entendu. »

Pour autant, peut-on verser d'un coup les opinions de Marcel Aymé dans le creuset de la droite populaire, anti-

républicaine par haine de la bourgeoisie, antimoderniste par incroyance dans le progrès et par pessimisme historique ? Peut-être, à condition d'observer que jamais l'auteur d'*Uranus* ne cède à l'antisémitisme, pas plus qu'à l'éloge du régime de Vichy et de ses protecteurs. Mais il écrit dans l'ignoble *Je suis partout*, des contes, charmants. Un écrivain doit écrire pour gagner sa vie, comme un cheminot doit conduire son train. Il s'en explique ironique et amer, en 1943, à son ami Jean Paulhan, qui lui demande une nouvelle pour *La NRF* : « Vous m'offrez de me payer plus cher que je suis partout, mais ce n'est pas possible. Si vous lisiez les contes que je donne à J.s.p., vous y découvririez des tas de choses révoltantes pour la conscience d'un Français, et vous vous doutez bien qu'elles me sont payées à prix d'or. Certains de nos amis m'ont fait savoir qu'on me réglerait mon compte comme vous savez à l'arrivée des Américains, ce qui fait que la morale est sauve. »

Marcel Aymé, qui n'a jamais hurlé avec les loups, n'aura, à la Libération, que des ennuis véniels. D'autres auraient joui de cette tranquillité ; il se déchaîne contre l'épuration littéraire. Sans doute est-ce le seul moment de son existence où cet homme tendre, sensible et désabusé laisse éclater sa colère. En juillet 47, il écrit à Paulhan, encore : « J'ai toujours pensé que les écrivains avaient, moins que tous autres, le droit de mépriser personne, puisque mépriser, c'est cesser de comprendre. Il me semble aussi que le mépris est le grand recours des criminels, le moyen de s'arranger avec leur conscience. » Le ton est encore doux ; dans le texte de 1950 où il commente à la fois une invitation à l'Elysée et la proposition du ministre de l'éducation nationale de lui remettre la Légion d'honneur, il se déchaîne : « Par respect pour l'Etat et pour la République, il me fallut refuser ces flatteuses distinctions qui seraient allées à un traître ayant favorisé les desseins de l'ennemi ». Je regrette à présent de n'avoir pas motivé mon refus et dénoncé publiquement, à grands cris de putois, l'inconséquence de ces très hauts personnages dont la main gauche ignore les coups portés par la main droite.

Marcel Aymé, qui resta son ami jusqu'à sa mort, et Lucette Destouches, sa femme, ont chacun à sa manière essayé d'expliquer l'antisémitisme de l'auteur du « Voyage ». Sans résoudre l'énigme

Si c'était à refaire, je les mettrais en garde contre l'extrême légèreté avec laquelle ils se jettent à la tête d'un mauvais Français comme moi, et pendant que j'y serais, une bonne fois, pour n'avoir plus à y revenir, pour ne plus me trouver dans le cas d'avoir à refuser d'aussi désirables faveurs, ce qui me cause nécessairement une grande peine, je les prie-rais qu'ils voulassent bien, leur Légion d'honneur, se la car- rer dans le train, comme aussi leurs plaisirs élyséens. »

Cela a quand même une autre allure que Morand crachant d'un côté sur la République et quémandant de l'autre ses arrières de pension et un fauteuil sous la Coupole. Aymé est blessé, pour autant pas aveuglé au point de perdre sa liberté d'esprit et de se laisser accaparer par un camp. C'est la vraie leçon de ces lettres, par ailleurs vives, amusantes, nerveuses et chaleureuses. Contre Marcabru, Marcel Aymé prend vigoureusement la défense de Sartre, Montand et Signoret. « accusés d'avoir transformé » *Les Sorcières de Salem* en film marxiste. Mais il assène surtout une admirable volée de bois vert à ceux qu'il nomme les stalinien de l'américanisme : « Je commence à être habitué au chauvinisme américain de certains Français, écrit-il à Thierry Maulnier, à son intransigeance et à son agressivité. » Il n'en veut pas pour autant aux Américains : « Pourquoi en voudrais-je à une nation de nous prendre ce que nous lui avons abandonné ? » Nationaliste jusqu'au bout, Marcel Aymé, d'une France à la fois réelle et rêvée, d'un peuple toujours menacé par l'arrogance et les intérêts des puissants : « Si M. Raymond Aron vous affirme que la France ne peut pas se passer de l'Amérique

et que le neutralisme la condamnerait au communisme, répondez-lui que c'est faux et qu'au demeurant, vous préférerez une France communiste à plus de France du tout. »

Lorsqu'il entreprend de plaider le dossier de Céline, Marcel Aymé butte évidemment sur l'antisémitisme déli- rant de son ami. Il cherche des arguments recevables : « Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux essayer d'expliquer humainement l'antisémitisme de Céline, montrer qu'il est parti d'un grief personnel que son lyrisme et sa nature excessive ont amené à transposer sur le plan littéraire ? Dire que si l'objet de sa rancune avait été au départ un protestant ou un curé, il aurait pareillement écrit un pamphlet antiprotés- tant ou anticlérical ? » On sent qu'il n'y a rien de pas trop, qu'il manie l'argutie comme un avocat, en désespoir de cause (1).

On retrouve pourtant dans l'évocation que Lucette Destouches fait de son mari cette figure fondamentale d'une folie de la persécution, laquelle se fonde, dans les pamphlets, en lyrisme ordurier de persécuteur. Maladie contagieuse sans doute, puisqu'elle-même, plus d'un demi-siècle après, continue à affirmer, parlant de 1936 : « Les communistes menaçaient de le tuer ; après ce sont les juifs qui s'y sont mis. » Céline bouc émissaire, victime imaginaire des victimes réelles, il y a là une énigme qu'aucun biographe, aucune des innombrables gloses de l'œuvre célinienne ne sont parvenus à résoudre, ni même à approcher. Lucette Destouches se contente d'attribuer à *Bagatelles*, *L'Ecole des cadavres* et *Les Beaux Draps* un « pouvoir maléfique ». Des pamphlets qui « ne nous ont apporté à Louis et à moi que du malheur ».

Pour le reste, rien de bien neuf. Une très vieille dame, compagne pendant un quart de siècle d'un grand écri- vain et d'un homme insupportable et adoré, égrène quel- ques souvenirs dans l'oreille d'une pieuse interlocutrice. C'est souvent émouvant, de solitude, d'acceptation du pire, de vocation entêtée : « Tout au long de ma vie sans Céline, j'ai voulu le défendre, et ça a été mon unique et immense force. » Un rôle et une passion.

Lucette dit aussi : « Je ne cherchais pas le bonheur avec lui, j'aspirais simplement à le rendre moins malheureux. » Et encore : « Il y avait chez lui une intensité dans la tristesse que tout le monde fuyait. » Parlant enfin de Nimier, le der- nier ami de Céline, mort en 1962 d'avoir vécu trop vite, elle ramène encore cette mort à son cher Louis-Ferdin- and : « Quand on a un destin de martyr, tous ceux qui pourraient vous venir en aide meurent. »

(1) La « Bibliothèque de la Pléiade » publie le troisième volume des *Œuvres romanesques complètes* de Marcel Aymé, ses romans et ses nouvelles publiés entre 1940 et sa mort, en 1967, ainsi que son dernier roman inachevé, *Denise*. Une noi- re tendresse, un talent éblouissant (Gallimard, 2 048 p., 425 F [64,79 €] jusqu'au 31 juillet 2001, puis 475 F [72,41 €]). L'album de la Pléiade 2001, offert pour l'achat de trois volu- mes de la collection, est également consacré à Marcel Aymé. Enfin, en poche reparait *Enjambées* (Gallimard, « Folio », n° 3449).

★ Signalons également la réédition de l'essai de Philippe Murray sur Céline (Gallimard, « Tel »).

Sainte-Beuve au tribunal de la critique

Son goût excessif de la mesure ne le prédisposait guère à se laisser bousculer par le génie.

Michel Crépu, dans le beau et singulier portrait qu'il dresse de lui, réhabilite pourtant sa figure et son œuvre

SAINTE-BEUVE

Portrait d'un sceptique

de Michel Crépu.
Perrin, « Portraits d'Histoire »,
262 p., 119 F (18,14 €).

La critique littéraire, lorsqu'elle est exercée avec conscience et liberté, lorsqu'elle s'affirme indépendante des pouvoirs, des intérêts ou de l'air du temps, est, qu'on le veuille ou non, un excellent poste d'observation. Pas seulement de son objet, la littérature, mais aussi de l'époque, des mœurs et du degré de culture qui l'identifient. Bien évidemment, c'est l'art qui importe avant tout, qui avance ou recule, touche au sublime, tîmbe ou s'abîme dans le médiocre. La critique,

elle, est toujours seconde. Elle admire, s'enthousiasme (parfois à contre-temps), erre, s'effarouche devant l'audace, s'aveugle ou s'incline. Ses erreurs mêmes peuvent devenir des témoignages de sa conscience. Son histoire, finalement, accompagne celle des œuvres.

Charles-Augustin Sainte-Beuve (1804-1869), de son observatoire, adossé à sa bibliothèque, regarda son siècle. De ce siècle auquel il appartenait pleinement, il partagea les questions, les engouements, les préjugés. En même temps, il cultiva un certain retrait, propice à sa fonction et conforme à sa psychologie. Il embrassa donc, mais sans jamais le atteindre, quelques idées et opi- nions qui fleurissaient. Opportuniste en politique, il sembla l'être aussi en littérature. Une solide absence

de conviction le garantissant des passions, l'autorisait à accueillir ce qui était éloigné, étranger. Mais sa trop raisonnable lucidité n'était pas infaillible. On lui fit justement grief de ne pas reconnaître les grandes figures qui passaient. Il fut injuste, pour Balzac, Baudelaire, d'autres encore : son goût excessif de la mesure néoclassique ne le prédispo- sant guère à se laisser bousculer par le génie. Marcel Proust, critiquant sa « méthode », assura sa reléga- tion dans les marges de l'histoire littéraire.

GRANDEUR PARADOXALE

Le beau et singulier portrait que trace Michel Crépu de l'auteur des *Causeries du lundi* – qui compte tout de même, avec les *Nouveaux Lundis*, vingt-huit volumes – et du magnifi- que *Port-Royal* – 3 000 pages –, ne réhabilite pas seulement la figure du critique, mais donne à l'homme et au témoin qu'il fut une sorte de grandeur paradoxale, de noblesse inquiète. Auteur, en 1834, d'un roman d'in- trospection à tonalité éthico-philoso- phique, *Volupté*, et de quelques recueils de vers – et des plus mauvais du siècle ! –, il rejoignit vite, pour ne plus le quitter, son observa- toire qui avait la forme d'un petit tri- bunal personnel. Ce fervent des éclai- rages tamisés avait écrit un jour à Marie d'Agoult cette phrase que Crépu a bien raison de qualifier d'« inouïe », et qui touche même à l'insupportable : « J'ai la lumière en haine. »

Ainsi, à force de mesure, d'esprit moyen, d'intégrisme de la nuance, le « *gars Sainte-Beuve* », comme l'appelait Flaubert, ou « le petit mercier », comme disaient les Goncourt, sut donner à un siècle énorme, contra- dictoire et aveugle sur lui-même, un semblant de cohérence. Il est incon- testable que, sans lui, ce malheureux XIX^e serait apparu encore plus bouffi et hypertrophié qu'il n'est ! Il ne pei- gnit pas un grand tableau, avec cha- que visage à sa juste proportion, mais circula dans son époque, s'arrê-

tant selon son plaisir. De Hugo (Sainte-Beuve, ce fonctionnaire des Let- tres, fut l'ami de M^{me} Hugo, avant que l'illustre poète ne l'accueille sous la Coupole, quinze ans plus tard, en 1845) à Chateaubriand, de Lamen- nais à Proudhon, de Joseph de Maistre à Renan, il avança à son rythme, sans se presser ni jamais conclure.

Michel Crépu, avec beaucoup de talent et une remarquable légèreté de plume – mais il aurait dû s'interdi- re quelques « jeunismes » d'expres- sion et des anachronismes volonta- res qui alourdissent son aisance – se coule, par vraie sympathie, dans son modèle. Son portrait est, comme il convient ici, éclaté, non conclusif. M^{me} de Staël et Chateaubriand ou Lamennais y ont leur place. Les Messieurs de Port-Royal aussi : se reportant deux siècles en arrière, l'observateur et admirable portrai- tiste dessine un vrai paysage, litté- raire, religieux et politique de la France. Crépu cite beaucoup, tous- jours à bon escient, des pages devant lesquelles bien des écrivains devraient pâlir de jalousie...

Patrick Kéchichian

★ A signaler également : *Le Procru- reur de l'empire. Ernst Pinard (1822-1909)* d'Alexandre Najjar (Bal- land, 364 p., 139 F [21,19 €]). C'est un autre tribunal et une autre sorte de juge, in fine incompétent, que décrit Alexandre Najjar. Nous sommes à la même époque, mais dans les coulisses sans gloire du plus « stupide XIX^e siècle ». On connaît, hélas, le nom d'Ernest Pinard : c'est lui qui éleva, en cette année de dis- grâce 1857, le bras d'une justice puri- taine et bien-pensante contre Baudelaire et Flaubert. Mais Pinard eut aussi une vie, que l'auteur de cette biographie raconte avec une science parfaite. Il faut se rendre à l'évi- dence : rien ne peut sauver de Pop- probre ce réactionnaire fleffé, catho- lique par amour de l'ordre établi. Sinon, peut-être, une certaine fidéli- té à lui-même. C'est-à-dire à la médiocrité de son esprit.

Malagar à contre-jour

Les souvenirs de Lucienne Sinzelle, fille d'un ouvrier agricole sur la propriété de François Mauriac

MON MALAGAR

de Lucienne Sinzelle.
Préfaces de José Cabanis
et de Jean Mauriac.
Gallimard, « Haute enfance »,
132 p., 85 F (12,96 €).

Quand François Mauriac hérita de Malagar – qui n'était à l'origine qu'une « mauvaise garenne » –, la propriété était deve- nue, à force de travail, « dix-huit hectares de songe pur » (1). C'était, écrivit Mauriac en janvier 1948, le « paysage le plus beau du monde à mes yeux, palpitant, fraternel, seul à connaître ce que je sais, seul à se sou- venir des visages détruits dont je ne parle plus à personne, et dont le vent, au crépuscule après un jour torride, est le souffle vivant, chaud, d'une créature de Dieu (comme si ma mère m'embrassait). » Jean Mauriac, der- nier fils de l'écrivain, a récemment livré ses propres souvenirs sur Mala- gar (2), encore merveilleusement empreints, malgré le temps et la dépossession (3), de l'esprit d'enfan- ce... La fille d'un ouvrier agricole de la ferme de Malagar, Lucienne Sin- zelle, dite « Nénette », aujourd'hui âgée de soixante-quatorze ans, a lu ce livre : quelques lignes consa- crées à son père, à son frère et à elle-même – « Lulu et Nénette, avec qui je jouais tout le jour » – ont réveillé sa mémoire et son désir de témoigner d'un autre Malagar.

Lucienne Sinzelle a donc vécu, de 1929 à 1941, sur les mêmes terres. Seulement, elle était du mauvais côté : logeant pauvrement avec les siens dans les communs, elle a beau- coup travaillé, allait peu à l'école, était commandée durement par la femme du régisseur. Mais quand la famille Mauriac était en vacances, Lucienne et son frère Lucien avaient le droit de jouer avec Jean : elle pouvait alors oublier sa difficile existence, et grimper dans les arbres, construire des cabanes, s'ha- biller de robes dont on ne voulait

plus. De loin, elle apercevait la sil- houette de François Mauriac, « tout à ses songes »... Il ne fallait pas le déranger, il appartenait à un autre monde, celui des maîtres. Pour Nénette, c'était dans l'ordre des choses : « Nous étions naïfs, c'est vrai, mais personne ne nous aidait à l'être moins. » José Cabanis se montre justement sévère : « [Mauriac] s'indignait des injustices commises dans les pays lointains qu'il n'avait pas visités, mais le prolétariat miséra- ble qui aurait pu lui être familier, il ne le connaissait pas. »

Dans la correspondance que Lucienne Sinzelle entama avec Jean Mauriac, elle avoua, à travers ses souvenirs, qu'elle fut amoureuse de lui, que son père l'avait violée, enfin qu'elle avait été à la fois très heureuse et très malheureuse à Malagar. Mais elle raconte aussi très précisément les travaux et les jours de cette région du Bordelais : les moissons, les vendanges, le lavoir, les chais, le cuvier, les doux animaux domestiques qui, seuls, consolent les enfants malheureux... Son émouvant récit – à mi-chemin entre les souvenirs respectueux de Céléste Albaret (*Monsieur Proust*, Laffont, 1973) et la dure enfance d'Antoine Sylvere (*Toinou*, Plon, 1980) – forme aussi un témoignage sur la société paysanne du Sud-Ouest dans la première moitié du XX^e siècle, qu'enrichit la figure à contre-jour de François Mauriac.

Claire Paulhan

(1) Selon Violaine Massenet, *François Mauriac*, Flammarion (« Le Monde des livres » du 15 décembre 2000).
(2) Jean Mauriac, *Malagar*, entretien avec Eric des Garets, éditions Sables (route de l'Eglise, 31130 Pin-Balma), 1998.
(3) Malagar a été acheté par la région Aquitaine en 1986, et conservé en l'état, sauf le chai du rouge et les communs – c'est-à-dire là où vivaient et travaillaient Lucienne Sinzelle et les siens – qui ont été aménagés en lieu culturel.

Les Éditions de l'Orme sont de nouveau distribuées par ALTERNA - Tél. : 02.37.30.57.00 - Fax : 02.37.30.57.12 inchangés

2^e ÉDITION

LES PARADIS PERDUS
BONNE MAMAN, DIS BONNE MAMAN, RÉCONTE
Jacques DARCANGES
Éditions de l'Orme

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à décoder le sens caché de vieux contes Bretons et Céliques.

85 F

“Un merveilleux petit livre, écrit avec le cœur. Comment les habitants d'un village sauveront leur ormeau multicentenaire, d'un pylône électrique.”
Nicole Baud (L'Ère Nouvelle)

2^e ÉDITION

MICHEL DEBOUCHAUD
L'ORMEAU
Éditions de l'Orme

Illustrations de Lucie YONNET

90 F

Céline : ça a (vraiment) débuté comme ça

Le manuscrit de *Voyage au bout de la nuit* n'est pas un nouveau *Voyage*, mais il jette sur le roman que nous connaissons une lumière nouvelle. Il en met certaines lignes d'autant plus en relief qu'il les fait se détacher sur un fond de pages inédites. Entre ce premier état du texte et le roman publié, pas de modification spectaculaire de l'histoire, mais deux changements qui n'ont besoin que de quelques mots pour être décisifs, parce qu'ils portent sur des points stratégiques. Le premier touche au choix du personnage-narrateur, et par là modifie en profondeur le ton du texte. Le second ne concerne qu'un nom propre, mais c'est celui de Robinson, désormais si bien associé pour nous au roman qu'on a du mal à l'imaginer sans lui : dans le manuscrit, il a pourtant connu toute une série d'avatars avant de s'imposer définitivement.

Dans le roman que nous lisons, la première clé de lecture est donnée par la séquence d'ouverture, qui oppose deux interlocuteurs, l'un conformiste et accumulant de grands mots comme race et patrie, l'autre, « anarchiste » dégonflant au fur et à mesure ces baudruches, se faisant fort de montrer la société telle qu'elle est vraiment. Le premier s'appelle Arthur Ganate, le second Bardamu : c'est lui qui dit « je » et rapporte ultérieurement le dialogue. Mais, si sûr de lui qu'il se soit montré, il suffit que passe devant lui dans la rue un régiment de cavalerie avec colonel et musique militaire pour qu'il lui emboîte le pas, c'est-à-dire qu'il s'engage, au grand ébahissement du patriote.

Or « Bardamu » a bien toujours été le porteur d'un discours d'affranchi, mais, avant d'être le « je » qui parle, il a été l'autre. La première personne a d'abord été celle d'Arthur le conformiste qui, en s'engageant derrière les cavaliers, ne faisait donc que mettre ses actes en accord avec ses paroles. Il y avait logique là où pour finir il y aura porte-à-faux et lancement d'une dynamique. Face à Arthur, Bardamu était le premier des maîtres d'anarchisme qui allait peu à peu déniaiser l'engagé volontaire, selon un schéma de roman d'apprentissage linéaire qui, dans ce premier état du texte, justifiait pleinement un rapprochement avec *Candide*.

C'est cette trop simple linéarité que cassera par la suite le transfert de la première personne à Bardamu. Dans la première séquence dans son état final, Bardamu est à la fois l'affranchi et le cave, celui à qui on ne la fait pas et celui à qui on la fait, celui qui voit clair et celui qui obéit à un réflexe conditionné. A partir de là, devenu un « bleu » immédiatement envoyé au front, il fera certes son profit à la fois de son expérience et des conseils d'initiateurs comme Robinson, le soldat plus avancé que lui dans l'affranchissement, et Princhard, ce professeur à qui il reviendra, avant d'être exécuté pour désertion, d'initier Bardamu à certains aspects de l'histoire idéologique. Mais la naïveté qui se dira lors de ces découvertes successives sera déjà toute mêlée de lucidité et d'une volonté de dénonciation, et récipro-

quement. Le mélange ou l'oscillation se perpétueront jusqu'à la fin du roman.

Dans le ton de *Voyage au bout de la nuit*, la première inflexion naît de cette dualité des voix inventée dans un second temps. A la lecture, d'une phrase à l'autre, d'un mot à l'autre, nous passons sans cesse d'un discours d'ignorance au discours de quelqu'un qui croit savoir une fois pour toutes de quoi les hommes sont capables, et qui tient à le proclamer. Dualité constitutive, mais après coup. Dans un premier temps, les voix étaient séparées. En les confondant, Céline a pourvu ce qui aurait pu n'être qu'un roman d'apprentissage de résonances d'un tout autre ordre. Il a commencé à suggérer qu'en tout homme il y a plusieurs voix qui dialoguent. Dans le plus averti, il y a encore place pour de la naïveté. Dans le plus naïf, il y a déjà quelqu'un qui sait. Candide était décidément une âme trop simple. Céline fait de son roman le lieu où cette dualité peut se dire.

Pour y arriver, il fallait renoncer à la répartition initiale des rôles et à une logique de linéarité. Le manuscrit nous permet de suivre comment Céline y est venu, par étapes. On suit les voies qui l'ont progressivement amené à transférer la parole en première personne à Bardamu, à moins que ce ne soit à nommer Bardamu celui qui parlait à la première personne. Pendant tout l'épisode de la guerre, Bardamu, trop occupé à digérer ses expériences de l'horreur, n'a guère le temps de dialoguer, et donc guère l'occasion d'être nommé par un interlocuteur. Il faudra attendre l'épisode de l'arrière, une cinquantaine de pages après le début, pour que sa petite amie américaine l'interpelle par son prénom, qui n'est plus Arthur mais Ferdinand, l'élément intermédiaire du pseudonyme Louis-Ferdinand Céline dont est signé le roman. Trente pages encore, et ce sera le tour du patronyme Bardamu de réapparaître, et cette fois pour désigner le narrateur.

C'est dans la séquence de l'hôpital de Bicêtre que les infirmières d'abord, puis le chef de service Bestombes, s'adressent à lui sous ce nom de Bardamu. Bestombes en particulier reprend le nom à chacune de ses répliques dans le dialogue. C'est lui qui, dans ces pages, baptise définitivement le personnage-narrateur de ce nom sous lequel il est promis à la célébrité. A partir de ce point il ne porte plus dans le manuscrit que ce nom, exception faite de quelques proches qui l'appellent par son prénom, Ferdinand.

Mais s'il a pris le nom, il est encore loin, dans cette séquence de Bicêtre, d'avoir pris la figure qui était celle de Bardamu dans la première séquence du manuscrit. Quand il imagine ce que diront de lui plus tard les infirmières, c'est sur le mode apitoyé : « Vous souvenez-vous du petit Bardamu, diraient-elles à l'heure crépusculaire en pensant à moi, celui qu'on avait tant de mal à empêcher de touter... Il en avait un mauvais moral celui-là, le pauvre petit... Qu'a-t-il pu devenir ? » Et quand Bestombes lui assène du « Bardamu » à répétition, c'est pour retourner en symptôme

Le manuscrit original de « Voyage au bout de la nuit », que l'on croyait perdu, a été retrouvé au début de l'année chez un collectionneur anglais par le libraire Pierre Bérès, qui le met en vente le 15 mai. Une découverte capitale pour comprendre la genèse du roman

de guérison un aveu de « trouble d'âme » : « Vous allez mieux, Bardamu, mon ami. » Il faudra encore à celui-ci du temps et d'autres expériences pour qu'il devienne pleinement – aussi pleinement qu'on peut l'être – celui dont il porte désormais le nom.

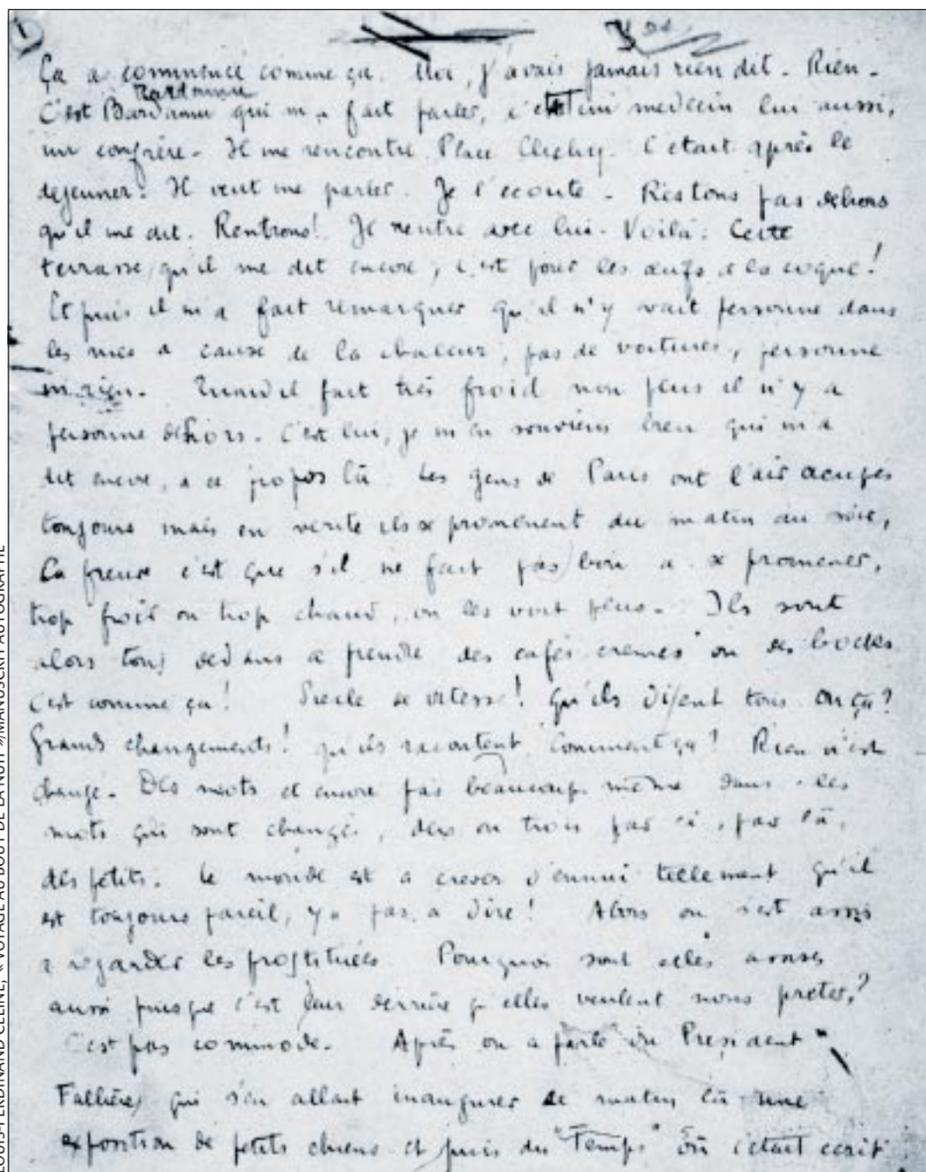
Il restait ensuite à Céline à mettre cette première séquence du manuscrit en accord avec ce qu'avait imposé dans la suite le progrès de la rédaction. Le manuscrit montre que cela se fit en plusieurs temps. Cette séquence, qui y est recopiée avec application, est un état plus tardif que la suite, mais il est lui-même provisoire : Céline n'y touche pas encore à la répartition des rôles, mais il transfère déjà à Bardamu un passage remarquable qui, dans la suite du manuscrit, était d'abord attribué à un autre personnage.

L'une des surprises du manuscrit est en effet d'y trouver le discours de Princhard long de toute une série de pages qui ne seront pas reprises dans le *Voyage*. Là, Bardamu comprendra, au moment où Princhard sera appelé, qu'il venait d'essayer sur lui un

Henri Godard

brouillon de discours. Dans le manuscrit, il s'agissait d'emblée d'un article médité que Princhard annonçait d'avance son intention de transmettre à Bardamu, en des termes qui ne peuvent que faire dresser l'oreille à tout lecteur de Céline : « C'est une manière de pamphlet, une simple ébauche d'ailleurs, dont il vous sera facile de développer à loisir, plus tard, si vous vivez encore, les idées essentielles. » Ledit pamphlet ne manque pas de vigueur polémique ni d'arrière-plan philosophique. « Nous sommes partis à la guerre, timide ami, écrivait Princhard, du mauvais côté du drapeau, celui de la soie, des couleurs et du vent, celui qu'on regarde toujours et qu'on ne touche jamais, pendant que les malins se cramponnent au manche et conduisent la danse des couillons. » Ailleurs il disait, parlant de leurs concitoyens aliénés par des siècles d'endoctrinement : « un coup de clairon, un seul, et les voilà partis les esclaves zélés, nouvelle race qui se fouette elle-même, galériens masochistes, les voilà partis, dis-je, pour le néant. » Avant de conclure, sur un ton plus pascalien que pamphlétaire : « Ils se précipitent avec le sourire d'un néant dans un autre. »

Surprise seconde : le texte de Princhard commençait par la tirade sur les patries-galères qui, dans le roman, est un des morceaux que Bardamu débite à Arthur Ganate dans



LOUIS-FERDINAND CÉLINE, « VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT » MANUSCRIT AUTOGAPHE

la première séquence. Céline, ayant décidé de sacrifier une partie du pamphlet de Princhard jugé sans doute trop développé, en a sauvé ce morceau en le transférant en début de roman à Bardamu. C'était encore accentuer la première voix anarchiste du personnage, sans sortir encore de la répartition initiale qui attribue l'engagement à l'autre. Mais l'écart deviendra d'autant plus sensible lorsque Céline aura ultérieurement l'idée d'opérer la conversion de la parole en « je » pour l'attribuer à Bardamu, sans modifier pour autant l'engagement final de ce « je » dans la guerre. Alors, entre les positions marquées par le discours de Bardamu et son acte, la déni- vellation sera à son comble, source d'énergie capable de porter le roman sur ses six cents pages.

Le nom de Robinson est une trouvaille de la première heure, mais c'est une trouvaille dont Céline ne perçoit pas immédiatement toute la portée, à moins qu'il la juge trop provocatrice et n'ose la maintenir. Ce nom, inoubliable pour nous, il a bien été donné d'abord dans le manuscrit à l'inconnu que Bardamu (qui n'est pas encore Bardamu) rencontre au front : « Robinson, je me dis. C'est mon nom, Robinson », mais, dans ce manuscrit, il ne reparaitra pas de longtemps. Dès l'épisode de l'arrière et ensuite tout au long du roman jusqu'à la scène finale avec Molly, on voit se succéder une série de noms dont aucun n'a, il s'en faut, autant de résonance : Merluret, Lacombe, Vas-sous, Tourman. Cette valse des noms est telle que, lorsqu'on se contente de feuilleter le manuscrit, on peut croire d'abord que Céline n'a pas encore trouvé cette structure essentielle du roman : le retour du même personnage auprès de Bardamu à chacune de ses étapes. Mais si. Lorsque à Paris, errant à la recherche de ressources, Bardamu rencontre un visage qui lui dit quelque chose, « je reconnus, dit-il, le soldat, c'était celui que j'avais rencontré la nuit de Noireur-sur-la-Lys. Je me souvins même à l'instant de son nom : c'était

Merluret. » De même, plus tard, il interrogera l'inconnu inquiétant de Bikimbimbo : « Comment vous appelez-vous ? N'est-ce pas Merluret que vous venez de me dire ? C'est ce nom de Merluret qui me tracaçait beaucoup. »

L'impact que *Voyage au bout de la nuit* eut immédiatement lors de sa publication, en 1932, et qu'il a toujours sur ses nouveaux lecteurs serait-il le même si Céline s'en était tenu à ce Merluret ? Dans le manuscrit en tout cas, il le maintient jusqu'au départ du personnage pour Toulouse, puis lui substitue la série des autres, jusqu'à ce Tourman qui s'impose durablement à partir de la réapparition à l'asile de Vigny-sur-Seine. C'est Madelon qui, à vingt-cinq pages de la fin, va faire tout basculer, sur le plan onomastique comme dans l'histoire. Au début de la fête des Batignolles, à propos d'un fait qui n'est pas insignifiant puisqu'il s'agit de son adresse au tir, elle défie son compagnon par une interpellation dont, dans le manuscrit, le texte est d'abord : « Regarde, qu'elle

fait à Tourman, je ne tremble pas. » Mais, dans un deuxième temps, le nom de Tourman est raturé, et celui qui s'y substitue est Robinson. La boucle est bouclée. Céline, plus conscient ou plus sûr de lui, a fait définitivement sienne sa trouvaille du début. Il ne lui restera plus, dans une version suivante du texte, qu'à unifier.

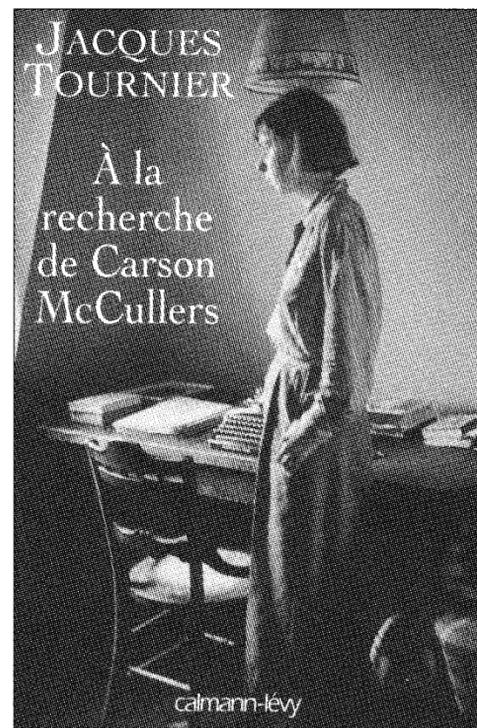
Depuis sa publication il y a presque soixante-dix ans, *Voyage au bout de la nuit* avait quelque chose de ces calmes blocs ici-bas chus de désastres obscurs qui attristent de temps en temps sur le sol de la littérature. Ce premier manuscrit va permettre de jeter les bases de l'histoire du texte de ce roman exceptionnel. Avec les changements décisifs qu'il révèle en cours de réalisation, ces pages inédites et ces innombrables corrections ponctuelles par lesquelles Céline est en train de se donner un style, il commence enfin à doter *Voyage* de cette dimension de genèse qui fait désormais partie pour nous d'une relation complète avec les œuvres.



En haut à droite, la première page du manuscrit de « Voyage ». On remarque que Céline avait d'abord écrit « commencée », auquel il a par la suite préféré « débuté », aux syllabes plus détachées et d'étymologie non latine. Ci-contre, Louis-Ferdinand Céline et Lucette Destouches, sa femme

Le(s) manuscrit(s) perdu(s)

Rien n'est jamais simple avec Céline, le destin des manuscrits pas plus que le reste. On pensait à jamais perdu celui de *Voyage au bout de la nuit* qui a récemment réapparu. Sur la page de titre, Céline écrit : « seul manuscrit ». Il est en effet le seul entièrement autographe. Mais le dactylogramme que Céline en avait fait réaliser avait été ensuite si abondamment corrigé, enrichi de pages nouvelles, qu'il était devenu à son tour un semi-manuscrit. Céline a parlé de la vente d'un manuscrit de *Voyage* en 1943. Mais duquel des deux s'agissait-il ? Un de ses proches, Henri Mahé, évoque de son côté, sans autre précision, la vente d'un manuscrit du même roman en 1937. Or, dans le document d'aujourd'hui, Céline a recopié la dernière séquence du roman, qui n'était pas encore écrite au moment où il fait réaliser la dactylographie, au verso de pages de brouillon de *Casse-pipe*, le roman qu'il écrivait en 1937. Le manuscrit qui passe en vente publique le 15 mai pourrait donc bien être celui que Céline avait vendu en 1937. Si c'est le cas, cela fait soixante-quatre ans que sa trace avait été perdue, malgré toutes les recherches.



316 pages, 110 F

« Une quête passionnée de Carson McCullers. »
Michèle Gazier, *Télérama*
« Cette biographie se lit comme un roman. »
Marie-Claude Perrin-Chenour, *La Quinzaine littéraire*

Trois grands pas sur le bout de la langue de Lolita

Réédité dans une nouvelle traduction de Maurice Couturier, le roman de Nabokov expose désormais en pleine lumière non seulement l'ambition esthétique de son auteur mais aussi son ambition politique. La « magie périlleuse des nymphettes » face au conditionnement et à la planification de l'homme

LOLITA
de Vladimir Nabokov.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Maurice Couturier,
Gallimard, 472 p.,
150 F (22,87 €).

Les grands livres ont des vies étonnantes. Ils naissent dans des circonstances extravagantes, grandissent vite ou bien lentement, sont toujours très seuls et souvent choyés, se mettent à voyager dans d'autres langues, font des enfants, repartent en célibataires, rentrent chez eux, disparaissent un certain temps, resurgissent en pleine jeunesse quand on les croyait fatigués, ne meurent jamais ou alors ressuscitent.

Lolita, plus que tout autre au XX^e siècle, a connu ce destin. Pour en mesurer l'humour à la fois grandiose et implacable, il faut se placer d'emblée au niveau qui convient et traiter cette affaire de traduction et de re-traduction des chefs-d'œuvre comme y invite Vladimir Nabokov, grand traducteur de lui-même. « Ces temps-ci – cas inouï – l'écrivain français le plus remarquable traduit Milton mot à mot et proclame qu'une traduction juxtalinéaire, si elle était possible, serait le sommet de son art » (Vladimir Nabokov citant Pouchkine sur la traduction par Chateaubriand du *Paradis perdu*). « Qu'est-ce que traduire ? C'est, sur un plat, du poète la face pâle aux yeux fixes, c'est le cri du perroquet, le singe qui jacasse, et la profanation des morts » (Vladimir Nabokov, dans le poème *En traduisant « Eugène Onéguine »*). « Je crois qu'il faut savoir interpréter les signes. Le romancier, c'est le traducteur de Dieu » (Vladimir Nabokov au cours d'une conférence).

Voilà définies avec toute la rigueur nécessaire la grandeur et la misère de la traduction qui navigue, avec plus ou moins de bonheur et donc d'amour, entre la profanation répétée des tombes et la consécration redoublée du nom divin. Et plutôt que de distribuer les louanges et les blâmes, de relever les vertus évidentes de la nouvelle traduction de Maurice Couturier (la précision, le rythme, la fluidité) et de traquer quelques vices cachés (certains passés simples qu'on aurait pu composer ; une animalité parfois privée d'obscénité et nous frustrant, par exemple, de la transformation à la Lewis Carroll d'un castor en chatte), peut-être faut-il profiter de cette éclosion nouvelle pour interpréter quelques signes que n'a cessé d'émettre *Lolita*, depuis la première palpitation à Paris en décembre 1939 jusqu'à ce printemps 2001. Drôle de guerre. Drôle d'odyssée dans l'espace.

Lolita, la nymphette, si elle n'était pas morte en couches, aurait aujourd'hui soixante-six ans. Elle serait grand-mère. Sa traversée des Etats-Unis en voiture avec Humbert Humbert serait le meilleur souvenir de sa vie. Elle publierait, ces jours-ci, un *Humbert secret* qui n'apporterait aucune lumière neuve sur le livre qui fit scandale en son temps. *Lolita*, le roman, est un traité d'accouchement sans douleur de la langue. D'une richesse infinie, inépuisable. Ce que Nabokov a suggéré avec une infinie patience : « Cela peut paraître incroyable, mais il est possible que tout le monde ne se souvienne des premières lignes de Lolita... Notez que, pour obtenir l'effet d'une tendresse rêveuse, les "l" et le "t" ainsi que tout le nom d'ailleurs doivent être "ibérisés". »

Lolita est donc une traversée de la Joven Dolorès ou de la Petite Douleur. Nabokov en a souligné la nécessité et précisé les circonstances : « Le passage, sans retour, de la prose russe à la prose anglaise fut

Le vice furtif de Lolita ne s'oppose plus à la vertu et à l'ordre public mais à l'industrialisation de la reproduction

douloureux à l'extrême. » Notons aussi que, en 1949 (date à laquelle Nabokov s'est lancé dans l'écriture de *Lolita* en anglais), un Russe au nom nabokovien, Velvolski, a décrit pour la première fois la méthode psychoprophylactique, dite de l'accouchement sans douleur, fondée sur l'hypnose et les travaux de son maître, Pavlov. Relisons enfin ces premières lignes dans la traduction Couturier : « *Lolita, lumière de ma vie, feu de mes reins. Mon péché, mon âme. Lo-lii-ta : le bout de ma langue fait trois petits pas le long du palais pour taper, à trois contre les dents. Lo. Lii. Ta.* » Lo (effacement et dilatation du col). Lii (expulsion du fœtus). Ta (délivrance). Les trois temps de l'accouchement de la singulière langue anglaise de Nabokov. Nous sommes en 1955 et le livre paraît en anglais à Paris.

Mais *Lolita* vient de plus loin. D'un côté de 1939. Dans la postface du roman, Nabokov a relaté comment, en décembre de cette année-là, alité à cause d'une adémié névralgie intercostale, il avait conçu (en russe) son projet, en lisant dans un magazine le compte



CHRISTOPHEL

« Lolita » de Stanley Kubrick, avec James Mason et Sue Lyon (1962)

rendu d'une expérimentation menée sur un singe auquel on tentait d'apprendre à dessiner et qui avait fini par esquisser les barreaux de la cage dans laquelle il était enfermé. A la veille de la seconde guerre mondiale, Adam est donc un singe conditionné à qui l'on prélève une côte pour en faire une petite fille à qui l'on va promettre qu'elle n'enfantera pas dans la douleur. Le paradis terrestre est équipé des barreaux de fer de l'obsession et Eve se met à saliver en voyant une publicité de pomme au cinéma.

Pierre Guglielmina

Nabokov a parfaitement évalué ce qu'il appelle « l'Etat policier de la mythologie sexuelle ». Et c'est ici qu'intervient son coup de génie. Il faudrait dire le COUP du GÉNIE. Dans un article de 1939 consacré au poète Khodassevitich, il écrit, en pensant bien évidemment à lui-même : « En Russie, le génie n'est pas une sauvegarde, en exil il est le seul salut. » Le génie n'est pas même une sauvegarde lorsqu'il reste confiné dans la langue maternelle. *Lolita* est le récit d'un matricide en même temps qu'il est celui d'un accouchement. C'est un accouchement sans douleur qui fait mourir

en couches sa langue maternelle et naître une langue nouvelle. C'est un passage sans retour qui assure le salut. Kafka, dans son exil à lui, notait : « A partir d'un certain point, il n'y a plus de retour. C'est un point qu'il faut atteindre. »

Nabokov a pensé un instant abandonner le russe pour le français. Et puis il a émigré aux Etats-Unis. Le coup de génie est d'avoir su inscrire là-bas un contre-mythe sexuel – une perversion de sexe indéfinissable (« J'avais conscience non pas d'un, mais de deux sexes, dont aucun n'était le mien ; l'anatomiste les qualifierait tous deux de sexes femelles »), déclarera humblement Humbert – derrière lequel il a pu accomplir son véritable forfait.

Aussi lorsque Maurice Couturier évoque, dans son introduction, le conflit possible du texte et du contexte, en disant que, « face à une perversion comme la pédophilie, il devient plus malaisé de goûter sans réserve le plaisir esthétique que dispense [*Lolita*], il évalue mal à quelle profondeur de noirceur Nabokov entend traiter « une perversion comme la pédophilie ». La pédophilie, Nabokov l'a vu très tôt – révolution russe oblige –, est une des conséquences directes de la pri-

se en main de l'humain par lui-même, le sous-produit (encore gratuit mais promis à une spéculation à la hausse vertigineuse) de l'industrialisation de la reproduction. « [*Lolita*] considérerait l'acte sexuel comme appartenant uniquement au monde furtif des jeunes, un monde inconnu des adultes. Tout ce que faisaient les adultes pour procréer ne la concernait en aucune façon ».

Paul Morand, qui ne cite pas une seule fois Nabokov dans son *Journal inutile*, rejoint pourtant ses conclusions quand il écrit : « Entre quarante et cinquante ans, les femmes ne sont guère vicieuses. » Quinze-quarante-neuf ans, c'était il n'y a pas si longtemps encore la tranche d'âge qui définissait le taux de fécondité. Le vice furtif de *Lolita* ne s'oppose plus à la vertu et à l'ordre public mais à la fécondité planifiée. Planification des singes obsessionnels, salivation des chiennes policières, qui inspirent à Humbert Humbert cette réflexion pleine de morgue : « N'importe qui peut imaginer ces éléments d'animalité. Je suis mû par une ambition plus noble : fixer une fois pour toutes la magie périlleuse des nymphettes. » Nabokov aurait traduit sa pensée un peu différemment aujourd'hui et écrit : magie périssable.

Loin de susciter de sombres réserves (sauf à définir celles-ci comme de tendres stocks érotiques), *Lolita* expose désormais en pleine lumière non seulement l'ambition esthétique de Nabokov mais aussi son ambition politique. Les grands livres raflent toujours toute la mise. Confronté à certains passages obscurs, Maurice Couturier a eu recours à la traduction russe de *Lolita*, établie en 1967 par Nabokov lui-même. Des historiens de l'avenir expliqueront pourquoi le russe est revenu dans cette région à cette date. Ce dont on peut se féliciter dès maintenant, c'est que le français puisse lever certaines obscurités de l'anglo-américain grâce au russe. Cette position sur l'échiquier mondial, qui n'avait sûrement pas échappé à la sagacité de Nabokov, fera sans doute sourire Poutine et devrait ravir la présidence française. Mais elle révèle aussi une conjonction qui restitue à *Lolita* toute sa profondeur historique : l'américain, le français et le russe sont les langues des trois révolutions modernes. 1776, 1789, 1917. Conformément à une coïncidence qui n'est pas fortuite, le dompteur Nabokov du cirque de Montreux a fait passer par ces trois cercles infernaux son adorable *Lolita*.

Romans policiers

par Gérard Meudal

Radiographie suédoise

LES MORTS DE LA SAINT-JEAN
(Steget Efter)

de Henning Mankell.
Traduit du suédois par Anna Gibson,
Seuil, « Policiers », 490 p., 130 F (19,81 €).

Il y a des livres qu'on ne peut pas mettre entre toutes les mains. C'est une question d'âge. Celui-ci devrait être déconseillé aux quinquagénaires. Pas à cause de l'histoire, bien sûr : la traque d'un serial killer, qui, dans la touffeur de l'été suédois, s'applique à tuer des gens heureux, un couple de mariés posant devant le photographe le jour de leurs noces ou des jeunes gens organisant une petite fête costumée la nuit de la Saint-Jean. L'intrigue est captivante, remarquablement menée : on savait déjà avant ce quatrième titre traduit que Henning Mankell était un virtuose du roman policier. Kurt Wallander, le policier héros du livre, paraît à la fois si réel et si attachant que le lecteur en vient à par-

tager ses états d'âme, et le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'a pas l'humour au beau fixe. Il désespère de son pays : « Il y eut un temps où la Suède était connue pour ses inventeurs. Puis ça a été le modèle suédois, puis les mœurs prétendument libérées, puis le tennis. Maintenant on va peut-être devenir célèbres à cause d'un tueur en série sans précédent. » Sa femme, dont il est séparé depuis des années, lui annonce son remariage. Un de ses collègues est parti en Afrique, un autre vient d'être assassiné. Oui, décidément, Wallander a bien du mal à franchir le cap de la cinquantaine, d'autant plus qu'on vient de lui diagnostiquer un diabète sévère. A quoi bon s'ingénier à faire régner l'ordre dans un monde qui semble avoir perdu tous ses repères ? Le combat semble perdu d'avance. Sans rien perdre de ses qualités narratives, Henning Mankell atteint ici un sommet de noirceur dans cette radiographie de la société contemporaine.

● **MEURTRES EN SOUTANE**, de P. D. James
P. D. James dans la Haute Eglise, c'est un couronnement ! Après avoir exploré toutes les couches de la société britannique, elle entraîne son lecteur dans un collège théologique de l'Eglise anglicane. Quel meilleur cadre peut-on rêver ? Il ne manque aucun ingrédient, la bâtisse sinistre au bord d'une falaise du Suffolk (friables, les falaises ! un accident est vite arrivé), les querelles théologiques et financières, les prêtres pédophiles, les sombres affaires d'héritages spirituels et matériels, la nostalgie de l'enquêteur, lui-même fils de prêtre et qui a passé ses vacances d'adolescent dans ce collège de St Anselm. Un pur régal, d'autant que l'auteur, au sommet de son art, s'amuse non seulement à nouer et dénouer les fils d'une intrigue parfaite, mais à multiplier avec une véritable maestria les clins d'œil et les allusions à la littérature anglaise, qu'elle soit policière ou pas. *Meurtres en soutane* est certainement appelé à devenir un des classiques de P. D. James, on le lit d'une traite pour l'intrigue avant de le relire aussitôt pour le plaisir du style. (Traduit de l'anglais par Eric Diacon, Fayard, 460 p., 135 F [20,58 €].)

● **NOBLESSE OBLIGE**, de Donna Leon
Normalement, le commissaire Brunetti devrait être à l'aise dans cette enquête au cœur de l'aristocratie vénitienne, puisque son épouse Paola descend d'une de ses illustres familles. Mais tout change ; l'aristocratie n'est plus ce qu'elle était, ni la police d'ailleurs, ni la justice. Les Brandolini se font régulièrement cambrioler. Les Lorenzoni se sont vu kidnapper leur seul héritier. Et voilà justement qu'on vient, deux ans après, de retrouver les restes de Roberto Lorenzoni, apparemment abattu par ses ravisseurs, dont on n'a jamais retrouvé la trace. Peut-on rouvrir l'enquête sans raviver la douleur des parents éplorés et qui, pourtant, n'ont rien perdu de leur rayonnement ? L'évocation de Venise est toujours aussi prenante, dans cette septième enquête du commissaire Brunetti rendue encore plus angoissante par l'atmosphère de déliquescence généralisée

qui semble gagner toutes les couches de la société et tous les rouages de l'Etat (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par William Olivier Desmond, Calmann-Lévy, « Crime », 264 p., 120 F [19,29 €]).

● **MORT D'UNE HÉROÏNE ROUGE**, de Qiu Xiaolong
« Autrefois, avant l'époque communiste, le peuple chinois croyait en Confucius. Puis ils crurent en Mao, puis dans la Révolution culturelle, et aujourd'hui ? Le seul idéal qui leur reste c'est peut-être l'argent. C'est ça le plus important, et ça pose quelques problèmes. » Des problèmes que Qiu Xiaolong s'attache à analyser, mettant en évidence dans tous les domaines les bouleversements qu'entraîne le passage rapide du système socialiste à l'économie de marché. Qiu Xiaolong, né à Shanghai et qui vit aux Etats-Unis depuis Tiananmen, est à la fois poète et traducteur. *Mort d'une héroïne rouge* est une bonne intrigue policière, efficace et bien menée, mais surtout un regard passionnant sur la Chine contemporaine (traduit de l'anglais par Fanchita Gonzalez Battle, éd. Liana Levi, 460 p., 128 F [19,51 €]).

● **STRAD**, de Dominique Sylvain
Tandis qu'Ophélie, crucifiée nue sur une sorte de matelas pneumatique, dérive au fil de la Seine, la détective Louise Morvan surveille le magasin d'un antiquaire du septième arrondissement soupçonné du recel d'un Stradivarius hors de prix. Ophélie n'est autre que l'ancienne compagne de l'antiquaire et la fille de son associé ; sa mort brutale met fin à la plus originale de ses performances artistiques et donne le départ d'une enquête qui va se déployer jusqu'au Japon. L'originalité du roman de Dominique Sylvain vient moins de cette exploration du milieu de l'art que de la capacité étonnante de son style à rendre sensible la violence (à la fois rentrée et extrême) qui s'exerce contre les corps (tatouages, piercings) et même contre les objets puisque le Stradivarius aussi finira par y perdre la tête (éd. Viviane Hamy, « Chemins nocturnes », 236 p., 89 F [13,56 €]).

● **DEMAIN C'EST DIMANCHE**, de Pierre D'Ovidio
Un cocktail étonnant mais savoureux : l'alliance du mascarpone et des vins du haut-Poitou ! Jean Mascarpone a échoué aux confins de la Vienne et de l'Indre-et-Loire parce qu'il voulait vivre et écrire à la campagne. La belle Giulia, qui l'avait convaincu de quitter Paris, s'est depuis envolée vers des lieux plus cléments, et Mascarpone, en fait d'écriture, doit se contenter de la rubrique des chiens écrasés dans le journal local. Entre les petits verres avec les copains et le remords des ambitions déçues, Mascarpone est en train de prendre racine avec, pour toute occupation, une vague enquête sur la disparition de la mère Souche, une fermière locale qui est probablement allée se foutre à l'eau. Sauf que, des profondeurs de l'étang, c'est un autre cadavre qu'on remonte. Une évocation très réussie de l'atmosphère provinciale et l'utilisation subtile d'un enfant du pays, célèbre pour ses raisonnements : René Descartes (Phébus, 220 p., 119 F [18,14 €]).

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Sartre

L'héroïsme

**L'INQUIÉTUDE MORALE
ET LA VIE HUMAINE**de Monique Canto-Sperber.
PUF, 294 p., 148 F (22,56 €).

Depuis déjà quelques années, l'éthique est chic. On s'en préoccupe un peu partout. Dans les disciplines médicales et les sciences de la vie, évidemment, mais aussi dans les entreprises, les relations internationales, les administrations publiques. Sans trop se soucier, bien souvent, de réfléchir vraiment, sans se demander ce que veut dire au juste ce souci de « faire quelque chose », cette brave volonté de chercher un supplément d'âme pour nos activités routinières ou quelque norme rassurante pour guider nos gestes machinaux. Il suffit que ça fasse noble, attentif et généreux. Ce qui compte, c'est de vouloir agir. Se montrer résolu à revenir aux principes. Trouver des règles à énoncer, des recommandations à transmettre, des résolutions à prendre. Voilà qui est désormais juste et bon. Peu importe, la plupart du temps, si l'ensemble est confus, les résultats sans intérêt, les formulations risibles. L'important, c'est le nouveau label : éthique, c'est bon signe. On a vu d'ailleurs une ligne intitulée « Ethique » parmi les produits de beauté Christian Dior (sans doute a-t-on renoncé à la baptiser cosme-éthique, pas sérieux). Bref, l'éthique est en passe de devenir un vernis à conscience, pour lequel, malheureusement, il n'existe pas encore de dissolvant dans le commerce.

Dans cette diffusion-confusion tous azimuts, la dénomination paraît le plus souvent s'opposer à la morale comme une pensée libre face à une contrainte ancienne. La morale serait une rabat-joie poussiéreuse, confinée, soumise à la tradition et à la loi. Elle sentirait la naphthaline, ne conviendrait qu'aux vieilles dentelles. Il appartiendrait au contraire à l'éthique d'innover librement, d'inventer au cas par cas des solutions heureuses à nos casse-tête postindustriels. Affaire de praticiens et de gens d'action, l'éthi-



que ne se perdrait pas dans les généralités confuses. Elle se tiendrait au plus près du concret, au ras des métiers et des cas réels.

Le premier mérite du livre de Monique Canto-Sperber est de dissiper ces illusions et ces faux-semblants. Non, dit-elle, il n'y a pas de différence fondamentale entre l'éthique et la morale : les deux termes peuvent s'employer l'un pour l'autre, dès lors qu'il s'agit de désigner une réflexion de fond sur le sens de nos actes, la nature des normes qui les guident, les objectifs qu'ils poursuivent, les limites qui les bornent. Derrière les querelles

de vocabulaire et les abus de langage, il convient de discerner, selon Monique Canto-Sperber, l'exigence d'une réflexion philosophique. La demande d'éthique a beau être socialement multiforme, intellectuellement disparate, voire dispersée, elle demande que soit exercé un effort patient et méthodique pour préciser les questions et clarifier les concepts. C'est toujours à une élaboration philosophique que nous sommes nécessairement renvoyés. On ne saurait faire l'économie d'une réflexion substituant des argumentations aux croyances spontanées et des analyses serrées

aux seuls sentiments généreux. Tel est la conviction de Monique Canto-Sperber. Elle la formule à plusieurs reprises avec la plus grande netteté : « C'est un usage inquiet plutôt qu'autosatisfait du terme "éthique" que je voudrais voir se répandre. Il me semble que nous avons tout à gagner à remplacer la pure déclaration de bonnes intentions par une réflexion éthique complexe. »

Ce volume est donc avant tout, on l'aura compris, un plaidoyer pour l'effort de réflexion dans le domaine éthique. La philosophe, directeur de recherche au CNRS,

Quel sens a donc la vie ? Et que décidons-nous d'en faire ? Avec quels buts ? Selon quelles règles ? Sur ces questions vieilles comme la pensée, de nouveaux regards redeviennent possibles

insiste sur ce qu'une telle démarche suppose : délibérations rationnelles, éclaircissements des valeurs en jeu, élucidation des conflits. L'ouvrage peut également se lire comme un premier bilan du travail accompli, ces dernières années, pour redonner vie, en France, à la philosophie morale. Monique Canto-Sperber est sans conteste la figure centrale de cette tentative. D'abord spécialiste de philosophie antique – traductrice de plusieurs dialogues de Platon et auteur de multiples études sur la pensée grecque –, elle dirige depuis 1993 aux Presses universitaires de France la collection « Philosophie morale ». Cette collection a publié une vingtaine de titres, permettant de découvrir les travaux anglo-saxons contemporains, les classiques oubliés de la philosophie morale française ou les ouvrages de jeunes chercheurs. C'est dans le même esprit que Monique Canto-Sperber a dirigé le colossal *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*. Publié initialement en 1996, ce volume de presque 2 000 pages voit aujourd'hui paraître sa troisième édition, augmentée d'une trentaine d'essais (1). Les bibliographies des 300 sujets ont été mises à jour. On signalera enfin la parution prochaine d'un nouvel ouvrage de cette chercheuse, *Les Ethiques grecques*, qui rassemblera ses compétences d'helléniste et de moraliste (2).

Si le travail déjà fourni est considérable, le bilan est contrasté. Cer-

tes, grâce à ces diverses publications, la question même de la philosophie morale, de sa place et de son style d'analyse, est à nouveau posée. Après une longue éclipse, liée notamment à l'« anti-humanisme » des années 1960, la légitimité de ce type de réflexion commence à réapparaître. Et aussi son exigence principale : être ancrée, domaine par domaine, dans une activité concrète dont la réflexion devra dégager les critères et les buts spécifiques. Il n'en reste pas moins que l'attention, socialement, demeure faible et qu'un vaste chantier reste à conduire. Il se pourrait également que les grands méchants nietzschéens, Foucault et Deleuze en tête, n'aient pas eu tort de considérer comme illusoire ce sujet « responsable de ses actions (...), au moins partiellement lucide sur ses motifs d'action et capable de se représenter comme membre d'une communauté historique ». Il n'est même pas impossible, bien que Monique Canto-Sperber ne cesse de s'en défendre, que cette reviviscence de la philosophie morale participe d'une forme plus ou moins subtile – ou retorse, ou masquée – de retour du moralisme et des normalisations qui l'accompagnent.

En tout cas, il y a là matière à d'amples discussions. Elles n'opposent plus, c'est heureux, les pesanteurs supposées de la morale et les charmes récents de l'éthique. S'y affronteraient plutôt les tenants de la mort du sujet et ceux qui le croient nécessaire. Ceux qui jugent la vie humaine absurde et ceux qui la pourvoient d'un sens. Les immoralistes et les constructeurs de normes rationnelles. Ils disputeraient sans fin de ce que le bonheur et le bien, la justice et le droit, la responsabilité et la volonté peuvent être ou ne pas être. Par exemple, et entre autres. Nul n'aurait le dernier mot, cela va sans dire. Tous croiraient le détenir, évidemment. Ce serait de la philosophie, heureux art des impasses.

(1) *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, 3^e édition complétée et refondue, PUF, 1 840 p., 980 F (149,4 €).

(2) *Les Ethiques grecques*, PUF, « Quadrige ».

Bensaïd underground

Le philosophe pose le problème de l'héritage – et de la transmission – du mouvement ouvrier dans sa pluralité : « généalogie taupière »



RÉSISTANCES
essai de taupologie générale
de Daniel Bensaïd,
dessins de Pierre Wiaz.
Fayard, 256 p., 120 F (18,29 €).

LES IRRÉDUCTIBLES
théorèmes de la résistance
à l'air du temps
de Daniel Bensaïd.
Textuel, « La discorde », 112 p.,
79 F (12,04 €).

Pour ses combattants déçus, ses militants défaits, l'Histoire n'est qu'affaire de ressassement : « Je répète la même chose, parce que c'est toujours la même chose... », écrivait Bermanos en pleine guerre civile espagnole, opposant à la morgue sanguinaire des franquistes le seul « langage des vaincus ». Grand lecteur de Bermanos, Daniel Bensaïd participe de ce fertile ressassement de la « mémoire opprimée ». Celle-ci a d'abord été, pour lui, une « mémoire de comptoir » : son enfance fut bercée par le récit des exilés espagnols (encore eux) qui animaient le bistro toulousain de ses parents. Là, on remettait leurs cartes aux « camarades », ouvriers, résistants et « ex » de la MOI, dans une ambiance « PC-

popu ». Derrière le bar, le père, ancien boxeur issu de « petits juifs pauvres d'Oran » et « miraculé de Drancy » ; la mère, elle, est fille d'un chiffonnier du faubourg Saint-Antoine, lequel pleurerait au seul nom de Karl Marx et se retrouverait proscrit après la Commune de Paris. « C'est la dimension émotionnelle de la politique. Je suis tombé dedans tout petit, et de cette sensibilité populaire aux défaites passées, je garde le sentiment de la dette envers les vaincus comme principal ressort de la révolte à venir », confie Bensaïd, dans un clin d'œil fraternel à Walter Benjamin.

Daniel Bensaïd, né à Toulouse en 1946, est militant politique et philosophe. Exclu des Jeunesses Communistes en 1966, il fonde avec d'autres la Jeunesse Communiste Révolutionnaire, future Ligue Communiste Révolutionnaire, dont il dirigera le quotidien (*Rouge*) tout en parcourant le monde, et notamment l'Amérique latine. Maître de conférences à l'Université Paris VIII, cet ancien élève de l'École Normale Supérieure est l'auteur notamment de *Mai 68. Une répétition générale* (avec Henri Weber, Maspero, 1968), *Moi, la Révolution* (Gallimard, 1990), *Marx l'intempestif* (Fayard, 1995) ou *Le Pari mélancolique* (Fayard, 1997). Depuis 1999, il dirige aussi la collection « La Discorde », chez Textuel, où il vient d'inaugurer un nouvel espace de confrontation entre chercheurs et militants, en lançant la revue *Contretemps*.

A lire les deux ouvrages que le philosophe vient de publier coup sur coup, on sent que l'essentiel est là, désormais, dans cet hommage aux « ancêtres », prophètes disparus d'un « messianisme rebelle ». Après trente ans de militantisme tout-terrain, cet ancien « renégat » du Parti communiste reste membre de la direction de la IV^e Internationale, mais ne s'en considère pas moins comme « en retraite, dans un statut de vieux sage ». Et s'il lui arrive encore de débarquer au local de la LCR, c'est le plus souvent pour partager son expérience pratique avec d'autres militants, ceux du service d'ordre, par exemple, dont il fut longtemps l'un des chefs les plus aguerris. Car telle est bien aujourd'hui son obsession existentielle : l'héritage et sa transmission.

Mince fascicule destiné d'abord aux militants, *Les Irréductibles* reprennent donc un à un « les grands débats stratégiques sur

l'émancipation sociale », en tenant compte des évolutions et des recompositions en cours : le combat des « sans » (emploi, papiers, logis...), la montée en puissance du néo-féminisme, les nouvelles conditions spatio-temporelles et juridiques de l'action politique ou encore la difficile invention d'un internationalisme renoué. Autant d'enjeux à examiner à la lumière d'un marxisme dont Bensaïd revisite les concepts centraux pour dégager cinq « théorèmes de la résistance à l'air du temps » en forme de Manifeste portatif.

Cependant, c'est avec *Résistances* que le problème de « l'héritage sans propriétaire ni mode d'emploi » (de type derridien, donc) se trouve véritablement posé : dans cet *Essai de taupologie générale*, Bensaïd part sur les traces de la fameuse « taupe » shakespeareo-hégélienne, promue chez Marx figure emblématique de la Révolution et de son cheminement souterrain. De galeries en cratères, cette « vieille amie au regard fatigué » poursuit son foussement tête pour préparer de nouvelles éruptions. Jeanne d'Arc, Saint-Just, mais aussi Blanqui et Trotski, on retrouvera ici les grands noms éponymes de cette tradition révolutionnaire, qui prend en charge « la profonde dialectique du désastre et de l'espérance » pour refuser le monde tel qu'il est.

Pourtant, Bensaïd ne se contente pas d'appeler au renouveau d'une pensée en rupture avec l'« éternité marchande ». Il met en garde contre

les bateleurs et les faux prophètes, ceux dont les « discours théologico-politiques » refoulent la question sociale à seule fin d'éviter l'Histoire dans ce qu'elle a de conflictuel, et du même coup d'aléatoire. Décortiquant, par exemple, le « miracle de l'événement » chez Alain Badiou, il montre comment le pur volontarisme philosophique débouche sur une impasse pratique, « une politique imaginaire, en lévitation ». Surtout, Bensaïd prend la mesure du grand gâchis intellectuel dont reste comptable la vitrification stalinienne : « Le PC avait nourri une certaine culture populaire, résistante, anticolonialiste, et jusque dans les années 80, on pensait qu'il en resterait quelque chose. Or on se rend compte aujourd'hui que le décrevelage a été beaucoup plus profond que prévu. Sur les trente dernières années, rien

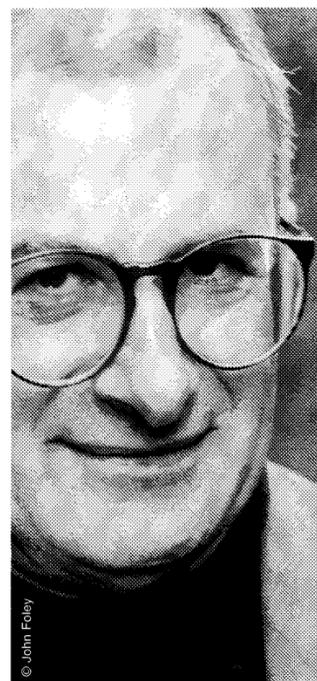
de bien marquant n'est venu de là. D'où le rayonnement soudain de quel qu'un comme Althusser. » Chez ce dernier, Bensaïd décèle d'ailleurs « la même traque à l'historicisme » que dans la pensée de Badiou : une « cécité persévérante » et une « cléricalité prudence » ont mené l'auteur de *Lire "le Capital"* vers cette « scolastique stalinienne » qui n'impressionna guère, jadis, que les « futurs oursours savants de la social-démocratie ».

Nous y sommes. Incapable de tenir ensemble la logique de l'Histoire et sa part irréductible de contingence, toute pensée à prétention subversive s'exclut d'elle-même de la « généalogie taupière » façon Bensaïd, celle d'une tradition non pas « cachée » mais proprement underground, qu'il salue tour à tour avec les mots de la Kabbale, de Pascal ou



de Derrida. Celle d'un messianisme profane attentif à l'inouï de l'événement comme aux « misères du présent » (Péguy), et dont Daniel Bensaïd est à coup sûr le vigilant dépositaire : « On ne part pas de rien. Ce qu'il s'agit de transmettre, ce n'est pas une filiation unilatérale, et encore moins le "trotskisme", mais la mémoire du mouvement ouvrier dans sa pluralité, c'est-à-dire une culture, une continuité intellectuelle. En un mot, une fidélité. »

Jean Birnbaum



Jacques-Pierre Amette

MA VIE, SON ŒUVRE

Une comédie méchante, drôle, vive, acide.
Marie-Laure Delorme, Le Journal du Dimanche

Ma vie, son œuvre attaque d'une prose sèche et griffue la comédie littéraire. Moqueur, efficace et sereinement désolé. François Nourissier, Le Point

BOUILLON DE CULTURE LE 11 MAI

www.seuil.com

Seuil



art et littérature

Les Editions de la Martinière
Collection « Il n'est jamais trop tard pour »
dirigée par Muriel Hees

vous invitent à rencontrer
Jean Pierre Winter
autour de l'ouvrage

Choisir la psychanalyse
le vendredi 4 mai 2001 à partir de 19h00

Art et Littérature
120, Bvd du Montparnasse, 75014 Paris
Tél. 01.43.20.63.70 - artlitt@wanadoo.fr
Parking face à la librairie

Génération Mitterrand, le changement ?

FRANÇOIS MITTERRAND, LES ANNÉES DU CHANGEMENT 1981-1984
Colloque de l'Institut François-Mitterrand et du Centre d'histoire de l'Europe du XX^e siècle (Fondation nationale des sciences politiques)
Perrin, 954 p., 179 F (27,29 €).

VINGT ANS DE POUVOIR 1981-2001
de Vincent Giret et Bernard Pellegrin.
Seuil, 274 p., 130 F (19, 82 €).

Aux évocations nostalgiques du 10 mai et de l'émotion créée par l'arrivée au pouvoir de ceux qui en étaient exclus – depuis vingt-trois ans comptent les historiens, depuis toujours s'exaltent les idéologues –, on préférera la recherche et l'analyse historiques sur la façon dont la gauche a exercé les responsabilités. D'abord parce que le propre du 10 mai 1981, par rapport aux « journées » qui le précèdent dans la mémoire des révolutions françaises, c'est d'avoir ouvert une longue période de gouvernement de la gauche ; le scénario antérieur de la victoire, de la joie, de l'espoir, suivis de l'inéluctable défaite des forces du mal – le « mur d'argent » sur lequel s'était brisé le Cartel en 1924 –, a été, cette fois, déjoué. Pour cette raison, le 10 mai lui-même perd de l'importance, ou plutôt n'en a qu'un regard de ce qu'il achève.

Ensuite, la nostalgie ou, simplement, le retour sur le passé ont un effet doublement trompeur. Confrontée à l'espérance dont la gauche se voulait porteuse, son action au pouvoir est inévitablement jugée décevante, sinon dénoncée comme

Vingt ans après le 10 mai 1981, le temps est venu d'une véritable analyse historique sur la façon dont la gauche a exercé les responsabilités

une trahison. En même temps, la remémoration des années 1960 et 1970 couvre d'un voile flatteur le comportement d'une génération politique, la grandeur de l'ambition étant censée excuser les faiblesses ou les petites choses de la réalisation. Si cette génération – non seulement les élus, les ministres, leurs collaborateurs, mais tout un groupe social qui s'est emparé alors des leviers institutionnels, politiques, économiques, sociaux, médiatiques, etc. – revendique une fidélité fondamentale aux valeurs et aux idéaux de la gauche, la société dont elle a pris les commandes est en droit d'adopter, elle, d'autres critères pour apprécier ses performances.

Le colloque organisé en janvier 1999 par l'Institut François-Mitterrand et la Fondation nationale des sciences politiques, dont les actes sont publiés sous le titre *François Mitterrand, les années du changement 1981-1984*, réunit les travaux d'historiens qui appliquent à cette période leurs méthodes propres : travail sur documents (parfois inédits), rapprochements, croisements, recoupements, critique des sources. Les acteurs de l'époque sont invités ensuite à débattre de ces études, et le contraste entre l'établissement des faits par les uns, les perspectives politi-

ques évoquées par les autres, est parfois saisissant.

L'enquête de Vincent Giret et Bertrand Pellegrin, *Vingt ans de pouvoir*, vise, elle, à un bilan. Les personnalités qu'ils ont interrogées – observateurs, interlocuteurs ou conseillers de la gauche au pouvoir, mais pas ministres à l'exception d'Anicet Le Pors – sont diversement en mesure d'évaluer l'action de la gauche en fonction de ses engagements initiaux ou des valeurs dont elle se réclame, et aussi d'en apprécier la pertinence ou, au contraire, l'inadaptation face à des évolutions qu'elle n'avait pas prévues ou qu'elle n'avait pas les moyens de contrarier.

RENONCEMENT

Le grand intérêt de leur travail, qu'ils assimilent à un « audit » de la gauche au pouvoir, est de dessiner un état des lieux, à la fois du pays et de la famille politique qui l'a gouverné, à ce jour, depuis quatorze ans – dix-huit si l'on considère que pendant les deux périodes de cohabitation qui ont achevé les septennats de François Mitterrand, la droite n'avait pas tout à fait les mains libres. Les points de vue contrastés de leurs « experts » se rejoignent pour juger que la gauche a bien réagi, somme toute, aux défis économiques qu'elle a dû affronter. Grâce à son réalisme et à sa volonté de durer, les mutations que la droite n'avait pas osé engager ont été menées à bien, non sans dégâts sociaux, mais avec au bout du compte un rythme de création d'emplois sans précédent, ces dernières années, qui peut être porté au crédit du Parti socialiste depuis le « tournant » de 1983.

Cet engagement, voulu et assumé au départ par Pierre Mauroy – dont une « note » de la Fondation Jean-Jaurès reproduit et analyse de façon éclairante le discours de politique



26 avril 1981 : François Mitterrand, entouré de sa famille (à sa gauche Danielle Mitterrand et Roger Hanin, et derrière lui Christine Gouze-Rénal), regarde les résultats du premier tour des élections à Château-Chinon

générale du 8 juillet 1981 (1) –, s'est fait au détriment des conceptions économiques de la gauche. « Elle a perdu 100 % de sa pensée économique », juge aujourd'hui Jean Peyrelevade, patron du Crédit lyonnais, qui était à l'époque le conseiller économique de Pierre Mauroy. Cette perte ne doit pas être comprise seulement comme l'abandon de raisonnements ou de convictions antérieurs, mais comme le renoncement à en inventer de nouveaux. La gauche n'a toujours pas de théorie du marché autre que celle des libéraux, ni d'autre solution que de retarder, puis d'accompagner les concessions qu'elle leur fait.

Cette carence ne doit cependant pas lui servir d'excuse générale.

Giret et Pellegrin ont rassemblé des critiques percutantes sur la façon dont les gouvernements de gauche ont « laissé filer » des phénomènes que tout gouvernement aurait dû combattre, *a fortiori* ceux qui se réclamaient de la cohésion sociale ou de la lutte contre les inégalités. L'éducation nationale est l'exemple le plus révoltant de démission devant les corporatismes et les intérêts de caste, même si l'un des spécialistes interrogés par les auteurs estime que la situation serait pire, aujourd'hui, sans les timides efforts de la gauche pour venir en aide aux élèves des zones les plus défavorisées. Il reste que, selon Jacques Attali, « la plus grosse machine à fabriquer des inéga-

ités, aujourd'hui, c'est l'école ». Et les facteurs qui l'expliquent sont du même ordre que ceux qui ont dissuadé la gauche de s'attaquer à la réforme de la puissance publique, alors qu'elle ne cesse d'en affirmer les mérites face au marché.

La gauche a gouverné parce qu'elle a respecté un contrat tacite avec son électoralat – et, au-delà, avec les Français – pour ne toucher ni à l'Etat ni à ses fonctionnaires. Tant pis pour tous ceux auxquels ce choix interdit de s'intégrer, et tant pis, aujourd'hui, pour l'Europe !

Patrick Jarreau

(1) « La nouvelle citoyenneté », note N° 22, 140 p., 50 F (7,6 €).

La Grande Muette parle

L'amiral Jacques Lanxade a exercé les plus grandes responsabilités militaires auprès de François Mitterrand. Il est aujourd'hui délivré du devoir de réserve

QUAND LE MONDE BASCULE
de Jacques Lanxade.
Nil, 390 p., 139 F (21,19 €).

L'amiral Jacques Lanxade a été sous le charme de François Mitterrand et il ne cherche pas à le dissimuler. A la différence de bien d'autres qui choisissent de le nier après la disparition de l'ancien président de la République. L'amiral Lanxade fut le chef d'état-major particulier à l'Elysée, entre mai 1989 et avril 1991, c'est-à-dire qu'il aura été le principal conseiller militaire du chef de l'Etat au moment de la chute du mur de Berlin et de ses suites en Europe. Il fut, entre avril 1991 et septembre 1995, chef d'état-major des armées, autrement dit le « patron » suprême des armées françaises, qui, pour le compte du président de la République, chef constitutionnel des armées, et du gouvernement, aura eu à conduire les multiples opérations extérieures de la France, au Proche-Orient,

en Afrique ou dans les Balkans. Distinction rare pour un militaire : l'amiral Lanxade a ensuite été ambassadeur en Tunisie.

Voilà que, délivré du devoir de réserve une fois quitté l'uniforme, Jacques Lanxade couche ses souvenirs dans un livre au titre évocateur : *Quand le monde a basculé*. A ces deux postes de la haute hiérarchie militaire, qui couronnent une carrière de quarante-trois années ayant alterné les emplois sur le terrain et les responsabilités d'état-major, il a beaucoup su, beaucoup vu et beaucoup entendu au contact des hommes politiques desquels il était proche. Surtout quand on a vécu en direct quelques moments difficiles de cohabitation au sommet de l'exécutif. Il en ressort, par exemple, que François Mitterrand et Edouard Balladur ont l'étoffe d'hommes d'Etat et que Pierre Bérégovoy, premier ministre entre avril 1992 et mars 1993, était resté fidèle à son antimilitarisme de jeunesse au point d'avoir eu des contacts assez rugueux avec le chef d'état-major des armées venu, à Matignon, lui demander des crédits.

L'ÉPÉE DERRIÈRE LA TOGE

L'amiral Lanxade souligne le sang-froid de François Mitterrand au moment du déclenchement de la guerre du Golfe et de « la mauvaise communication intentionnelle » de son ministre de la défense, Jean-Pierre Chevènement ; son courage physique quand, au déboté, il débarque dans Sarajevo assiégé par les Serbes ; ou sa lucidité dans les Balkans, parce qu'il n'ignorait pas, du fait des deux guerres mondiales, la poudrière que cette région représente encore aujourd'hui. De façon plus discutable, cependant, l'auteur de *Quand le monde a basculé* va jusqu'à établir un parallélisme entre les faits et gestes du général de Gaulle et ceux de François Mitterrand en matière de défense. La continuité entre les deux hommes est, à l'en croire, une vérité qui s'impose. Voire. C'est tout de même pousser le bouchon un peu loin : la dissuasion était au cœur de la doctrine gaulliste et elle ne l'est plus tout à fait à la fin du mandat présidentiel de François Mit-

terrand. La preuve en est que, sur ce point précis, Jacques Lanxade avoue s'être désolidarisé de l'Elysée quand tombe brutalement, en mai 1992, la décision d'arrêter les essais nucléaires.

Accédant au pouvoir, en 1995, Jacques Chirac lui reprochera de s'être aligné « sans nuance ni distance » sur la politique de son prédécesseur à l'Elysée, notamment pour ce qui est des Balkans. L'intéressé est prêt à donner sa démission. La tempête s'apaise finalement. M. Chirac trouve grâce aux yeux de son chef d'état-major des armées quand, non sans une certaine audace, le nouveau président de la République n'hésite pas à braver les foudres de la planète entière en décidant de reprendre, quoi qu'il lui pût en coûter à l'image de la France, les explosions nucléaires.

Si l'amiral Lanxade dit comprendre, d'une manière générale, François Mitterrand même quand celui-ci s'exprime à demi-mot, il dénonce, en revanche, l'ingérence et le manque d'expérience des cabinets ministériels qui – toutes familles politiques confondues – ont du mal à admettre l'expertise opérationnelle des militaires et qui créent, du fait de leurs incessantes interventions, une dilution des responsabilités. Le grand mérite du livre est de poser le problème, fondamental et éternel en République, des rapports entre dirigeants civils et chefs militaires.

Jacques Lanxade, le premier marin à être devenu chef d'état-major des armées depuis le début de la IV^e République, se définit comme étant « *légaliste, légitimiste, apolitique par fonction* ». Comment un chef d'état-major pourrait-il n'être pas « *sur la même longueur d'onde* » que les responsables élus pour diriger le pays ? L'épée ne doit-elle pas, en effet, céder à la toge ? Pour autant, c'est à juste titre qu'il souligne combien la hiérarchie militaire est souvent désarmée lorsqu'elle doit dialoguer avec le pouvoir. Elle y est mal préparée et se montre complexée – droit dans ses bottes – vis-à-vis du monde politique faute de connaître les règles du jeu, de parler la même langue et d'en partager la culture.

Jacques Isnard

Plaidoyers pour un président défunt

Pierre Bergé, analyste clairvoyant puis hagiographe ébloui, et Roger Hanin, ami inconditionnel, en défenseurs de la mémoire mitterrandienne

INVENTAIRE MITTERRAND
de Pierre Bergé.
Stock, 288 p., 110 F (16,77 €).

LETTRE À UN AMI MYSTÉRIEUX
de Roger Hanin.
Grasset, 244 p., 109 F (16,62 €).

Pierre Bergé et Roger Hanin étaient l'un et l'autre des familiers de François Mitterrand. Le premier, PDG d'Yves Saint Laurent haute couture, préside l'Association des amis de l'Institut François-Mitterrand après avoir partagé avec l'ancien chef de l'Etat, nous dit-il, « *outré l'amitié* », « *bien des passions et des combats* ». Le second, comédien célèbre, était le beau-frère de François Mitterrand, son épouse, Christine Gouze-Renal, étant la sœur de Danièle Mitterrand. Les deux hommes ont choisi, vingt ans après la victoire de mai 1981, de saluer, chacun à sa manière, la mémoire de l'ancien président, et surtout de la défendre contre les « *calomnies* » dont elle continue, selon eux, d'être l'objet.

La plaidoirie de Pierre Bergé est habile, du moins dans la première partie de son livre, consacrée aux zones d'ombre de l'ancien président. L'auteur ne craint pas de dire qu'il a, lui aussi, son « *lot d'interrogations, de troubles, de malaises et d'étonnement* ». Il note par exemple que François Mitterrand a « *beaucoup habillé la réalité* » en disant avoir partagé « *la liesse* » du Front populaire, qu'il a minimisé à l'excès son passage chez les Volontaires nationaux de La Rocque, et qu'il s'est « *maladroïtement défendu* » d'avoir participé à une manifestation antisémite en 1935, « *tache indélébile* » sur sa « *très droite jeunesse* ». De même a-t-il eu « *le grand tort* », dans l'affaire de la francisque, de nier « *obstinément avoir reçu ce hochet* » avant d'affirmer qu'il se trouvait à Londres le jour de la remise de la médaille, « *ce qui est inexact* ».

Pierre Bergé estime également que François Mitterrand n'a « *guère convaincu* » ceux qui l'interrogeaient sur ses relations avec René Bousquet et qu'il a même commis une « *faute* » en prétendant qu'en

1942 il croyait que les lois antijuives de Vichy ne visaient que les juifs étrangers. Il ne pouvait pas ignorer non plus, selon l'auteur, les rafles opérées par la police et le rôle joué par Bousquet. Pierre Bergé juge aussi avec sévérité le « *couppable aveuglement* » de François Mitterrand au lendemain de l'insurrection de Madagascar en 1947, son attitude choquante pendant la guerre d'Algérie, les accusations excessives qu'il a portées contre de Gaulle dans *Le Coup d'Etat permanent*, la façon dont, en 1968, il a déclaré un peu trop vite le pouvoir vacant.

Bref, la carrière de l'ancien président n'est pas exempte de « *taches* » qu'en observateur lucide son fidèle ami ne nie pas. Mais il demande pour François Mitterrand, en bon avocat, le bénéfice des circonstances atténuantes, au nom de la « *complexité d'une époque et des êtres humains* ». On serait tout à fait prêt à les lui accorder si, dans la deuxième partie du livre, consacrée à l'après-1981 sous le titre « *La part de lumière* », il ne décidait d'écarter de son « *inventaire* » les affaires politico-financières, la pratique des écoutes téléphoniques et la dissimulation par le président de sa maladie, placées au rang de la « *petite histoire* », pour dresser un bilan sans nuances du double septennat. L'analyste clairvoyant laisse alors la place à l'hagiographe ébloui.

L'hommage rendu par Roger Hanin à François Mitterrand ne prétend pas juger le parcours de l'ancien président. Il dit seulement « *l'amitié ébahie entre un début de voyou juif de la basse casbah et un*

enfant mystérieux de Saintonge ». On notera dans le portrait de celui que l'auteur appelle « *le roi* » des traits de caractère bien décrits, comme « *son goût de déstabiliser* » ou « *ses refus de répondre clairement et simplement* ». On retiendra également quelques « *révélation* ». Comme le projet prêt à François Mitterrand de faire abattre la tour Eiffel, cette « *monstruosité* », projet dont Roger Hanin dit l'avoir dissuadé. De même pense-t-il l'avoir convaincu de mettre fin aux dépôts de gerbes sur la tombe de Pétaïn.

On trouvera dans ces pages l'anecdote de l'ortolan mangé par le chef de l'Etat à l'occasion de son dernier réveillon, révélée en 1997 par Georges-Marc Benamou, démentie alors par des proches et confirmée aujourd'hui par l'auteur, qui en fut le témoin. Il y a dans cette « *lettre* » beaucoup de chaleur et d'émotion. Il y a aussi quelques réglemens de comptes assez déplaisants, avec Michel Rocard par exemple. Mais Roger Hanin est ainsi : grand cœur et grande gueule.

Thomas Ferenczi

MICHAËL CONNELLY
sera
le samedi 12 mai
A LA LIBRAIRIE

L'ARBRE A LETTRES
de 11 h. à 13 h.

62, rue du Fg. Saint-Antoine
Paris 12^{ème}
Tél. 01 53 33 83 23

et à la librairie
MILLEPAGES
de 14 h. à 16 h.

174, rue de Fontenay
Vincennes
Tél. 01 43 28 04 15

à l'occasion de la parution de
L'Oiseau des ténèbres
(aux Éd. du Seuil)

**UN LIVRE ÉPUISE
OU INTROUVABLE ?**

Librairie
LE TOUR DU MONDE

Nouvelle adresse :
29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.

Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@afl.com

ACHAT - VENTE

RENCONTRE EXCEPTIONNELLE
avec
Etienne BALIBAR
et
Jacques DERRIDA
(sous réserve)
avec la participation
de
Thierry BRIAULT
Mercredi 16 mai
à 18h

LA LIBRAIRIE DES
puf

Invitations à retirer
à la librairie :
49, Blvd St Michel
PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

Bertrand Tavernier, artichaut mal effeuillé

Estimé à l'étranger et par le public, souvent méprisé par la critique, le cinéaste – et ses coups de gueule – sont connus. L'homme moins, ours hypersensible à qui Jean-Claude Rasiengas consacre un beau portrait

BERTRAND TAVERNIER
de Jean-Claude Rasiengas.
Flammarion, 546 p., 139 F,

À l'étranger et aux yeux de nombre de ses concitoyens, il est considéré comme le chef de file du cinéma français. Ce privilège ne fait pas plaisir à tout le monde. Bertrand Tavernier s'est fait des ennemis parce que ses films sont hors modes, ses sensibilités hors réseaux, ses emportements sans concessions, ses combats incontrôlables pour les jaloux et les opportunistes. Pour certains critiques imperméables à son lyrisme, à sa façon d'exprimer sa conscience sociale, sa générosité, cet insurgé, agitateur d'idées et stylistes parfois audacieux, incarne un cinéma « *dinosaure* », à l'« *académisme paresseux* ». Il a filmé l'histoire de façon novatrice (*Que la fête commence*), défendu une morale du regard (*La Mort en direct*), signé un polar décapant (*Coup de torchon*), il s'est battu contre la colorisation des films, contre les accords du GATT, contre l'extension des multiplexes, sans parler de son activisme pour la réhabilitation des victimes du macarthysme, pour le respect du droit d'auteur, pour les sans-papiers, pour la fin de la loi du silence à propos de la guerre d'Algérie, pour la dignité de ceux qui habitent de l'autre côté du périphérique... Ses adversaires continuent néanmoins à parler de « *cinéma à l'ancienne* » et à brocarder son « *catéchisme* ».

Après la regrettable affaire de la lettre ouverte des réalisateurs aux critiques de cinéma, par laquelle Tavernier s'est retrouvé à la fois fer de lance et bouc émissaire, le portrait que lui consacre Jean-Claude Rasiengas vient à point nommé pour mieux connaître l'homme. « *Hibou égaré dans le monde qui fonce comme un taureau lorsque des moustiques irritent son épiderme ; rêveur nocturne aux réveils tonitruants ; moulin à paroles, désarmant*



Bertrand Tavernier (debout à droite) sur le tournage de « *Laisser-passer* »

d'attentions mal formulées ; géant brusque, virtuose du contretemps », Bertrand Tavernier fait ici l'objet d'un travail biographique inédit, d'autant plus méritoire qu'il n'est pas aisé de confesser ce grand pudique qui regarde ses chaussures et se tortille sur sa chaise lorsqu'on l'invite à lâcher une confidence.

Autiste, maladroit, « *branché sur plusieurs logiciels à la fois* », « *cœur d'artichaut mal effeuillé* » : ses proches, ses complices (Rasiengas a questionné beaucoup de monde) sont conscients de côtoyer un « *ours* » hypersensible, imprévisible, qui camoufle doutes et angoisses sous une logorrhée enfiévrée, émaillée de saillies désopilantes. Soupe au lait mais pas rancunier (Serge Daney en sut quelque chose), Tavernier met « *la même ardeur charnelle* » à parler de tout ce qui le met en appétit qu'à « *expulser ses indignations* ». Et ce que ce livre raconte, au-delà des événements

publics qui ont jalonné sa vie, de ses passions connues pour les romans d'Alexandre Dumas, de Victor Hugo, de Zola, pour le cinéma américain, le jazz et la gastronomie, c'est une foule de détails, d'anecdotes méconnues, qui révèlent une façon d'être, des choix, des impulsions, des blessures, des réflexes fraternels.

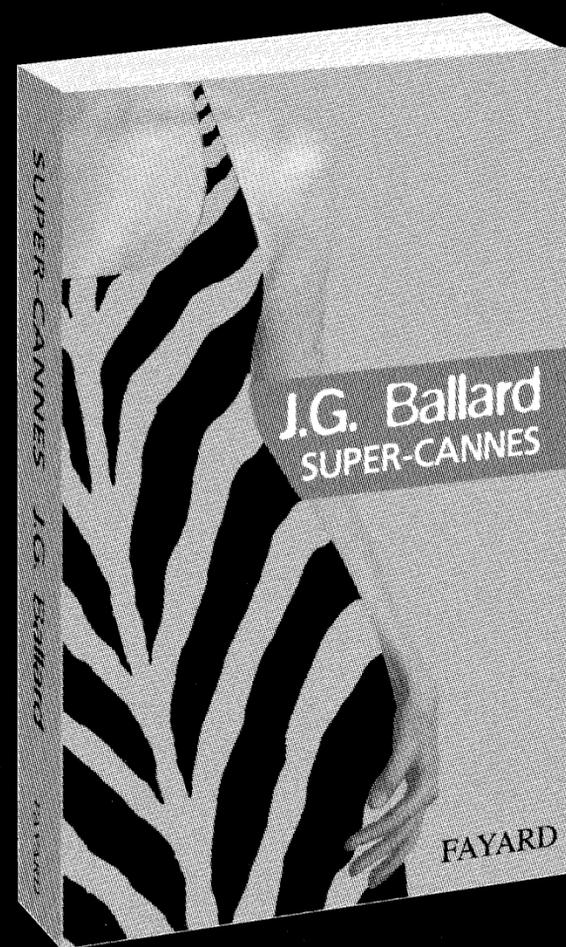
L'« *affrontement* » avec son père (René Tavernier, poète, fondateur de la revue *Confluences*, refuge de la Résistance intellectuelle à Lyon sous l'Occupation), qui le met à la porte lorsqu'il déclare préférer le cinéma aux études de droit, explique une partie de l'œuvre vouée à analyser les rapports familiaux et les rapports père-fils. Et l'énergie déployée par Bertrand à éviter la « *dispersion stérile* » où s'était enlisé René à la fin de sa vie.

Mais peu de spectateurs connaissent, par exemple, les détails de la brouille de « *Tatave* » avec Stanley

Kubrick, de sa première visite à Jean Rochefort pour *L'Horloger de Saint-Paul*, ses affrontements avec Christine Pascal, sa rancune contre un RPR dont faisait partie son beau-frère, Aymeric Simon-Lorière, qui se suicida en 1977, « *sacrifié au nom d'intérêts supérieurs* », ainsi que les mots d'appel à l'aide griffonnés par Romy Schneider pendant le tournage de *La Mort en direct*, l'hommage rendu par Jean Genet à *Coup de torchon* (dont Tavernier dit qu'il est son film « *le plus autobiographique* »), et le projet inachevé de l'écrivain sulfureux et du cinéaste humaniste... Côté galères, le tournage infernal de *Capitaine Conan*, qui l'éreinte. Côté coups de sang : ses polémiques avec Laurent Fabius et Paul Quilès à l'époque de *L. 627*. Côté dévotions : sa frénésie à obéir à Samuel Fuller (faire des films « *quand on est en colère* », croire à la formule de Griffith (« *une caméra peut changer la réalité* »).

Jean-Luc Douin

J.G. BALLARD



« Ballard, en grande forme, écrit sous forme de thriller politico-philosophique sa cérémonie des adieux à un monde englouti. »

Arnaud Viviant,
Les Inrockuptibles

« C'est le monde peint comme un zoo démentiel. »

Didier Jacob,
Le Nouvel Observateur

« Le premier grand roman du XXI^e siècle. »

The Times

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Sonate d'automne

Jean Louis Schefer continue de tenir, en demi-teinte, son journal intime

MAIN COURANTE 3
de Jean Louis Schefer.
POL, 176 p., 110 F (16,77 €).

Après avoir publié douze livres (dont onze chez POL) en 1998-1999, Jean Louis Schefer s'est accordé quelque repos, le temps de revenir vers son journal de bord (sa « *main courante* », comme il dit joliment), et de lui faire subrepticement un tome de plus. On retrouve donc, dans ces pages qui vont de la fin de 1999 à celle de l'an 2000, la vie quotidienne d'un ex-historien d'art désabusé, qui a renié les travaux structuralistes de ses premières années, mais qui n'en a pas moins décidé de faire une œuvre littéraire et philosophique, en tout cas inclassable, à la croisée des chemins. Pêle-mêle : des promenades dans la grisaille parisienne, de très belles réflexions sur le dernier Chardin, des petits-enfants qui passent, la découverte de la grotte Chauvet, de longues nuits d'insomnie, quelques pages de Michelet et du cardinal de Retz, le souvenir d'une enfance obscurcie par la guerre mais éclairée par la lecture, des propos sur Hitchcock, une collection de cravates et de jolies femmes, des amis qui vieillissent, des costumes qui coûtent cher, des

dîners qui assomment. Dit autrement : des notes sur les livres qu'il a écrits, sur ceux qu'il est en train d'écrire, sur ceux qu'il rêve d'écrire, sur ceux qu'il n'écrira jamais. Car, chez Jean Louis Schefer, tout se ramène toujours, comme il se doit, au livre, à la page, au paragraphe, voire à la phrase qu'il faut achever. Comme si aligner des phrases, construire un texte, faire une œuvre – ou, pour reprendre un terme qui revient ici comme un leitmotiv, « *travailler* » – était le seul devoir quotidien, la « *mission impossible* » à poursuivre vaillamment, entre deux tasses de thé, visites d'expositions ou rendez-vous galants, jour après jour, y compris les jours où le cœur n'y est plus. Et c'est ce qui rend cette *Main courante* plus émouvante, plus attachante que tant de journaux intimes rédigés par des écrivains guindés, exclusivement soucieux d'ériger leur statue pour la postérité.

Qu'importe, par conséquent, si Schefer a ou non raison dans son débat avec Jean Clottes sur la signification de l'art paléolithique, s'il fait bien de détester les théologiens du Moyen Âge, de tenir Gilles Aillaud pour l'un des plus grands peintres contemporains, de se moquer du journal des Goncourt ou de vénérer Barthes (qu'il nomme son « *frère aîné* ») : l'essentiel n'est pas là, ni dans l'évocation (à peine dissimulée par quelques initiales) du « *microcosme* » intellectuel et artistique parisien. L'essentiel, c'est la petite musique des mots, lorsqu'elle finit, comme c'est le cas ici, par dire la vérité du temps qui passe, du réel qui n'est plus (s'il a jamais été) et des désirs insoumis. Lorsqu'elle finit par se confondre avec la chronique même d'une vie dont elle résumerait, par-delà la banale anecdote, l'essentielle pulsation. Comme une sonate d'automne.

Christian Delacampagne

Livraisons

● **MES ANNÉES EUSTACHE**, d'Evane Hanska

Ancienne maîtresse du cinéaste suicidé, la romancière Evane Hanska raconte sa relation avec lui et témoigne de ce qu'elle sait de sa vie, sa bande, son œuvre, ses processus créatifs. Passée l'irritation que suscite un procédé littéraire trop bourré d'affects (l'auteur parle à Eustache de son manque affectif, se plaint, lui dit « Tu », l'interroge), un portrait s'impose, bourré d'anecdotes et d'informations, qui enrichit la légende et permet de mieux appréhender le personnage et ses films (Flammarion, 334 p., 119 F [18,14 €]).

● **HARD**, de Raffaëla Anderson

Une jeune femme raconte comment elle est entrée dans l'enfer du X, comment se déroulent les tournages des films pornographiques, comment elle a tout accepté : « *bosses* » alors qu'elle était encore vierge, continuer malgré la peur du sida, les humiliations, les souffrances et les pressions pour devenir esclave sexuelle hors plateau. Raffaëla Anderson dit tout : le viol, les filles battues, les scènes hard réservées aux émigrées de l'Est surveillées par leur proxo, le *fiat anal* jusqu'à l'évanouissement... Son livre, brut, cru, oscille du récit neutre (façon Catherine Millet) à la révolte (Grasset, 268 p., 98 F [14,94 €]).

● **MARGUERITE DURAS, LA COULEUR DES MOTS**

Dans ces entretiens avec Dominique Noguez, réalisés en 1983 pour le ministère des relations extérieures (auxquels participent Delphine Seyrig, Gérard Depardieu, Michael Lonsdale...), et portant sur huit de ses films (de *Nathalie Granger* à *Aurelia Steiner*), Marguerite Duras parle du « *cinéma de la littérature* », du rapport de l'écriture à l'image, de la couleur des mots, du « *dépeuplement* » de l'acteur... (Ed. Benoît Jacob, 38, rue Jacob, 75006, 248 p., 90 F [13,72 €]).

● **JACQUES BECKER**, de Valérie Vignaux

Cinéaste respecté par la nouvelle vague comme par les ennemis de cette dernière, l'auteur de *Casque d'or* voit ici racontées sa vie et son œuvre dans un ouvrage minutieux, limpide, qui l'appréhende dans un jeu de contrastes : présent/absent, solidaire/solitaire, esthète/populaire (éd. du Céfal, 270 p., 207 F [31,56 €]).

● **DICTIONNAIRE DU CINÉMA AFRO-AMÉRICAIN**, de Régis Dubois

Précédée d'une histoire du cinéma afro-américain qui évoque les *race-movies*, le filon noir hollywoodien, la déferlante black des années 1970 et le cinéma de *blackploitation*, une solide recension des acteurs, réalisateurs, producteurs noirs qui vient combler un dramatique vide informatif (Séguier, 378 p., 110 F [16,77 €]).

● **SAM PECKINPAH, LA VIOLENCE DU CRÉPUSCULE**, de François Causse

Une radiographie très détaillée des films de ce rebelle qu'Alain Corneau, dans la préface, qualifie de « *pas recommandable, gougnafier cosmique, ambigu éternel, culturellement inclassable...* », et qui reste l'un des géants des batailles perdues contre Hollywood. Une ode au peintre des « *survivants de temps révolus* », de la poésie sauvage des corps exposés aux balles, du héros désabusé, de l'Ouest démythifié (Dreamland, 230 p., 220 F [33,54 €]).

● **MICHELANGELO ANTONIONI**, de José Moure

Une passionnante étude sur un cinéaste fasciné par la vacuité, les lieux déshabités, les personnages en vacances, les histoires évidées, les espaces-limites « *où les consciences expérimentent le vertige de la faute et de l'égarment, les corps celui de la chute et de la mort, les regards celui de la disparition et de la perte* » (L'Harmattan, 162 p., 90 F [13,72 €]).

● **DANS LES COULISSES DE L'EXORCISTE**, de Mark Kermode

Cette « *petite histoire du film le plus terrifiant de tous les temps* », étayée par un scrupuleux travail d'enquête, dévoile les coulisses du film de William Friedkin, des faits qui l'ont inspiré aux éléments visuels qu'il introduit en sus du roman adapté, des effets spéciaux aux images subliminales, dont certains dénoncèrent le caractère « *dangereux* » (Le Cinépage, 160 p., 120 F [18,29 €]).

J.-L. D.

MARYSE CONDÉ

sera à la librairie

Compagnie

le mardi 15 mai à 18 h.

à l'occasion de la parution de

La Belle Créole

(aux Mercure de France)

58, rue des Écoles, Paris 5^e

Tél. 01 43 26 45 36

L'ÉDITION
FRANÇAISE

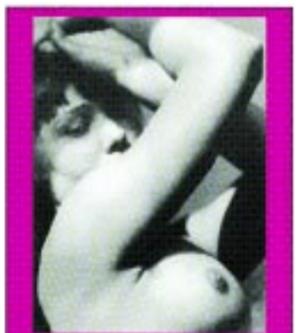
● **Don Quichotte, en lisant, en marchant.** Une lectrice publique, Marianne Cantacuzène, va lire *Don Quichotte* en traversant la France pendant cinq mois et demi, accompagnée d'une musicienne. « La très grande randonnée de l'histoire de Don Quichotte » démarre vendredi 11 mai à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales) et s'achèvera, au terme de 1 800 km de marche, à Dunkerque (Nord), pour la manifestation « Lire en fête », les 19 et 20 octobre. Elle s'apprête à traverser plus d'une centaine de villes et de villages afin de redonner au livre sa fonction première : « *du temps de Cervantès, on le lisait aux gens rassemblés devant la cathédrale de Séville ou, à haute voix, dans les champs et les fermes à l'heure du repos. On le lisait aussi à la cour.* »

● **Les voyages de la BNF.** Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BNF), s'enrichit d'une nouvelle rubrique, *Voyages en France* (www.gallica.bnf.fr). L'internaute peut se promener virtuellement de région en région pour remonter le temps en consultant des documents historiques. Disposant pour l'instant de 7 630 images et textes en ligne, la bibliothèque virtuelle devrait proposer d'ici à la fin de l'année 3 000 textes (du XVI^e siècle à la première guerre mondiale), 1 000 cartes, 6 000 dessins ou photographies et une trentaine de manuscrits. On y trouve des textes de troubadours ou de compagnons du Tour de France, de grands écrivains (Flaubert, Hugo, Stevenson, etc.), aussi bien que des textes administratifs ou d'anciens guides de voyage. La collection devrait être étendue ensuite aux *Voyages en Afrique*.

● **Dalloz achète les Editions Juris Service.** Dalloz, filiale d'édition juridique de Vivendi Universal Publishing (VUP), a acheté les Editions Juris Service, spécialisées dans l'information sur les associations. Les Editions Juris Service réalisent un chiffre d'affaires de 12 millions de francs (1,8 million d'euros) et publient le bimensuel *Juris Associations*, des mensuels et des ouvrages spécialisés.

● **Les archives de Tahar Ben Jelloun à l'IMEC.** Tahar Ben Jelloun a confié à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine ses archives (manuscrits, correspondance, dossiers). Elles rejoignent celles d'autres auteurs francophones, comme Kateb Yacine, Georges Schehadé ou Andrée Chédid.

● **PRIX : le Prix national des bibliothécaires** a été décerné par l'Association Culture et bibliothèques pour tous à Eric Fottorino pour *Un territoire fragile* (Stock). Le **Grand Prix de littérature policière** a récompensé Peter Robinson pour *Saison sèche* (Albin Michel). Le **Prix de l'excellence**, décerné par le Maxim's Business Club et destiné à récompenser le meilleur livre d'économie et d'entreprise, a été attribué à Maurice Levy, président de Publicis et aux membres du Cercle des économistes pour *Espérances et menaces de la nouvelle économie* (éd. Descartes et C^o). Un prix spécial du jury a également récompensé l'ouvrage de François de Closets et Bruno Lussato *L'Imposture informatique : vive l'ordinateur bon marché* (Fayard). Hervé Bellec a reçu le **prix Edouard et Tristan Corbière** pour *La Nuit blanche* (Nil édition).



**Éloge
des femmes mûres**
STEPHEN VIZINCZEY
ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER
*Un classique de la
littérature érotique*
« Un livre remarquable »
Bernard Pivot

Les « Belles étrangères » sont bulgares

Pour faire découvrir la littérature de ce pays, un groupe d'écrivains participe jusqu'au 20 mai, de Dunkerque à Aix-en-Provence, à une tournée de tables rondes et de lectures publiques

Comme chaque année, à l'automne puis au printemps, les « Belles étrangères » veulent inciter les lecteurs français à se tourner vers la littérature d'un autre pays. Avec, cette fois, la Bulgarie à l'honneur de la trente-deuxième édition d'une manifestation créée en 1987. Jusqu'au 20 mai, un groupe d'écrivains de ce pays participera donc à une tournée de tables rondes et de lectures publiques, mises en place grâce au concours de librairies, de bibliothèques et de structures culturelles diverses. Une anthologie de leurs œuvres, publiée par les éditions L'Esprit des péninsules et comprenant une majorité de textes inédits, accompagne cette série d'événements organisée par le ministère de la culture et de la communication et mise en œuvre par le Centre national du livre et la direction du livre et de la lecture.

Ils seront quatorze à présenter leur travail dans seize villes, du sud

au nord, d'Aix-en-Provence à Dunkerque, en passant par Arles, Bordeaux (*lire ci-dessus*), Toulouse, Buc, Die, Limoux, Mérygnac, Montreuil, Nancy, Nantes, Reims, Villejuif et, bien sûr, Paris. Bruxelles sera aussi l'un des points de passage des Belles étrangères, le 14 mai (le programme précis peut être consulté sur le site www.centrenationaldulivre.fr). Certains, comme les romanciers Yordan Raditchkov, Anton Dontchev, Georgui Gospodinov, Bogdan Bogdanov, Vera Moutaftchieva, Alek Popov ou Angel Wagenstein, les poètes Kiril Kadiiski et Nikolaï Kantchev, les auteurs de poèmes, romans et récits de voyages Blaga Dimitrova et Sevda Sevan ou le dramaturge Hristo Boytchev, ont déjà fait l'objet de traductions en français. D'autres, tels Ivan Borislov et Emilia Dvorianova, ne sont pas encore accessibles en français, en dehors de l'anthologie. L'un des objectifs des Belles étrangères est de relayer l'aide à

la traduction, à la publication et à la diffusion du Centre national du livre.

Yordan Raditchkov, l'un des grands noms de la littérature bulgare contemporaine, est sans doute aussi l'un des plus originaux de tous ces écrivains. Né en 1929 à Kalimanitsi, village au nord-est de la Bulgarie, Raditchkov est l'auteur plein d'humour d'une quarantaine de livres et le lauréat, en 1971, du prix Dimitrov, importante distinction bulgare. Ses œuvres traduites l'ont été par les éditions Gallimard, Est-Ouest internationales et L'Esprit des péninsules. De la même génération (elle est née en 1922), Blaga Dimitrova fut activement engagée dans le combat anti-totalitaire, dont son œuvre porte la marque (traduite aux éditions Est-Ouest internationales, Rousseau et Le Seuil). Victime de la censure sous le régime communiste, elle devint vice-présidente de la République de Bulgarie en 1992.

Né en 1947, le poète Kiril Kadiiski a, lui aussi, connu la clandestinité. Une partie de ses textes ont paru en samizdat, avant le changement historique de 1989. Récompensé par de nombreux prix, il est aussi le traducteur, en bulgare, de très nombreux poètes français, de Villon à Verlaine, Rimbaud, Mallarmé ou Cendrars. De trois ans son cadet, le dramaturge Hristo Boytchev a travaillé jusqu'en 1985 dans l'industrie, avant de commencer des études à l'Académie nationale des arts théâtraux et cinématographiques. Désigné comme l'auteur de l'année en 1989, il fut aussi lauréat du prix international du British Council, en 1996, pour la pièce *Le Colonel Oiseau* (traduite en français chez Actes Sud Papiers). Parmi les plus jeunes, des auteurs prometteurs comme Georgui Gospodinov (né en 1968) ou Alek Popov (né en 1966) sont traduits par la revue *Brèves* (n° 58), consacrée aux lettres bulgares.

Raphaëlle Rérolle

« Cosette »
au tribunal

Le tribunal de grande instance de Paris devrait examiner, mercredi 27 juin, la demande des héritiers de Victor Hugo d'interdiction de la suite des *Misérables*, parue chez Plon : *Cosette ou le temps des illusions*, de François Cérésa (*Le Monde* du 30 avril). Représenté par l'avocat Emmanuel Pierrat, Pierre Hugo, arrière-arrière-petit-fils de Victor, attaque Plon pour atteinte au droit moral, car *Cosette* remet en cause le suicide de Javert. Il réclame 4,5 millions de francs (686 000 €) pour les verser à une association à but non lucratif.

La Société des gens de lettres s'associe à la demande des héritiers d'Hugo en estimant qu'une « œuvre achevée par Victor Hugo ne peut être modifiée ou prolongée sans autorisation formelle des ayants droit ». La SGDL n'entend pas toutefois demander l'interdiction du livre ni faire des demandes financières. L'avocat de Plon est Jean-Claude Zylberstein.

Bordeaux au carrefour de l'Europe

La manifestation girondine sous le signe de la diversité, de Porto à Sofia

Depuis quatorze ans, Sylviane Sambor ne s'est jamais arrêtée. La directrice du Carrefour des littératures aime provoquer des rencontres avec les livres. Auteurs et lecteurs se retrouvent dans une bibliothèque de quartier, une salle des fêtes, un café, un restaurant – ou même chez un marchand de lunettes ! –, lors de cette manifestation dont Bordeaux et la Gironde sont le centre névralgique du 9 au 17 mai. « Pour conserver une pluralité culturelle, il faut créer des lieux de passage et de transmission », explique Sylviane Sambor. Il faut atteindre les gens là où ils se trouvent. »

Cette année, Bordeaux se place au centre de l'Europe des littératures, sous le signe de la « diversité culturelle, de Porto à Sofia », d'Antonio Lobo Antunes aux écrivains bulgares, invités dans le cadre des « Belles étrangères » (*lire ci-dessus*), en passant par Eduardo Lourenço ou le « libraire exemplaire » de Porto, Fernando Fernandes. La littérature portugaise est comme un port d'attache dans lequel

revient chaque année le Carrefour. Dès 1988, Sylviane Sambor a présenté le premier « printemps portugais » : « J'ai découvert cette littérature par curiosité. Sur place, j'avais en tête, et je conserve toujours cette idée, de défendre des livres singuliers en dehors du système dominant. »

Cette année, elle met à l'honneur l'œuvre du romancier et poète Eugenio de Andrade. Il est le parrain de cette édition, sans être présent. Pour Sylviane Sambor, cette absence n'est pas un problème. Au contraire : « Nous poussons notre logique jusqu'au bout : on peut travailler sur des textes, en parler, sans que l'auteur soit là. Il faut alors compenser, créer de la symbolique et les conditions de la transition. »

Mercredi 9 mai, Jorge Sampaio, le président de la République portugaise, est venu pour l'inauguration officielle et pour représenter la culture lusophone. En 1994, c'était Mario Soares qui avait fait le déplacement. Plus qu'un symbole, c'est une reconnaissance pour cette acharnée de la média-

tion, cette obsédée de la décentralisation et du partage des savoirs. Chaque année, un public fidèle vient humer cet air différent, venu d'autres frontières. « Je me suis construite, explique Sylviane Sambor, grâce à des passeurs – écrivains, traducteurs, professeurs, critiques –, et le Carrefour est, lui aussi, un passeur de littérature et de culture. »

Claudia Courtois

● Jusqu'au 17 mai. A Bordeaux et en Gironde ; rens. : 05-56-44-92-40.

A L'ÉTRANGER

● **ÉTATS-UNIS : Gore Vidal à l'exécution de Timothy McVeigh**

Le romancier américain Gore Vidal prévoit d'assister à l'exécution du poseur de bombe d'Oklahoma City, Timothy McVeigh, au pénitencier fédéral de Terre Haute (Indiana), le 16 mai. L'auteur, qui a correspondu régulièrement avec le condamné, envisage d'écrire un article au sujet de l'exécution pour *Vanity Fair*, et a en projet un scénario sur McVeigh et « ceux d'entre nous qui s'opposent à la tyrannie du gouvernement américain contre son peuple ».

● **ITALIE : Gregory Corso près de Shelley**

Les cendres de Gregory Corso (1930-2001) ont été déposées, le 5 mai, dans le cimetière catholique de Rome, selon la volonté explicite du poète Beat d'être enterré à côté de Shelley. C'est en effet grâce à ce dernier qu'il aurait découvert la poésie, dans une prison pour mineurs.

● **ALLEMAGNE : prix Georg-Büchner**

La plus haute distinction littéraire en Allemagne, le prix Georg-Büchner, a été attribuée pour 2001 à l'écrivain d'origine autrichienne Friederike Mayrocker, dont l'œuvre a été fortement marquée par le surréalisme.

Au coeur de Saint-Germain des Prés



MAISON
DE LA
CATALOGNE

Office de Tourisme,
Culture & Gastronomie*

Première étape

de vos prochaines vacances en Catalogne

www.catalogne.infotourisme.com

3615 infocatalogne (2,23F/mn)

4-6-8, cour du Commerce Saint-André
75006 Paris Métro Odéon (accès par le 130 bd St-Germain)

* Restaurant à Vins (2 fourchettes Guide Michelin 2001)

Salle de réunions, conférences, cocktails

Renseignements tél : 01 46 34 42 30

Réservation tél : 01 55 42 16 19

Turisme de Catalunya

la psychanalyse en Suisse (à 19 heures, 39, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, rens. : 01-42-71-38-38).

● **LE 16 MAI. FLEISCHER.** A Paris, le Centre Pompidou propose dans le cadre du cycle « L'écrivain & co » une rencontre entre Alain Fleischer et Georges Didi-Huberman, Dominique Païni, Denis Roche (à 19 h 30, Centre Pompidou, petite salle, niveau -1, rens. : 01-44-78-12-33).

● **LE 17 MAI. VENAÏLE.** A Dijon, les soirées poétiques de la rue Buffon proposent une lecture du poète Franck Venaïle (à 20 heures, Maison de Rhénanie-Palatinat, 29, rue Buffon, 21000 Dijon, rens. : 03-80-68-80-20).

● **DU 17 AU 19 MAI. PREMIER ROMAN.** A Chambéry, le quatorzième Festival du premier roman accueille seize écrivains, parrainés par Yves Bichet (237, carré Curia, 73000 Chambéry, tél. : 04-79-60-04-48).

● **DU 17 AU 19 MAI. GINZBURG.** A Paris, un colloque autour de l'œuvre de l'historien Carlo Ginzburg aura lieu à l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle (à partir du jeudi 17 mai à 14 heures, centre Censier, salle Las Vergnas).

OLIVIER TODD

rencontre à

LA LIBRAIRIE
DE PARIS

à l'occasion de la parution
de son dernier livre

André Malraux
(aux Éd. Gallimard)

le jeudi 17 mai
de 18h. à 19h.30

7/11, place de Cléchy, Paris 17^e
01 45 22 47 81

AGENDA

● **DU 11 AU 13 MAI. LIVRES D'ART.** A Nantes, dans le cadre du Mai du Livre d'art, le Lieu unique accueille la deuxième édition du « Livre et l'art », avec des rencontres, des débats, des expositions, des concerts et une « très grande librairie » de 7 000 ouvrages (à partir de 11 heures, au Lieu unique, quai Ferdinand-Favre, 44000 Nantes, rens. : 02-40-12-14-34).

● **LE 11 MAI. NIETZSCHE.** A Paris, l'Institut catholique organise un débat autour de Didier Frank et de son livre « Nietzsche et l'ombre de Dieu » (à 14 h 30, 21, rue d'Assas, 75006 Paris ; rens. et inscriptions au 01-44-39-52-64 ; entrée 50 F [7,62 €]).

● **LES 11 ET 12 MAI. CINÉMA ET LITTÉRATURE.** A Nanterre, l'université Paris-X organise un colloque sur « cinéma et littérature : d'une écriture l'autre » (bâtiment L, 200, avenue de la République, 92000 Nanterre, 01-40-97-56-56).

● **LES 12 ET 13 MAI. MÉDITERRANÉE.** A Antibes, les Cinquièmes journées du livre méditerranéen sont consacrées aux « enfants de la Méditerranée » (de 10 heures à 19 heures, Chantier naval opéra, port d'Antibes, 06600 Antibes, rens. : 04-93-74-99-86).

● **LES 14, 16 et 17 MAI. FUENTES.** A Paris, la Bibliothèque nationale de France propose trois conférences de Carlos Fuentes sur *Don Quichotte*, *La Célestine* et *Dom Juan* (à 18 h 30, site François-Mitterrand, Grand auditorium, quai François-Mauriac, 75013 Paris, rens. : 01-53-79-59-59).

● **LE 16 MAI. PSYCHANALYSE.** A Paris, le Centre culturel suisse organise une lecture et un débat sur Théodore Flournoy et les débuts de